Henry Standish Esqr

N° 98 ter/2

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/collectioncomple28rous

COLLECTION

COMPLETE

DES ŒUVRES

DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

TOME XXVIII.

SECONDE PARTIE

DES

CONFESSIONS

DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

ÉDITION enrichie d'un nouveau recueil de ſes Lettres.

TOME VI.

A NEUCHATEL,

De l'Imprimerie de L. FAUCHE-BOREL, Imprimeur du Roi.

Et ſe trouve

A PARIS,

Chez GRÉGOIRE, Libraire.

M. DCC. XC.

LETTRES

DIVERSES.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

A Yverdon, le 15 juin 1762.

ENFIN j'ai mis le pied dans cette terre de juſtice & de liberté, qu'il ne falloit jamais quitter. Je ne puis écrire aujourd'hui.... Il étoit temps d'arriver.

Mon adreſſe, ſous le couvert de M. Daniel Roguin à Yverdon en Suiſſe. Les lettres ne parviennent ici qu'affranchies juſqu'à la frontiere. De grace, M. le maréchal, un mot de Mlle. le Vaſſeur. J'attends ſa réſolution, pour prendre la mienne.

LETTRE

A M. le prince DE CONTI.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

Monſeigneur.

JE dois à V. A. S. ma vie, ma liberté, mon honneur même, plus augmenté par l'intérêt que vous daignez prendre à moi, qu'altéré par l'iniquité du parlement de Paris. Ces biens les plus eſtimés des hommes, ont un nouveau prix pour celui qui les tient de vous. Que ne puis-je, monſeigneur, les employer au gré de ma reconnoiſſance! C'eſt alors que je me glorifierois tous les jours de ma vie, d'être avec le plus profond reſpect, &c.

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

VOUS l'avez voulu, Mad. la maréchale. Me voilà donc exilé loin de tout ce qui m'attachoit à la vie; eſt-ce un bien de la conſerver à ce prix? Du moins en perdant le bonheur auquel vous m'aviez accoutumé, ce ſera quelque conſolation dans ma miſere, de ſonger aux motifs qui m'ont déterminé.

Etant allé à Villeroy, comme nous en étions convenus, je remis à M. le duc la lettre que vous m'aviez donnée pour lui. Il me reçut en homme bien voulu de vous, & me donna une lettre pour le ſecretaire de M. le commandant de Lyon: mais, réfléchiſſant en chemin, que celui à qui elle étoit adreſſée, pouvoit être abſent ou malade, & qu'alors je ſerois plus embarraſſé peut-être, que ſi M. le duc n'avoit point écrit, je pris le parti d'éviter égale-

ment Lyon & Befançon, afin de n'avoir à comparoître par-devant aucun commandant ; & prenant entre les deux une route moins fuivie, je fuis venu ici fans accident, par Salins & Pontarlier. Je dois pourtant vous dire, qu'en paſſant à Dijon, il fallut donner mon nom, & qu'ayant pris la plume dans l'intention de ſubſtituer celui de ma mere à celui de mon pere, il me fut impoſſible d'en venir à bout ; la main me trembloit tellement, que je fus contraint deux fois de poſer la plume ; enfin le nom de Rouſſeau fut le ſeul que je pus écrire, & toute ma falſification conſiſta à ſupprimer l'J, d'un de mes deux prénoms. Si-tôt que je fus parti, je croyois toujours entendre la maréchauſſée à mes trouſſes ; & un courier ayant paſſé la même nuit ſous mes fenêtres, je crus auſſi-tôt qu'il venoit m'arrêter. Quels ſont donc les tourmens du crime, ſi l'innocence opprimée en a de tels ?

Je ſuis arrivé ici, dans un accablement inconcevable ; mais depuis deux jours que j'y ſuis, je me ſens déjà beaucoup mieux ;

l'air natal, l'accueil de l'amitié, la beauté des lieux, la saison, tout concourt à réparer les fatigues du plus triste voyage. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles, que vous m'aurez dit que vous m'aimez toujours, que M. le maréchal m'aura dit la même chose, je serai tranquille sur tout le reste. Quelque malheur qui m'attende, une consolation qui m'est sûre, est de ne l'avoir pas mérité.

Voilà, madame la maréchale, une lettre pour M. le prince de Conti; je vous supplie de la lui faire agréer, & d'y joindre tout ce qui vous paroîtra propre à lui montrer la reconnoissance dont je suis pénétré pour ses bontés. Quand l'innocence a besoin de faveur & de graces, elle est heureuse au moins de les recevoir d'une main dont elle peut s'honorer. Je voudrois écrire à Mad. la comtesse de Boufflers; mais l'heure presse, & le courier ne repartira de huit jours.

N'ayant point encore commencé mes recherches, j'ignore en quel lieu je fixerai ma retraite; de nouvelles courses m'es-

fraient trop pour la chercher bien loin d'ici. Tout séjour m'est bon, pourvu qu'il soit ignoré, & que l'injustice & la violence ne viennent pas m'y poursuivre; & c'est un malheur qu'on n'a pas à craindre en ce pays. Je n'ose vous demander des nouvelles; je les attends horribles; mais les jugemens du parlement de Paris ne sont pas si respectables, qu'on n'en puisse appeller à l'Europe & à la postérité. Je prends la liberté de vous recommander ma pauvre gouvernante. Dans quels embarras je l'ai laissée, & quel bonheur pour elle & pour moi, que vous ayez été à Montmorency, dans ces temps de nos calamités!

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

JE vous écrivis de Dôle, monsieur le maréchal, samedi dernier. Hier, je vous écrivis d'ici, par la route de Geneve; &

je vous écris aujourd'hui, par la route de Pontarlier. En voilà maintenant pour huit jours avant qu'aucun courier reparte. A l'égard de ceux de Paris pour ce pays, on peut écrire presque tous les jours : il y en a cependant trois de préférence ; mais le mercredi est le meilleur.

Si quelque chose au monde, pouvoit me consoler de m'être éloigné de vous, ce seroit de retrouver ici, dans un digne Suisse, tout l'accueil de l'amitié, & dans tous les habitans du pays, l'hospitalité la plus douce & la moins gênante. Je n'ai pourtant dit mon nom qu'à M. Roguin, & je ne suis connu de personne que comme un de ses amis ; mais je ne pourrai éviter d'être présenté aujourd'hui ou demain à M. le baillif, qui est ici le gouverneur de la province. J'espere qu'en m'ouvrant à lui, il me gardera le secret.

Tous mes arrangemens ultérieurs dépendent tellement de la décision de Mlle. le Vasseur, qu'il faut que j'en sois instruit avant que de rien faire. Je verrai en attendant, tous les lieux des environs, où je

puis chercher un asyle ; mais je ne le choisirai qu'après que j'aurai su si elle veut le partager ; & là-dessus, je vous supplie, qu'il ne lui soit rien insinué pour l'engager à venir, si elle y a la moindre répugnance : car l'empressement de l'avoir avec moi, n'est que le second de mes desirs ; le premier sera toujours, qu'elle soit heureuse & contente ; & je crains qu'elle ne trouve ma retraite trop solitaire, qu'elle ne s'y ennuie. Si elle ne vient pas, je la regretterai toute ma vie ; mais si elle vient, son séjour ici ne sera pas pour moi sans embarras : cependant, qu'à cela ne tienne ; & fût-elle ici dès demain !

Une autre chose qui me tient en suspens, c'est le sort des petits effets que j'ai laissés ; s'ils me restent, ce que Mlle. le Vasseur ne vendra pas & qui sera d'un plus facile transport, pourroit être emballé ou encaissé, & envoyé ici par les soins de M. de Rougemont, banquier, rue Beaubourg, lequel est prévenu. Mais si le parlement juge à propos de tout confisquer & de s'enrichir de mes guenilles, il faut

que je pourvoie ici peu à peu, aux choſes dont j'ai un abſolu beſoin. Voulez-vous bien, monſieur le maréchal, me faire donner un mot d'avis ſur tout cela, & vous charger des lettres que Mlle. le Vaſſeur peut avoir à m'écrire ? Car elle n'a pas mon adreſſe, & je ſouhaite qu'elle ne ſoit communiquée à perſonne, ne voulant plus être connu que de vous. Voici une lettre pour elle. Je me crois autoriſé par vos bontés, à prendre ces ſortes de libertés.

Je ne vous ai point fait l'hiſtoire de mon voyage ; il n'a rien de fort intéreſſant. Je ne vous renouvelle plus l'expoſition de mes ſentimens, ils ſeront toujours les mêmes. Mon tendre attachement pour vous eſt à l'épreuve du temps, de l'éloignement, des malheurs, de ces malheurs même, auxquels le cœur d'un honnête homme ne ſait point ſe préparer, parce qu'il n'eſt pas fait pour l'ignominie, & qui l'abſorbent tout entier, quand ils lui ſont arrivés. En cachant ma honte à toute la terre, je penſerai toujours à vous avec

attendriſſement, & ce précieux ſouvenir fera ma conſolation dans mes miſeres. Mais vous, monſieur le maréchal, daignerez-vous quelquefois vous ſouvenir d'un malheureux proſcrit?

LETTRE

A Mlle. LE VASSEUR.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

MA chere enfant, vous apprendrez avec grand plaiſir, que je ſuis en ſûreté. Puiſſai-je apprendre bientôt que vous vous portez bien & que vous m'aimez toujours! Je me ſuis occupé de vous, en partant & durant tout mon voyage; je m'occupe à préſent du ſoin de nous réunir. Voyez ce que vous voulez faire, & ne ſuivez en cela que votre inclination: car quelque répugnance que j'aie à me ſéparer de vous, après avoir ſi long-temps vécu enſemble, je le puis cependant, ſans inconvénient, quoiqu'avec regret; & même votre ſéjour en ce pays, trouve des difficultés qui ne

m'arrêteront pourtant pas, s'il vous convient d'y venir. Consultez-vous donc, ma chere enfant, & voyez si vous pourrez supporter ma retraite. Si vous venez, je tâcherai de vous la rendre douce, & je pourvoirai même, autant qu'il sera possible, à ce que vous puissiez remplir les devoirs de votre religion aussi souvent qu'il vous plaira. Mais si vous aimez mieux rester, faites-le sans scrupule, & je concourrai toujours de tout mon pouvoir, à vous rendre la vie commode & agréable.

Je ne sais rien de ce qui se passe; mais les iniquités du parlement ne peuvent plus me surprendre, & il n'y a point d'horreurs auxquelles je ne sois déjà préparé. Mon enfant, ne me mépriſez pas à cause de ma misere. Les hommes peuvent me rendre malheureux; mais ils ne sauroient me rendre méchant, ni injuste; & vous savez mieux que personne, que je n'ai rien fait contre les loix.

J'ignore comment on aura disposé des effets qui sont restés dans ma maison;

j'ai toute confiance en la complaiſance qu'a eue M. Dumoulin, de vouloir bien en être le gardien. Je crois que cela pourra lever bien des difficultés que d'autres auroient pu faire. Je ne préſume pas que le parlement, tout injuſte qu'il eſt, ait la baſſeſſe de confiſquer mes guenilles. Cependant, ſi cela arrivoit, venez avec rien, mon enfant; & je ſerai conſolé de tout, quand je vous aurai près de moi. Si, comme je le crois, on ferme les yeux & qu'on vous laiſſe diſpoſer du tout, conſultez Mrs. Mathas, Dumoulin, de la Roche, ſur la maniere de vous défaire de tout cela, ou de la plus grande partie, ſur-tout des livres & des gros meubles, dont le tranſport coûteroit plus qu'ils ne valent; & vous ferez emballer le reſte avec ſoin, afin qu'il me ſoit envoyé par une voie qui eſt connue de M. le maréchal: mais avant tout, vous tâcherez de me faire parvenir une malle pleine de linge & hardes, dont j'ai un très-grand beſoin, donnant avec la malle, un mémoire exact de tout ce qu'elle contient.

Si vous venez, vous garderez ce qu'il y a de meilleur & qui occupe le moins de volume, pour l'apporter avec vous, ainſi que l'argent que le reſte aura produit, dont vous vous ſervirez pour votre voyage. Si cela, joint à l'appoint du compte de M. de la Roche, excede ce qui vous eſt néceſſaire, vous le convertirez en lettre de change, par le banquier qui dirigera votre voyage. Car, contre mon attente, j'ai trouvé qu'il faiſoit ici très-cher vivre; que tout y coûtoit beaucoup; & que s'il faut nous remonter abſolument en meubles & hardes, ce ne ſera pas une petite affaire. Vous ſavez qu'il y a l'épinette & quelques livres à reſtituer, & M. Mathas, & le boucher, & mon barbier à payer; je vous enverrai un mémoire ſur tout cela. Vous avez dû trouver dans le couvercle de la boîte aux bonbons, trois ou quatre écus qui doivent ſuffire pour le paiement du boucher.

Je ne ſuis point encore déterminé ſur l'aſyle que je choiſirai dans ce pays. J'attends votre réponſe pour me fixer; car

ſi vous ne veniez pas, je m'arrangerois différemment. Je vous prie de témoigner à Mrs. Mathas & Dumoulin, à Mad. de Verdelin, à Mrs. Alamanni & Mandard, à M. & Mad. de la Roche, & généralement à toutes les perſonnes qui vous paroîtront s'intéreſſer à mon ſort, combien il m'en a coûté pour quitter ſi bruſquement tous mes amis, & un pays où j'étois bien voulu. Vous ſavez le vrai motif de mon départ; ſi perſonne n'eût été compromis dans cette malheureuſe affaire, je ne ſerois ſûrement jamais parti, n'ayant rien à me reprocher. Ne manquez pas auſſi de voir de ma part, M. le curé, & de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré ſon zele & toute ſa conduite, & combien j'ai regretté de m'éloigner d'un paſteur ſi reſpectable, dont l'exemple me rendoit meilleur. M. Alamanni avoit promis de me faire faire un bandage ſemblable à un modele qu'il m'a montré, excepté que ce qui étoit à droite, devoit être à gauche: je penſe que ce bandage peut très-bien ſe faire ſans meſure exacte, en-

n'ouvrant pas les boutonnieres ; enſorte que je les pourrois faire ouvrir ici à ma meſure. S'il vouloit bien prendre la peine de m'en faire faire deux ſemblables, je lui en ſerois ſenſiblement obligé ; vous auriez ſoin de lui en rembourſer le prix, & de me les envoyer dans la premiere malle que vous me ferez parvenir. N'oubliez pas auſſi les étuis à bougies, & ſoyez attentive à envelopper le tout avec le plus grand ſoin.

Adieu, ma chere enfant. Je me conſole un peu des embarras où je vous laiſſe, par les bontés & la protection de M. le maréchal & de Mad. la maréchale, qui ne vous abandonneront pas au beſoin. M. & Mad. Dubettier m'ont paru bien diſpoſés pour vous : je ſouhaiterois que vous fiſſiez les avances d'un raccommodement, auquel ils ſe prêteront ſûrement ; que ne puis-je les raccommoder de même avec M. & Mad. de la Roche ! Si j'étois reſté, j'aurois tenté cette bonne œuvre, & j'ai dans l'eſprit que j'aurois réuſſi. Adieu derechef. Je vous recommande toute choſe,

mais sur-tout de vous conserver, & de prendre soin de vous.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Yverdon, le 19 juin 1762.

N'AYANT plus à Paris d'autre correspondance que la vôtre, monsieur le maréchal, je me trouve forcé de vous importuner de mes commissions, puisque je ne puis m'adresser pour cela qu'à vous seul. Je crois qu'on a sauvé quelques exemplaires de mon dernier livre. M. le baillif d'Yverdon, qui m'a fait l'accueil le plus obligeant, a le plus grand empressement de voir cet ouvrage; & moi, j'ai le plus grand desir & le plus grand intérêt de lui complaire. J'en ai promis aussi un, à mon hôte & ami M. Roguin. Il s'agiroit donc d'en faire empaqueter deux exemplaires, de les faire porter chez M. Rougemont, rue Beaubourg, en lui faisant marquer sur une carte, qu'il est prié par M. D. Roguin,

guin, de les lui faire parvenir par la voie la plus courte & la plus sûre, qui est, je pense, le carosse de Besançon. Pardon, monsieur le maréchal. Je suis dans un de ces momens qui doivent tout excuser. Mes deux livres viennent d'exciter la plus grande fermentation dans Geneve. On dit que la voix publique est pour moi; cependant ils y sont défendus tous les deux. Ainsi mes malheurs sont au comble; il ne peut plus guere m'arriver pis.

J'attends avec grande impatience, un mot sur la décision de Mlle. le Vasseur, dont le séjour ici ne sera pas sans inconvénient; mais qu'à cela ne tienne, & qu'elle fasse ce qu'elle aimera le mieux.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Yverdon, le 6 juillet 1762.

JE vois bien, cher concitoyen, que tant que je ferai malheureux, vous ne pourrez vous taire; & cela vraiſemblablement m'aſſure vos ſoins & votre correſpondance, pour le reſte de mes jours. Plaiſe à Dieu que toute votre conduite dans cette affaire, ne vous faſſe pas autant de tort qu'elle vous fera d'honneur! Il ne falloit pas moins avec votre eſtime, que celle de quelques vrais peres de la patrie, pour tempérer le ſentiment de ma miſere, dans un concours de calamités, que je n'ai jamais dû prévoir. La noble fermeté de M. Jalabert ne me ſurprend point: j'oſe croire que ſon ſentiment étoit le plus honorable au conſeil, ainſi que le plus équitable; & pour cela même, je lui ſuis encore plus obligé du courage avec lequel il l'a ſoutenu. C'eſt bien des

philoſophes qui lui reſſemblent, qu'on peut dire, que s'ils gouvernoient les états, les peuples feroient heureux.

Je ſuis auſſi fâché que touché, de la démarche des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru dans cette affaire, avoir leurs propres droits à défendre, ſans voir qu'ils me faiſoient beaucoup de mal. Toutefois, ſi cette démarche s'eſt faite avec la décence & le reſpect convenables, je la trouve plus nuiſible que répréhenſible. Ce qu'il y a de très-ſûr, c'eſt que je ne l'ai ni ſue, ni approuvée, non plus que la requête de ma famille; quoiqu'à dire le vrai, le refus qu'elle a produit ſoit ſurprenant, & peut-être inoui.

Plus je peſe toutes les conſidérations, plus je me confirme dans la réſolution de garder le plus parfait ſilence. Car enfin, que pourrois-je dire, ſans renouveller le crime de Cham? Je me tairai, cher Moultou, mais mon livre parlera pour moi: chacun y doit voir avec évidence, que l'on m'a jugé ſans m'avoir lu.

Donzel eſt venu, chargé du livre de

Deluc ; mais il ne m'a point dit être envoyé par lui. Ils prennent bien leur temps pour me faire des visites ! Les sermons par écrit n'importunent qu'autant qu'on veut ; mais que M. Deluc ne m'en vienne pas faire en personne. Il s'en retourneroit peu content.

Non-seulement j'attendrai le mois de septembre avant d'aller à Geneve ; mais je ne trouve pas même ce voyage fort nécessaire, depuis que le conseil lui-même désavoue le décret, & je ne suis guere en état d'aller faire pareille corvée. Il faut être fou, dans ma situation, pour courir à de nouveaux désagrémens, quand le devoir ne l'exige pas. J'aimerai toujours ma patrie, mais je n'en peux plus revoir le séjour avec plaisir.

On a écrit ici à M. le baillif, que le sénat de Berne, prévenu par le réquisitoire imprimé dans la gazette, doit dans peu m'envoyer un ordre de sortir des terres de la république. J'ai peine à croire qu'une pareille délibération soit mise à exécution dans un si sage conseil. Si-tôt

que je ſaurai mon ſort, j'aurai ſoin de vous en inſtruire : juſques là, gardez-moi le ſecret ſur ce point.

Ce réquiſitoire, ou plutôt ce libelle, me pourſuit d'état en état, pour me faire interdire par-tout le feu & l'eau. On vient encore de l'imprimer dans le Mercure de Neuchatel. Eſt-il poſſible qu'il ne ſe trouvera pas, dans tout le public, un ſeul ami de la juſtice & de la vérité, qui daigne prendre la plume, & montrer les calomnies de ce ſot libelle, leſquelles ne pourroient, que par leur bêtiſe, ſauver l'auteur du châtiment qu'il recevroit d'un tribunal équitable, quand il ne ſeroit qu'un particulier ? Que doit-ce être d'un homme qui oſe employer le ſacré caractere de la magiſtrature, à faire le métier qu'il devroit punir ? Je vous embraſſe de tout mon cœur.

Je dois vous dire que Donzel m'a queſtionné ſi curieuſement ſur mes correſpondances, que je l'ai jugé plus eſpion qu'ami.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers-Travers, le 11 juillet 1762.

AVANT-hier, chez Moultou, je fus averti que le lendemain, devoit m'arriver de Berne, l'ordre de sortir des terres de la république dans l'espace de quinze jours; & l'on m'apprit aussi que cet ordre avoit été donné à regret, aux pressantes sollicitations du conseil de Geneve. Je jugeai qu'il me convenoit de le prévenir; & avant que cet ordre arrivât à Yverdon, j'étois hors du territoire de Berne. Je suis ici depuis hier, & j'y prends haleine, jusqu'à ce qu'il plaise à Mrs. de Voltaire & Tronchin de m'y poursuivre & de m'en faire chasser; ce que je ne doute pas qui n'arrive bientôt. J'ai reçu votre lettre du 7: n'avez-vous pas reçu la mienne du 6? Ma situation me force à consentir que vous écriviez, si vous le jugez à propos, pourvu que ce soit d'une maniere conve-

nable à vous & à moi, sans emportemens, sans satyres, sur-tout sans éloges, avec douceur & dignité, avec force & sagesse, enfin comme il convient à un ami de la justice, encore plus que de l'opprimé. Du reste, je ne veux point voir cet ouvrage; mais je dois vous avertir que si vous l'exécutez comme j'imagine, il immortalisera votre nom (car il faut vous nommer ou ne pas écrire). Mais vous ferez un homme perdu. Pensez-y. Adieu, cher Moultou.

Vous pouvez continuer de m'écrire sous le pli de M. Roguin, ou ici directement; mais écrivez rarement.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers-Travers, le 15 juillet 1762.

VOTRE derniere lettre m'afflige fort, cher Moultou. J'ai tort dans les termes, je le sens bien; mais ceux d'un ami doivent-ils être si durement interprétés, & ne deviez-vous pas vous dire à vous-

même : s'il dit mal, il ne penſe pas ainſi ?

Quand j'ai demandé s'il ne ſe trouveroit pas un ami de la juſtice & de la vérité, pour prendre ma défenſe contre le réquiſitoire, j'imaginois ſi peu que ce diſcours eût quelque trait à vous, que quand vous m'avez propoſé de vous charger de ce ſoin, j'en ai été effrayé pour vous, comme vous l'aurez pu voir dans ma précédente. Il ne m'eſt pas même venu dans l'eſprit, qu'une pareille entrepriſe vous fût praticable en cette occaſion ; & d'autant moins que mes défenſeurs, ſi jamais j'en ai, ne doivent point être anonymes. Mais ſachant que vous voyez & connoiſſez des gens de lettres, j'ai penſé que vous pourriez exciter ou encourager en quelqu'un d'eux, l'idée de faire ce que, ſans imprudence, vous ne pouvez faire vous-même ; & que ſi le projet étoit bien exécuté, il vous remercieroit quelque jour peut-être, de le lui avoir ſuggéré.

Cependant, comme perſonne ne connoît mieux que vous votre ſituation & vos riſques, que d'ailleurs cette entrepriſe

eſt belle & honnête, & que je ne connois perſonne au monde, qui puiſſe mieux que vous s'en tirer & s'en faire honneur, ſi vous avez le courage de la tenter, après l'avoir bien examinée, je ne m'y oppoſe pas; perſuadé que, ſelon l'état des choſes, que je ne connois point & que vous pouvez connoître, elle peut vous être plus glorieuſe que périlleuſe. C'eſt à vous de bien peſer tout, avant que de vous réſoudre. Mais comme c'eſt votre avis que vous devez dire, & non pas le mien, je perſiſte dans la réſolution de ne pas me mêler de votre ouvrage, & de ne le voir qu'avec le public.

Ce que M. de Voltaire a dit à Mad. d'Anville, ſur la délibération du ſénat de Berne à mon ſujet, n'eſt rien moins que vrai, & il le ſavoit mieux que perſonne. Le 9 de ce mois, M. le baillif d'Yverdon, homme d'un mérite rare, & que j'ai vu s'attendrir ſur mon ſort juſqu'aux larmes, m'avoua qu'il devoit recevoir le lendemain, & me ſignifier le même jour, l'ordre de ſortir dans quinze jours, des terres

de la république. Mais il eſt vrai que cet avis n'a pas paſſé ſans contradiction, ni ſans murmure, & qu'il a eu peu d'approbateurs dans le Deux-cent, & aucun dans le pays. Je partis le même jour 9, & le lendemain j'arrivai ici, où, malgré l'accueil qu'on m'y fait, j'aurois tort de me croire plus en ſûreté qu'ailleurs. Milord Maréchal attend à mon ſujet, des ordres du roi, & en attendant, m'a écrit la réponſe la plus obligeante.

Comment pouvez-vous penſer que ce ſoit par rapport à moi, que je veux ſuſpendre notre correſpondance? Jugez-vous que j'aie trop de conſolations, pour vouloir encore m'ôter les vôtres? Si vous ne craignez rien pour vous, écrivez; je ne demande pas mieux, & ſur-tout n'allez pas ſans ceſſe interprétant ſi mal les ſentimens de votre ami. Donnez mon adreſſe à M. Uſteri. Je ne me cache point; on m'écrit même & l'on peut m'écrire ici directement ſans enveloppe; je ſouhaite ſeulement que tous les déſœuvrés ne ſe mettent pas à écrire comme ci-devant: auſſi

bien ne répondrai-je qu'à mes amis ; & je ne puis être exact même avec eux. Adieu ; aimez-moi comme je vous aime, & de grace ne m'affligez plus.

Remerciez pour moi M. Usteri, je vous prie. Je ne rejette point ses offres ; nous en pourrons reparler.

LETTRE

AU MÊME.

Motiers, 24 juillet 1762.

La lettre ci-jointe, mon bon ami, a été occasionnée par une de M. Marcet, dans laquelle il me rapporte celle qu'il a écrite à Geneve, au sujet du tribunal légal, qu'on dit devoir être formé contre M. Pictet. Comme depuis fort longtemps je n'ai eu nulle correspondance avec M. Marcet, & que j'ignore quelle est aujourd'hui sa maniere de penser, j'ai cru devoir vous adresser la lettre que je lui écris, pour être envoyée ou supprimée, comme vous le jugerez à propos. Au reste,

ne ſoyez pas ſurpris de me voir changer de ton ; mon expulſion du canton de Berne, laquelle vient certainement de Geneve, a comblé la meſure. Un état dans lequel le poëte & le jongleur regnent, ne m'eſt plus rien ; il vaut mieux que j'y ſois étranger qu'ennemi. Que la crainte de nuire à mes intérêts dans ce pays-là, ne vous empêche donc pas d'envoyer la lettre, ſi vous n'avez nulle autre raiſon pour la ſupprimer. Je jugerai déſormais de ſang-froid, toutes les folies qu'ils vont faire, & je les jugerai comme s'il n'étoit pas queſtion de moi.

Si vous perſiſtez dans le projet que vous aviez formé, je vous recommande ſur toute choſe, le réquiſitoire de Paris, fabriqué à Montmorency par deux prêtres déguiſés, qui font la gazette eccléſiaſtique, & qui m'ont pris en haine, parce que je n'ai pas voulu me faire janſéniſte. Il ne faut pourtant pas dire tout cela, du moins ouvertement ; mais en montrant combien ce libelle eſt calomnieux & méchant, il n'eſt pas défendu de montrer

combien il eſt bête. Du reſte, parlez peu de Geneve & de ce qui s'y eſt fait, de même qu'à Berne & même à Neuchatel, où l'on vient auſſi de défendre mon livre. Il faut avouer que les prêtres papiſtes ont chez les réformés, des recors bien zélés.

Je n'aimerois pas trop que votre ouvrage fût imprimé à Zurich, ou du moins qu'il ne le fût que là; car ce ſeroit le moyen qu'il ne fût connu qu'en Suiſſe & à Geneve. J'aimerois bien mieux qu'il ſe répandît en France & en Angleterre, où je ſuis un peu plus en honneur. Ne pourriez-vous pas vous adreſſer à Rey, ſurtout ſi vous vous nommez? Car ſi vous gardez l'anonyme, il ne faudroit peut-être pas vous ſervir de lui, de peur qu'on ne crût que l'ouvrage vient de moi. Du reſte, travaillez avec confiance, & n'allez pas vous figurer que vous manquez de talent; vous en avez plus que vous ne penſez. D'ailleurs, l'amour du bien, la vertu, la généroſité vous éleveront l'ame. Vous ſongerez que vous défendez l'opprimé, que vous écrivez pour la vérité,

& pour votre ami; vous traiterez un ſujet dont vous êtes digne, & je ſuis bien trompé dans mon eſpérance, ſi vous n'effacez votre client. Sur-tout ne vous battez pas les flancs pour faire. Soyez ſimple & aimez-moi. Adieu.

Convenons que nous ne parlerons plus de cet écrit dans nos lettres, de peur qu'elles ne ſoient vues; car je crois qu'il faut du ſecret.

Après un long ſilence, je viens de recevoir de M.V....s, une lettre de bavardage & de cafardiſe, qui m'acheve de dévoiler le pauvre homme. Je m'étois bien trompé ſur ſon compte. Ses directeurs l'ont chargé de me tirer, comme on dit, les vers du nez. Vous vous doutez bien qu'il n'aura pas de réponſe.

LETTRE

A M. MARCET.

Vitam impendere vero.

VOTRE lettre, monſieur, ſur l'affaire de M. Pictet, eſt judicieuſe; elle va très-bien au fait. Permettez-moi d'y ajouter quelques idées, pour achever de déterminer l'état de la queſtion.

1. La doctrine de la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, eſt-elle ſi évidemment contraire à la religion établie à Geneve, que cela n'ait pas même pu faire une queſtion, & que le conſeil, quand il s'agiſſoit de l'honneur & du ſort d'un citoyen, ait dû ſur cet article, ne pas même conſulter les theologiens?

2. Suppoſé que cette doctrine y ſoit contraire, eſt-il bien ſûr que J. J. Rouſſeau en ſoit l'auteur? L'eſt-il même qu'il ſoit l'auteur du livre qui porte ſon nom? Ne peut-on pas fauſſement imprimer le nom d'un homme à la tête d'un livre qui n'eſt pas

de lui ? Ne convenoit-il pas de commencer par avoir, ou des preuves, ou la déclaration de l'accusé, avant de procéder contre sa personnne ? On diroit qu'on s'est hâté de le décréter sans l'entendre, de peur de le trouver innocent.

3. Le cas du parlement de Paris est tout-à-fait différent, & n'autorise point la procédure du conseil de Geneve. Le parlement ayant prétendu, je ne sais sur quel fondement, que le livre étoit imprimé dans le royaume, sans approbation ni permission, avoit ou croyoit avoir à ce titre, inspection sur le livre & sur l'auteur. Cependant tout le monde convient qu'il a commis une irrégularité choquante, en décrétant d'abord de prise de corps celui qu'il devoit premiérement assigner pour être ouï. Si cette procédure étoit légitime, la liberté de tout honnête homme seroit toujours à la merci du premier imprimeur. On dira que la voix publique est unanime, & que celui à qui l'on attribue le livre, ne le désavoue pas. Mais, encore une fois, avant que de flétrir l'honneur d'un homme irréprochable,

irréprochable, avant que d'attenter à la liberté d'un citoyen, il faudroit quelque preuve positive: or, la voix publique n'en est pas une, & nul n'est tenu de répondre, lorsqu'il n'est pas interrogé. Si donc la procédure du parlement de Paris est irréguliere en ce point, comme il est inconteſtable, que dirons-nous de celle du conseil de Geneve, qui n'a pas le moindre prétexte pour la fonder? Quelquefois on se hâte de décréter légérement un accusé qu'on peut saisir, de peur qu'il ne s'échappe; mais pourquoi le décréter absent, à moins que le délit ne soit de la derniere évidence? Ce procédé violent est sans prétexte, ainsi que sans raison. Quand le public juge avec étourderie, il est d'autant moins permis aux tribunaux de l'imiter, que le public se rétracte comme il juge; au lieu que la premiere maxime de tous les gouvernemens du monde, est d'entasser plutôt sottise sur sottise, que de convenir jamais qu'ils en ont fait une, encore moins de la réparer.

4. Maintenant, supposons le livre bien

reconnu pour être de l'auteur dont il porte le nom : il s'agit enſuite de ſavoir ſi la profeſſion de foi en eſt auſſi. Autre preuve poſitive & juridique, indiſpenſable en cette occaſion : car enfin l'auteur du livre ne s'y donne point pour celui de la profeſſion de foi ; il déclare que c'eſt un écrit qu'il tranſcrit dans ſon livre ; & cet écrit, dans le préambule, paroît lui être adreſſé par un de ſes concitoyens. Voilà tout ce qu'on peut inférer de l'ouvrage même ; aller plus loin, c'eſt deviner ; & ſi l'on ſe mêle une fois de deviner dans les tribunaux, que deviendront les particuliers qui n'auront pas le bonheur de plaire aux magiſtrats ? Si donc celui qui eſt nommé à la tête du livre où ſe trouve la profeſſion de foi, doit être puni pour l'avoir publiée, c'eſt comme éditeur, & non comme auteur ; on n'a nul droit de regarder la doctrine qu'elle contient, comme étant la ſienne, ſur-tout après la déclaration qu'il fait lui-même, qu'il ne donne point cette profeſſion de foi pour regle des ſentimens qu'on doit ſuivre en matiere de

religion ; & il dit pourquoi il la donne. Mais on imprime tous les jours dans Geneve, des livres catholiques, même de controverſe, ſans que le conſeil cherche querelle aux éditeurs. Par quelle injuſte partialité punit-on l'éditeur Genevois d'un ouvrage prétendu hétérodoxe, imprimé en pays étranger, ſans rien dire aux éditeurs Genevois d'ouvrages inconteſtablement hétérodoxes, imprimés dans Geneve même ?

5. A l'égard du *Contrat ſocial*, l'auteur de cet écrit prétend qu'une religion eſt toujours néceſſaire à la bonne conſtitution d'un état. Ce ſentiment peut bien déplaire au poëte Voltaire, au jongleur Tronchin, & à leurs ſatellites ; mais ce n'eſt pas par là, qu'ils oſeront attaquer le livre en public. L'auteur examine enſuite quelle eſt la religion civile, ſans laquelle nul état ne peut être bien conſtitué. Il ſemble, il eſt vrai, ne pas croire que le chriſtianiſme, du moins celui d'aujourd'hui, ſoit cette religion civile, indiſpenſable à toute bonne légiſlation : & en effet, beaucoup

de gens ont regardé jusqu'ici les républiques de Sparte & de Rome, comme bien constituées, quoiqu'elles ne crussent pas en Jésus-Christ. Supposons toutefois, qu'en cela l'auteur se soit trompé: il aura fait une erreur en politique; car il n'est pas ici question d'autre chose. Je ne vois point où sera l'hérésie, encore moins le crime à punir.

6. Quant aux principes de gouvernement, établis dans cet ouvrage, ils se réduisent à ces deux principaux: le premier, que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple; le second, que le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. Peut-être importeroit-il beaucoup au peuple de Geneve, & même à ses magistrats, de savoir précisément en quoi quelqu'un d'eux trouve ce livre blâmable, & son auteur criminel. Si j'étois procureur-général de la république de Geneve, & qu'un bourgeois, quel qu'il fût, osât condamner les principes établis dans cet ouvrage, je l'obligerois à s'expliquer avec clarté, ou je le

pourſuivrois criminellement, comme traître à la patrie, & criminel de leſe-majeſté.

On s'obſtine cependant à dire qu'il y a un décret ſecret du conſeil, contre J. J. Rouſſeau, & même que ſa famille ayant par requête demandé communication de ce décret, elle lui a été refuſée. Cette maniere ténébreuſe de procéder eſt effrayante; elle eſt inouïe dans tous les tribunaux du monde, excepté celui des inquiſiteurs d'état à Veniſe. Si jamais elle s'établiſſoit à Geneve, il vaudroit mieux être né Turc que Genevois.

Au reſte, je ne puis croire qu'on érige contre M. Pictet, le tribunal dont vous parlez. En tout cas, ce ſera fournir à un homme ferme, qui a du ſens, de la ſanté, des lumieres, l'occaſion de jouer un très-beau rôle, & de donner à ſes concitoyens de grandes leçons.

Celui qui vous écrit ces remarques, vous aime & vous ſalue de tout ſon cœur.

LETTRE

AU ROI DE PRUSSE.

A Motiers-Travers, juillet 1762.

SIRE.

J'AI dit beaucoup de mal de vous; j'en dirai peut-être encore : cependant, chaſſé de France, de Geneve, du canton de Berne, je viens chercher un aſyle dans vos états. Ma faute eſt peut-être de n'avoir pas commencé par là; cet éloge eſt de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grace, & je n'en demande pas : mais j'ai cru devoir déclarer à Votre Majeſté, que j'étois en ſon pouvoir, & que j'y voulois être; elle peut diſpoſer de moi comme il lui plaira.

LETTRE

A M. MOULTOU.

Motiers, 3 août 1762.

JE ſoupçonne, ami, que nos lettres ſont interceptées, ou du moins ouvertes ; car la derniere que vous m'avez envoyée de notre ami, avec un mot de vous, au dos d'une autre lettre timbrée de Metz, ne m'eſt parvenue que ſix jours après ſa date. Marquez-moi, je vous prie, ſi vous avez reçu celle que je vous écrivis, il y a huit ou dix jours, avec une réponſe à un citoyen de Geneve, qui m'avoit écrit au ſujet de l'affaire de M. Pictet. Je vous laiſſois le maître d'envoyer cette réponſe à ſon adreſſe, ou de la ſupprimer, ſi vous le jugiez à propos.

Vous aviez raiſon de croire que quelqu'un qui m'écriroit à Geneve, ne ſeroit pas fort au fait de ma ſituation. Mais la lettre que vous m'avez envoyée, quoique datée & timbrée de Metz, ſent ſon Vol-

taire à pleine gorge, & je ne doute point qu'elle ne soit de ce glorieux souverain de Geneve, qui tout occupé de ses noirceurs, ne néglige pas pour cela les plaisanteries; son génie universel suffit à tout. Laissez donc au rebut, les lettres qu'on m'écrit à Geneve. Mes amis savent bien que ce n'est pas là, qu'il faut me chercher désormais.

Je viens de recevoir l'arrêt du parlement qui me concerne, apostillé par un anonyme que j'ai lieu de soupçonner être un évêque. Quoi qu'il en soit, les notes sont bien faites & de bonne main; & je n'attends pour vous faire passer ce papier, que de savoir si mes paquets & lettres vous parviennent sûrement & dans leur temps. C'est par la même défiance, que je n'écris point à notre ami que je ne veux pas compromettre; car pour vous, il est désormais trop tard. Vous êtes noté d'amitié pour moi, & c'est à Geneve un crime irrémissible. Adieu.

Réponse aussi-tôt, je vous prie, si cette lettre vous parvient. Cachetez les vôtres

avec un peu plus de soin, afin que je puisse juger si elles ont été ouvertes.

LETTRE

AU MÊME.

Motiers, ce 10 août 1762.

J'AI reçu hier au soir votre lettre du 7 : ainsi, à quelques petits retards près, notre correspondance est en regle ; & si l'on n'ouvre pas nos lettres à Geneve, on ne les ouvre sûrement pas en Suisse. De sorte qu'à moins d'affaires plus importantes à traiter, & malgré les voies intermédiaires qu'on pourra vous proposer, je suis d'avis que nous continuions à nous écrire directement l'un à l'autre.

Si notre ami lisoit dans mon cœur, il ne feroit pas en peine de mon silence. Dites-lui que, s'il peut me tenir parole sans se compromettre & sans qu'on sache où il va, j'aimerois bien mieux l'embrasser que lui écrire. Son projet de me réfuter est excellent, & peut même m'être très-utile & très-

honorable. Il eſt bon qu'on voie qu'il me combat & qu'il m'aime ; il eſt bon qu'on ſache que mes amis ne me ſont point attachés par eſprit de parti, mais par un ſincere amour pour la vérité, lequel nous unit tous.

L'arrêt eſt ſi volumineux, que j'ai mieux aimé vous tranſcrire les notes. Attachez-vous ſur-tout à la huitieme. Quelle doctrine abominable, que celle de ce réquiſitoire, qui détruit tout principe commun de ſociété entre les fideles & les autres hommes ! Conſéquemment à cette doctrine, il faut néceſſairement pourſuivre & maſſacrer comme des loups, tous ceux qui ne ſont pas janſéniſtes : car ſi la loi naturelle eſt criminelle, il faut brûler ceux qui la ſuivent, & rouer ceux qui ne la ſuivent pas. Ce que vous a mandé M. C... ne doit point vous retenir ; car outre que je n'ai pas grand' foi à ſes almanachs, vous devez toujours parler du parlement avec le plus grand reſpect, & même avec conſidération, de l'avocat-général. Le tort de ce magiſtrat eſt très-grand, ſans doute,

d'avoir adopté ce réquiſitoire ſans avoir lu le livre; mais il ſeroit bien plus grand encore, s'il en étoit lui-même l'auteur. Ainſi, ſéparez toujours le tribunal & l'homme, du libelle, & tombez ſur cet horrible écrit comme il le mérite. C'eſt un vrai ſervice à rendre au genre humain, d'attirer ſur cet écrit toute l'exécration qui lui eſt due; nul ménagement pour votre ami, ne doit l'emporter ſur cette conſidération.

Je ſouhaiterois que l'écrit de notre ami fût imprimé en France, & même le vôtre; car il eſt bon qu'ils y paroiſſent; & s'ils ſont imprimés dehors, on ne les y laiſſera pas entrer. Je penſe encore qu'il ne trouvera nulle part ailleurs un certain profit de ſon ouvrage, & il faut un peu faire ce qu'il ne fera pas, c'eſt-à-dire, ſonger à ſes intérêts. Si vous jugez à propos de me confier ce ſoin, je tâcherai de le remplir. Cependant je crois que l'homme, dont je vous ai parlé ci-devant, pourroit également ſe charger de cette affaire. Mais comme je n'ai point de ſes nouvelles, je

ne me foucie pas de lui écrire le premier. A l'égard de la Suiſſe & de Geneve, j'ai ceſſé de prendre intérêt à ce qu'on y penſoit de moi. Ces gens là ſont ſi caffards, ou ſi faux, ou ſi bêtes, qu'il faut renoncer à les éclairer.

Plus je médite ſur votre entrepriſe, plus je la trouve grande & belle. Jamais plus noble ſujet ne put être plus dignement traité. Votre état même vous permet & vous preſcrit de mettre dans vos diſcours, une certaine élévation qui ne ſiéroit pas à tout autre. Quelle touchante voix que celle du chrétien, relevant les fautes de ſon ami! & quel ſpectacle auſſi de le voir couvrir l'opprimé, de l'égide de l'Evangile! Miniſtre du Très-Haut, faites tomber à vos pieds tous ces miſérables; ſinon, jetez la plume & courez vous cacher; vous ne ferez jamais rien.

Il eſt certain qu'il y a des gens de mauvaiſe humeur à Neuchatel, qui meurent d'envie d'imiter les autres, & de me chercher chicane à leur tour; mais outre qu'ils ſont retenus par d'autres gens plus ſenſés,

que peuvent-ils me faire? Ce n'eſt pas ſous leur protection que je me ſuis mis, c'eſt ſous celle du roi de Pruſſe; il faut attendre ſes ordres pour diſpoſer de moi; en attendant, il ne paroît pas que milord Maréchal ſoit d'avis de retirer la protection qu'il m'a accordée, & que probablement ils n'oſeront pas violer. Au reſte, comme l'expérience m'apprend à toujours tout mettre au pis, il ne peut plus rien m'arriver de déſagréable, à quoi je ne ſois préparé. Il eſt vrai cependant, que dans cette affaire-ci, j'ai trouvé la ſtupidité publique plus grande que je ne l'aurois attendue: car quoi de plus plaiſant que de voir les dévots ſe faire les ſatellites de Voltaire & du parti philoſophique, bien plus vivement ulcéré qu'eux, & les miniſtres proteſtans ſe faire à ma pourſuite, les archers des prêtres? La méchanceté ne me ſurprend plus; mais je vous avoue que la bêtiſe, pouſſée à ce point, m'étonne encore. Adieu, ami; je vous embraſſe.

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

A Motiers-Travers, le 14 août 1762.

VOICI, madame la maréchale, une troiſieme lettre depuis mon arrivée à Motiers. Je vous ſupplie de ne pas vous rebuter de mon importunité; il eſt difficile de n'être pas un peu plus inquiet d'un long ſilence à un ſi grand éloignement, que ſi l'on étoit plus à portée. Quand je vous écris, madame, vous m'êtes préſente; c'eſt en quelque ſorte comme ſi vous m'écriviez. Il faut ſe dédommager comme on peut, de ce qu'on deſire & qu'on ne ſauroit avoir. D'ailleurs, M. le maréchal m'a marqué qu'il croyoit que vous m'aviez écrit; & pour ſavoir ſi les lettres ſe perdent, il faut accuſer ce qu'on reçoit, & aviſer de ce qu'on ne reçoit pas.

LETTRE

A milord MARÉCHAL.

Motiers-Travers, août 1762.

Milord.

Il est bien juste que je vous doive la permission que le roi me donne d'habiter dans ses états, car c'est vous qui me la rendez précieuse ; & si elle m'eût été refusée, vous auriez pu vous reprocher d'avoir changé mon départ en exil. Quant à l'engagement que j'ai pris avec moi de ne plus écrire, ce n'est pas, j'espere, une condition que S. M. entend mettre à l'asyle qu'elle veut bien m'accorder. Je m'engage seulement, & de très-bon cœur, envers elle & Votre Excellence, à respecter, comme j'ai toujours fait dans mes écrits & dans ma conduite, les loix, le prince, les honnêtes gens, & tous les devoirs de l'hospitalité. En général, j'estime peu de rois, & je n'aime pas le gouvernement monarchique ; mais j'ai suivi la regle des Bohémiens,

qui dans leurs excurſions, épargnent toujours la maiſon qu'ils habitent. Tandis que j'ai vécu en France, Louis XV n'a pas eu de meilleur ſujet que moi, & ſûrement on ne me verra pas moins de fidélité pour un prince d'une autre étoffe. Mais quant à ma maniere de penſer en général ſur quelque matiere que ce puiſſe être, elle eſt à moi, né républicain & libre: & tant que je ne la divulgue pas dans l'état où j'habite, je n'en dois aucun compte au ſouverain; car il n'eſt pas juge compétent de ce qui ſe fait hors de chez lui, par un homme qui n'eſt pas né ſon ſujet. Voilà mes ſentimens, milord, & mes regles. Je ne m'en ſuis jamais départi, & je ne m'en départirai jamais. J'ai dit tout ce que j'avois à dire, & je n'aime pas à rabâcher. Ainſi je me ſuis promis, & je me promets de ne plus écrire; mais encore une fois, je ne l'ai promis qu'à moi.

Non, milord, je n'ai pas beſoin que les agréables de Motiers m'en chaſſent, pour deſirer d'habiter la tour quarrée; & ſi je l'habitois, ce ne ſeroit ſûrement pas pour m'y

m'y rendre invisible ; car il vaut mieux être homme & votre semblable, que le *Tien* du vulgaire & *Dalay-Lama*. Mais j'ai commencé à m'arranger dans mon habitation, & je ne saurois en changer avant l'hiver, sans une incommodité qui effarouche, même pour vous. Si mes pélerinages ne vous font pas importuns, je ferai de mon temps un partage très-agréable, à peu près comme vous le marquez au roi. Ici, je ferai des lacets avec les femmes ; à Colombier, j'irai penser avec vous.

LETTRE

A Mad. la comtesse DE BOUFFLERS.

Motiers-Travers, août 1762.

J'AI reçu dans leur temps, madame, vos deux lettres, des 21 & 31 juillet, avec l'extrait par duplicata d'un *P. S.* de M. Hume, que vous y avez joint. L'estime de cet homme unique efface tous les outrages dont on m'accable. M. Hume

étoit l'homme selon mon cœur, même avant que j'eusse le bonheur de vous connoître, & vos sentimens sur son compte ont encore augmenté les miens; il est le plus vrai philosophe que je connoisse, & le seul historien qui jamais ait écrit avec impartialité. Il n'a pas plus aimé la vérité que moi, j'ose le croire; mais j'ai mis de la passion dans sa recherche, & lui n'y a mis que ses lumieres & son beau génie. L'amour-propre m'a souvent égaré, par mon aversion même pour le mensonge; j'ai haï le despotisme en républicain, & l'intolérance en théiste. M. Hume a dit: voilà ce que fait l'intolérance, & ce que fait le despotisme. Il a vu par toutes ses faces, l'objet que la passion ne m'a laissé voir que par un côté. Il a mesuré, calculé les erreurs des hommes, en être au-dessus de l'humanité. J'ai cent fois desiré & je desire encore voir l'Angleterre, soit pour elle-même, soit pour y converser avec lui, & cultiver son amitié, dont je ne me crois pas indigne. Mais ce projet devient de jour en jour moins praticable; & le

grand éloignement des lieux suffiroit seul pour le rendre tel, sur-tout à cause du tour qu'il faudroit faire, ne pouvant plus passer par la France.

Quoi, madame, moi qui ne puis plus, sans horreur, souffrir l'aspect d'une rue, moi qui mourrai de tristesse, lorsque je cesserai de voir des prés, des buissons, des arbres devant ma fenêtre, irai-je maintenant habiter la ville de Londres? Irai-je, à mon âge & dans mon état, chercher fortune à la cour, & me fourrer parmi la valetaille qui entoure les ministres? Non, madame; je puis être embarrassé des restes d'une vie plus longue que je n'ai compté; mais ces restes, quoi qu'il arrive, ne feront point si mal employés. Je ne me suis que trop montré pour mon repos; je ne commencerai vraiment à jouir de moi, que quand on ne saura plus que j'existe: or, je ne vois pas dans cette maniere de penser, comment le séjour de l'Angleterre me seroit possible; car si je n'en tire pas mes ressources, il m'en faudra bien plus là qu'ailleurs. Il

eſt de plus très-douteux que j'y vécuſſe dans mon indépendance, auſſi agréablement que vous le ſuppoſez. J'ai pris ſur la nation Angloiſe, une liberté qu'elle ne pardonne à perſonne, & ſur-tout aux étrangers, c'eſt d'en dire le mal ainſi que le bien; & vous ſavez qu'il faut être buſe pour aller vivre en Angleterre, mal voulu du peuple Anglois. Je ne doute pas que mon dernier livre ne m'y faſſe déteſter, ne fût-ce qu'à cauſe de ma note ſur le *Good natured people*. Vous m'obligerez, madame, ſi vous pouvez vous informer de ce qu'il en eſt, & m'en inſtruire.

Quant à l'édition générale de mes écrits, à faire à Londres, c'eſt une très-bonne idée, ſur-tout ſi ce projet peut s'exécuter en mon abſence. Cependant, comme l'impreſſion coûte beaucoup en Angleterre, à moins que l'édition ne fût magnifique & ne ſe fît par ſouſcription, elle ſeroit difficile à faire, & j'en tirerois peu de profit.

Le château de Schleyden étant moins éloigné, ſeroit plus à ma portée; & l'avantage de vivre à bon marché, que je n'ai

pas ici, feroit dans mon état, une grande raiſon de préférence: mais je ne connois pas aſſez M. & Mad. de la Mare, pour ſavoir s'il me convient de leur avoir cette obligation : c'eſt à vous, madame, & à Mad. la maréchale, à me décider là-deſſus. A l'égard de la ſituation, je ne connois aucun ſéjour triſte & vilain avec de la verdure; mais s'il n'y a que des ſables ou des rochers tout nus, n'en parlons pas. J'entends peu ce que c'eſt qu'aller par corvées; mais ſur le ſeul mot, s'il n'y a pas d'autre moyen d'arriver au château, je n'irai jamais. Quant au troiſieme aſyle, dont vous me parlez, madame, je ſuis très-reconnoiſſant de cette offre, mais très-déterminé à n'en pas profiter. Au reſte, il y a du temps pour délibérer ſur les autres: car je ne ſuis point maintenant en état de voyager; & quoique les hivers ſoient ici longs & rudes, je ſuis forcé d'y paſſer celui-ci à tout riſque, ne préſumant pas que le roi de Pruſſe, dont la réponſe n'eſt point venue, me refuſe en l'état où je ſuis, l'aſyle

qu'il a ſouvent accordé à des gens qui ne le méritoient guere.

Voilà, madame, quant à préſent, ce que je puis vous dire ſur les ſoins relatifs à moi, dont vous voulez bien vous occuper. Soyez perſuadée que mon ſort tient bien moins à l'effet de ces mêmes ſoins, qu'à l'intérêt qui vous les inſpire. La bonté que vous avez de vous ſouvenir de Mlle. le Vaſſeur, l'autoriſe à vous aſſurer de ſon profond reſpect. Il n'y a pas de jour qu'elle ne m'attendriſſe en me parlant de vous & de vos bontés, madame. Je bénirois un malheur qui m'a ſi bien appris à vous connoître, s'il ne m'eût en même temps éloigné de vous.

LETTRE

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, 1er ſeptembre 1762.

J'AI reçu dans ſon temps, mon ami, votre lettre du 21 août. J'étois alarmé de n'avoir rien reçu l'ordinaire précédent, parce que

l'ami avec qui vous aviez conféré, me marquoit que vous m'écriviez par ce même ordinaire: ce qui me faiſoit craindre que votre lettre n'eût été interceptée. Il me paroît maintenant, qu'il n'en étoit rien. Cependant je perſiſte à croire que, ſi nous avions à nous marquer des choſes importantes, il faudroit prendre quelques précautions.

J'ai eu le plaiſir de paſſer vendredi dernier, la journée avec M. le profeſſeur Heſs, lequel m'a appris bien des choſes plus nouvelles pour moi que ſurprenantes, entre autres, l'hiſtoire des deux lettres que vous a écrites le jongleur à mon ſujet, & votre réponſe. Je ſuis pénétré de reconnoiſſance de vous voir rendre de jour en jour plus eſtimable & plus reſpectable, un ami qui m'eſt ſi cher. Pour moi, je ſuis perſuadé que le poëte & le jongleur méditent quelque profonde noirceur, pour l'exécution de laquelle votre vertu leur eſt incommode. Je comprends qu'ils travailleroient plus à leur aiſe, ſi je n'avois plus d'amis là-bas. Il me vient journellement de Ge-

neve, des affluences d'eſpions qui font ici de moi, les perquiſitions les plus exactes. Ils viennent enſuite ſe renommer à moi, de vous & de l'autre ami, avec une affectation qui m'avertit aſſez de me tenir ſur la réſerve. J'ai réſolu de ne m'ouvrir qu'à ceux qui m'apporteront des lettres. Ainſi n'écoutez point ce que tous les autres vous diront de moi.

Il me pleut auſſi journellement des lettres anonymes, dans leſquelles je reconnois preſque par-tout, les fades plaiſanteries & le goût corrompu du poëte. On a ſoin de les faire beaucoup voyager, afin de me mieux dépayſer, & de m'en rendre les ports plus onéreux. Il m'en eſt venu cette ſemaine une, dans laquelle on cherche, fort groſſiérement à la vérité, à me rendre ſuſpect l'homme de poids que vous me marquez avoir entrepris de me réfuter, & dont vous m'avez envoyé un paſſage qui commence par ce mot, *Teſtimonium.* J'ai déchiré cette lettre, dans un premier mouvement de mépris pour l'auteur; mais enſuite j'ai pris le parti d'en envoyer les

pieces à M. Vernet. Il eſt clair qu'on cherche à me brouiller avec notre clergé: très-certainement on ne réuſſira pas de mon côté; mais il eſt bon qu'on ſoit averti de l'autre.

Je dois vous dire qu'enſuite d'une lettre que j'avois écrite à M. de Montmollin, paſteur de Motiers, j'ai été admis ſans difficulté, & même avec empreſſement, à la ſainte table dimanche dernier, ſans qu'il ait même été queſtion d'explication ni de rétractation. Si ma lettre ne vous parvient pas, & que vous en deſiriez copie, vous n'avez qu'à parler.

Je crois qu'il n'eſt pas prudent que ni vous ni Rouſtan, veniez me voir cette année; car très-certainement il eſt impoſſible que ce voyage demeure caché. Mais ſi je puis ſupporter ici la rigueur de l'hiver, & marcher encore l'année prochaine, mon projet eſt d'aller faire une tournée dans la Suiſſe, & ſur-tout à Zurich. Cher ami, ſi vous pouviez vous arranger pour faire cette promenade avec moi, cela ſeroit charmant. Je verſerois à loiſir mon ame

toute entiere dans la vôtre, & puis je mourrois ſans regret.

Vous m'écrivez ces mots dans votre derniere lettre, *avec les notes que vous avez tranſcrit.* Il faut *tranſcrites.* C'eſt une faute que tout le monde fait à Geneve. Cherchez ou rappellez-vous les regles de la langue ſur les participes déclinables & indéclinables. Il eſt bon d'y penſer quand on imprime, ſur-tout pour la premiere fois; car on y regarde en France: c'eſt, pour ainſi dire, la pierre de touche du grammairien. Pardon, cher ami; l'intérêt que vous prenez à ma gloire, doit me rendre excuſable, ſi ma tendre ſollicitude pour la vôtre, va quelquefois juſqu'à la puérilité.

Je ne vous parle point de la réponſe du roi de Pruſſe. Je ſuppoſe que vous avez appris que S. M. conſent qu'on ne me refuſe pas le feu & l'eau.

LETTRE

A M. PICTET.

A Motiers, le 23 ſeptembre 1762.

JE ſuis touché, monſieur, de votre lettre; les ſentimens que vous m'y montrez, ſont de ceux qui vont à mon cœur. Je ſais d'ailleurs, que l'intérêt que vous avez pris à mon ſort, vous en a fait ſentir l'influence; & perſuadé de la ſincérité de cet intérêt, je ne balancerois pas à vous confier mes réſolutions, ſi j'en avois pris quelqu'une. Mais, monſieur, il s'en faut bien que je ne mérite la bonne opinion que vous avez priſe de ma philoſophie: j'ai été très-ému du traitement ſi peu mérité qu'on m'a fait dans ma patrie; je le ſuis encore; & quoique juſqu'à préſent, cette émotion ne m'ait pas empêché de faire ce que j'ai cru être de mon devoir, elle ne me permettroit pas, tant qu'elle dure, de prendre pour l'avenir un parti que je fuſſe aſſuré m'être uniquement dicté

par la raiſon. D'ailleurs, monſieur, cette perſécution, bien que plus couverte, n'eſt pas ceſſée. On s'eſt apperçu que les voies publiques étoient trop odieuſes; on en emploie maintenant d'autres qui pourront avoir un effet plus ſûr, ſans attirer aux perſécuteurs le blâme public; & il faut attendre cet effet, avant de prendre une réſolution que la rigueur de mon ſort peut rendre ſuperflue. Tout ce que je puis faire de plus ſage dans ma ſituation préſente, eſt de ne point écouter la paſſion, & de plier les voiles juſqu'à ce qu'exempt du trouble qui m'agite, je puiſſe mieux diſcerner & comparer les objets. Durant la tempête, je cede ſans mot dire, aux coups de la néceſſité. Si quelque jour elle ſe calme, je tâcherai de reprendre le gouvernail. Au reſte, je ne vous diſſimulerai pas que le parti d'aller vivre dans la patrie, me paroît très-périlleux pour moi, ſans être utile à perſonne. On a beau ſe dédire en public, on ne ſauroit ſe diſſimuler les outrages qu'on m'a faits; & je connois trop les hommes, pour ignorer que ſouvent l'offenſé

pardonne, mais que l'offenseur ne pardonne jamais. Ainsi aller vivre à Geneve, n'est autre chose que m'aller livrer à des malveillans puissans & habiles, qui ne manqueront ni de moyens ni de volonté de me nuire. Le mal qu'on m'a fait est un trop grand motif pour m'en vouloir toujours faire; le seul bien après lequel je soupire, est le repos. Peut-être ne le trouverai-je plus nulle part; mais sûrement je ne le trouverai jamais à Geneve, sur-tout tant que le poëte y régnera, & que le jongleur y sera son premier ministre.

Quant à ce que vous me dites du bien que pourroit opérer mon séjour dans la patrie, c'est un motif désormais trop élevé pour moi, & que même je ne crois pas fort solide; car, où le ressort public est usé, les abus sont sans remede. L'état & les mœurs ont péri chez nous; rien ne les peut faire renaître. Je crois qu'il nous reste quelques bons citoyens; mais leur génération s'éteint, & celle qui suit n'en fournira plus. Et puis, monsieur, vous me faites encore trop d'honneur en ceci. J'ai

dit tout ce que j'avois à dire, je me tais pour jamais ; ou si je suis enfin forcé de reprendre la plume, ce ne sera que pour ma propre défense, & à la derniere extrémité. Au surplus, ma carriere est finie ; j'ai vécu : il ne me reste qu'à mourir en paix. Si je me retirois à Geneve, j'y voudrois être nul, n'embrasser aucun parti, ne me mêler de rien, rester ignoré du public s'il étoit possible, & passer le peu de jours que peut durer encore ma pauvre machine délabrée, entre quelques amis, dont il ne tiendroit qu'à vous d'augmenter le nombre. Voilà, monsieur, mes sentimens les plus secrets, & mon cœur à découvert devant vous. Je souhaite qu'en cet état, il ne vous paroisse pas indigne de quelque affection. Vous avez tant de droits à mon estime, que je me tiendrois heureux d'en avoir à votre amitié.

LETTRE

A M. Moultou.

A Motiers-Travers, le 8 octobre 1762.

J'ai eu le plaiſir, cher Moultou, d'avoir ici durant huit jours, l'ami Rouſtan & ſes deux amis; & tout ce qu'ils m'ont dit de votre amitié pour moi, m'a plus touché que ſurpris. Ils ne m'ont pas beaucoup parlé des jongleurs, & tant mieux; c'eſt grand dommage de perdre, à parler des malveillans, un temps conſacré à l'amitié. Rouſtan m'a dit que vous n'aviez pas encore pu travailler beaucoup à votre ouvrage; mais que vous profiteriez du loiſir de la campagne, pour vous y mettre tout de bon. Ne vous preſſez point, cher ami, travaillez à loiſir; mais réfléchiſſez beaucoup, car vous avez fait une entrepriſe auſſi difficile que grande & honorable. Je perſiſte à croire qu'en l'exécutant comme je penſe, & comme vous le pouvez faire, vous êtes un homme immortaliſé & perdu.

Penſez-y bien ; vous y êtes à temps encore. Mais ſi vous perſévérez dans votre projet, gardez mieux votre ſecret que vous n'avez fait. Il n'eſt plus temps de cacher abſolument ce qui a tranſpiré ; mais parlez-en avec négligence, comme d'une entrepriſe de longue haleine, & qui n'eſt pas prête à mettre à fin, ni près de là ; & cependant allez votre train. Tout cela ſe peut faire ſans altérer la vérité ; & il n'eſt pas toujours défendu de la taire, quand c'eſt pour la mieux honorer.

M. Vernet m'a enfin répondu, & je ſuis tombé des nues à la lecture de ſa lettre. Il ne me demande qu'une rétractation authentique, auſſi publique, prétend-il, que l'a été la doctrine qu'il veut que je rétracte. Nous ſommes loin de compte, aſſurément. Mon Dieu, que les miniſtres ſe conduiſent étourdiment dans cette affaire ! Le décret du parlement de Paris leur a fait à tous tourner la tête : ils avoient ſi beau jeu pour pouſſer toujours les prêtres en avant & ſe tirer de côté ; mais ils veulent abſolument faire cauſe commune avec eux.

eux. Qu'ils faſſent donc ; ils me mettent fort à mon aiſe : *Tros Rutulusve fuat*, j'aurai moins à diſcerner où portent mes coups, & je vous réponds que tout rogues qu'ils ſont, je ſuis fort trompé s'ils ne les ſentent. Quand on veut s'ériger en juges du chriſtianiſme, il faut le connoître mieux que ne ſont ces meſſieurs, & je ſuis étonné qu'on ne ſe ſoit pas encore aviſé de leur apprendre que leur tribunal n'eſt pas ſi ſuprême, qu'un chrétien n'en puiſſe appeller. Il me ſemble que je vois J. J. Rouſſeau élevant une ſtatue à ſon paſteur Montmollin, ſur la tête des autres miniſtres ; & le vertueux Moultou couronnant cette ſtatue, de ſes propres lauriers. Toutefois je n'ai point encore pris la plume ; je veux même voir un peu mieux la ſuite de tout ceci, avant de la prendre. Peut-être l'effet de cet écrit m'en diſpenſera-t-il. Si la chaleur que l'indignation commence à me rendre, s'exhale ſur le papier, je ne laiſſerai du moins rien paroître avant que d'en conférer avec vous.

J'avois encore je ne fais combien de choſes à vous dire ; mais voilà mes chers hôtes prêts à partir : ils ont une longue traite à faire ; ils vont à pied ; il ne faut pas les retenir. Adieu. Je vous embraſſe tendrement.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers-Travers, le 21 octobre 1762.

J'AI eu l'ami Deluc, comme vous me l'aviez annoncé. Il m'eſt arrivé malade ; je l'ai ſoigné de mon mieux, & il eſt reparti bien rétabli. C'eſt un excellent ami, un homme plein de ſens, de droiture & de vertu ; c'eſt le plus honnête & le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'eſtime, & même du reſpect pour lui ; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout-à-fait ſi aſſommant qu'à Geneve ; en revanche il m'a laiſſé ſes deux livres ; j'ai même eu la foibleſſe de promettre de les lire,

& de plus j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche ! moi qui ne dors point ! J'ai de l'opium au moins pour deux ans. Il voudroit bien me rapprocher de vos meſſieurs, & moi auſſi je le voudrois de tout mon cœur ; mais je vois clairement que ces gens là, mal intentionnés comme ils ſont, voudront me remettre ſous la férule ; & s'ils n'ont pas tout-à-fait le front de demander des rétractations, de peur que je ne les envoie promener, ils voudront des éclairciſſemens qui caſſent les vitres, & qu'aſſurément je ne donnerai qu'autant que je le pourrai dans mes principes ; car très-certainement ils ne me feront point dire ce que je ne penſe pas. D'ailleurs, n'eſt-il pas plaiſant que ce ſoit à moi de faire les frais de la réparation des affronts que j'ai reçus ? On commence par brûler le livre, & l'on demande les éclairciſſemens après. En un mot, ces meſſieurs, que je croyois raiſonnables, ſont caffards comme les autres, & comme eux ſoutiennent par la force, une doctrine qu'ils ne croient pas. Je prévois que tôt ou tard il

faudra rompre ; ce n'eſt pas la peine de renouer. Quand je vous verrai, nous cauſerons à fond de tout cela.

Vous avez très-bien vu l'état de la queſtion ſur le dernier chapitre du *Contrat ſocial*, & la critique de Rouſtan porte à faux à cet égard ; mais comme cela n'empêche pas d'ailleurs que ſon ouvrage ne ſoit bon, je n'ai pas dû l'engager à jeter au feu, un écrit dans lequel il me réfute ; & c'eſt pourtant ce qu'il auroit dû faire, ſi je lui avois fait voir combien il s'eſt trompé. Je trouve dans cet écrit, un zele pour la liberté, qui me le fait aimer. Si les coups portés aux tyrans, doivent paſſer par ma poitrine, qu'on la perce ſans ſcrupule ; je la livrerai volontiers.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de l'aimable dame qui daigne s'intéreſſer pour moi. Pour les lacets, l'uſage en eſt conſacré, & je n'en ſuis plus le maître. Il faut, pour en obtenir un, qu'elle ait la bonté de redevenir fille, de ſe remarier de nouveau, & de s'engager à nourrir de ſon lait, ſon premier enfant. Pour vous,

vous avez des filles : je dépoſerai dans vos mains, ceux qui leur ſont deſtinés. Adieu, cher ami.

LETTRE

AU ROI DE PRUSSE.

A Motiers-Travers, le 30 octobre 1762.

SIRE.

VOUS êtes mon protecteur & mon bienfaiteur, & je porte un cœur fait pour la reconnoiſſance : je veux m'acquitter avec vous, ſi je puis.

Vous voulez me donner du pain : n'y a-t-il aucun de vos ſujets qui en manque ?

Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit & me bleſſe. Elle n'a que trop bien fait ſon ſervice, & le ſceptre eſt abandonné. La carriere des rois de votre étoffe eſt grande, & vous êtes encore loin du terme. Cependant le temps preſſe, & il ne vous reſte pas un moment

à perdre pour y arriver. Sondez bien votre cœur, ô Frédéric! Pourrez-vous vous réſoudre à mourir ſans avoir été le plus grand des hommes?

Puiſſai-je voir Frédéric, le juſte & le redouté, couvrir enfin ſes états d'un peuple heureux, dont il ſoit le pere; & Jean-Jaques Rouſſeau, l'ennemi des rois, ira mourir de joie aux pieds de ſon trône.

Que Votre Majeſté, Sire, daigne agréer mon profond reſpect. (*)

(*) *Note de l'éditeur.* Je donne ici cette lettre telle qu'elle ſe trouve dans un brouillon de l'auteur, par lui corrigé, & reſté entre mes mains. Mais il faut auſſi la donner telle qu'elle a paru dans l'édition de Geneve, d'après un autre brouillon, lequel paſſé de mes mains en celles de M. Moultou, n'y eſt plus rentré. La voici donc.

" SIRE.

Vous êtes mon protecteur & mon bienfaiteur, & je porte un cœur fait pour la reconnoiſſance; je viens m'acquitter avec vous, ſi je puis.

Vous voulez me donner du pain; n'y a-t-il aucun de vos ſujets qui en manque? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit & me

LETTRE

A milord MARÉCHAL, *en lui envoyant la lettre précédente.*

A Motiers, le 1er novembre 1762.

JE ſens bien, milord, le prix de votre lettre à Mad. de Boufflers; mais elle ne m'apprend rien de nouveau, & vos ſoins généreux ne peuvent déſormais pas plus me ſurprendre, qu'ajouter à mes ſentimens. Je crois n'avoir pas beſoin de vous dire combien je ſuis touché des bienfaits du roi: mais pour vous faire mieux ſentir

bleſſe; elle n'a que trop fait ſon devoir, & le ſceptre eſt abandonné. La carriere eſt grande pour les rois de votre étoffe, & vous êtes encore loin du terme; cependant le temps preſſe, & il ne vous reſte pas un moment à perdre pour aller au bout.

Puiſſai-je voir Frédéric le juſte & le redouté, couvrir ſes états d'un peuple nombreux, dont il ſoit le pere! & J. J. Rouſſeau, l'ennemi des rois, ira mourir aux pieds de ſon trône.„

l'effet de vos bontés & des siennes, je dois vous avouer que je ne l'aimois point auparavant, ou plutôt on m'avoit trompé; j'en haïssois un autre sous son nom. Vous m'avez fait un cœur tout nouveau, mais un cœur à l'épreuve, qui ne changera pas plus pour lui que pour vous.

J'ai de quoi vivre deux ou trois ans, & jamais je n'ai poussé si loin la prévoyance: mais fussai-je prêt à mourir de faim, j'aimerois mieux, dans l'état actuel de ce bon prince, & ne lui étant bon à rien, aller brouter l'herbe & ronger des racines, que d'accepter de lui un morceau de pain. Que ne puis-je bien plutôt, à l'insu de lui-même & de tout le monde, aller jeter la pitte dans un trésor qui lui est nécessaire, & dont il sait si bien user! Je n'aurois rien fait de ma vie avec plus de plaisir. Laissons-lui faire une paix glorieuse, rétablir ses finances & revivifier ses états épuisés; alors, si je vis encore & qu'il conserve pour moi les mêmes bontés, vous verrez si je crains ses bienfaits.

Voici, milord, une lettre que je vous

prie de lui envoyer. Je fais quelle eſt ſa confiance en vous, & j'eſpere que vous ne doutez pas de la mienne ; mais ce qui eſt convenable marche avant tout. La lettre ne doit être vue que du roi ſeul, à moins qu'il ne le permette.

J'envoie à Votre Excellence, un paquet dont je la ſupplie d'agréer le contenu. Ce ſont des fruits de mon jardin. Ils ne ſont pas ſi doux que les vôtres : auſſi n'ont-ils été arroſés que de larmes.

Milord, il n'y a pas de jours que mon cœur ne s'épanouiſſe en ſongeant à notre château en Eſpagne. Ah, que ne peut-il faire le quatrieme avec nous, ce digne homme que le ciel a condamné à payer ſi cher la gloire, & à ne connoître jamais le bonheur de la vie ! Recevez tout mon reſpect.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 13 novembre 1762.

VOUS ne saurez jamais ce que votre silence m'a fait souffrir : mais votre lettre m'a rendu la vie ; & l'assurance que vous me donnez, me tranquillise pour le reste de mes jours. Ainsi écrivez désormais à votre aise ; votre silence ne m'alarmera plus. Mais, cher ami, pardonnez les inquiétudes d'un pauvre solitaire qui ne sait rien de ce qui se passe, dont tant de cruels souvenirs attristent l'imagination, qui ne connoît dans la vie d'autre bonheur que l'amitié, & qui n'aima jamais personne autant que vous. *Felix se nescit amari*, dit le poëte ; mais moi je dis, *felix nescit amare*. Des deux côtés, les circonstances qui ont serré notre attachement, l'ont mis à l'épreuve, & lui ont donné la solidité d'une amitié de vingt ans.

Je ne dirai pas un mot à M. de Mont-

mollin pour la communication de la lettre dont vous me parlez. Il fera ce qu'il jugera convenable pour ſon avantage; pour moi, je ne veux pas faire un pas, ni dire un mot de plus dans toute cette affaire, & je laiſſerai vos gens ſe démener comme ils voudront, ſans m'en mêler, ni répondre à leurs chicanes. Ils prétendent me traiter comme un enfant, à qui l'on commence par donner le fouet, & puis on lui fait demander pardon. Ce n'eſt pas tout-à-fait mon avis. Ce n'eſt pas moi qui veux donner des éclairciſſemens; c'eſt le bon homme Deluc qui veut que j'en donne, & je ſuis très-fâché de ne pouvoir en cela lui complaire; car il m'a tout-à-fait gagné le cœur ce voyage, & j'ai été bien plus content de lui que je n'eſpérois. Puiſqu'on n'a pas été content de ma lettre, on ne le ſeroit pas non plus de mes éclairciſſemens: quoi qu'on faſſe, je n'en veux pas dire plus qu'il n'y en a; & quand on me preſſeroit ſur le reſte, je craindrois que M. de Montmollin ne fût compromis: ainſi je ne dirai plus rien, c'eſt un parti pris.

Je trouve, en revenant sur tout ceci, que nous avons donné trop d'importance à cette affaire ; c'est un jeu de sots enfans, dont on se fâche un moment, mais dont on ne fait que rire si-tôt qu'on est de sang froid. Je veux, pour m'égayer, battre ces gens là par leurs propres armes ; puisqu'ils aiment tant à chicaner, nous chicanerons, & je ferai ensorte que voulant toujours attaquer, ils seront forcés de se tenir sur la défensive. Il est impossible de cette maniere, que je me compromette, parce que je ne défendrai point mon ouvrage, je ne ferai qu'éplucher les leurs ; & il est impossible qu'ils ne me donnent pas toutes les prises imaginables pour me moquer d'eux : car mes objections étant insolubles, ils ne les résoudront jamais, sans dire force bêtises, dont je me réjouis d'avance de tirer parti. Gardez-vous bien d'empêcher l'ouvrage de M. Vernes de paroître. Si je le prends en gaieté, comme j'espere, il me fera faire un peu de bon sang, dont j'ai grand besoin.

Vous voyez que ce projet ne rend

point votre travail inutile ; tant s'en faut. La beſogne entre nous ſera très-bien partagée ; vous aurez défendu l'honneur de votre ami, & moi j'aurai déſarmé mes cenſeurs. Vous ferez mon apologie, & moi la critique de ceux qui m'auront attaqué. Vous aurez paré les coups qu'on me porte, & moi j'en aurai porté quelques-uns. Il faut que je ſois devenu tout d'un coup fort malin, car je vous jure que les mains me démangent ; le genre polémique n'eſt que trop de mon goût ; j'y avois renoncé pourtant. Que n'ai-je ſeulement un peu de ſanté ! Ceux qui me forcent à le reprendre, ne s'en trouveroient pas long-temps auſſi bien qu'ils l'ont eſpéré.

Je ne me remets point l'écriture des deux lignes qui terminent votre lettre : mais ſi l'on croit que la lettre de M. de Montmollin à M. Sarrazin, nous ſoit bonne à quelque choſe, il faut la lui demander à lui-même ; car je ne veux pas faire cette démarche là. Adieu, cher Moultou.

Je vous prie de rembourſer à M. Mouchon le prix d'un atlas qu'il m'a envoyé,

le port du dit atlas qu'il a affranchi, & les frais de mon extrait baptiſtaire, qu'il a pris la peine de m'envoyer auſſi. Je vous dois déjà quelques ports de lettres ; ayez la bonté de tenir une note de tout cela juſqu'au printemps.

J'oubliois de vous marquer que le roi de Pruſſe m'a fait faire par milord Maréchal, des offres très-obligeantes, & d'une maniere dont je ſuis pénétré.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers-Travers, le 15 novembre 1762.

Je reçois à l'inſtant, cher ami, une lettre de M. Deluc, que je viens d'envoyer à M. de Montmollin, ſans le ſolliciter de rien, mais le priant ſeulement de me faire dire ce qu'il a réſolu de faire quant à la copie qu'on lui demande, afin que je m'arrange auſſi de mon côté, en conſéquence de ce qu'il aura fait. S'il prend le parti d'envoyer cette copie, moi de mon côté

je lui écrirai en peu de lignes, la lettre d'éclairciſſement que M. Deluc ſouhaite, laquelle pourtant ne dira rien de plus que la précédente, parce qu'il n'eſt pas poſſible de dire plus. S'il ne veut pas envoyer cette copie, moi de mon côté je ne dirai plus rien; j'en reſterai là, & continuerai de vivre en bon chrétien réformé, comme j'ai fait juſqu'ici de tout mon pouvoir.

Le moment critique approche, où je ſaurai ſi Geneve m'eſt encore quelque choſe. Si les Genevois ſe conduiſent comme ils le doivent, je me reconnoîtrai toujours leur concitoyen, & les aimerai comme ci-devant. S'ils me manquent dans cette occaſion, s'ils oublient quels affronts & quelles inſultes ils ont à réparer envers moi, je ne ceſſerai point de les aimer; mais du reſte, mon parti eſt pris.

Je ne puis répondre à M. Deluc cet ordinaire, parce que ma réponſe dépend de celle de M. de Montmollin, qui m'a fait dire ſimplement qu'il viendroit me voir; car depuis pluſieurs ſemaines, l'état où je ſuis ne me permet pas de ſortir. Or,

comme la poſte part dans peu d'heures, il n'eſt pas vraiſemblable que j'aie le temps d'écrire : ainſi je n'écrirai à M. Deluc que jeudi au ſoir. Je vous prie de le lui dire, afin qu'il ne ſoit pas inquiet de mon ſilence.

Il eſt certain que, quoi qu'il arrive, je ne demeurerai jamais à Geneve ; cela eſt bien décidé. Cependant je vous avoue que les approches du moment qui décidera ſi je ſuis encore genevois, ou ſi je ne le ſuis plus, me donnent une vive agitation de cœur. Je donnerois tout au monde pour être à la fin du mois prochain. Adieu, cher ami.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 25 novembre 1762.

JE m'étois attendu, cher ami, à ce qui vient de ſe paſſer ; ainſi j'en ſuis peu ému. Peut-être n'a-t-il tenu qu'à moi que cela ne ſe paſſât autrement. Mais une maxime dont

dont je ne me départirai jamais, eſt de ne faire du mal à perſonne. Je ſuis charmé de ne m'en être pas départi en cette occaſion; car je vous avoue que la tentation étoit vive. Savez-vous à quel jeu j'ai perdu Marcet? Il me paroît certain que je l'ai perdu. J'aurois cru pouvoir compter ſur un ancien ami de mon pere. Je ſoupçonne que l'amitié de M. D. L. m'a ôté la ſienne.

Je ſuis charmé que vous voyiez enfin que je n'en ai déjà que trop fait. Ces meſſieurs les Genevois le prennent en vérité ſur un ſingulier ton. On diroit qu'il faut que j'aille encore demander pardon des affronts qu'on m'a faits. Et puis, quelle extravagante inquiſition! L'on n'en feroit pas tant chez les catholiques. En vérité, ces gens là ſont bien bêtement rogues. Comment ne voient-ils pas qu'il s'agit bien plus de leur intérêt que du mien?

Le bon homme diſpoſe de moi comme de ſes vieux ſouliers; il veut que j'aille courir à Geneve, dans une ſaiſon & dans un état où je ne puis ſortir, je ne dis pas

de Motiers, mais de ma chambre. Il n'y a pas de sens à cela. Je souhaite de tout mon cœur de revoir Geneve, & je me sens un cœur fait pour oublier leurs outrages ; mais on ne m'y verra sûrement jamais en homme qui demande grace, ou qui la reçoit.

Vous voulez m'envoyer votre ouvrage, supposant que je suis en état de le rendre meilleur. Il n'en est rien, cher ami ; je n'ai jamais pu corriger une seule phrase, ni pour moi, ni pour les autres. J'ai l'esprit primsautier, comme disoit Montagne ; passé cela, je ne suis rien. Dans un ouvrage fait, je ne vois que ce qu'il y a ; je ne vois rien de ce qu'on y peut mettre. Si je veux toucher à votre ouvrage, je me tourmenterai beaucoup, & je le gâterai infailliblement, ne fût-ce que parce qu'il s'agit de moi : on ne fait jamais parler de soi comme il faut. Je vois que vous vous défiez de vous ; mais vous devriez vous fier un peu à moi, qui peux mieux que vous, vous mettre à votre taux. En ceci seulement, je jugerai mieux que vous. Faites de vous-

même ; vous ferez moins correct, mais plus un. Au reste, revenez plusieurs fois sur votre ouvrage avant que de le donner. Je crains seulement les fautes de langue ; mais si vous êtes bien attentif, elles ne vous échapperont pas. Je crains aussi un peu les boutades du feu de la jeunesse. Attachez-vous à ôter tout ce qui peut être exclamation ou déclamation. Simplifiez votre style, sur-tout dans les endroits où les choses ont de la chaleur. J'ai une lecture à vous conseiller avant que de revoir pour la derniere fois votre écrit : c'est celle des *Lettres Persanes*. Cette lecture est excellente à tout jeune homme qui écrit pour la premiere fois. Vous y trouverez pourtant quelques fautes de langue. En voici une dans la quarante-deuxieme lettre. *Tel que l'on devroit mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est un homme de robe.* La faute est de prendre pour le participe passif *mépriſé* qui n'est pas dans la phrase, l'infinitif *mépriſer* qui y est. Les Genevois sont encore fort sujets à faire cette faute là. Toutefois, si vous

voulez abſolument m'envoyer votre écrit, faites ; je ne ſais lequel de vous ou de moi me donnera le plus d'intérêt à ſa lecture. Mais je vous répete que je ne vous y *puis être* d'aucune utilité.

Je vous ai parlé des offres du roi de Pruſſe & de ma reconnoiſſance. Mais voudriez-vous que je les euſſe acceptées ? Eſt-il néceſſaire de vous dire ce que j'ai fait ? Ces choſes là devroient ſe deviner entre nous.

Je dois vous prévenir d'une choſe. Vous avez dû voir beaucoup d'inégalité dans mes lettres ; c'eſt qu'il y en a beaucoup dans mon humeur, & je ne la cache point à mes amis. Mais ma conduite ne ſe regle point ſur mon humeur ; elle a une regle plus conſtante ; à mon âge, on ne change plus. Je ferai ce que j'ai été. Je ne ſuis différent qu'en une choſe ; c'eſt que juſqu'ici j'ai eu des amis, mais à préſent je ſens que j'ai un ami.

Vous apprendrez avec plaiſir qu'*Emile* a le plus grand ſuccès en Angleterre. On en eſt à la ſeconde édition angloiſe. Il

n'y a pas d'exemple à Londres, d'un ſuccès ſi rapide pour aucun livre étranger, &, *nota*, malgré le mal que j'y dis des Anglois.

LETTRE

A milord MARÉCHAL.

A Motiers, le 26 novembre 1762.

NON, milord, je ne ſuis ni en ſanté ni content; mais quand je reçois de vous quelque marque de bonté & de ſouvenir, je m'attendris, j'oublie mes peines; au ſurplus, j'ai le cœur abattu, & je tire bien moins de courage de ma philoſophie que de votre vin d'Eſpagne.

Mad. la comteſſe de Boufflers demeure rue Notre-Dame-de-Nazareth, proche le Temple; mais je ne comprends pas comment vous n'avez pas ſon adreſſe, puiſqu'elle me marque que vous lui avez encore écrit pour l'engager à me faire accepter les offres du roi. De grace, milord, ne vous ſervez plus de médiateur

avec moi, & daignez être bien perſuadé, je vous ſupplie, que ce que vous n'obtiendrez pas directement, ne ſera obtenu par nul autre. Mad. de Boufflers ſemble oublier dans cette occaſion, le reſpect qu'on doit aux malheureux. Je lui réponds plus durement que je ne devrois peut-être, & je crains que cette affaire ne me brouille avec elle, ſi même cela n'eſt déjà fait.

Je ne ſais, milord, ſi vous ſongez encore à notre château en Eſpagne; mais je ſens que cette idée, ſi elle ne s'exécute pas, fera le malheur de ma vie. Tout me déplait, tout me gêne, tout m'importune; je n'ai plus de confiance & de liberté qu'avec vous; & ſéparé par d'inſurmontables obſtacles, du peu d'amis qui me reſtent, je ne puis vivre en paix que loin de toute autre ſociété. C'eſt, j'eſpere, un avantage que j'aurai dans votre terre, n'étant connu là-bas de perſonne, & ne ſachant pas la langue du pays. Mais je crains que le deſir d'y venir vous-même, n'ait été plutôt une fantaiſie qu'un vrai projet; & je ſuis mortifié auſſi que vous n'ayez aucune réponſe

de M. Hume. Quoi qu'il en ſoit, ſi je ne puis vivre avec vous, je veux vivre ſeul. Mais il y a bien loin d'ici en Ecoſſe, & je ſuis bien peu en état d'entreprendre un ſi long trajet. Pour Colombier, il n'y faut pas penſer ; j'aimerois autant habiter une ville. C'eſt aſſez d'y faire de temps en temps des voyages, lorſque je ſaurai ne vous pas importuner.

J'attends pourtant avec impatience le retour de la belle ſaiſon, pour vous y aller voir, & décider avec vous quel parti je dois prendre, ſi j'ai encore long-temps à traîner mes chagrins & mes maux : car cela commence à devenir long ; & n'ayant rien prévu de ce qui m'arrive, j'ai peine à ſavoir comment je dois m'en tirer. J'ai demandé à M. de Malesherbes la copie de quatre lettres que je lui écrivis l'hiver dernier, croyant avoir peu de temps encore à vivre, & n'imaginant pas que j'aurois tant à ſouffrir. Ces lettres contiennent la peinture exacte de mon caractere & la clef de toute ma conduite, autant que j'ai pu lire dans mon propre

cœur. L'intérêt que vous daignez prendre à moi, me fait croire que vous ne ſerez pas fâché de les lire, & je les prendrai en allant à Colombier.

On m'écrit de Pétersbourg, que l'impératrice fait propoſer à M. d'Alembert d'aller élever ſon fils. J'ai répondu là-deſſus, que M. d'Alembert avoit de la philoſophie, du ſavoir & beaucoup d'eſprit: mais que s'il élevoit ce petit garçon, il n'en feroit ni un conquérant ni un ſage; qu'il en feroit un arlequin.

Je vous demande pardon, milord, de mon ton familier: je n'en ſaurois prendre un autre, quand mon cœur s'épanche; & quand un homme a de l'étoffe en lui-même, je ne regarde plus à ſes habits. Je n'adopte nulle formule, n'y voyant aucun terme fixe pour s'arrêter ſans être faux. J'en pourrois cependant adopter une auprès de vous, milord, ſans courir ce riſque; ce ſeroit celle du bon Ibrahim. (*)

(*) Ibrahim, eſclave Turc de milord Maréchal, finiſſoit les lettres qu'il lui adreſſoit, par cette formule: *Je ſuis plus votre ami que jamais, Ibrahim.*

LETTRE

A Mad. la comteſſe DE BOUFFLERS.

A Motiers, le 26 novembre 1762.

Je reçois à l'inſtant, madame, la lettre dont vous m'avez honoré le 10 de ce mois, ſous le couvert de milord Maréchal, & je vous avoue qu'elle me ſurprend plus encore que la précédente. J'ai tant d'eſtime & de reſpect pour vous, que, duſſiez-vous continuer à m'en écrire de ſemblables, elles me ſurprendroient toujours.

Je ſuis pénétré de reconnoiſſance & de reſpect pour le roi de Pruſſe; mais ſes bienfaits, ſouvent répandus avec plus de généroſité que de choix, ne ſont pas une preuve bien ſûre qu'on les mérite. Si je les acceptois, je croirois lui rendre autant d'honneur que j'en recevrois de lui; & je ne ſuis point perſuadé que, par cette démarche, je fiſſe un ſi grand déplaiſir à mes ennemis.

Je crois, madame, que ſi j'étois dans le

besoin, & que j'eusse recours à vous, vous consulteriez plus votre cœur que votre fortune ; mais ce que vous ne feriez pas à cet égard, peut-être devrois-je le faire. Comme je ne suis pas dans ce cas là, & que jusqu'ici mes amis ne se sont point apperçus que j'y aie été, cette délibération me paroît quant à présent fort inutile. Il me semble que je n'ai jamais donné à personne occasion de prendre un si grand souci de mes besoins.

Vous persistez, dites-vous, à croire que ma lettre à M. de Montmollin étoit peu nécessaire. Je ne vois pas bien comment vous pouvez juger de cela. Je vous ai dit les raisons qui m'ont fait croire qu'elle l'étoit ; vous auriez dû me dire celles qui vous font penser autrement.

Vous dites qu'elle a fait un mauvais effet ; mais sur qui ? Si c'est sur Mrs. d'Alembert & Voltaire, je m'en félicite. J'espere n'être jamais assez malheureux pour obtenir leur approbation.

Il étoit inutile que cette lettre courût, & je ne l'ai jamais montrée à personne.

Vous dites l'avoir vue à Paris. Je sais qu'elle a été falsifiée, & je vous l'ai dit; cela n'emportoit pas la nécessité de vous la transcrire, puisque cette piece ayant fait ici son effet, n'importe au surplus, ni à vous, ni à moi, ni à personne. Cependant, puisqu'elle vous fait plaisir, la voilà telle que je l'ai écrite, & que je l'écrirois tout-à-l'heure, si c'étoit à recommencer.

J'ai toujours approuvé que mes amis me donnassent des avis, mais non pas des loix. Je veux bien qu'ils me conseillent, mais non pas qu'ils me gouvernent. Vous avez daigné, madame, remplir avec moi le soin de l'amitié; je vous en remercie. Vous vous en tenez là; je vous en remercie encore: car je n'aimerois pas être obligé de marquer moi-même, la borne de votre pouvoir sur moi.

Ne parlerons-nous jamais de vous, madame? Il me semble pourtant que les droits & les devoirs de l'amitié devroient être réciproques. Verrez-vous toujours mes malheurs, & ne verrai-je jamais vos plaisirs, ou ceux des personnes qui vous

approchent ? Vous n'avez pas beſoin de mes conſeils, je le ſais ; mais j'aurois le plaiſir de me réjouir de tout ce que vous faites de bien ; j'approuverois, je m'attendrirois, je m'égaierois de votre joie, & tous mes maux ſeroient oubliés.

Je n'ai jamais ſongé à vous demander, madame, ſi l'on avoit rendu à M. le prince de Conti, la muſique que j'avois copiée pour lui. Daignez agréer les humbles remerciemens & reſpects de Mlle. le Vaſſeur.

Mlle. le Vaſſeur, partie en juillet 1762, par le caroſſe de Paris à Dijon, pour ſe rendre auprès de M. Rouſſeau, alors en Suiſſe, fut inſultée par deux jeunes étourdis, que M. le curé d'Amberier ne parvint à contenir qu'en portant ſes plaintes à l'un des commis du bureau. Senſible à ce ſervice, l'obligée ſe fit connoître à ſon protecteur, & lui demanda avec inſtance, & ſon nom; & ſon adreſſe. C'eſt à cette occaſion qu'ont été écrites les trois lettres qui ſuivent.

LETTRE

A M. . . . . curé d'Amberier en Bugey.

A Motiers-Travers, le 30 novembre 1762.

Je n'aurois pas tardé ſi long-temps, monſieur, à vous témoigner ma reconnoiſſance des ſoins & des bontés que vous n'avez ceſſé d'avoir pour ma gouvernante durant ſon voyage de Paris à Beſançon, ſi je n'avois égaré votre adreſſe, qu'elle me remit en arrivant, & en me rendant

compte de toutes les obligations que nous avions elle & moi, à votre humanité & à votre charité. J'ai retrouvé cette adreſſe hier au ſoir, & je me hâte de remplir un devoir qui m'eſt cher, en vous faiſant, d'un cœur vraiment touché, les remerciemens de cette pauvre fille & les miens. Je voudrois être en état de rendre ces remerciemens moins ſtériles, en vous marquant par quelque retour, que vous n'avez pas obligé un ingrat. Si jamais l'occaſion s'en préſente, je vous demande en grace, de ne pas oublier le citoyen de Geneve, & d'être perſuadé qu'il vous eſt acquis. Recevez, monſieur, les reſpects de Mlle. le Vaſſeur, & ceux d'un homme qui vous honore.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers-Travers, le 25 août 1763.

Vos bontés, monſieur, pour ma gouvernante & pour moi, ſont ſans ceſſe pré-

ſentes à mon cœur & au ſien. A force d'y penſer, nous voilà tentés d'en uſer encore ; & peut-être d'en abuſer. Il faut vous communiquer notre idée, afin que vous voyiez ſi elle ne vous ſera point importune, & ſi vous voudrez bien porter l'humanité juſqu'à y acquieſcer.

L'état de dépériſſement où je ſuis, ne peut durer ; & à moins d'un changement bien imprévu, je dois naturellement, avant la fin de l'hiver, trouver un repos que les hommes ne pourront plus troubler. Mon unique regret ſera de laiſſer cette bonne & honnête fille, ſans appui & ſans amis, & de ne pouvoir pas même lui aſſurer la poſſeſſion des guenilles que je puis laiſſer. Elle s'en tirera comme elle pourra : il ne faut pas lutter inutilement contre la néceſſité. Mais comme elle eſt bonne catholique, elle ne veut pas reſter dans un pays d'une autre religion que la ſienne, quand ſon attachement pour moi ne l'y retiendra plus. Elle ne voudroit pas non plus retourner à Paris ; il y fait trop cher vivre, & la vie bruyante de ce pays

là n'eſt pas de ſon goût. Elle voudroit trouver dans quelque province reculée, où l'on vécût à bon compte, un petit aſyle, ſoit dans une communauté de filles, ſoit en prenant ſon petit ménage dans un village ou ailleurs, pourvu qu'elle y ſoit tranquille.

J'ai penſé, monſieur, au pays que vous habitez, lequel a, ce me ſemble, les avantages qu'elle cherche, & n'eſt pas bien éloigné d'ici. Voudriez-vous bien avoir la charité de lui accorder votre protection & vos conſeils, devenir ſon patron, & lui tenir lieu de pere? Il me ſemble que je ne ſerois plus en peine d'elle, en la laiſſant ſous votre garde; & il me ſemble auſſi, qu'un pareil ſoin n'eſt pas moins digne de votre bon cœur que de votre miniſtere. C'eſt, je vous aſſure, une bonne & honnête fille, qui me ſert depuis vingt ans avec l'attachement d'une fille à ſon pere, plutôt que d'un domeſtique à ſon maître. Elle a des défauts, ſans doute; c'eſt le ſort de l'humanité: mais elle a des vertus rares, un cœur excellent, une honnêteté de

de mœurs, une fidélité & un désintéressement à toute épreuve. Voilà de quoi je réponds, après vingt ans d'expérience. D'ailleurs, elle n'est plus jeune, & ne veut d'établissement d'aucune espece. Je souhaite qu'elle passe ses jours dans une honnête indépendance, & qu'elle ne serve personne après moi. Elle n'a pas pour cela, de grandes ressources; mais elle saura se contenter de peu. Tout son revenu se borne à une pension viagere de trois cents francs, que lui a faite mon libraire. Le peu d'argent que je pourrai lui laisser, servira pour son voyage & pour son petit emménagement. Voilà tout, monsieur: voyez si cela pourra suffire à cette pauvre fille, pour subsister dans le pays où vous êtes, & si par la connoissance que vous avez du local, vous voudrez bien lui en faciliter les moyens. Si vous consentez, je ferai ce qu'il faut; & je n'aurai plus de souci pour elle, si je puis me flatter qu'elle vivra sous vos yeux. Un mot de réponse, monsieur, je vous en supplie, afin que je prenne mes arrangemens. Je vous de-

mande pardon du désordre de ma lettre; mais je souffre beaucoup, & dans cet état, ma main ni ma tête ne sont pas aussi libres que je voudrois bien.

Je me flatte, monsieur, que cette lettre vous atteste mes sentimens pour vous: ainsi je n'y ajouterai rien davantage que les assurances de mon respect.

P. S. Je suis obligé de vous prévenir, monsieur, que par la Suisse, il faut affranchir jusqu'à Pontarlier. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue, il seroit fort douteux si j'aurois ce bonheur une seconde fois. Je sens toute mon indiscrétion; mais, ou je me trompe fort, ou vous ne regretterez pas de payer le plaisir de faire du bien.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers-Travers, le 15 décembre 1763.

Si je ne me faisois une peine de vous importuner trop souvent, monsieur, d'une

correſpondance dont vous ſeul faites tous les frais, je n'aurois pas tardé ſi long-temps à vous remercier de la réponſe favorable que votre charité vous a fait faire à ma propoſition, au ſujet de Mlle. le Vaſſeur. Je ne prévois pas encore quand elle ſe trouvera dans le cas de profiter de vos bontés. J'ai été fort mal l'été dernier; mais l'automne m'a donné du relâche, au point de pouvoir faire dans le pays, quelques voyages pédeſtres, très-utiles à ma ſanté. Mais le retour de l'hiver a produit ſon effet ordinaire, en me remettant auſſi bas que j'étois au printemps. Si je puis atteindre la belle ſaiſon, j'en eſpere le même ſoulagement qu'elle m'a ſouvent procuré. Mais, ſi dans la vie ordinaire on doit compter ſur ſi peu de choſe, la mienne eſt telle qu'on n'y peut compter ſur rien. Dans cette poſition, j'ai inſtruit Mlle. le Vaſſeur de toutes vos bontés, dont elle eſt pénétrée: je lui ai donné votre adreſſe, afin qu'elle vous écrive en cas d'accident. Tandis qu'elle ſeroit occupée à recueillir ici mes guenilles, vous pourriez concerter

avec elle, le moyen de faire ſon voyage, avec le plus d'économie & le plus commodément. Je penſe qu'elle pourroit prendre une voiture à Neuchatel pour Geneve, & que là, vous pourriez lui en envoyer une, qui la conduiroit mieux que celle qu'elle pourroit prendre à Geneve même. Quoi qu'il en ſoit, je ſuis tranquillisé par vous, ſur le ſort de cette pauvre fille. Je n'ai plus rien qui m'inquiete ſur le mien, & je vous dois en grande partie, la paix dont je jouis dans mon triſte état.

Bon jour, monſieur; je ſuis plein de vous & de vos bontés, & je voudrois être un jour à portée de voir & d'embraſſer un auſſi digne officier de morale. Vous ſavez que c'eſt ainſi que l'abbé de Saint-Pierre appelloit ſes collegues les gens d'égliſe. Agréez, monſieur, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers-Travers, le 19 décembre 1762.

MON cher ami, j'ai été assez mal, & je ne suis pas bien. Les effets d'une fievre causée par un grand rhume, se sont fait sentir sur la partie foible, & il semble que ma vessie veuille se boucher tout-à-fait. Je me leve pourtant, & je sors quand le temps le permet; mais je n'ai ni la tête libre, ni la machine en bon état. La rigueur de l'hiver peut causer tout cela; je suis persuadé qu'aux approches du temps doux, je ferai mieux.

Je me détache tous les jours plus de Geneve; il faut être fou pour s'affecter des torts de gens qui se conduisent si mal. Je pourrai y aller, parce que vous y êtes; mais j'irai voir mon ami chez des étrangers. Du reste, ces messieurs me recevront comme il leur plaira. L'Europe a déjà prononcé entre eux & moi: que m'importe

le reſte ! Nous verrons, au ſurplus, ce qu'ils ont à me dire : pour moi, je n'ai rien à leur dire du tout.

Je vous envoie ce billet par le meſſager, plutôt que par la poſte, afin que ſi vous avez quelque choſe à m'envoyer, vous en ayez la commodité. Du reſte, il importe de vous communiquer une réflexion que j'ai faite. Vous m'avez marqué ci-devant, que vous n'aimiez pas votre corps, & que votre intention étoit de le quitter un jour ; nous cauſerons de cela quand nous nous verrons. Mais ſi cette réſolution pouvoit tranſpirer chez quelqu'un de ces meſſieurs, peut-être ne chercheroient-ils qu'une occaſion de vous prévenir ; & il eſt bien difficile qu'ils ne trouvaſſent pas cette occaſion dans l'écrit en queſtion, s'ils l'y vouloient chercher. Tout eſt raiſon pour qui ne cherche que des prétextes. Penſez à cela. Il faut quitter, & non pas ſe faire renvoyer.

Je crois que milord Maréchal pourroit aller dans quelque temps à Geneve, voir milord Stanhope. S'il y va, allez le voir,

& nommez-vous. C'eſt un homme froid, qui ne peut ſouffrir les complimens, & qui n'en fait à perſonne. Mais c'eſt un homme; & je crois que vous ſerez content de l'avoir vu. Du reſte, ne parlez à perſonne, de ce voyage. Il ne m'en a pas demandé le ſecret, mais il n'en a parlé qu'à moi; ce qui me fait croire, ou qu'il a changé de ſentiment, ou qu'il veut aller incognito.

Adieu, cher Moultou; je compte les heures comme des ſiecles, juſqu'à la belle ſaiſon.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 20 janvier 1763.

Je ſuis en ſouci, cher ami, de ce que vous m'avez marqué que ma lettre par le meſſager, vous eſt arrivée mal cachetée. Je cachete cependant avec ſoin, toutes les lettres que je vous écris. Cela m'apprendra à ne plus me ſervir du meſſager. Mais ce n'eſt pas aſſez; il faut vérifier

le fait ; coupez le cachet de ma lettre, & me l'envoyez ; je verrai bien ſi l'on y a touché. Si on l'a fait, je crois que c'eſt ici, le meſſager ayant différé ſon départ de pluſieurs jours, durant leſquels il avoit ma lettre, dont il aura pu parler, & que les curieux auront été tentés de lire. Quoi qu'il en ſoit, j'eſtime que dans le doute, ſi la lettre a été ouverte, vous ne devez point donner votre écrit, du moins quant à préſent.

Comment avez-vous pu imaginer que ſi j'avois écrit des mémoires de ma vie, j'aurois choiſi M. de Montmollin pour l'en faire dépoſitaire ? Soyez ſûr que la reconnoiſſance que j'ai pour ſa conduite envers moi, ne m'aveugle pas à ce point ; & quand je me choiſirai un confeſſeur, ce ne ſera ſûrement pas un homme d'égliſe : car je ne regarde pas mon cher Moultou comme tel. Il eſt certain que la vie de votre malheureux ami, que je regarde comme finie, eſt tout ce qui me reſte à faire, & que l'hiſtoire d'un homme qui aura le courage de ſe montrer *intus &*

in cute, peut être de quelque inſtruction à ſes ſemblables ; mais cette entrepriſe a des difficultés preſque inſurmontables : car malheureuſement, n'ayant pas toujours vécu ſeul, je ne ſaurois me peindre ſans peindre beaucoup d'autres gens ; & je n'ai pas le droit d'être auſſi ſincere pour eux que pour moi, du moins avec le public, & de leur vivant. Il y auroit peut-être des arrangemens à prendre pour cela, qui demanderoient le concours d'un homme ſûr & d'un véritable ami ; ce n'eſt pas d'aujourd'hui que je médite ſur cette entrepriſe, qui n'eſt pas ſi légere qu'elle peut vous paroître, & je ne vois qu'un moyen de l'exécuter, duquel je voudrois raiſonner avec vous. J'ai une choſe à vous propoſer. Dites-moi, cher Moultou, ſi je reprenois aſſez de force pour être ſur pied cet été, pourriez-vous vous ménager deux ou trois mois à me donner, pour les paſſer à peu près tête-à-tête ? Je ne voudrois pour cela choiſir, ni Motiers, ni Zuric, ni Geneve ; mais un lieu auquel je penſe, & où les importuns ne

viendroient pas nous chercher, du moins de ſi-tôt. Nous y trouverions un hôte & un ami, & même des ſociétés très-agréables, quand nous voudrions un peu quitter notre ſolitude. Penſez à cela, & dites-m'en votre avis. Il ne s'agit pas d'un long voyage. Plus je penſe à ce projet, & plus je le trouve charmant. C'eſt mon dernier château en Eſpagne, dont l'exécution ne tient qu'à ma ſanté & à vos affaires. Penſez-y, & me répondez. Cher ami, que je vive encore deux mois, & je meurs content.

Vous me propoſez d'aller près de Geneve, chercher des ſecours à mes maux! Et quels ſecours donc? Je n'en connois point d'autres quand je ſouffre, que la patience & la tranquillité. Mes amis même alors me ſont inſuportables, parce qu'il faut que je me gêne pour ne les pas affliger. Me croyez-vous donc de ceux qui mépriſent la médecine quand ils ſe portent bien, & l'adorent quand ils ſont malades? Pour moi, quand je le ſuis, je me tiens coi, en attendant la mort ou la

guériſon. Si j'étois malade à Geneve, c'eſt ici que je viendrois chercher les ſecours qu'il me faut.

J'écris à Rouſtan, pour lui conſeiller d'ajouter quelque autre écrit au ſien, pour en faire une eſpece de volume, dont il ſera plus aiſé de tirer quelque parti que d'une petite brochure. Donnez-lui le même conſeil. Si ſon ouvrage étoit de nature à pouvoir être imprimé à Paris, (on paie mieux les manuſcrits là qu'en Hollande, où rien ne met à l'abri des contrefaçons) je pourrois le lui négocier bien plus aiſément; mais cela n'eſt pas poſſible. Tandis qu'il travaillera, le temps du voyage de Rey viendra, & je lui parlerai. Je lui ai pourtant écrit; mais il ne m'a point encore répondu. Si Rouſtan veut s'en tenir à ce qu'il a fait, il y a un Graſſet à Lauſanne, qui peut-être pourroit s'en charger; cela ſeroit bien plus commode, & épargneroit des embarras & des frais. Il n'y a pas long-temps que Rey m'a refuſé un excellent manuſcrit au profit d'une pauvre veuve, & duquel milord

Maréchal eſt dépoſitaire. Cela me fait craindre qu'il n'en faſſe autant de celui-ci.

Adieu ; je vous embraſſe. Mon état eſt toujours le même ; mais cependant l'hiver tend à ſa fin : nous verrons ce que pourra faire une ſaiſon moins rude.

Savez-vous qu'on entreprend à Paris une édition générale de mes écrits, avec la permiſſion du gouvernement ? Que dites-vous de cela ? Savez-vous que l'imbécille Néaulme & l'infatigable Formey travaillent à mutiler mon *Emile*, auquel ils auront l'audace de laiſſer mon nom, après l'avoir rendu auſſi plat qu'eux ?

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 17 février 1763.

JE me ſuis hâté de brûler votre lettre du 4, comme vous le deſiriez ; je ferai plus, je tâcherai de l'oublier. Je ne ſais ce qui vous eſt arrivé ; mais vous avez bien changé de langage. Il y a ſix mois que vous

étiez indigné contre M. de Voltaire, de ce qu'il me ſuppoſoit capable du quart des baſſeſſes que vous me conſeillez maintenant. Vos conſeils peuvent être bons, mais ils ne me conviennent pas. Je ſais bien, qu'après avoir donné le fouet aux enfans, très-ſouvent à tort, on leur fait encore demander pardon; mais outre que cet uſage m'a toujours paru extravagant, il ne va pas à ma barbe griſe. Ce n'eſt point à l'offenſé, à demander pardon des outrages qu'il a reçus; je m'en tiens là. Ce que j'ai à faire eſt de pardonner, & c'eſt ce que je fais de bon cœur, même ſans qu'on me le demande. Mais que j'aille, à mon âge, ſolliciter comme un écolier, des certificats de conſiſtoire, il me paroît ſingulier que vous l'ayez imaginé poſſible. Vos miniſtres & moi ſommes loin de compte; ils ont cru ſur ma lettre à M. de Montmollin, avoir trouvé une occaſion favorable de me faire ramper ſous eux. Ils auront tout le temps de ſe déſabuſer. Puiſqu'ils ſe ſont ôté mon eſtime, ils s'accommoderont, s'il leur

plait, de mon mépris. Je leur ai donné des témoignages publics de cette eſtime ; j'ai eu tort, & voilà le ſeul tort qui me reſte à réparer.

Mon cher, je ſuis dans ma religion, tolérant par principes, car je ſuis chrétien : je tolere tout, hors l'intolérance ; mais toute inquiſition m'eſt odieuſe. Je regarde tous les inquiſiteurs comme autant de ſatellites du diable. Par cette raiſon, je ne voudrois pas plus vivre à Geneve qu'à Goa. Il n'y a que les athées qui puiſſent vivre en paix dans ces pays là, parce que toutes les profeſſions de foi ne coûtent rien à qui n'en a dans le cœur aucune ; & quelque peu que je fois attaché à la vie, je ne ſuis point curieux d'aller chercher le ſort des Servet. Adieu donc, meſſieurs les brûleurs. Roüſſeau n'eſt pas votre homme ; puiſque vous ne voulez point de lui parce qu'il eſt tolérant, il ne veut point de vous par la raiſon contraire.

Je crois, mon cher Moultou, que ſi nous nous étions vus & expliqués, nous nous ſerions épargné bien des mal-enten-

dus dans nos lettres. Vous ne pouvez pas vous mettre à ma place, ni voir les choſes dans mon point de vue. Geneve reſte toujours ſous vos yeux, & s'éloigne des miens tous les jours davantage ; j'ai pris mon parti.

J'ai peur que mon état, qui empire ſans ceſſe, ne m'empêche d'exécuter notre projet : en ce cas, il faudra que vous me veniez voir ; & à tout événement, ce ſeroit toujours un préliminaire qui me feroit grand plaiſir. Adieu.

J'approuve très-fort que vous ne ſongiez point à publier ce que vous avez fait. Tout cela ne ſerviroit plus à rien, & vous ne feriez que vous compromettre.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 26 février 1763.

JE n'ai point trouvé, cher Moultou, dans la lettre de M. Deluc, celle que vous me marquez lui avoir remiſe ; je comprends

que vous vous êtes ravifé. Je puis avoir mis de l'humeur dans la mienne, & j'ai eu tort : je trouve au contraire, beaucoup de raifon dans la vôtre ; mais j'y vois en même temps, un certain ton redreffé, cent fois pire que l'humeur & les injures. J'aimerois mieux que vous euffiez déraifonné. Quand j'aurai tort, dites-moi mes vérités franchement & durement : mais ne vous redreffez pas, je vous en conjure ; car cela finiroit mal. Je vous aime tendrement, cher ami ; & vous m'êtes d'autant plus précieux, que vous ferez le dernier, & qu'après vous, je n'en aurai plus d'autres. Mais à mon âge, on a pris fon pli ; c'eft au vôtre qu'on en prend un : il faut vous accommoder de moi, tel que je fuis, ou me laiffer là.

J'admire avec reconnoiffance & refpect, les infatigables foins du bon M. Deluc ; mais en vérité, je fuis fi excédé de toutes leurs tracafferies genevoifes, que je ne puis plus les fouffrir. Je ne leur dis rien, je ne leur demande rien, je ne veux rien avoir à faire avec eux. Je les ai laiffé brû-

ler,

ler, décréter, cenſurer tout à leur aiſe; que me veulent-ils de plus? Et ces imbécilles bourgeois, qui regardent tout cela du haut de leur gloire, comme ſi cela ne les intéreſſoit point, & au lieu de réclamer hautement contre la violation des loix, s'amuſent à vouloir me faire dire mon catéchiſme, & à ſe demander ce que je ferai, tandis qu'ils demeurent les bras croiſés, que me veulent-ils? Je ne ſaurois le comprendre. Je croyois que les Genevois étoient des hommes, & ce ne ſont que des caillettes. Je ſens que mon cœur s'intéreſſe encore un peu à eux, par le ſouvenir de mon bon pere, qui certainement valoit mieux qu'eux tous; mais l'intérêt devient bien foible, quand l'eſtime ne le ſoutient plus. Dans l'état où je ſuis, ennuyé de tout, & ſur-tout de la vie, le repos & la paix ſont les ſeuls biens que je puiſſe goûter encore. Voulez-vous que j'y renonce, pour aller chercher des corrections, des leçons, des réprimandes & de nouveaux affronts, parmi des gens que je mépriſe? Oh! par ma foi, non.

J'avois barbouillé une eſpece de réponſe à l'archevêque de Paris ; & malheureuſement, dans un moment d'impatience, je l'envoyai à Rey. En y mieux penſant, je l'ai voulu retirer : il n'étoit plus temps ; il m'a marqué en réponſe, qu'il avoit déjà commencé. J'en ſuis très-fâché. Il n'eſt pas permis de s'échauffer en parlant de ſoi ; & ſur des chicanes de doctrine, on ne peut que vétiller. L'écrit eſt froid & plat. J'en prévois l'effet d'avance : mais la ſottiſe eſt faite ; il eſt inutile de ſe tourmenter d'un mal ſans remede. Bon jour.

LETTRE

A M. DELUC.

A Motiers, le 26 février 1763.

JE n'ai point, mon cher ami, de déclaration à faire à M. le premier ſyndic, parce qu'on a commencé par me juger ſans me lire ni m'entendre, & qu'une déclaration après coup, ne ſauroit faire que ce qui a été

fait, n'ait pas été fait. C'eſt pourtant par là qu'il faudroit commencer, pour remettre les choſes dans le cas de la déclaration que vous demandez.

Je ne puis dire que je ſuis fâché d'avoir écrit, ce qu'il n'eſt pas vrai que je ſois fâché d'avoir écrit; puiſqu'au contraire, ſi ce que j'ai écrit & publié, étoit à écrire ou à publier, je l'écrirois aujourd'hui & le publierois demain.

Je pourrois dire tout au plus, que je ſuis fâché qu'on ait pu tirer de mes écrits, des prétextes pour me perſécuter; mais jamais ce mot d'*animadverſion du conſeil* ne me conviendra. Il faut *iniquité & violation des loix*. Je ne ſais nommer les choſes que par leur nom.

Je ne puis ni ne veux rien dire, ni rien faire, en quelque maniere que ce ſoit, qui ait l'air de réparation ni d'excuſes, parce qu'il eſt infame & ridicule que ce ſoit à l'offenſé, de faire ſatisfaction à l'offenſeur.

Les éclairciſſemens que vous me propoſez, ſont bons & bien tournés. Je les aurois pu donner, ſi l'on n'eût pas voulu m'y

contraindre : mais je ſuis las de faire l'enfant, & indigné de voir des Genevois faire ſi ſottement les inquiſiteurs. Les éclairciſſemens néceſſaires ſont tous dans mes écrits & dans ma conduite ; je n'en ai plus d'autre à donner.

Vos Genevois, dites-vous, ſe demandent, *que ſera Rouſſeau ?* Je trouve que ceux qui diſent, *il ne ſera rien*, parlent très-ſenſément, puiſqu'en effet il n'a rien à faire. Quant à ceux qui diſent, *il ſe fera connoître*, j'ignore ce qu'ils attendent ; mais je ſais bien que ſi cela n'eſt pas fait, cela ne ſe fera jamais. Moi auſſi je me demandois, *que feront les Genevois ?* Je me répondois, *ils ſe feront connoître :* c'eſt auſſi ce qu'ils ont fait.

Je ſuis ſurpris que mon ami Deluc puiſſe me conſeiller de faire à Berne, des baſſeſſes que je ne veux pas faire à Geneve. Je vous jure que les procédés des Bernois ne me touchent guere : ce ſont ceux des Genevois, qui m'ont navré : s'ils veulent être les derniers à réparer leurs torts, je les en diſpenſe.

Je ne ſuis nullement en état d'aller à Geneve ; je n'en ai pas la moindre envie ; & ſi jamais j'y vais (ce qui, vu le ſort qui m'y attend, n'eſt à deſirer ni pour mon repos, ni pour ma ſûreté, ni pour l'honneur des Genevois), ce ne ſera ſûrement pas en ſuppliant.

J'ai été citoyen tant que j'ai cru avoir une patrie. Je me trompois, je ſuis déſabuſé. L'inſulte qui m'a été faite, m'eſt commune, comme vous le dites fort bien, avec les loix & la religion ; les affronts qu'on partage avec elle, ſont des triomphes. Cependant les membres de l'état reſtent tranquilles ſpectateurs dans cette affaire, comme ſi elle ne les regardoit pas. A la bonne heure. Pour moi, je vous déclare que déſormais elle me regarde encore moins. Si je m'obſtinois à faire ſeul le Dom Quichotte, ce qui fut juſqu'ici le zele d'un patriote, deviendroit l'entêtement d'un fou. Perſonne ne ſait mieux que les Genevois, ſi je leur ſuis bon à quelque choſe. Pour moi, je ſais par expérience, qu'ils ne me ſont bons à rien.

Voilà vos livres, cher ami : je me suis efforcé de les lire ; mais je vous avoue que votre Ditton accable ma pauvre tête ; il me noie dans une mer de paroles, dont je ne puis me tirer. Tout ce qu'il me semble d'appercevoir, c'est qu'il tient en l'air une grosse massue, qu'il remue sans cesse d'un air fort terrible & menaçant ; & quand il vient à frapper, ce qu'il fait rarement, & pour cause, on sent que la massue n'est que de coton.

Bon jour, homme de bien ; je vous embrasse ; & Genevois ou non, je serai toujours votre ami.

LETTRE

A M. BEAU-CHATEAU.

Motiers, 26 février 1763.

Je ne sais, mon cher Beau-Château, comment vous faites ; vous me louez & vous me plaisez. C'est sans doute que vos louanges parlent au cœur, & j'en porte un qui ne sait point résister à cela. Je me souviens

qu'avant de prendre la plume, je disois à mes amis : Je ne voudrois savoir écrire que pour me faire aimer des bons, & haïr des méchans. Maintenant, je la pose avec la gloire d'avoir bien rempli mon objet. Combien de fois, entrant dans une assemblée, je me suis applaudi de voir étinceler la fureur dans les yeux des frippons, & l'œil de la bienveillance m'accueillir dans les gens de bien ! Non qu'il n'y ait beaucoup de ces derniers qui trouvent mes livres mal faits & qui ne sont pas de mon avis ; mais il n'y en a pas un qui ne m'aime à cause de mes livres. Voilà ma couronne, cher Beau-Château. Qu'elle me paroît belle ! Elle est parée sur ma tête, par les mains de la vertu. Puissai-je être digne de la porter !

Je n'ai fait ni ne ferai l'apologie de la profession de foi du Vicaire ; j'espere, comme vous le dites, qu'elle n'en a pas besoin. Je laisse bourdonner à leur aise, les Comparets & autres insectes venimeux qui me vont picottant aux jambes. Leurs blessures sont si peu dangereuses, que je

ne daigne pas même les écraſer deſſus. Mais quant aux gens en place, qui ont la baſſeſſe de m'inſulter, je puis avoir quelque choſe à leur dire. Ils ont ſi grand beſoin de leçons, & ſi peu d'hommes leur en oſent donner, que je me crois ſpécialement appellé à cet honorable & périlleux emploi. Malheureuſement, je n'ai plus de talens; mais je me ſens du courage encore.

Vous faites bien, cher Beau-Château, de m'aimer, vous & vos compagnons de voyage; ce n'eſt qu'une dette que vous payez. Quand vous pourrez me revenir voir, ſoit enſemble, ſoit ſéparément, vous me ferez du bien; & j'eſpere que plus nous nous verrons, plus nous nous aimerons. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

*A M. ****.*

A Motiers, 1763.

Il eſt, dites-vous, très-cher ami, quatre cents citoyens & bourgeois qui ont paru mécontens de ce qui s'eſt paſſé. Il s'en eſt donc trouvé cinq ou ſix cents autres qui en ont été contens : que voulez-vous que j'aille faire parmi ces gens là ?

Vous me propoſez un voyage dans une ſaiſon où je ne puis pas même ſortir de ma chambre ; c'eſt un arrangement que mon état rend impoſſible. Il y a vingt ans que je n'ai fait une lieue en hiver. Si jamais j'entreprends un voyage en pareille ſaiſon, ce ne ſera ſûrement pas pour aller à Geneve.

Vous me demandez le compliment que je ferois à M. le premier ſyndic. Je ſerois fort embarraſſé de vous le dire. Je n'aurois aſſurément qu'un fort mauvais compliment à lui faire. Ce n'eſt pas la peine d'aller ſi loin pour cela.

Depuis quand eſt-ce à l'offenſé de demander excuſe? Que l'on commence par me faire la ſatisfaction qui m'eſt due; je tâcherai d'y répondre convenablement.

Tous vos meſſieurs ſe tourmentent beaucoup de ſavoir pourquoi M. de Montmollin ne m'a pas excommunié. Je les trouve plaiſans: & de quoi ſe mêlent-ils? Je penſe avoir autant de droit ſur eux qu'ils en ont ſur moi: cependant je ne vais point m'informer curieuſement, s'ils diſent bien leur catéchiſme, & s'ils ont bien fait leurs pâques.

Que je ſois, du moins quant à préſent, orthodoxe, juif, païen, athée, que leur importe? Ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit. La queſtion eſt de ſavoir ſi les loix ont été violées, & ſi, quel que je ſois, on m'a traité injuſtement: voilà ce qui leur importe, & ſûrement beaucoup plus qu'à moi; car par rapport à moi, la choſe eſt faite: on ne me fera pas pis. Mais les conſéquences les regardent. Tandis qu'ils traitent cette affaire du haut de leur gran-

deur, faut-il donc que j'en faſſe pour eux tous les frais, & que je vienne en ſuppliant, demander qu'on me pardonne les affronts que j'ai reçus? Ce n'eſt pas mon avis. Que les choſes en reſtent là, puiſque cela leur convient. On verra qui, dans la ſuite, s'en trouvera le plus mal, d'eux ou de moi.

Cher ami, je vous l'ai dit, & je vous le répete de bon cœur: j'aime encore mes compatriotes. Je ſens vivement dans mes malheurs, l'atteinte qui a été portée à leurs droits & à leur liberté. Quoi qu'il arrive, je ne veux jamais demeurer à Geneve; cela eſt bien décidé. Mais s'ils avoient vu le tort que leur fait celui que j'ai reçu, & combien ils ont d'intérêt qu'il ſoit réparé, j'aurois agi de concert avec eux dans cette affaire, autant que mon honneur outragé l'eût permis. Alors, après avoir commencé par remettre les choſes dans l'état où elles doivent être, s'ils ont tant d'envie de me régenter, ils m'auroient régenté tout leur ſoul. Mais comment ne voient-ils pas qu'avant cela, l'inquiſition qu'ils veulent établir ſur moi, eſt impertinente & ridicule?

S'ils ſont aſſez foux pour exiger que je m'y prête, je ne ſuis pas aſſez ſot pour m'y prêter. Ainſi je n'ai rien à dire à M. de Montmollin, attendu que ni M. de Montmollin, ni moi, n'avons pas plus de compte à leur rendre, que nous n'en avons à leur demander.

Les affronts qui m'ont été faits, ne peuvent être ſuffiſamment réparés, que par une invitation honnête & formelle de retourner à Geneve. Si l'on peut ſe réſoudre à une démarche ſi décente & ſi convenable, ſi due, il faudra qu'on ſoit bien difficile, ſi l'on n'eſt pas content de la maniere dont j'y répondrai. Alors on pourra s'enquêter de ma foi, & je ſerai toujours prêt à en rendre compte. Sans cela, ne parlons plus de cette affaire; car nul autre expédient ne peut me convenir.

LETTRE

A M. PETITPIERRE, paſteur à Neuchatel.

A Motiers. . . . . 1763.

JE n'ai point, monſieur, de ſatisfaction à faire au chriſtianiſme, parce que je ne l'ai point offenſé ; ainſi je n'ai que faire pour cela, du livre de M. Deniſe.

Toutes les preuves de la vérité de la religion chrétienne ſont contenues dans la Bible. Ceux qui ſe mêlent d'écrire ces preuves, ne font que les tirer de là & les retourner à leur mode. Il vaut mieux méditer l'original & les en tirer ſoi-même, que de les chercher dans le fatras de ces auteurs. Ainſi, monſieur, je n'ai que faire encore pour cela, du livre de M. Deniſe.

Cependant, puiſque vous m'aſſurez qu'il eſt bon, je veux bien le garder ſur votre parole, pour le lire quand j'en aurai le loiſir, à condition que vous aurez la bonté de me faire dire ce que vous a coûté l'exemplaire que vous m'avez envoyé, &

de trouver bon que j'en remette le prix à votre commiſſionnaire : faute de quoi, le livre lui ſera rendu ſous quinze jours, pour vous être renvoyé.

Je paſſe, monſieur, à la réponſe à vos deux queſtions.

Le vrai chriſtianiſme n'eſt que la religion naturelle mieux expliquée, comme vous le dites vous-même, dans la lettre dont vous m'avez honoré. Par conſéquent, profeſſer la religion naturelle, n'eſt point ſe déclarer contre le chriſtianiſme.

Toutes les connoiſſances humaines ont leurs objections & leurs difficultés, ſouvent inſolubles. Le chriſtianiſme a les ſiennes, que l'ami de la vérité, l'homme de bonne foi, le vrai chrétien ne doivent point diſſimuler. Rien ne me ſcandaliſe davantage que de voir qu'au lieu de réſoudre ces difficultés, on me reproche de les avoir dites.

Où prenez-vous, monſieur, que j'aie dit que mon motif à profeſſer la religion chrétienne, eſt le pouvoir qu'ont les eſprits de ma ſorte ; d'édifier & de ſcanda-

lifer ? Cela n'eſt aſſurément pas dans ma lettre à M. de Montmollin, ni rien d'approchant ; & je n'ai jamais dit ni écrit pareille ſottiſe.

Je n'aime ni n'eſtime les lettres anonymes, & je n'y réponds jamais ; mais j'ai cru, monſieur, vous devoir une exception, par reſpect pour votre âge & pour votre zele. Quant à la formule que vous avez voulu m'éviter, en ne vous ſignant pas, c'étoit un ſoin ſuperflu ; car je n'écris rien que je ne veuille avouer hautement, & je n'emploie jamais de formule.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 21 mars 1763.

VOILÀ, cher Moultou, puiſque vous le voulez, un exemplaire de ma lettre à M. de Beaumont. J'en ai remis deux autres au meſſager depuis pluſieurs jours ; mais il differe ſon départ d'un jour à l'autre, & ne partira, je crois, que mercredi. J'au-

rai ſoin de vous en faire parvenir davantage. En attendant, ne mettez ces deux là, qu'en des mains ſûres, juſqu'à ce que l'ouvrage paroiſſe, de peur de contrefaction.

J'ai attendu, pour juger les Genevois, que je fuſſe de ſang froid. Ils ſont jugés. J'aurois déjà fait la démarche dont vous me parlez, ſi milord Maréchal ne m'avoit engagé à différer, & je vois que vous penſez comme lui. J'attendrai donc pour la faire, de voir l'effet de la lettre que je vous envoie : mais quand cet effet les rameneroit à leur devoir, j'en ſerois, je vous jure, très-médiocrement flatté. Ils ſont ſi ſots & ſi rogues, que le bien même ne m'intéreſſeroit déſormais de leur part, guere plus que le mal. On ne tient plus guere aux gens qu'on mépriſe.

M. de Voltaire vous a paru m'aimer, parce qu'il ſait que vous m'aimez ; ſoyez perſuadé qu'avec les gens de ſon parti, il tient un autre langage. Cet habile comédien, *doliſ inſtructus et arte pelasgâ*, ſait changer de ton, ſelon les gens à qui il a

à

à faire. Quoi qu'il en ſoit, ſi jamais il arrive qu'il revienne ſincérement, j'ai déjà les bras ouverts : car de toutes les vertus chrétiennes, l'oubli des injures eſt, je vous jure, celle qui me coûte le moins. Point d'avances ; ce ſeroit une lâcheté : mais comptez que je ſerai toujours prêt à répondre aux ſiennes, d'une maniere dont il ſera content. Partez de là, ſi jamais il vous en reparle. Je ſais que vous ne voulez pas me compromettre, & vous ſavez, je crois, que vous pouvez répondre de votre ami en toute choſe honnête. Les manœuvres de M. de Voltaire, qui ont tant d'approbateurs à Geneve, ne ſont pas vues du même œil à Paris. Elles y ont ſoulevé tout le monde, & balancé le bon effet de la protection des Calas. Il eſt certain que ce qu'il peut faire de mieux pour ſa gloire, eſt de ſe raccommoder avec moi.

Quand vous voudrez venir, il faudra nous concerter. Je dois aller voir milord Maréchal avant ſon départ pour Berlin ; vous pourriez ne pas me trouver. D'ail-

leurs, la saison n'est pas assez avancée pour le voyage de Zuric, ni même pour la promenade. Quand je vous aurai, je voudrois vous tenir un peu long-temps. J'aime mieux différer mon plaisir, & en jouir à mon aise. Doutez-vous que tout ce qui vous accompagnera ne soit bien reçu?

LETTRE

A M. J. BURNAND. (1)

A Motiers, le 21 mars 1763.

LA réponse à votre objection, monsieur, est dans le livre même d'où vous

---

(1) M. Burnand, à qui ces lettres sont adressées, avoit reproché à M. Rousseau la publication de la *confession de foi du Vicaire Savoyard*, contre cette maxime expresse du vicaire lui-même:

" Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les ames paisibles, ni alarmer la foi des simples, par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre, & qui les inquietent sans les éclairer. "

la tirez. Lisez plus attentivement le texte & les notes ; vous trouverez cette objection résolue.

Vous voulez que j'ôte de mon livre ce qui est contre la religion ; mais il n'y a dans mon livre, rien qui soit contre la religion.

Je voudrois pouvoir vous complaire, en faisant le travail que vous me prescrivez. Monsieur, je suis infirme, épuisé ; je vieillis ; j'ai fait ma tâche, mal sans doute, mais de mon mieux. J'ai proposé mes idées à ceux qui conduisent les jeunes gens ; mais je ne sais pas écrire pour les jeunes gens.

Vous m'apprenez qu'il faut vous dire tout, ou que vous n'entendez rien. Cela me fait désespérer, monsieur, que vous m'entendiez jamais ; car je n'ai point, moi, le talent de parler aux gens à qui il faut tout dire.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 28 mars 1763.

SOLUTION de l'objection de M. Burnand.

Mais quand une fois tout eſt ébranlé, on doit conſerver le tronc aux dépens des branches, &c. (1)

Voilà, je crois, ce que le bon vicaire pourroit dire à préſent au public. (2)

M. Burnand m'aſſure que tout le monde trouve qu'il y a dans mon livre beaucoup de choſes contre la religion chrétienne. Je ne ſuis pas, ſur ce point comme ſur bien d'autres, de l'avis de tout le monde, & d'autant moins que parmi tout ce monde là, je ne vois pas un chrétien.

Un homme qui cherche des explications pour compromettre celui qui les donne, eſt peu généreux; mais l'opprimé

(1) *Emile*, tom. III, page 157 de l'édition de Geneve 1782, & page 104, tome II, in-4°.

(2) Ibid. page 108, à la note; & tome II, in-4°. page 71, à la note.

qui n'ose les donner est un lâche, & je n'ai pas peur de passer pour tel. Je ne crains point les explications ; je crains les discours inutiles. Je crains sur-tout, les désœuvrés, qui, ne sachant à quoi passer leur temps, veulent disposer du mien.

Je prie M. Burnand d'agréer mes salutations.

LETTRE.

AU MÊME.

A Motiers, le 4 avril 1763.

Je suis très-content, monsieur, de votre derniere lettre, & je me fais un très-grand plaisir de vous le dire. Je vois avec regret que je vous avois mal jugé. Mais, de grace, mettez-vous à ma place. Je reçois des milliers de lettres où, sous prétexte de me demander des explications, on ne cherche qu'à me tendre des pieges. Il me faudroit de la santé, du loisir, & des siecles, pour entrer dans tous les détails qu'on me demande; & pénétrant le

motif ſecret de tout cela, je réponds avec franchiſe, avec dureté même, à l'intention plutôt qu'à l'écrit. Pour vous, monſieur, que mon âpreté n'a point révolté, vous pouvez compter de ma part ſur toute l'eſtime que mérite votre procédé honnête, & ſur une diſpoſition à vous aimer, qui probablement aura ſon effet, ſi jamais nous nous connoiſſons davantage. En attendant, recevez, monſieur, je vous ſupplie, mes excuſes & mes ſinceres ſalutations.

LETTRE

A M. DE MONTMOLLIN, en lui envoyant ma lettre à M. de Beaumont.

A Motiers, le 28 mars 1763.

VOICI, monſieur, un écrit devenu néceſſaire. Quoique mes agreſſeurs y ſoient un peu mal menés, ils le ſeroient davantage, ſi je ne vous trouvois pas en quelque ſorte, entre eux & moi. Comptez, monſieur, que ſi vous ceſſiez de leur ſervir de

fauve-garde, ils ne s'en tireroient pas à si bon marché. Quoi qu'il en soit, j'espere que vous serez content de la classe à part, où j'ai tâché de vous mettre; & il ne tiendra qu'à vous de connoître, & dans cet écrit, & dans toute ma vie, qu'en usant avec moi de procédés honnêtes, vous n'avez pas obligé un ingrat.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers-Travers, ce 2 avril 1763.

Ce n'étoit pas, cher ami, que je désapprouvasse l'envoi d'un exemplaire en France, que je ne vous ai pas répondu sur-le-champ; mais l'ennui, les tracas, les souffrances, les importuns me rendent paresseux: l'exactitude est un travail qui passe ma force actuelle. Faites ce que vous voudrez; votre envoi ne sera qu'inutile; voilà tout. Vous n'avez que trois exemplaires; j'attends d'en avoir davantage,

pour vous en envoyer; encore ne sais-je pas trop comment.

V....t est un fourbe. Je n'approuve point qu'on lui fasse lire l'ouvrage; encore moins qu'on le lui prête. Il ne veut le voir que pour le faire décrier par les petits vipereaux qu'il éleve à la brochette, & par lesquels il répand contre moi, son fade poison dans les Mercures de Neuchatel.

Vous devez comprendre qu'un carton est impossible, dès qu'une fois un ouvrage est sorti de la boutique du libraire. Si vous voulez en faire un pour Geneve en particulier, soit; j'y consens: mais je ne veux pas m'en mêler, & soyez persuadé que cela ne servira de rien. Quand on cherche des prétextes, on en trouve. Les Genevois m'ont trop fait de mal pour ne pas me haïr; & moi, je les connois trop pour ne les pas mépriser. Je prévois mieux que vous, l'effet de la lettre. J'ai honte de porter encore ce même titre dont je m'honorois ci-devant; dans six mois d'ici, je compte en être délivré.

Votre aventure avec la compagnie ne

m'étonne point. Elle me confirme dans le jugement que j'ai porté de toute cette prêtraille. Je ne doute point qu'en effet, votre amitié pour moi n'ait produit votre exclusion : mais loin d'en être fâché, je vous en félicite. L'état d'homme d'église ne peut plus convenir à un homme de bien, ni à un croyant. Quittez-moi ce collet qui vous avilit : cultivez en paix les lettres, vos amis, la vertu : soyez libre, puisque vous pouvez l'être. Les marchands de religion n'en fauroient avoir. Mes malheurs m'ont instruit trop tard : qu'ils vous instruisent à temps.

Je souffre beaucoup, cher ami ; je me suis remis à l'usage des sondes, pour tâcher de me procurer un peu de relâche quand vous serez avec moi. Je me ménage ce temps, comme le plus précieux de ma vie, ou du moins le plus doux qui me reste à passer. Ménagez-vous la liberté de venir quand je vous écrirai ; car malheureusement, je suis encore moins maître de mon temps, que vous du vôtre.

J'ai toujours oublié de vous dire que

j'ai à Yverdon, un cabriolet que je ne ferois pas fâché de trouver à vendre. Pourroit-il vous servir, en attendant, dans nos petits pélerinages? Pour moi, vous savez que je n'aime aller qu'à pied. Si vous avez des jambes, nous nous en servirons, mais à petits pas; car je ne saurois aller vîte, ni faire de longues traites: mais je vais toujours. Nous causerons à notre aise: cela sera délicieux. Je vous embrasse.

Si vous amenez quelqu'un, tâchez au moins que nous puissions un peu nous voir seuls.

LETTRE

A M. DE LA PORTE.

A Motiers, le 4 avril 1763.

Vous pouvez savoir, monsieur, que je n'ai jamais concouru ni consenti à aucun des recueils de mes écrits qu'on a publiés jusqu'ici; & par la maniere dont ils sont faits, on voit aisément que l'auteur ne

s'en eſt pas mêlé. Ayant réſolu d'en faire moi-même une édition générale, en prenant congé du public, je le vois avec peine inondé d'éditions déteſtables & réitérées, qui peut-être le rebuteront auſſi de la mienne, avant qu'il ſoit en état d'en juger. En apprenant qu'on en préparoit encore une nouvelle où vous êtes, je ne pus m'empêcher d'en faire des plaintes; ces plaintes, trop durement interprétées, donnerent lieu à un avis de la gazette de Hollande, que je n'ai ni dicté ni approuvé, & dans lequel on ſuppoſe que le ſieur Rey a ſeul le droit de faire cette édition générale: ce qui n'eſt pas. Quand il en a fait lui-même un recueil avec privilege, il l'a fait ſans mon aveu; & au contraire, en lui cédant mes manuſcrits, je me ſuis expreſſément réſervé le droit de recueillir le tout, & de le publier où & quand il me plairoit. Voilà, monſieur, la vérité.

Mais, puiſque ces éditions furtives ſont inévitables, & que vous voulez bien préſider à celle-ci, je ne doute point, monſieur, que vos ſoins ne la mettent fort au-deſſus

des autres : dans cette opinion, je prends le parti de différer la mienne, & je me félicite que vous ayez fait assez de cas de mes rêveries, pour daigner vous en occuper. Malheureusement, le public toujours de mauvaise humeur contre moi, se plaindra que vous m'honorez à ses dépens. Il dira qu'un éditeur tel que vous, lui rend moins qu'il ne lui dérobe ; & quand vous pourriez lui plaire & l'éclairer par vos écrits, il regrettera le temps que vous prodiguez aux miens.

Je vous remercie, monsieur, d'avoir bien voulu m'envoyer la note des pieces qui devront entrer dans votre recueil ; vous êtes le premier éditeur de mes écrits, qui ait eu cette attention pour moi. Entre celles de ces pieces dont je ne suis pas l'auteur, j'y en trouve une qui ne doit être là d'aucune maniere : c'est le *Petit Prophete*. Je vous prie de le retrancher, si vous êtes à temps ; sinon, de vouloir bien déclarer que cet ouvrage n'est point de moi, & que je n'y ai pas la moindre part.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mon respect & mes salutations.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, ce samedi 16 avril 1763.

VOICI, cher Moultou, puisque vous le voulez, encore deux exemplaires de la Lettre; c'est tout ce qui me reste avec le mien. Je n'entends pas dire qu'il s'en soit répandu dans le public aucun autre que ceux que j'ai donnés, & je n'ai plus aucune nouvelle de Rey: ainsi il se pourroit très-bien, que quelqu'un fût venu à bout de supprimer l'édition. En ce cas, il importeroit de placer très-bien ces exemplaires, puisqu'ils seroient difficiles & peut-être impossibles à remplacer. Si vous trouviez à propos d'en donner un à M. le colonel Pictet, lequel m'a écrit des lettres très-honnêtes, vous me feriez grand plaisir.

Je comprends quel est l'endroit où M. Deluc croit se reconnoître. Il se trompe fort. Mon caractere n'est assurément pas de tympaniser mes amis; mais

le bon homme, avec toute sa sageſſe, n'a pu éviter un piege dans lequel nous tombons tous : c'eſt de croire tout le monde ſans ceſſe occupé de nous en bien ou en mal, tandis que ſouvent on n'y penſe guere.

Quand vous viendrez, je vous montrerai dans des centaines de lettres, une rame des lourds ſermons, dont je me ſuis plaint : & quels ſermons, grand Dieu ! Il m'en coûte, depuis que je ſuis ici, dix louis en ports de lettres, pour des réprimandes, des injures & des bêtiſes ; & ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt qu'il n'y a pas un de ces fots là, qui ne penſe être le ſeul, & ne prétende m'occuper tout entier.

Il eſt certain que j'ai mieux prévu que vous, l'effet de la Lettre à M. de Beaumont. Tout ce que je puis faire de bien, ne fera jamais qu'aigrir la rage des Genevois. Elle eſt à un point inconcevable. Je ſuis perſuadé qu'ils viendront à bout de m'en rendre enfin la victime. Mon ſeul crime eſt de les avoir trop aimés : mais ils ne me le pardonneront jamais. Soyez per-

suadé que je les vois mieux d'ici, que vous d'où vous êtes. Je ne vois qu'un seul moyen d'attiédir leur fureur; cela presse. Envoyez-moi, je vous prie, le nom & l'adresse de M. le premier syndic.

Venez quand vous voudrez; je vous attends. Mes malheurs à tous égards sont à leur dernier terme; mais seulement que je vous embrasse, & tout est oublié.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Motiers-Travers, 23 avril 1763.

PARDONNEZ-moi, monsieur le maréchal, une nouvelle importunité; il s'agit d'un doute qui me rend malheureux, & dont personne ne peut me tirer plus aisément ni plus sûrement que vous. Tout le monde ici me trouble de mille vaines alarmes, sur de prétendus projets contre ma liberté. J'ai pour voisin depuis quelque temps, un gentilhomme Hongrois, homme de mérite, dans l'entretien duquel je trouve des

consolations. On vient de recevoir & de me montrer un avis que cet étranger est au service de France, & envoyé tout exprès pour m'attirer dans quelque piege. Cet avis a tout l'air d'une basse jalousie. Outre que je ne suis assurément pas un personnage assez important pour mériter tant de soins, je ne puis reconnoître l'esprit françois, à tant de barbarie, ni soupçonner un honnête homme, sur des imputations en l'air. Cependant on se fait ici un plaisir malin de m'effrayer. A les en croire, je ne suis pas même en sûreté à la promenade, & je n'entends parler que de projets de m'enlever. Ces projets sont-ils réels? Est-il vrai qu'on en veuille à ma personne? Si cela est, l'exécution n'en sera pas difficile, & je suis prêt d'aller me rendre moi-même où l'on voudra; aimant mille fois mieux passer le reste de mes jours dans les fers, que dans les agitations continuelles où je vis, & en défiance de tout le monde. Je ne demande ni faveur, ni grace, je ne demande pas même justice; je ne veux qu'être éclairci sur les intentions

tions du gouvernement. Ce n'eſt nullement pour me mettre à couvert, que je deſire en être inſtruit, comme on le connoîtra par ma conduite ; & ſi l'on ne penſe pas à moi, ce me ſera un grand ſoulagement d'en être inſtruit. Un mot d'éclairciſſement de vous, me rendra la vie. Je ne puis croire que ma priere ſoit indiſcrete. Je n'entends pas pour cela, que vous me répondiez de rien. Marquez-moi ſimplement ce que vous penſez, & je ſuis content ; le doute m'eſt cent fois pire que le mal. Si vous connoiſſiez de quelle angoiſſe votre réponſe, telle qu'elle ſoit, peut me tirer, je connois votre cœur, monſieur le Maréchal, & je ſuis bien ſûr que vous ne tarderiez pas à la faire.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 7 mai 1763.

POUR Dieu, cher ami, ne laiſſez point courir cet impertinent bruit d'une réſi-

dence auprès des Cantons. Je parierois que c'eſt une invention de mes ennemis, pour me faire regarder comme un homme abandonné, quand on ſaura combien ce bruit eſt faux. Vous ſavez que je viens de perdre milord Maréchal, mon protecteur, mon ami, & le plus digne des hommes; mais vous ne pouvez ſavoir quelle perte je fais en lui. Pour me mettre en ſûreté, autant qu'il étoit poſſible, contre la mauvaiſe volonté des gens de ce pays, il m'envoya avant ſon départ, des Lettres de naturalité: c'eſt peut-être ce fait, augmenté & défiguré, qui a donné lieu au ſot bruit dont vous me parlez. Quoi qu'il en ſoit, jugez ſi dans mon accablement, j'ai beſoin de vous. Venez; ne laiſſez pas plus long-temps en preſſe, un cœur accoutumé à s'épancher, & qui n'a plus que vous. Marquez-moi à peu près le jour de votre arrivée, & venez tomber chez moi: vous y trouverez votre chambre prête.

Comme M. Pictet m'a toujours écrit ſous le couvert d'autrui, je vous adreſſe pour lui cette lettre, dans le doute s'il n'y

à point dans une correſpondance directe, quelque inconvénient que je ne ſais pas.

Ne vous tourmentez pas beaucoup de ce qui ſe fait à Geneve à mon égard; cela ne m'intéreſſe plus guere. Je conſens à vous y accompagner, ſi vous voulez, mais comme je ferois dans une autre ville. Mon parti eſt pris, mes arrangemens ſont faits. Nous en parlerons.

LETTRE

A M. MARC CHAPUIS.

A Motiers, le 12 mai 1763.

Vous verrez, monſieur, je le préſume, la lettre que j'écris à M. le premier ſyndic. Plaignez-moi, vous qui connoiſſez mon cœur, d'être forcé de faire une démarche qui le déchire. Mais après les affronts que j'ai reçus dans ma patrie, & qui ne ſont ni ne peuvent être réparés, m'en reconnoître encore membre, ſeroit conſentir à mon déshonneur. Je ne vous ai point écrit, monſieur, durant mes diſgraces: les mal-

heureux doivent être discrets. Maintenant que tout ce qui peut m'arriver de bien & de mal est à peu près arrivé, je me livre tout entier aux sentimens qui me plaisent & me consolent; & soyez persuadé, monsieur, je vous supplie, que ceux qui m'attachent à vous, ne s'affoibliront jamais.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 4 juin 1763.

J'AI si peu de bons momens en ma vie, qu'à peine espérois-je d'en retrouver d'aussi doux que ceux que vous m'avez donnés. Grand merci, cher ami; si vous avez été content de moi, je l'ai été encore plus de vous. Cette simple vérité vaut bien vos éloges; aimons-nous assez l'un l'autre pour n'avoir plus à nous louer.

Vous me donnez pour Mlle. C..... une commission dont je m'acquitterai mal, précisément à cause de mon estime

pour elle. Le refroidiſſement de M. G..... me fait mal penſer de lui. J'ai revu ſon livre ; il y court après l'eſprit ; il s'y guinde. M. G..... n'eſt point mon homme ; je ne puis croire qu'il ſoit celui de Mlle. C..... Qui ne ſent pas ſon prix, n'eſt pas digne d'elle ; mais qui l'a pu ſentir, & s'en détache, eſt un homme à mépriſer. Elle ne ſait ce qu'elle veut ; cet homme la ſert mieux que ſon propre cœur. J'aime cent fois mieux qu'il la laiſſe pauvre & libre au milieu de vous, que de l'emmener être malheureuſe & riche en Angleterre. En vérité, je ſouhaite que M. G..... ne vienne pas. Je voudrois me déguiſer, mais je ne ſaurois ; je voudrois bien faire, & je ſens que je gâterai tout.

Je tombe des nues au jugement de M. de Monclar. Tous les hommes vulgaires, tous les petits littérateurs ſont faits pour crier toujours au paradoxe, pour me reprocher d'être outré : mais lui que je croyois philoſophe, & du moins logicien, quoi, c'eſt ainſi qu'il m'a lu,

c'eſt ainſi qu'il me juge ! Il ne m'a donc pas entendu ? Si mes principes ſont vrais, tout eſt vrai. S'ils ſont faux, tout eſt faux. Car je n'ai tiré que des conſéquences rigoureuſes & néceſſaires. Que veut-il donc dire ? Je n'y comprends rien. Je ſuis aſſurément comblé & honoré de ſes éloges, mais autant ſeulement que je peux l'être de ceux d'un homme de mérite qui ne m'entend pas. Du reſte, uſez de ſa lettre comme il vous plaira ; elle ne peut que m'être honorable dans le public. Mais quoi qu'il diſe, il ſera toujours clair, entre vous & moi, qu'il ne m'entend point.

Je ſuis accablé de lettres de Geneve. Vous ne ſauriez imaginer à la fois la bêtiſe & la hauteur de ces lettres. Il n'y en a pas une où l'auteur ne ſe porte pour mon juge, & ne me cite à ſon tribunal pour lui rendre compte de ma conduite. Un M. B...t, qui m'a envoyé toute ſa procédure, prétend que je n'ai point reçu d'affront, & que le conſeil avoit droit de flétrir mon livre, ſans commen-

cer par citer l'auteur. Il me dit, au ſujet de mon livre brûlé par le bourreau, que l'honneur ne ſouffre point du fait d'*un tiers* : ce qui ſignifie (au moins ſi ce mot de *tiers* veut dire ici quelque choſe) qu'un homme qui reçoit un ſoufflet d'un autre, ne doit point ſe tenir pour inſulté. J'ai pourtant, parmi tout ce fatras, reçu une lettre qui m'a attendri juſqu'aux larmes : elle eſt anonyme, & par une ſimplicité qui m'a touché encore, en me faiſant rire, l'auteur a eu ſoin d'y renfermer le port.

Je ſouhaite de tout mon cœur que les choſes ſoient laiſſées comme elles ſont, & que je puiſſe jouir tranquillement du plaiſir de voir mes amis à Geneve, ſans affaires & ſans tracas ; je partirai ſi-tôt que j'aurai reçu de vos nouvelles. Je vous manderai le jour de notre arrivée, & je vous prierai de nous louer une chaiſe, pour partir le lendemain matin. Adieu, cher ami ; mille reſpects à monſieur votre pere & à madame votre épouſe : elle n'a point à ſe plaindre, j'eſpere, de votre

séjour à Motiers. Si vous y avez acquis le corps d'*Emile*, vous n'y avez point perdu le cœur de St. Preux ; & je suis bien sûr que vous aurez toujours l'un & l'autre pour elle.

Voici des lettres que j'ai reçues pour vous. Mille amitiés à M. LeSage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne vous envoie point les estampes que vous me demandez, de crainte qu'elles ne se gâtent à la poste ; j'espere vous les porter.

LETTRE

A M. A. A.

A Motiers, le 5 juin 1763.

VOICI, monsieur, la petite réponse que vous demandez aux petites difficultés qui vous tourmentent dans ma lettre à M. de Beaumont. (*)

(*) Voici le passage objecté.

" Je crois qu'un homme de bien, dans quelque

1°. Le chriſtianiſme n'eſt que le judaïſme expliqué & accompli. Donc les apôtres ne tranſgreſſoient point les loix des Juifs, quand ils leur enſeignoient l'Evangile: mais les Juifs les perſécuterent parce qu'ils ne les entendoient pas, ou qu'ils feignoient de ne les pas entendre: ce n'eſt pas la ſeule fois que le cas eſt arrivé.

2°. J'ai diſtingué les cultes où la religion eſſentielle ſe trouve, & ceux où elle ne ſe trouve pas. Les premiers ſont bons, les autres mauvais; j'ai dit cela. On n'eſt obligé de ſe conformer à la religion particuliere de l'état, & il n'eſt même permis de la ſuivre, que lorſque la religion eſſentielle s'y trouve; comme elle ſe trouve, par exemple, dans diverſes

„ religion qu'il vive de bonne foi, peut être ſauvé.
„ Mais je ne crois pas pour cela, qu'on puiſſe lé-
„ gitimement introduire en un pays, des religions
„ étrangeres, ſans la permiſſion du ſouverain;
„ car ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu,
„ c'eſt déſobéir aux loix; & qui déſobéit aux
„ loix, déſobéit à Dieu.„

communions chrétiennes, dans le mahométiſme, dans le judaïſme. Mais dans le paganiſme, c'étoit autre choſe ; comme très-évidemment la religion eſſentielle ne s'y trouvoit pas, il étoit permis aux apôtres de prêcher contre le paganiſme, même parmi les païens, & même malgré eux.

3°. Quand tout cela ne ſeroit pas vrai, que s'enſuivroit-il ? Bien qu'il ne ſoit pas permis aux membres de l'état d'attaquer de leur chef, la foi du pays, il ne s'enſuit point que cela ne ſoit pas permis à ceux à qui Dieu l'ordonne expreſſément. Le catéchiſme vous apprend que c'eſt le cas de la prédication de l'Evangile. Parlant humainement, j'ai dit le devoir commun des hommes ; mais je n'ai point dit qu'ils ne duſſent pas obéir, quand Dieu a parlé. Sa loi peut diſpenſer d'obéir aux loix humaines ; c'eſt un principe de votre foi que je n'ai point combattu. Donc en introduiſant une religion étrangere, ſans la permiſſion du ſouverain, les apôtres n'étoient point coupables. Cette petite

réponſe eſt, je penſe, à votre portée; & je penſe qu'elle ſuffit.

Tranquilliſez-vous donc, monſieur, je vous prie, & ſouvenez-vous qu'un bon chrétien, ſimple & ignorant, tel que vous m'aſſurez être, devroit ſe borner à ſervir Dieu dans la ſimplicité de ſon cœur, ſans s'inquiéter ſi fort des ſentimens d'autrui.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers-Travers, ce lundi 27 juin 1763.

JE ſuis en peine de vous, mon cher Moultou; feriez-vous malade? Je le demande à tout le monde, & ne puis avoir de réponſe. Vous qui étiez ſi exact à m'écrire dans les autres temps, comment vous taiſez-vous dans la circonſtance préſente? Ce ſilence a quelque choſe d'alarmant.

Je viens de recevoir une lettre de M. Marc Chapuis, dans laquelle il me parle ainſi: *Vous avez envoyé dans cette ville, copie*

de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 mai dernier..... Cette copie, que je n'ai point vue, eſt tronquée, à ce que m'a aſſuré M. Moultou, qui m'eſt venu demander lecture de l'original.

Cet étrange paſſage demande explication. Je l'attends de vous, mon cher Moultou, & ce n'eſt qu'après avoir reçu votre réponſe, que je ferai la mienne à M. Chapuis. M. de Sautern vous fait mille amitiés; recevez les reſpects de Mlle. le Vaſſeur, & les embraſſemens de votre ami.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers-Travers, ce 7 juillet 1763.

VOTRE avis eſt honnête & ſage. J'y reconnois la voix d'un ami: je vous remercie & j'en profite. Mais avec auſſi peu de crédit à Geneve, que puis-je faire pour m'y faire écouter, ſur-tout dans une affaire qui n'eſt pas tellement la mienne, qu'elle ne ſoit auſſi celle de tous? Renoncer, au

moins pour ma part, à l'intérêt que j'y puis avoir, en déclarant nettement, comme je le fais aujourd'hui, qu'à quelque prix que ce ſoit, je n'accepterai jamais la reſtitution de ma bourgeoiſie, & que je ne rentrerai jamais dans Geneve. J'ai fait ſerment de l'un & de l'autre : ainſi me voilà lié ſans retour ; & tout ce qu'on peut faire pour me rappeller, eſt par conſéquent inutile & vain. J'écris de plus à Deluc une lettre très-forte, pour l'engager à ſe retirer ; j'en écris autant à mon couſin Rouſſeau. Voilà tout ce que je puis faire, & je le fais de très-bon cœur : rien de plus ne dépend de moi. L'interprétation qu'on donne à ma lettre à Chapuis, eſt auſſi raiſonnable que ſi lorſque j'ai dit *non*, l'on en concluoit que j'ai voulu dire *oui*. Voulez-vous que je me défende devant des fourbes, ou des ſtupides ? Je n'ai jamais rien ſu dire à ces gens là, & je ne veux pas commencer. Ma conduite eſt, ce me ſemble, uniforme & claire ; pour l'interpréter, il ne faut que du bon ſens & un cœur droit. Adieu, cher Moultou. J'au-

rois bien quelque chose à vous représenter sur ce que vous avez dit à Chapuis, que j'avois tronqué la copie de sa lettre; car quoique cela ait été dit à bonne intention, il ne faut pas déshonorer ses amis pour les servir. (1) Vous m'avouez à la vérité, que cette copie n'est point tronquée; mais il croit lui qu'elle l'est; il le doit croire, puisque vous le lui avez dit, & il part de là, pour me croire & me dire un homme capable de falsification. Il ne me paroît pas avoir si grand tort, quoiqu'il se trompe.

Au reste, quoi que vous en puissiez dire, je ne lui écrirai point comme à mon ami, puisque je sais qu'il ne l'est pas. J'écris à M. de Gauffecourt. O ce respectable Abauzit! Je suis donc condamné à ne le revoir jamais! Ah! je me trompe; j'espere le revoir dans le séjour des justes! En attendant que cette commune patrie nous rassemble, adieu, mon ami.

(1) Il ne m'avoit pas compris, & vit bien que je savois aussi bien que lui, cette maxime. (*Note de M. Moulton.*)

Le pauvre baron eſt parti en me chargeant de mille choſes pour vous. Je ſuis reſté ſeul ; & dans quel moment !

LETTRE

A M. Deluc.

A Motiers, 7 juillet 1763.

Je crains, mon cher ami, que votre zele patriotique n'aille un peu trop loin dans cette occaſion, & que votre amour pour les loix n'expoſe à quelque atteinte la plus importante de toutes, qui eſt le ſalut de l'état. J'apprends que vous & vos dignes concitoyens méditez de nouvelles repréſentations ; & la certitude de leur inutilité me fait craindre qu'elles ne compromettent enfin vis-à-vis les uns des autres, ou la bourgeoiſie, ou les magiſtrats. Je ne prétends pas me donner dans cette affaire, une importance qu'au ſurplus je ne tiendrois que de mes malheurs : je ſais que vous avez à redreſſer des griefs qui, bien que relatifs à de ſimples particuliers, bleſ-

ſent la liberté publique. Mais, ſoit que je conſidere cette démarche relativement à moi, ou relativement au corps de la bourgeoiſie, je la trouve également inutile & dangereuſe; & j'ajoute même que la ſolidité de vos raiſons tournera toute à votre commun préjudice, en ce qu'ayant mis en poudre les ſophiſmes de ſa réponſe, vous forcerez le conſeil à ne pouvoir plus repliquer que par un ſec *il n'y a lieu*, & par conſéquent de rentrer par le fait, en poſſeſſion de ſon prétendu droit négatif, qui réduiroit à rien celui que vous avez de faire des repréſentations. Que ſi après cela vous vous obſtinez à pourſuivre le redreſſement des griefs (que très-certainement vous n'obtiendrez point), il ne vous reſte plus qu'une ſeule voie légitime, dont l'effet n'eſt rien moins qu'aſſuré, & qui donnant atteinte à votre ſouveraineté, établiroit une planche très-dangereuſe, & feroit un mal beaucoup pire que celui que vous voulez réparer.

Je ſais qu'une famille intrigante & ruſée, s'étayant d'un grand crédit au-dehors, ſappe

ſappe à grands coups, les fondemens de la république, & que ſes membres, jongleurs adroits & gens à deux envers, menent le peuple par l'hypocriſie, & les grands par l'irréligion. Mais vous & vos concitoyens devez conſidérer que c'eſt vous-mêmes qui l'avez établie; qu'il eſt trop tard pour tenter de l'abattre; & qu'en ſuppoſant même un ſuccès qui n'eſt pas à préſumer, vous pourriez vous nuire encore plus qu'à elle, & vous détruire en l'abaiſſant. Croyez-moi, mes amis, laiſſez la faire; elle touche à ſon terme, & je prédis que ſa propre ambition la perdra, ſans que la bourgeoiſie s'en mêle. Ainſi, par rapport à la république, ce que vous voulez faire n'eſt pas utile en ce moment; le ſuccès eſt impoſſible ou ſeroit funeſte, & tout reprendra ſon cours naturel avec le temps.

Par rapport à moi, vous connoiſſez ma maniere de penſer; & M. d'Ivernois, à qui j'ai ouvert mon cœur à ſon paſſage ici, vous dira, comme je vous l'ai écrit & à tous mes amis, que loin de demeurer en

cette circonſtance, des repréſentations, j'aurois voulu qu'elles n'euſſent point été faites, & que je deſire encore plus qu'elles n'aient aucune ſuite. Il eſt certain, comme je l'ai écrit à M. Chapuis, qu'avant ma lettre à M. Favre, des repréſentations de quelques membres de la bourgeoiſie ſuffiſant pour marquer qu'elle improuvoit la procédure, & mettant par conſéquent mon honneur à couvert, euſſent empêché une démarche que je n'ai faite que par force, avec douleur, & quand je ne pouvois plus m'en diſpenſer ſans conſentir à mon déshonneur. Mais une fois faite & mon parti pris, cette démarche ne me laiſſant plus qu'un tendre ſouvenir de mes anciens compatriotes, & un deſir ſincere de les voir vivre en paix, toute démarche ſubſéquente & relative à celle-là, m'a paru déplacée, inutile, & je ne l'ai ni deſirée ni approuvée. J'avoue toutefois que vos repréſentations m'ont été honorables, en montrant que la procédure faite contre moi étoit contraire aux loix, & improuvée par la plus ſaine partie de l'état. Sous ce point de vue, quoique je n'aie point

acquieſcé à ces repréſentations, je ne puis en être fâché. Mais tout ce que vous ferez de plus maintenant, n'eſt propre qu'à en détruire le bon effet, & à faire triompher mes ennemis & les vôtres, en criant que vous donnez à la vengeance, ce que vous ne donnez qu'au maintien des loix.

Je vous conjure donc, mon vertueux ami, par votre amour pour la patrie & pour la paix, de laiſſer tomber cette affaire, ou même d'en abandonner ouvertement la pourſuite, au moins pour ce qui me regarde, afin que votre exemple entraîne ceux qui vous honorent de leur confiance, & que les griefs d'un particulier qui n'eſt plus rien à l'état, n'en troublent point le repos. Ne ſoyez en peine, ni du jugement qu'on portera de cette retraite, ni du préjudice qu'en pourroit ſouffrir la liberté. La réponſe du conſeil, quoique tournée avec toute l'adreſſe imaginable, prête le flanc de tant de côtés, & vous donne de ſi grandes priſes, qu'il n'y a point d'homme un peu au fait, qui ne ſente le motif de votre ſilence, & qui ne juge que

vous vous taiſez pour avoir trop à dire. Et quant à la léſion des loix, comme elle en deviendra d'autant plus grande qu'on en aura plus vivement pourſuivi la réparation ſans l'obtenir, il vaut mieux fermer les yeux, dans une occaſion où le manteau de l'hypocriſie couvre les attentats contre la liberté, que de fournir aux uſurpateurs, le moyen de conſommer au nom de Dieu, l'ouvrage de leur tyrannie.

Pour moi, mon cher ami, quelque diſpoſé que je fuſſe à me prêter à tout ce qui pouvoit complaire à mes anciens concitoyens, & à reprendre avec joie un titre qui me fut ſi cher, s'il m'eût été reſtitué de leur gré, d'un commun accord & d'une maniere qui me l'eût pu rendre acceptable, vos démarches en cette occaſion, & les maux qui peuvent en réſulter, me forcent à changer de réſolution ſur ce point, & à en prendre une, dont, quoi qu'il arrive, rien ne me fera départir. Je vous déclare donc, & j'en ai fait le ſerment, que de mes jours je ne remettrai le pied dans vos murs, & que content de nourrir

dans mon cœur les ſentimens d'un vrai citoyen de Geneve, je n'en reprendrai jamais le titre. Ainſi toute démarche qui pourroit tendre à me le rendre, eſt inutile & vaine. Après avoir ſacrifié mes droits les plus chers à l'honneur, je ſacrifie aujourd'hui mes eſpérances à la paix. Il ne me reſte plus rien à faire. Adieu.

LETTRE

A M. DE GAUFFECOURT.

A Motiers, le 7 juillet 1763.

J'APPRENDS, cher papa, que vous êtes à Geneve, & cela redouble mon regret de ne pouvoir paſſer dans cette ville, comme je comptois faire après toutes ces tracaſſeries, pour aller à Chambéri voir mes anciens amis. Forcé de renoncer à ma bourgeoiſie, pour ne pas conſentir à mon déshonneur, j'aurois paſſé comme un étranger; & avec quel plaiſir j'euſſe oublié dans les bras du cher Gauffecourt, tous les maux qu'on raſſemble ſur ma tête!

Mais les démarches tardives & déplacées de la bourgeoiſie, & l'étrange réponſe du conſeil, me forcent, de peur d'attiſer le feu par ma préſence, à m'abſtenir d'un voyage que je voulois faire en paix. Après s'être tû quand il falloit parler, on parle quand il faut ſe taire, & que tout ce qu'on peut dire n'eſt plus bon à rien.

L'affection que j'aurai toujours pour ma patrie, me fait deſirer ſincérement que tout ceci, qui s'eſt fait contre mon gré, n'ait aucune ſuite, & je l'ai écrit à mes amis. Mais ne m'ayant ni défendu dans mon malheur, ni conſulté dans leur démarche, auront-ils plus d'égards à mes repréſentations, qu'ils n'en eurent à mes intérêts lorſqu'ils n'étoient que ceux des loix & les leurs? Dans le doute de mon crédit ſur leur eſprit, j'ai pris le dernier parti que je devois prendre, en leur déclarant que, quoi qu'il arrivât & quoi qu'ils fiſſent, je ne reprendrois jamais le titre de leur citoyen, & ne rentrerois jamais dans leurs murs. C'eſt à quoi je ſuis auſſi très-déterminé, & c'eſt le ſeul moyen qui me

reſtoit d'aſſoupir toute cette affaire, autant du moins que mon intérêt y peut influer. Ce ſeroit, j'en conviens, me donner une importance bien ridicule, ſi on ne l'eût rendu néceſſaire, & dont je ne ſaurois d'ailleurs être fort vain, puiſque je ne la dois qu'à mes malheurs. Ainſi rien ne manque à mes ſacrifices. Puiſſent-ils être auſſi utiles que je les fais de bon cœur, quoique déchiré!

Ce qui m'afflige le plus dans cette réſolution, eſt l'impoſſibilité où elle me met, d'embraſſer jamais mes amis à Geneve, ni vous par conſéquent, qui êtes le plus ancien de tous. Faut-il donc renoncer pour toujours à cet eſpoir? Cher papa, j'eſpere que votre ſanté raffermie ne vous rend plus les bains d'Aix néceſſaires; mais jadis, c'étoit pour vous un voyage de plaiſir plus que de beſoin. S'il pouvoit l'être encore, quelle conſolation ce ſeroit pour moi, d'aller vous y voir! Je crois que je mourrois de joie en vous ſerrant dans mes bras. Je traverſerois le lac, le Chablais, le Faucigny, pour vous aller join-

dre. L'amitié me donneroit des forces, la peine ne me coûteroit rien.

On dit que les jongleurs ont acheté Marc Chapuis avec votre emploi. Je les trouve bien prodigues dans leurs emplettes. Il eſt vrai que celle-là ſe fait à vos dépens, & c'eſt tout ce qui m'en fâche. Aſſurément, ſi je n'ai pas une belle ſtatue, ce ne ſera pas la faute des jongleurs; ils ſe tourmentent furieuſement, pour en élever le piédeſtal. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DUCLOS.

A Motiers, le 30 juillet 1763.

BIEN arrivé, mon cher philoſophe. Je prévoyois votre jugement ſur l'Angleterre. Pour des yeux comme les vôtres, les hommes ſont les mêmes par tout pays; les nuances qui les diſtinguent ſont trop ſuperficielles; le fond de l'étoffe domine toujours. Tout comparé, vous vous déci-

dez pour votre pays ; ce choix eſt naturel. Après y avoir paſſé les plus belles années de ma vie, j'en ferois de bon cœur autant. Je crois pourtant qu'en général, j'aimerois mieux que mon ami fût anglois que françois. J'avois beaucoup d'amis en France ; mes diſgraces ſont venues, & j'en ai conſervé deux. En Angleterre, j'en aurois eu moins peut-être, mais je n'en aurois perdu aucun.

J'ai fait pour mon pays, ce que j'ai fait pour mes amis. J'ai tendrement aimé ma patrie, tant que j'ai cru en avoir une. A l'épreuve, j'ai trouvé que je me trompois. En me détachant d'une chimere, j'ai ceſſé d'être un homme à viſions. Voilà tout. Vous voudriez que je fiſſe un manifeſte ; c'eſt ſuppoſer que j'en ai beſoin. Cela me paroît bizarre, qu'il faille toujours me juſtifier de l'iniquité d'autrui, & que je ſois toujours coupable, uniquement parce que je ſuis perſécuté. Je ne vis point dans le monde ; je n'y ai nulle correſpondance ; je ne fais rien de ce qui s'y dit. Mes ennemis y ſont à leur aiſe ; ils ſavent bien que

leurs discours ne me parviennent pas. Me voilà donc, comme à l'inquisition, forcé de me défendre, sans savoir de quoi je suis accusé.

En parlant de la renonciation à ma bourgeoisie, vous dites que beaucoup de citoyens ont réclamé en ma faveur; que j'avois donc des exceptions à faire. Entendons-nous, mon cher philosophe: les réclamations dont vous parlez, n'ayant été faites qu'après ma démarche, ne pouvoient pas me fournir un motif pour m'en abstenir. Cette démarche n'a point été précipitée; elle n'a été faite qu'après dix mois d'attente, durant lesquels personne n'a dit un mot en public, si ce n'est contre moi. Alors le consentement de tous étant présumé de leur silence, rester volontairement membre d'un état où j'avois été flétri, n'étoit-ce pas consentir moi-même à mon déshonneur? Et me restoit-il une voie plus honnête, plus juste, plus modérée de protester contre cette injure, que de me retirer paisiblement de la société où elle m'avoit été faite? Nos loix les plus

précises ayant été de toutes manieres, foulées aux pieds à mon égard, à quoi pouvois-je rester engagé de mon côté, lorsque les liens de la patrie n'étoient plus rien envers moi, que ceux de l'ignominie, de l'injustice & de la violence?

Cette retraite fit ouvrir les yeux à la bourgeoisie: elle sentit son tort, elle en eut honte; & selon le retour ordinaire de l'amour-propre, pour s'en disculper, elle tâcha de me l'imputer. On m'écrivit des lettres de reproches. En réponse, j'exposai mes raisons: elles étoient sans replique. On voulut trop tard réparer la faute, & revenir sur une chose faite. On n'avoit rien dit quand il falloit parler; on parla quand il ne restoit qu'à se taire, & que tout ce qu'on pouvoit dire, n'aboutissoit plus à rien. La bourgeoisie fit des représentations: le conseil les éluda par des réponses dont l'adresse ne put sauver le ridicule; mais il y a long-temps qu'on s'est mis au-dessus des sifflets. La bourgeoisie voulut insister; les esprits s'échauffoient, la mésintelligence alloit devenir brouille-

rie, & peut-être pis. Je vis alors qu'il me reſtoit quelque choſe à faire. Mes amis ſavoient que, toujours attaché par le cœur à mon pays, je reprendrois avec joie le titre auquel j'avois été forcé de renoncer, lorſque d'un commun accord il me ſeroit convenablement rendu. Le deſir de mon rétabliſſement paroiſſoit être le ſeul motif de leur démarche : il falloit leur ôter cette ſource de diſcorde. Pour leur faire abandonner la pourſuite d'une affaire qui pouvoit les mener trop loin, je leur ai donc déclaré que jamais, quoi qu'il arrivât, je ne rentrerois dans leurs murs ; que jamais je ne reprendrois la qualité de leur concitoyen ; & qu'ayant confirmé par ſerment cette réſolution, je n'étois plus le maître d'en changer. Comme je n'ai voulu conſerver aucune correſpondance ſuivie à Geneve, j'ignore abſolument ce qui s'y eſt paſſé depuis ce temps-là : mais voilà ce que j'ai fait. Après avoir ſacrifié mes droits les plus chers à mon honneur outragé, j'ai ſacrifié à la paix, mes dernieres eſpérances. Tels ſont mes torts dans cette

affaire ; je ne m'en connois point d'autres.

Vous voudriez, dites-vous, que je fisse voir à tout le monde comment, étant mal avec beaucoup de gens, je devrois être bien avec tous : mais je ferois fort embarrassé moi-même de dire pourquoi je suis mal avec quelqu'un ; car je défie qui que ce soit au monde, d'oser dire que je lui aie jamais fait ou voulu le moindre mal. Ceux qui me persécutent, ne me persécutent que pour le seul plaisir de nuire : ceux qui me haïssent, ne peuvent me hair qu'à cause du mal qu'ils m'ont fait. Ils se complaisent dans leur ouvrage ; ils ne me pardonneront jamais leur propre méchanceté. Or, qu'ils fassent donc tout à leur aise : bientôt je pourrai les mettre au pis. Cependant ils auront beau m'accabler de maux ; il leur en reste un pour ma vengeance, que je leur défie de me faire éprouver : c'est le tourment de la haine, avec lequel je les tiens plus malheureux que moi. Voilà tout ce que je puis dire sur ce chapitre. Au reste, j'ai passé cinquante ans de ma vie sans apprendre à faire mon apo-

logie ; il eſt trop tard pour commencer.

M. Cramer n'eſt point du conſeil. Il eſt le libraire, même l'ami de M. de Voltaire, & l'on ſait ce que ſont les amis de Voltaire par rapport à moi ; du reſte, je ne le connois point du tout. Je ſais ſeulement qu'en général, tous les Genevois du grand air me haïſſent, mais qu'ils ſavent ſe plier aux goûts de ceux qui leur parlent. Ils ont ſoin de ne pas perdre leurs coups en l'air ; ils ne les lâchent que quand ils portent.

Me voici au bout de mon papier & de mon bavardage, ſans avoir pu vous parler de vous. Une réflexion bien ſimple, mon cher philoſophe, & je finis. Je vous ai tendrement aimé dans les jours brillans de ma vie, & vous ſavez que l'adverſité n'endurcit pas le cœur. Je vous embraſſe.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 1er août 1763.

DEPUIS ma lettre écrite, ma ſituation phyſique a tellement empiré & s'eſt tellement déterminée, que mes douleurs ſans relâche & ſans reſſource, me mettent abſolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard, en répondant à Saint-Preux : *Uſque adeo ne mori miſerum eſt ?* J'ignore encore quel parti je prendrai : ſi j'en prends un, ce ſera le plus tard qu'il me ſera poſſible ; & ce ſera ſans impatience & ſans déſeſpoir, comme ſans ſcrupule & ſans crainte. Si mes fautes m'effraient, mon cœur me raſſure. Je partirois avec défiance, ſi je connoiſſois un homme meilleur que moi ; mais je les ai bien vus, je les ai bien éprouvés, & ſouvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable eſt fait pour quelqu'un de mon eſpece, je ne ſuis pas en peine de moi ; je ne vois qu'une

alternative, & elle me tranquillise : n'être rien, ou être bien.

Adieu, mon cher philosophe : quoi qu'il arrive, voici probablement la derniere fois que je vous écrirai ; car mes souffrances ne pouvant qu'augmenter incessamment, me délivreront d'elles, ou m'absorberont tout entier. Souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous aima tendrement & sincérement, & n'oubliez pas que dans les derniers momens où sa tête & son cœur furent libres, il les occupa de vous.

P. S. Lorsque vous apprendrez que mon sort sera décidé, ce que je ne puis prévoir moi-même, priez de ma part M. Duchesne de vouloir bien tenir à Mlle. le Vasseur ce qu'il m'a promis pour moi. Elle, de son côté, lui enverra le papier qu'il m'a demandé. Quelle ame que celle de cette bonne fille ! Quelle fidélité, quelle affection, quelle patience ! Elle a fait toute ma consolation dans mes malheurs ; elle me les a fait bénir. Et maintenant, pour le prix de vingt ans d'attachement & de soins,

soins, je la laisse seule & sans protection, dans un pays où elle en auroit si grand besoin ! J'espere que tous ceux qui m'ont aimé, lui transporteront les sentimens qu'ils ont eus pour moi. Elle en est digne ; c'est un cœur tout semblable au mien. (1)

LETTRE

A M. MARTINET, chez lui.

Vous ne m'aimez point, monsieur, je le sais : mais, moi, je vous estime ; je sais que vous êtes un homme juste & raisonnable : cela me suffit pour laisser en toute confiance, Mlle. le Vasseur sous votre protection. Elle en est digne ; elle est connue & bien voulue de ce qu'il y a de plus grand en France ; tout le monde approu-

(1) Cette lettre, sans indication de l'année, paroît avoir été écrite le lendemain de celle du 30 juillet qu'on vient de lire, mais n'avoir pas été envoyée à son adresse. Celle qui suit, doit avoir été écrite dans le même temps.

vera ce que vous aurez fait pour elle ; & milord Maréchal, en particulier, vous en saura gré. Voilà bien des raisons, monsieur, qui me rassurent contre l'effet d'un peu de froideur entre nous. Je vous fais remettre un testament qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises ; mais s'il ne contient rien que de raisonnable & de juste, pourquoi le casseroit-on ? Je me fie bien encore à votre intégrité dans ce point. Adieu, monsieur ; je pars pour la patrie des ames justes. J'espere y trouver peu d'évêques & de gens d'église, mais beaucoup d'hommes comme vous & moi. Quand vous y viendrez à votre tour, vous arriverez en pays de connoissance. Adieu donc derechef, monsieur ; au revoir.

LETTRE

A M. MOULTOU.

Motiers, lundi 1er août 1763.

Je vous remercie, mon cher Moultou, du livre de M. Vernes, que vous m'avez

envoyé : l'état où je suis, ne me permet pas de le lire, encore moins d'y répondre ; & quand je le pourrois, je ne le ferois assurément pas. Je ne réponds jamais qu'à des gens que j'estime.

Je suis persuadé que ce que M. Vernes me pardonne le moins, est d'avoir attaqué le livre d'Helvétius, quoique je l'aie fait avec toute la décence imaginable, en passant, sans le nommer ni même le désigner, si ce n'est en rendant honneur à son bon caractere. Dans les pages 71 & 72 de M. Vernes, qui me sont tombées sous les yeux, il me fait un grand crime d'avoir employé ce qu'il appelle le jargon de la métaphysique ; & il suppose que j'ai eu besoin de ce jargon, pour établir la religion naturelle ; au lieu que je n'en ai eu besoin que pour attaquer le matérialisme. Le principe fondamental du livre *de l'Esprit* est, que *juger est sentir* ; d'où il suit clairement que tout n'est que corps. Ce principe étant établi par des raisonnemens métaphysiques, ne pouvoit être attaqué que par de semblables raisonnemens. C'est

ce que M. Vernes ne me pardonne pas. La métaphyſique ne l'édifie que dans le livre d'Helvétius ; elle le ſcandaliſe dans le mien.

Je n'approuve pourtant pas que le public voie l'article de ma lettre qui le regarde ; j'exige même que vous ne le montriez à perſonne, qu'à lui ſeul ſi vous voulez. Je n'eus jamais de penchant à la haine, & je crois qu'à ma place, l'homme du monde le plus haineux s'attiédiroit fort ſur la vengeance. Mon ami, laiſſons tous ces gens là triompher à leur aiſe ; ils ne me fermeront pas la patrie des ames juſtes, dans laquelle j'eſpere parvenir dans peu.

J'avoue que dans de certains momens, j'aurois grand beſoin de quelque conſolation. En proie à des douleurs ſans relâche & ſans reſſource, je ſuis dans le cas de l'exception faite par milord Edouard, en répondant à Saint-Preux, ou jamais homme au monde n'y fut. Toutefois je prends patience ; mais il eſt bien cruel de n'avoir pas la main d'un ami pour me fermer les yeux ; moi à qui ce devoir a

tant coûté, & qui l'ai rendu de ſi bon cœur. Il eſt bien cruel de laiſſer ici, loin de ſon pays, cette pauvre fille ſans amis, ſans protection, & de ne pouvoir pas même lui aſſurer la poſſeſſion de mes guenilles, pour prix de vingt ans de ſoins & d'attachement. Elle a des défauts, cher Moultou; mais c'eſt une belle ame. J'ai tort de me plaindre de manquer de conſolations; je les trouve en elle; quand nous avons déploré mes malheurs enſemble, ils ſont preſque tous oubliés; cependant leur ſentiment revient & s'aggrave par la continuité des maux du corps.

Je voulois écrire au cher Gauffecourt; je n'en ai pour aujourd'hui, ni le temps, ni la force; dites-lui, je vous prie, que j'ai un extrême regret de ne pouvoir l'accompagner; je le deſirois trop, pour devoir l'eſpérer. Qu'il ne manque pas d'embraſſer pour moi, M. de Conzié, comte des Charmettes, & de lui témoigner combien j'étois diſpoſé à me rendre à ſon invitation; mais

Me aiteit ſæva neceſſitas,

Clavos trabales & cuneos manu
Geſtans ahenâ.

Mlle. le Vaſſeur perſiſte à vous prier de lui renvoyer ſa robe, ſi vous ne l'avez pas vendue. Bon jour.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 22 août 1763.

RECEVEZ, monſieur, mes remerciemens des attentions dont vous continuez de m'honorer, & des peines que vous voulez bien prendre en ma faveur. Sans M. Deluc & ſans vous, j'ignorerois abſolument l'état des choſes, ne conſervant plus aucune relation dans Geneve, par laquelle j'en puiſſe être informé. Je vois par ce que vous avez la bonté de me marquer, qu'après toutes ces démarches les choſes reſteront comme je l'avois prévu, dans le même état où elles étoient auparavant. Il peut arriver cependant, que tout cela rendra, du moins pour quelque temps, le conſeil

un peu moins violent dans ſes entrepriſes ; mais je ſuis trompé, ſi jamais il renonce à ſon ſyſtême, & s'il ne vient à bout de l'exécuter à la fin. Voilà, monſieur, puiſque vous le voulez, ce que je penſe de l'iſſue de cette affaire, à laquelle je ne prends plus quant à moi, d'autre intérêt que celui que mon tendre attachement pour la bourgeoiſie de Geneve m'inſpire, & qui ne s'éteindra jamais dans mon cœur. Permettez, monſieur, que je vous adreſſe la lettre ci-jointe pour M. Deluc. Mlle. le Vaſſeur vous remercie de l'honneur que vous lui faites, & vous aſſure de ſon reſpect. Toute votre famille ſe porte bien, au reſpectable docteur près, qui décline de jour en jour. Il faut toute la force de ſon ame, pour lui faire ſupporter avec courage le poids de la vie. Quelle leçon pour moi, qui ſouffre moins & qui ſuis moins patient ! Je vous embraſſe, monſieur, & vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

A M. le Prince L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 17 octobre 1763.

J'ATTENDOIS, monſieur le duc, pour répondre à la lettre dont m'a honoré V. A. S. le 4 octobre, d'avoir reçu celle où elle m'annonçoit des queſtions que j'aurois tâché de réſoudre. L'objet du commerce, que vous daignez me propoſer, m'a paru trop intéreſſant pour devoir y mêler rien de ſuperflu ; & je ſuis bien éloigné de croire que, hors cet objet ſi digne de tous vos ſoins, mes lettres par elles-mêmes, puiſſent mériter votre attention.

Sur ce principe, j'ai cru, monſieur le duc, que le reſpect le mieux entendu que je pouvois vous témoigner, étoit de m'en tenir exactement à l'exécution de vos ordres, de répondre à vos queſtions le plus préciſément & le plus clairement qu'il me ſeroit poſſible, & d'en reſter là, ſans m'ingérer à mêler du verbiage ou des louanges

aux devoirs que vous m'impoſez. Je n'ai donc point répondu d'abord à votre précédente lettre, parce que vous ne me demandiez rien. Lorſque vous m'honorerez de vos ordres, vous ſerez content, ſinon de mes efforts, au moins de mon zele. J'ai toujours cru qu'obéir & ſe taire, étoit la maniere la plus convenable de faire ſa cour aux grands.

Je dois vous prévenir encore, qu'une certaine exactitude eſt déſormais au-deſſus de mes forces. Les maux qui m'accablent, les importuns qui m'excedent, m'ôtent la plus grande partie de mon temps; la néceſſité de ma ſituation en abſorbe une autre; enfin le découragement me rejette inſenſiblement dans toute l'indolence pour laquelle j'étois né. Je ne vous promets donc point des réponſes ponctuelles; c'eſt un engagement qui paſſe mes forces, & que je ſerois hors d'état de tenir. Mais je vous promets bien, & mon cœur m'atteſte que cette promeſſe ne ſera point vaine, de m'occuper beaucoup du reſpectable objet de vos lettres, d'y réfléchir, d'y

méditer, & de ne vous répondre qu'après avoir fait tous mes efforts pour ne pas me tromper dans mes vues. Ainſi, lorſque je paſſerai trois mois ſans vous écrire, ne préſumez pas, je vous ſupplie, que ces trois mois ſoient perdus pour les ſoins que vous m'impoſez. Ce que je ne dirai pas, ne ſauroit nuire; mais je ne puis trop penſer à ce que je dirai.

Si cet arrangement vous convient, j'attends vos ordres, & je m'en acquitterai de mon mieux. S'il ne vous convient pas, je déplorerai mon impuiſſance, & reſterai pénétré toute ma vie, de n'avoir pu mieux répondre à la confiance dont vous aviez daigné m'honorer.

Au reſte, la lecture du papier que vous m'avez envoyé, m'a mis dans une ſécurité bien parfaite ſur le ſort de cet heureux enfant. Sous les yeux de M. Tiſſot, ſous les vôtres, le plus difficile eſt déjà fait; & pour achever votre ouvrage, il ſuffit de n'y rien gâter.

Agréez, monſieur le duc, je vous ſupplie, les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A M. REGNAULT, à Lyon,

Au ſujet d'une offre d'argent dont il étoit chargé de la part d'un inconnu, qui, ayant appris que M. Rouſſeau relevoit d'une maladie dangereuſe, avoit ſuppoſé que ce ſecours pouvoit lui être utile.

A Motiers, le 21 octobre 1763.

J'IGNORE, monſieur, ſur quoi fondé, l'inconnu dont vous me parlez ſe croit en droit de me faire des préſens : ce que je fais, c'eſt que ſi jamais j'en accepte, il faudra que je commence par bien connoître celui qui croira mériter la préférence, & que je penſe comme lui ſur ce point.

Je ſuis fort ſenſible aux offres obligeantes que vous me faites. N'étant pas quant à préſent, dans le cas de m'en prévaloir, je vous en fais mes remerciemens, & vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A Mad. DE LUZE WARNEY.

A Motiers, le 2 novembre 1763.

POUR me venger, madame, de vos préſens, j'ai réſolu de ne vous en remercier que quand ils ſeroient mangés; & graces aux hôtes qui me ſont venus, la vengeance a été plus courte qu'elle n'eût dû l'être. Vous avez cru qu'ayant tant de droits ſur moi, vous deviez avoir auſſi celui de me faire des préſens, même ſans m'en prévenir; à la bonne heure: mais ces préſens, que le meſſager qui les apporta, diſoit tenir d'une autre main, m'ont coûté bien des tourmens avant de remonter à leur ſource, & je les ai un peu achetés, à force de recherches & de lettres. Je vous en remercie, enfin, madame, & j'ai trouvé les raiſins & les biſcuits excellens; mais comme je crains encore plus la peine que je n'aime les bonnes choſes, je vous ſup-

plie cependant, de ne pas m'envoyer souvent des cadeaux au même prix.

Agréez, madame, que je fasse mes salutations à M. de Luze, & que je vous assure de tout mon respect.

LETTRE

A M. le Prince L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 15 décembre 1763.

Vous m'avez tiré, monsieur le duc, d'une grande inquiétude, en m'apprenant la résolution où vous êtes, d'élever vous-même votre enfant. Je vous suggérois des moyens dont je sentois moi-même l'insuffisance ; graces au ciel, votre vertu les rend superflus. Si vous persévérez, je ne suis plus en peine du succès. Tout ira bien, par cela seul que vous y veillerez vous-même. Mais j'avoue que vous confondez fort toutes mes idées : j'étois bien éloigné de croire qu'il existât dans ce siecle, un homme semblable à vous ; & quand j'aurois soupçonné son existence, j'aurois

été bien éloigné de le chercher dans votre rang. Je n'ai pu lire sans émotion, votre derniere lettre. Eſt-il donc vrai que j'ai pu contribuer aux vertueuſes réſolutions que vous avez priſes ? J'ai beſoin de le croire, pour mettre un contre-poids à mes afflictions. Avoir fait quelque bien ſur la terre, eſt une conſolation qui manquoit à mon cœur ; je vous félicite de me l'avoir donnée, & je me glorifie de la recevoir de vous.

Vous voyez votre enfant précoce : je n'en ſuis pas étonné ; vous êtes pere. Il eſt vrai qu'un pere, que la philoſophie a conſervé tel, a bien d'autres yeux que le vulgaire. D'ailleurs, le témoignage de M. Tiſſot légaliſe le vôtre ; & puis vous citez des faits. De ces faits, il y en a que je conçois, d'autres non. Les enfans diſtinguent de bonne heure les odeurs comme différentes, comme foibles ou fortes, mais non pas comme bonnes ou mauvaiſes ; la ſenſation vient de la nature, la préférence ou l'averſion n'en vient pas. Cette obſervation, que j'ai faite en particulier ſur

l'odorat, n'eſt pas applicable aux autres ſens : ainſi le jugement que la petite porte ſur cet article, eſt déjà une choſe acquiſe.

Elle a changé de voix pour témoigner ſes deſirs ; cela doit être. D'abord ſes plaintes ne marquant que l'inquiétude du malaiſe, reſſembloient à des pleurs. Maintenant l'expérience lui apprend qu'on l'écoute & qu'on la ſoulage. Sa plainte eſt donc devenue un langage ; au lieu de pleurer, elle parle à ſa maniere.

De ce qu'elle voit avec le même plaiſir, les nouveaux venus & les vieilles connoiſſances, vous en concluez qu'elle aura le caractere aimant. Ne vous fiez pas trop à cette obſervation ; d'autres en tireroient peut-être un ſigne de coquetterie plutôt que de ſenſibilité. Pour moi, j'en tire un indice différent de tous les deux, & qui n'eſt pas de mauvais augure : c'eſt qu'elle aura du caractere ; car le ſigne le plus aſſuré d'un cœur foible, eſt l'empire que l'habitude a ſur lui.

Si réellement votre enfant eſt précoce, il vous donnera beaucoup plus de peine ;

mais il vous en dédommagera bien plus tôt : ainſi gardez cependant, de vous prévenir au point de lui appliquer avant le temps, une méthode qui ne lui ſeroit pas convenable. Obſervez, examinez, vérifiez, & ne gâtez rien ; dans le doute, il vaut toujours mieux attendre.

Au reſte, quoi que vous faſſiez, j'ai la plus grande confiance dans votre ouvrage, & je ſuis perſuadé que tout ira bien. Quand vous vous tromperiez, ce que je ne préſume pas, ce ne ſeroit jamais en choſe grave, & les erreurs des peres nuiſent toujours moins que la négligence des inſtituteurs. Il ne me reſte qu'une ſeule inquiétude, c'eſt que vous n'ayez entrepris cette grande tâche, ſans en prévoir toutes les difficultés, & qu'en s'offrant de jour en jour, elles ne vous rebutent. Dans une premiere ferveur, rien ne coûte ; mais un ſoin continuel accable à la fin, & les meilleures réſolutions qui dépendent de la perſévérance, ſont rarement à l'épreuve du temps. Je vous ſupplie, monſieur le duc, de me pardonner ma franchiſe ; elle vient

vient de l'admiration que vous m'inſpirez. Votre entrepriſe eſt trop belle pour ne pas éprouver des obſtacles ; & il vaut mieux vous y préparer d'avance, que d'en rencontrer d'imprévus.

Ce que vous me dites de la maniere dont vous voulez acquérir des amis, m'apprend combien vous méritez d'en faire ; mais où feront les hommes dignes que vous ſoyez le leur ?

Je ſupplie V. A. S. d'agréer mon profond reſpect.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 17 décembre 1763.

JE reçois à l'inſtant, monſieur, une lettre de votre compagnon de voyage, par laquelle j'apprends qu'il l'a auſſi bien fini que commencé, & qu'il s'eſt mieux trouvé de vos auſpices que des miens. Je m'en réjouis de tout mon cœur, & je voudrois bien être à portée de me ſentir de la même

influence ; car j'en ai encore plus beſoin que lui, & le remede ne me plairoit pas moins. Quant à vôtre querelle avec Mad. votre femme, vous m'avez bien l'air de me prendre pour arbitre honoraire, & de m'avoir déjà ſoufflé le raccommodement. Quoi qu'il en ſoit, je vais remplir mon office, en vous condamnant tous les deux : elle, pour réclamer après quatorze enfans, les droits de Sophie ; car en ce point, il vaut mieux jamais que tard : & vous, pour lui reprocher ſa pareſſe en vrai pareſſeux vous-même, qui voudroit faire à la fois beaucoup d'ouvrage, pour n'y pas revenir ſi ſouvent.

Je vous ſalue, monſieur, & vous honore de tout mon cœur.

Mille amitiés & complimens de votre aimable couſine. M. ſon frere a enfin reçu ſon brevet, & je m'en réjouis de tout mon cœur.

LETTRE

A M. . . .

A Motiers . . . décembre 1763.

LA vérité que j'aime, monsieur, n'est pas tant métaphysique que morale ; j'aime la vérité, parce que je hais le mensonge : je ne puis être inconséquent là-dessus que quand je ferai de mauvaise foi. J'aimerois bien aussi la vérité métaphysique, si je croyois qu'elle fût à notre portée : mais je n'ai jamais vu qu'elle fût dans les livres ; & désespérant de l'y trouver, je dédaigne leur instruction, persuadé que la vérité qui nous est utile, est plus près de nous, & qu'il ne faut pas pour l'acquérir, un si grand appareil de science. Votre ouvrage, monsieur, peut donner cette démonstration promise & manquée par tous les philosophes ; mais je ne puis changer de principe sur des raisons que je ne connois pas. Cependant votre confiance m'en impose : vous promettez tant,

& si hautement, je trouve d'ailleurs tant de justesse & de raison dans votre maniere d'écrire, que je serois surpris qu'il n'y en eût pas dans votre philosophie, & je devrois peu l'être avec ma vue courte, que vous visiez où je n'avois pas cru qu'on pût voir. Or, ce doute me donne de l'inquiétude, parce que la vérité que je connois, ou ce que je prends pour elle, est très-aimable; qu'il en résulte pour moi un état très-doux, & que je ne conçois pas comment j'en pourrois changer sans y perdre. Si mes sentimens étoient démontrés, je m'inquiéterois peu des vôtres; mais à parler sincérement, je suis allé jusqu'à la persuasion, sans aller jusqu'à la conviction. Je crois, mais je ne sais pas; je ne sais pas même si la science qui me manque, me sera bonne quand je l'aurai, & si peut-être alors il ne faudra point que je dise : *alto quæsivit cælo lucem, ingemuitque repertâ.*

Voilà, monsieur, la solution, ou du moins l'éclaircissement des inconséquences que vous m'avez reprochées. Cepen-

dant il me paroît bizarre que pour vous avoir dit mon ſentiment, quand vous me l'avez demandé, je ſois réduit à faire mon apologie. Je n'ai pris la liberté de vous juger que pour vous complaire : je puis m'être trompé ſans doute ; mais ſe tromper n'eſt pas avoir tort.

Vous me demandez pourtant encore un conſeil ſur un ſujet très-grave, & je vais peut-être vous répondre encore tout de travers. Mais heureuſement, ce conſeil eſt de ceux que jamais auteur ne demande, que quand il a déjà pris ſon parti.

Je remarquerai d'abord, que la ſuppoſition que votre ouvrage renferme la découverte de la vérité, ne vous eſt pas particuliere ; & ſi cette raiſon vous engage à publier votre livre, elle doit de même engager tout philoſophe à publier le ſien.

J'ajouterai qu'il ne ſuffit pas de conſidérer le bien qu'un livre contient en lui-même, mais le mal auquel il peut donner lieu. Il faut ſonger qu'il trouvera peu de lecteurs judicieux, bien diſpoſés,

& beaucoup de mauvais cœurs, encore plus de mauvaiſes têtes. Il faut, avant de le publier, comparer le bien & le mal qu'il peut faire, & les uſages avec les abus. Peſez bien votre livre ſur cette regle, & tenez-vous en garde contre la partialité ; c'eſt par celui de ces deux effets qui doit l'emporter ſur l'autre, qu'il eſt bon ou mauvais à publier.

Je ne vous connois point, monſieur : j'ignore quel eſt votre ſort, votre état, votre âge, & cela pourtant doit régler mon conſeil par rapport à vous. Tout ce que fait un jeune homme, a moins de conſéquence, & tout ſe répare ou s'efface avec le temps. Mais ſi vous avez paſſé la maturité, ah ! penſez-y cent fois avant de troubler la paix de votre vie ; vous ne ſavez pas quelles angoiſſes vous vous préparez. Pendant quinze ans, j'ai ouï dire à M. de Fontenelle, que jamais livre n'avoit donné tant de plaiſir que de chagrin à ſon auteur. C'étoit l'heureux Fontenelle qui diſoit cela. Monſieur, dans la queſtion ſur laquelle vous me con-

ſultez, je ne puis vous parler que par mon exemple. Juſqu'à quarante ans je fus ſage ; à quarante ans je pris la plume, & je la poſe avant cinquante, malgré quelques vains ſuccès, maudiſſant tous les jours de ma vie, celui où mon ſot orgueil me la fit prendre, où je vis mon bonheur, mon repos, ma ſanté s'en aller en fumée, ſans eſpoir de les recouvrer jamais. Voilà l'homme à qui vous demandez conſeil.

Je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

A M. . . . . .

Il faut vous faire réponſe, monſieur, puiſque vous la voulez abſolument, & que vous la demandez en termes ſi honnêtes. Il me ſemble pourtant qu'à votre place, je me ſerois moins obſtiné à l'exiger. Je me ſerois dit : j'écris parce que j'ai du loiſir, & que cela m'amuſe ; l'homme à qui je m'adreſſe, peut n'être pas dans le

même cas, & nul n'eſt tenu à une correſpondance qu'il n'a point acceptée : j'offre mon amitié à un homme que je ne connois point, & qui me connoît encore moins; je la lui offre ſans autre titre auprès de lui, que les louanges que je lui donne, & que je me donne; ſans ſavoir s'il n'a pas déjà plus d'amis qu'il n'en peut cultiver, ſans ſavoir ſi mille autres ne lui font pas la même offre avec le même droit; comme ſi l'on pouvoit ſe lier ainſi de loin ſans ſe connoître, & devenir inſenſiblement l'ami de toute la terre. L'idée d'écrire à un homme dont on lit les ouvrages, & dont on veut avoir une lettre à montrer, eſt-elle donc ſi ſinguliere qu'elle ne puiſſe être venue qu'à moi ſeul ? & ſi elle étoit venue à beaucoup de gens, faudroit-il que cet homme paſſât ſa vie à faire réponſe à des foules d'amis inconnus, & qu'il négligeât pour eux, ceux qu'il s'eſt choiſis ? On dit qu'il s'eſt retiré dans une ſolitude; cela n'annonce pas un grand penchant à faire de nouvelles connoiſſances. On aſſure auſſi qu'il n'a pour tout bien, que le fruit

de ſon travail ; cela ne laiſſe pas un grand loiſir pour entretenir un commerce oiſeux. Si par-deſſus tout cela, peut-être il eût perdu la ſanté, s'il étoit tourmenté d'une maladie cruelle & douloureuſe, qui le laiſſât à peine en état de vaquer aux ſoins indiſpenſables, ce ſeroit une tyrannie bien injuſte & bien cruelle, de vouloir qu'il paſſât ſa vie à répondre à des foules de déſœuvrés, qui ne ſachant que faire de leur temps, uſeroient très-prodigueſment du ſien. Laiſſons donc ce pauvre homme en repos dans ſa retraite ; n'augmentons pas le nombre des importuns qui la troublent chaque jour ſans diſcrétion, ſans retenue, & même ſans humanité. Si ſes écrits m'inſpirent pour lui de la bienveillance, & que je veuille céder au penchant de la lui témoigner, je ne lui vendrai point cet honneur, en exigeant de lui des réponſes ; & je lui donnerai ſans trouble & ſans peine, le plaiſir d'apprendre qu'il y a dans le monde, d'honnêtes gens qui penſent bien de lui, & qui n'en exigent rien.

Voilà, monſieur, ce que je me ſerois dit, ſi j'avois été à votre place. Chacun a ſa maniere de penſer : je ne blâme point la vôtre, mais je crois la mienne plus équitable. Peut-être ſi je vous connoiſſois, me féliciterois-je beaucoup de votre amitié : mais content des amis que j'ai, je vous déclare que je n'en veux point faire de nouveaux ; & quand je le voudrois, il ne ſeroit pas raiſonnable que j'allaſſe choiſir pour cela, des inconnus ſi loin de moi. Au reſte, je ne doute ni de votre eſprit, ni de votre mérite. Cependant le ton militaire & galant, dont vous parlez de conquérir mon cœur, ſeroit, je crois, plus de miſe auprès des femmes qu'il ne le ſeroit avec moi.

LETTRE

A M. le Prince L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 21 janvier 1764.

JE m'attendois bien, monſieur le duc, que la maniere dont vous élevez votre

enfant, ne paſſeroit pas ſans critique & ſans oppoſition; & je vous avoue que je ſais quelque gré au révérend docteur, de celle qu'il vous a faite; car ſes objections étoient plus propres à vous réjouir, qu'à vous ébranler; & moi j'ai profité de la gaieté qu'elles vous ont donnée. On ne peut rien de plus plaiſant que l'expoſé de ſes raiſons; & je crois qu'il ſeroit difficile qu'il en fût plus content que moi. Je crains pourtant qu'il ne les trouve pas tout-à-fait péremptoires; car s'il a pour lui les chardonnerets, les chenilles, les eſcargots, en revanche il a contre lui les vers, les limaçons, les grenouilles; & cela doit l'intriguer furieuſement.

Je ne ſuis pas fort ſurpris non plus, des petits déſagrémens qui peuvent rejaillir à cette occaſion ſur M. Tiſſot; je crains même que l'accord de nos principes ſur ce point, n'ajoute au chagrin qu'on lui témoigne: l'influence d'un certain voiſinage nourrit dans le canton de Berne, une furieuſe animoſité contre moi, que les traitemens qu'on m'y a faits, aigriſſent encore.

On oublie quelquefois les offenſes qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites; & ces meſſieurs ne me pardonnent point le tort qu'ils ont avec moi. Tels ſont les hommes. Ce qui me raſſure pour M. Tiſſot, c'eſt qu'il leur eſt trop néceſſaire, pour qu'ils ne lui paſſent pas de mieux penſer qu'eux; c'eſt aux rêveurs purement ſpéculatifs, qu'il n'eſt pas permis de dire des vérités que rien ne rachete. Le bienfaiteur des hommes peut être vrai impunément: mais il n'en faut pas moins, je l'avoue; & s'il étoit moins directement utile, il ſeroit bientôt perſécuté.

Permettez que je ſupplie Votre Alteſſe ſéréniſſime, de vouloir bien lui remettre le barbouillage ci-joint, roulant ſur une métaphyſique aſſez ennuyeuſe, & dont par cette raiſon je ne vous propoſe pas la lecture, ni même à M. Tiſſot; mais la bonté qu'il a eue de m'envoyer ſes ouvrages, m'impoſe l'obligation de lui faire hommage des miens. J'ai même été deux fois l'été dernier, ſur le point d'employer, à lui aller rendre ſa viſite, un des

pélerinages que mes bons intervalles m'ont permis ; mais quelque plaiſir que ce devoir m'eût fait à remplir, je m'en ſuis abſtenu, pour ne pas le compromettre ; & j'ai ſacrifié mon deſir à ſon repos.

Vous m'inſpirez, pour M. & Mad. de Gollowkin, toute l'eſtime dont vous êtes pénétré pour eux ; mais flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne ſuis pas ſans crainte que leur enfant ne ſoit peut-être un jour, la victime de mes erreurs. Par bonheur je dois, ſur le portrait que vous m'en tracez, les ſuppoſer aſſez éclairés pour diſcerner le vrai, & ne pratiquer que ce qui eſt bien. Cependant il me reſte toujours une frayeur fondée ſur l'extrême difficulté d'une telle éducation : c'eſt qu'elle n'eſt bonne que dans ſon tout, qu'autant qu'on y perſévere, & que s'ils viennent à ſe relâcher ou à changer de ſyſtême, tout ce qu'ils auront fait juſqu'alors, gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir. Si l'on ne va juſqu'au bout, c'eſt un grand mal d'avoir commencé.

J'ai relu pluſieurs fois votre lettre, &

je ne l'ai point lue ſans émotion. Les chagrins, les maux, les ans ont beau vieillir ma pauvre machine; mon cœur ſera jeune juſqu'à la fin, & je ſens que vous lui rendez ſa premiere chaleur. Oſerois-je vous demander ſi nous ne nous ſommes jamais vus? N'eſt-ce point avec vous que j'ai eu l'honneur de cauſer un quart d'heure, il y a huit ou dix ans, à Paſſy, chez M. de la Popliniere? Je n'ai pas, comme vous voyez, oublié cet entretien; mais j'avoue qu'il m'eût fait une autre impreſſion, ſi j'avois prévu la correſpondance que nous avons maintenant, & le ſujet qui l'a fait naître.

Qu'ai-je fait pour mériter les bontés de Mad. la princeſſe? Rien n'eſt ſi commun que des barbouilleurs de papier: ce qui eſt ſi rare, c'eſt une femme de ſon rang, qui aime & remplit ſes devoirs de mere; & voilà ce qu'il faut admirer.

LETTRE

A Mad. la marquiſe DE V.....N.

A Motiers, le 28 janvier 1764.

Vos regrets ſont bien légitimes, madame; ce que vous me marquez des derniers momens de M. de V..... prouve qu'il vous étoit ſincérement attaché. Et combien ne devoit-il pas l'être! Cependant, comme dans l'état où il étoit, il a plus gagné que vous n'avez perdu, les ſentimens qu'il vous laiſſe, doivent être plus relatifs à lui qu'à vous. D'ailleurs, moi qui ſais combien vous êtes bonne mere, & qu'en le perdant vous avez, pour ainſi dire, acquis vos enfans, tout ce que je puis faire en cette circonſtance, par reſpect pour votre bon cœur & pour ſa mémoire, eſt de ne vous pas féliciter.

Il eſt vrai, madame, que m'étant trouvé plus mal cet été, j'ai écrit à un curé qui avoit fait la route avec Mlle. le Vaſſeur, pour la lui recommander, ſachant qu'elle

ne se soucioit pas de retourner à Paris, où elle ne manqueroit pas d'être tyrannisée & dévalisée de nouveau, par toute son avide famille. Sur les attentions qu'il avoit eues pour elle, sur les discours qu'il lui avoit tenus, j'avois pris la plus grande opinion de cet honnête homme, & je la lui recommandois : non pas pour lui être à charge, comme il paroît par ma lettre même, puisqu'elle a, par la pension de mon libraire, de quoi vivre en province avec économie; mais seulement pour diriger sa conduite & ses petites affaires, dans un pays qui lui est inconnu. Mais le bon-homme est parti de là, pour supposer que j'implorois ses charités pour elle, & pour faire courir ma lettre par tout Paris, au point de proposer à un libraire de l'imprimer. J'ai gagné par là, d'être instruit à temps, & de pouvoir prendre d'autres mesures. J'ai la plus grande confiance en vous, madame, & l'intérêt que vous daignez prendre à elle & à moi, fait la consolation de ma vie. Mais connoissant ses façons de penser, son état, ses inclinations, ce qui convient

convient à ſon bonheur, je ne lui conſeillerai jamais d'aller vivre à Paris, ni dans la maiſon d'autrui; bien convaincu par ma propre expérience, qu'on n'eſt jamais libre que chez ſoi. Du reſte, je compte ſi parfaitement ſur votre ſouvenir, qu'en quelque lieu qu'elle vive, je ne doute point que vous n'ayez la bonté de la recommander, de la protéger, de vous intéreſſer à elle; & j'avois ſi peu de doute là-deſſus, que ſans ce que vous m'en dites dans votre derniere lettre, je ne me ſerois pas même aviſé de vous en parler.

Garderez-vous Soiſi, madame, ou vivrez-vous toujours à Paris? Leſquelles de vos filles prendrez-vous auprès de vous? Reſterez-vous à l'hôtel d'Aubeterre, ou prendrez-vous une maiſon à vous? Le voyage de Xaintonge, que vous méditez, ſera, ſelon moi, bien inutile; quelque tendreſſe qu'ait pour vous monſieur votre pere, à ſon âge, on n'aime guere à ſe déplacer. J'éprouve bien cette répugnance, moi que les infirmités ont déjà rendu ſi vieux. Je ſuis ici l'hiver au

milieu des glaces, l'été en proie à mille importuns, très-chérement pour la vie ; en toute saison ma demeure a ses incommodités. Cependant je ne puis me résoudre à me déplacer ; le moindre embarras m'effraie, & je crois que j'aurai moins de peine à déménager de mon corps que de ma maison. Bon jour, madame.

LETTRE

A Mlle. JULIE BONDELI.

A Motiers, 28 janvier 1764.

Vous savez bien, mademoiselle, que les correspondans de votre ordre font toujours plaisir, & n'incommodent jamais : mais je ne suis pas assez injuste pour exiger de vous, une exactitude dont je ne me sens pas capable ; & la mise est si peu égale entre nous, que quand vous répondriez à dix de mes lettres par une des vôtres, vous seriez quitte avec moi tout au moins.

Je trouve M. Schultheſs bien payé de son goût pour la vertu, par l'intérêt qu'il

vous inſpire ; & ſi ce goût dégénere en paſſion près de vous, ce pourroit bien être un peu la faute du maître. Quoi qu'il en ſoit, je lui veux trop de bien pour le tirer de votre direction, en le prenant ſous la mienne ; & jamais, ni pour le bonheur, ni pour la vertu, il n'aura regret à ſa jeuneſſe, s'il la conſacre à recevoir vos inſtructions. Au reſte ſi, comme vous le penſez, les paſſions ſont la petite vérole de l'ame, heureux qui, pouvant la prendre encore, iroit s'inoculer à Kœnitz ! Le mal d'une opération ſi douce, ſeroit le danger de n'en pas guérir. N'allez pas vous fâcher de mes douceurs, je vous prie ; je ne les prodigue pas à toutes les femmes ; & puis on peut être un peu vaine.

Je ne puis, mademoiſelle, répondre à votre queſtion ſur les Lettres d'un citoyen de Geneve ; car cet ouvrage m'eſt parfaitement inconnu, & je ne ſais que par vous, qu'il exiſte. Il eſt vrai qu'en général je ſuis peu curieux de ces ſortes d'écrits ; & quand ils ſeroient auſſi obligeans qu'ils ſont inſultans pour l'ordinaire, je n'irois pas plus

à la chaſſe des éloges que des injures. Du reſte, ſi-tôt qu'il eſt queſtion de moi, tous les préjugés ſont, qu'en effet l'ouvrage eſt une ſatyre: mais les préjugés ſont-ils faits pour l'emporter ſur vos jugemens? D'ailleurs, je ne vois pas que ce livre ſoit annoncé dans la gazette de Berne; grande preuve qu'il ne m'eſt pas injurieux.

Je n'oſe vous parler de mon état; il contriſteroit votre bon cœur. Je vous dirai ſeulement, que je ne puis me procurer des nuits ſupportables, qu'en fendant du bois tout le jour, malgré ma foibleſſe, pour me maintenir dans une tranſpiration continuelle, dont la moindre ſuſpenſion me fait cruellement ſouffrir. Vous avez raiſon toutefois, de prendre quelque intérêt à mon exiſtence: malgré tous mes maux, elle m'eſt chere encore, par les ſentimens d'eſtime & d'affection qui m'attachent au vrai mérite; & voilà, mademoiſelle, ce qui ne doit pas vous être indifférent.

Acceptez un barbouillage qui ne vaut pas la peine d'en parler, & dont je n'oſe

vous propoſer la lecture, que ſous les auſpices de l'ami Platon.

LETTRE

A M. PICTET.

Motiers, le 1er mars 1764.

JE ſuis flatté, monſieur, que ſans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez juſtice à mes ſentimens pour vous. Ils ſeront auſſi durables que l'eſtime ſur laquelle ils ſont fondés; & j'eſpere que le retour dont vous m'honorez, ne ſera pas moins à l'épreuve du temps & du ſilence. La ſeule choſe changée entre nous, eſt l'eſpoir d'une connoiſſance perſonnelle. Cette attente, monſieur, m'étoit douce; mais il y faut renoncer, ſi je ne puis la remplir que ſur les terres de Geneve ou dans les environs. Là-deſſus, mon parti eſt pris pour la vie; & je puis vous aſſurer que vous êtes entré pour beaucoup, dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reſte, je ſens avec ſurpriſe, qu'il m'en coûtera

moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne penſe plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence ; c'eſt même un aveu que je vous fais ſans honte, ſachant bien que nos ſentimens ne dépendent pas de nous ; & cette indifférence étoit peut-être le ſeul qui pouvoit reſter pour elle, dans un cœur qui ne fut jamais haïr. Ce n'eſt pas que je me croie quitte envers elle ; on ne l'eſt jamais qu'à la mort. J'ai le zele du devoir encore, mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où eſt-elle cette patrie ? Exiſte-t-elle encore ? Votre lettre décide cette queſtion. Ce ne ſont ni les murs, ni les hommes qui font la patrie ; ce ſont les loix, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la conſtitution, la maniere d'être qui réſulte de tout cela. La patrie eſt dans les relations de l'état à ſes membres : quand ces relations changent ou s'anéantiſſent, la patrie s'évanouit. Ainſi, monſieur, pleurons la nôtre ; elle a péri, & ſon ſimulacre qui reſte encore, ne ſert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, monſieur, à votre place, & je comprends combien le ſpectacle que vous avez ſous les yeux, doit vous déchirer le cœur. Sans contredit, on ſouffre moins, loin de ſon pays, que de le voir dans un état ſi déplorable; mais les affections, quand la patrie n'eſt plus, ſe reſſerrent autour de la famille; & un bon pere ſe conſole avec ſes enfans, de ne plus vivre avec ſes freres. Cela me fait comprendre que des intérêts ſi chers, malgré les objets qui nous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayſer. Cependant, s'il arrivoit que par voyage ou déplacement, vous vous éloignaſſiez de Geneve, il me ſeroit très-doux de vous embraſſer; car bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des ſentimens qui nous animent, que nous ne ceſſerons point d'être concitoyens; & les liens de l'eſtime & de l'amitié demeurent toujours, quand même on a rompu tous les autres. Je vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A Mad. DE LUZE.

A Motiers, le 17 mars 1764.

IL eſt dit, madame, que j'aurai toujours beſoin de votre indulgence, moi qui voudrois mériter toutes vos bontés. Si je pouvois changer une réponſe en viſite, vous n'auriez pas à vous plaindre de mon inexactitude, & vous me trouveriez peut-être auſſi importun qu'à préſent vous me trouvez négligent. Quand viendra ce temps précieux, où je pourrai aller au Biez réparer mes fautes, ou du moins en implorer le pardon? Ce ne ſera point, madame, pour voir ma mince figure que je ferai ce voyage; j'aurai un motif d'empreſſement plus ſatisfaiſant & plus raiſonnable. Mais permettez-moi de me plaindre de ce qu'ayant bien voulu loger ma reſſemblance, vous n'avez pas voulu me faire la faveur toute entiere, en permettant qu'elle vous vînt de moi. Vous ſavez

que c'eſt une vanité qui n'eſt pas permiſe, d'oſer offrir ſon portrait ; mais vous avez craint peut-être que ce ne fût une trop grande faveur de le demander ; votre but étoit d'avoir une image, & non d'enorgueillir l'original. Auſſi, pour me croire chez vous, il faut que j'y ſois en perſonne ; & il faut tout l'accueil obligeant que vous daignez m'y faire, pour ne pas me rendre jaloux de moi.

Permettez, madame, que je remercie ici Mad. de Faugnes de l'honneur de ſon ſouvenir, & que je l'aſſure de mon reſpect. Daignez agréer pour vous la même aſſurance, & préſenter mes ſalutations à M. de Luze.

LETTRE

A Mad. ROGUIN née Bouquet.

A Motiers, le 31 mars 1764.

ASSURÉMENT, madame, vous ſerez une bonne mere ; & avec le zele que vous me marquez pour les devoirs attachés à ce

lien, c'eût été grand dommage que M. Roguin ne vous eût pas mis dans l'état de les remplir. Vous vous inquiétez déjà de votre enfant, du temps où vous pourrez commencer à le baigner dans l'eau froide, de la maniere de parvenir graduellement à lui couvrir la tête, & il n'eſt pas encore né. C'eſt là, madame, une ſollicitude maternelle très-bien placée à certains égards, à d'autres, un peu précoce ; mais très-louable en tous ſens, & qui mérite bien que j'y réponde de mon mieux.

En premier lieu, il importe fort peu que l'enfant ſoit dans un panier d'oſier, ou dans autre choſe. Qu'il ſoit couché un peu mollement, un peu de biais, & ſouvent au grand air. S'il eſt en liberté, il ne tardera pas d'acquérir la force néceſſaire pour ſe donner l'attitude qui lui convient. Et d'ailleurs, il ne ſera pas toujours couché ; puiſqu'une auſſi bonne nourrice que vous voulez l'être, daignera bien le tenir quelquefois ſur ſes bras.

Vous deſirez le baigner de très-bonne heure dans l'eau froide. C'eſt très-bien

fait, madame ; mon avis eſt, que pour ne rien riſquer, on commence dès le jour de ſa naiſſance. Le quart du monde chrétien, c'eſt-à-dire, tous les Ruſſes & la plupart des Grecs, baptiſent les enfans nouveaux nés, en les plongeant trois fois de ſuite dans l'eau toute froide, & même glacée. Faites la même choſe, madame ; baptiſez votre enfant par immerſion deux fois le jour, & n'ayez pas peur des rhumes.

Vous ſongez de trop loin au temps de lui couvrir la tête ; mais je n'en vois pas bien la néceſſité. Cette néceſſité ne viendra ſûrement jamais, ſi c'eſt un garçon. Si c'eſt une fille, vous pourrez y ſonger lors de ſa premiere communion, & cela moins pour obéir à la raiſon qu'à S. Paul, qui veut que les femmes aient la tête couverte dans l'égliſe. A la bonne heure donc, puiſque S. Paul le veut comme cela. Mais le reſte du temps, qu'elle ſoit toujours coëffée en cheveux juſqu'à l'âge de trente ans, qu'une pareille coëffure devient indécente & ridicule dans une femme. Comme un exemple dit plus ſur tout ceci, que cent

pages d'explication, je joins ici, madame, l'extrait d'un mémoire où vous pourrez voir en faits, les ſolutions de vos difficultés. Quoique les Sophies & les Emiles ſoient rares, comme vous dites fort bien, il s'en éleve pourtant quelques-uns en Europe, même en Suiſſe, & même à votre voiſinage ; & le ſuccès promet déjà à leurs dignes peres & meres, le prix de la tendreſſe qui leur fait ſupporter les ſoins d'une éducation ſi pénible, & du courage qui leur fait braver les clabauderies des ſots, des gens d'égliſe, & les ricaneries encore plus ſottes des beaux-eſprits.

Si vous voulez, madame, faire par vous-même les obſervations néceſſaires, prenez la peine d'aller près de Lauſanne, voir M. le prince de Wirtemberg. C'eſt ſa fille unique, qu'il éleve de la maniere marquée dans le mémoire ; & s'il vous faut là-deſſus, des explications plus détaillées, vous pourrez conſulter l'illuſtre M. Tiſſot. Prenez ſes avis, madame : c'eſt le meilleur que je puiſſe vous donner. Agréez, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M. le Prince L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 15 avril 1764.

NE vous plaignez pas de vos disgraces, prince. Comme elles sont l'ouvrage de votre courage & de vos vertus, elles sont aussi l'instrument de votre gloire & de votre bonheur. Vaincre Frédéric eût été beaucoup, sans doute; mais vaincre dans son propre cœur, les préjugés & les passions qui subjuguent les conquérans comme les autres hommes, est plus encore; & dites la vérité: combien de batailles gagnées vous eussent donné dans l'opinion des hommes, ce que vous donne au fond de votre cœur, une heure de jouissance des plaisirs de l'amour conjugal & paternel? Quand vos succès eussent fait aux hommes quelque vrai bien, ce qui me paroît fort douteux; car qu'importe aux peuples qui perde ou qui gagne? vous auriez méconnu les vrais biens pour

vous-même; & séduit par les acclamations publiques, vous n'eussiez plus mis votre bonheur que dans les jugemens d'autrui. Vous avez appris à le trouver en vous, à en être le maître, & à en jouir malgré la reine & malgré les jaloux. Vous l'avez conquis, pour ainsi dire; c'étoit la meilleure conquête à faire.

La fumée de la gloire est enivrante, dans mon métier comme dans le vôtre. J'ignore si cette fumée m'a porté à la tête, mais elle m'a souvent fait mal au cœur; & il est bien difficile qu'au milieu des triomphes, un guerrier ne sente pas quelquefois la même atteinte; car si les lauriers des héros sont plus brillans, la culture en est aussi plus pénible, plus dépendante, & souvent on la leur fait payer bien cher.

La maniere de vivre isolé & sans prétention, que j'ai choisie & qui me rend à peu près nul sur la terre, m'a mis à portée d'observer & comparer toutes les conditions, depuis les payſans jusqu'aux grands. J'ai pu facilement écarter l'apparence; car j'ai été par-tout admis dans le commerce &

même dans la familiarité. Je me suis, pour ainsi dire, incorporé dans tous les états, pour les bien étudier. J'ai vu leurs sentimens, leurs plaisirs, leurs desirs, leur maniere interne d'être. J'ai toujours vu que ceux qui savoient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étoient les plus près de toute la félicité permise à l'homme; que les sentimens libres qu'ils cultivoient, tels que l'amour, l'amitié, étoient tout autrement délicieux, que ceux qui naissent des relations forcées que donnent l'état & le rang; que les affections enfin, qui tenoient aux personnes & qui étoient du choix du cœur, étoient infiniment plus douces que celles qui tenoient aux choses & que déterminoit la fortune.

Sur ce principe, il m'a semblé, dès les premieres lettres dont vous m'avez honoré, & toutes les suivantes confirment ce jugement, que vous aviez fait le plus grand pas pour arriver au bonheur; que de prince & de général, se faire pere, mari, véritable homme, n'étoit point aller aux

privations, mais aux jouiſſances; que vos préſentes occupations marquoient l'état de votre ame, de la façon la moins équivoque; que votre reſpect pour le ſublime Kliog, montroit combien vous en méritez vous-même; qu'enfin vous pouviez avoir des chagrins, parce que tout homme en a; mais que ſi quelqu'un dans le monde, approchoit par ſa ſituation & par ſes ſentimens, du vrai bonheur, ce devoit-être vous; & que ſur la diſgrace qui vous avoit conduit à cet état ſimple & deſirable, vous pouviez dire comme Thémiſtocle: nous périſſions, ſi nous n'euſſions péri. Voilà, prince, ma façon de penſer ſur votre ſituation préſente & paſſée. Si je me trompe, ne me détrompez pas.

Une femme du Pays-de-Vaud, qui ſe prétend groſſe, m'a écrit pour me demander des conſeils ſur l'éducation de ſon enfant. Sa lettre me paroît un perſifflage perpétuel ſur mes chimériques idées. J'ai pris la liberté de lui citer pour réponſe, votre petite Sophie, & la maniere dont vous avez le courage de l'élever. J'eſpere n'avoir

n'avoir point commis en cela d'indiſcrétion; ſi je l'avois fait, je vous prierois de me le dire, afin que je fuſſe plus retenu une autre fois.

Si vous approuviez que nos lettres finiſſent déſormais ſans formules & ſans ſignature, il me ſemble que cela ſeroit plus commode. Quand les ſentimens ſont connus, quand l'écriture eſt connue, il ne reſte à prendre ſur cet article, que des ſoins qui me ſemblent ſuperflus: en attendant que votre exemple m'autoriſe avec vous à cet uſage, agréez, monſieur le duc, je vous ſupplie, les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Motiers, le 21 avril 1764.

JE ſuis alarmé, monſieur le maréchal, d'apprendre à l'inſtant, que vous n'êtes pas allé ce printemps à Montmorency. Je crains que la ſuite d'une indiſpoſition

qu'on m'avoit décrite comme légere, & dont je vous croyois rétabli, n'ait mis obstacle à ce voyage. Permettez que je vous supplie de me faire écrire un mot sur votre état présent. Je sais qu'il faudroit toujours savoir se retirer avant que d'être importun, & qu'on y est obligé, du moins quand on sent qu'on l'est devenu. Mais, monsieur le maréchal, comme les sentimens que vous daignâtes cultiver, ne peuvent sortir de mon cœur, je ne puis perdre non plus, les inquiétudes qui en sont inséparables. Je serai discret désormais sur tout autre article; mais je ne puis me résoudre à l'être, quand je suis en peine de votre santé.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 21 avril 1764.

JE me réjouis, monsieur, de vous savoir heureusement de retour de votre voyage; & je me réjouirois bien aussi de celui que vous avez la bonté de me proposer, si

j'étois en état de l'accepter : mais c'eſt à quoi ma ſituation préſente ne me permet pas de penſer. D'ailleurs, je vous avouerai franchement, qu'il entre dans mes arrangemens, de ne dépendre que de ma volonté dans mes courſes, de n'en faire par conſéquent, qu'avec gens qui n'ont point d'affaire, & qui n'ont une voiture ni devant ni derriere eux. Mais ſi je ne puis, monſieur, avoir le plaiſir de vous ſuivre, j'attends du moins avec empreſſement, celui de vous embraſſer ; ce ſeroit un bien de plus dans ma vie, d'en pouvoir jouir plus ſouvent.

Oſerois-je vous charger d'une petite commiſſion ? M. Deluc l'ainé a eu la bonté de m'envoyer un barril de miel de Chamouni, comme je l'en avois prié. Je lui ai écrit là-deſſus, ſans recevoir de réponſe. Vous m'obligeriez beaucoup, monſieur, ſi vous vouliez bien ſolder avec lui cette petite affaire, en y ajoutant quelques affranchiſſemens de lettres que je lui dois auſſi, & je vous rembourſerois ici le tout à votre paſſage. Je vous connois trop obligeant,

pour croire avoir là-dessus, d'excuse à vous faire. Recevez les remerciemens & respects de Mlle. le Vasseur, & faites, je vous supplie, agréer les miens à Mad. d'Ivernois. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A Mad. DE V.....N.

A Motiers, le 13 mai 1764.

QUOIQUE tout ce que vous m'écrivez, madame, me soit intéressant, l'article le plus important de votre dernière lettre en mérite une toute entiere, & fera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez faite, & le motif qui vous l'a inspirée, sont, comme tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse & de la vertu ; mais je vous avoue, mon aimable voisine, que les jugemens que vous portez sur la con-

duite de la perſonne, me paroiſſent bien ſéveres ; & je ne puis vous diſſimuler que, ſachant combien ſincérement il vous étoit attaché, loin de voir dans ſon éloignement un ſigne de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu les ſcrupules d'un cœur qui croit avoir à ſe défier de lui-même ; & le genre de vie qu'il choiſit à ſa retraite, montre aſſez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion, ne doit pas ſe croire oublié, l'indice eſt bien plus fort dans les hommes ; & comme cette reſſource leur eſt moins naturelle, il faut qu'un beſoin plus puiſſant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon ſentiment, c'eſt ſon empreſſement à revenir, du moment qu'il a cru pouvoir écouter ſon penchant ſans crime ; & cette démarche, dont votre délicateſſe me paroît offenſée, eſt à mes yeux une preuve de la ſienne, qui doit lui mériter toute votre eſtime, de quelque maniere que vous enviſagiez d'ailleurs ſon retour.

Ceci, madame, ne diminue abſolument rien de la ſolidité de vos raiſons ;

quant à vos devoirs envers vos enfans. Le parti que vous prenez eſt, ſans contredit, le ſeul dont ils n'aient pas à ſe plaindre, & le plus digne de vous ; mais ne gâtez pas un acte de vertu ſi grand & ſi pénible, par un dépit déguiſé, & par un ſentiment injuſte envers un homme auſſi digne de votre eſtime par ſa conduite, que vous-même êtes par la vôtre, digne de l'eſtime de tous les honnêtes gens. J'oſerai dire plus : votre motif fondé ſur vos devoirs de mere, eſt grand & preſſant ; mais il peut n'être que ſecondaire. Vous êtes trop jeune encore, vous avez un cœur trop tendre, & plein d'une inclination trop ancienne, pour n'être pas obligée à compter avec vous-même, dans ce que vous devez ſur ce point à vos enfans. Pour bien remplir ſes devoirs, il ne faut point s'en impoſer d'inſupportables : rien de ce qui eſt juſte & honnête n'eſt illégitime ; quelque chers que vous ſoient vos enfans, ce que vous leur devez ſur cet article, n'eſt point ce que vous deviez à votre mari. Peſez donc les

choſes en bonne mere, mais en perſonne libre. Conſultez ſi bien votre cœur que vous faſſiez leur avantage, mais ſans vous rendre malheureuſe ; car vous ne leur devez pas juſques là. Après cela, ſi vous perſiſtez dans vos refus, je vous en reſpecterai davantage ; mais ſi vous cédez, je ne vous en eſtimerai pas moins.

Je n'ai pu refuſer à mon zele, de vous expoſer mes ſentimens ſur une matiere ſi importante, & dans le moment où vous êtes à temps de délibérer. M. de *** ne m'a écrit ni fait écrire ; je n'ai de ſes nouvelles, ni directement, ni indirectement ; & quoique nos anciennes liaiſons m'aient laiſſé de l'attachement pour lui, je n'ai eu nul égard à ſon intérêt, dans ce que je viens de vous dire. Mais moi, que vous laiſſâtes lire dans votre cœur, & qui en vis ſi bien la tendreſſe & l'honnêteté, moi, qui quelquefois vis couler vos larmes, je n'ai point oublié l'impreſſion qu'elles m'ont faite, & je ne ſuis pas ſans crainte ſur celle qu'elles ont pu vous laiſſer. Mériterois-je l'amitié dont

vous m'honorez, ſi je négligeois en ce moment les devoirs qu'elle impoſe ?

LETTRE

A M. DE SAUTTERSHAIM.

A Motiers, le 20 mai 1764.

METTEZ-vous à ma place, monſieur, & jugez-vous. Quand, trop facile à céder à vos avances, j'épanchois mon cœur avec vous, vous me trompiez. Qui me répondra qu'aujourd'hui vous ne me trompez pas encore ? Inquiet de votre long ſilence, je me ſuis fait informer de vous à la cour de Vienne ; votre nom n'y eſt connu de perſonne. Ici votre honneur eſt compromis ; & depuis votre départ, une ſalope, appuyée de certaines gens, vous a chargé d'un enfant. Qu'êtes-vous allé faire à Paris ? Qu'y faites-vous maintenant, logé préciſément dans la rue qui a le plus mauvais renom ? Que voulez-vous que je penſe ? J'eus toujours du penchant à vous aimer ; mais je dois ſubordonner

mes goûts à la raiſon, & je ne veux pas être dupe. Je vous plains ; mais je ne puis vous rendre ma confiance, que je n'aie des preuves que vous ne me trompez plus.

Vous avez ici des effets dans deux malles, dont une eſt à moi. Diſpoſez de ces effets, je vous prie ; puiſqu'ils vous doivent être utiles, & qu'ils m'embarraſſeroient dans le tranſport des miens, ſi je quittois Motiers. Vous me paroiſſez être dans le beſoin ; je ne ſuis pas non plus trop à mon aiſe. Cependant, ſi vos beſoins ſont preſſans, & que les dix louis que vous n'acceptâtes pas l'année derniere, puiſſent y porter quelque remede, parlez-moi clairement. Si je connoiſſois mieux votre état, je vous préviendrois ; mais je voudrois vous ſoulager, non vous offenſer.

Vous êtes dans un âge où l'ame a déjà pris ſon pli, & où les retours à la vertu ſont difficiles. Cependant les malheurs ſont de grandes leçons ; puiſſiez-vous en profiter pour rentrer en vous-même ! Il eſt certain que vous étiez fait pour être

un homme de mérite. Ce ſeroit grand dommage que vous trompaſſiez votre vocation. Quant à moi, je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus pour vous; & ſi j'achevois de vous en croire indigne, je m'en conſolerois difficilement.

LETTRE

A M. DELEYRE.

Motiers, le 3 juin 1764.

J'AVOIS reçu toutes vos lettres, cher DeLeyre, & j'ai auſſi reçu celle que m'a fait paſſer en dernier lieu M. Sabattier. Je ne crois pas vous avoir propoſé d'établir entre nous une correſpondance ſuivie; non qu'elle ne me ſoit agréable, mais parce que ma pareſſe naturelle, mon état languiſſant, les lettres dont je ſuis accablé, les ſurvenans dont ma maiſon ne déſemplit point, m'empêcheroient de la ſuivre réguliérement. Mais, comme je vous aime & que je deſire que vous m'aimiez, je recevrai toujours avec plaiſir, les détails

que vous voudrez me faire de la ſituation de votre ame & de vos affaires, des marques de votre confiance & de votre amitié. Je me ménagerai auſſi par intervalles, le plaiſir de vous écrire; & quand j'aurai le temps d'épancher mon cœur avec vous, ce ſera un ſoulagement pour moi. Voilà ce que je puis vous promettre; mais je ne vous promets point, dans mes réponſes, une exactitude que je n'y fus jamais mettre. On n'a que trop de devoirs à remplir dans la vie, ſans s'en impoſer encore de nouveaux.

Vos deux dernieres lettres me fourniroient ample matiere à differter, tant ſur vos diſpoſitions actuelles, que ſur votre maniere d'enviſager l'hiſtoire grecque & romaine: comme ſi, commençant cette étude, vous y euſſiez cherché d'autres êtres que des hommes, & que ce ne fût pas bien aſſez d'y en trouver de meilleurs dans leurs étoffes, que ne ſont nos contemporains. Mais, mon cher, l'accablement où me jettent les maux du corps & de l'ame, & tout récemment la perte de M. de

Luxembourg, qui m'a porté le dernier coup, m'ôtent la force de penſer & d'écrire. Vous le ſavez; j'avois pour amis, tout ce qu'il y avoit d'illuſtre parmi les gens de lettres; je les ai tous perdus pleins de vie; aucun, pas même Duclos, ne m'eſt reſté dans mes diſgraces. J'en fais un parmi les grands; c'eſt celui qui ſe trouve à l'épreuve, & la mort vient me l'ôter. Quel renverſement d'idées! Sur quels nouveaux principes faut-il donc remonter ma raiſon? Je ſuis trop vieux pour ſupporter un tel bouleverſement; je ſuis trop ſenſible pour philoſopher uniquement ſur mes pertes. Ma tête n'y eſt plus; je ne ſens plus que mes douleurs; je ne vois plus qu'un chaos. Cher DeLeyre, j'ai trop vécu.

Avant de finir, reparlons de la maniere de lier notre correſpondance, au moins telle que je puis l'entretenir. Puiſque vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite directement, & que j'ai reçu la vôtre, nous ne ſommes point fondés par notre expérience, à nous défier des poſtes d'Italie. La médiation de M. Sabattier, plus em-

barraſſante, ne fait qu'augmenter la peine & la dépenſe, puiſqu'il faut multiplier les enveloppes, lui écrire à lui-même, affranchir pour Turin comme pour Parme, payer des ports plus forts encore. En tout, ma peine me coûte plus que mon argent. Ainſi je ſuis d'avis que nous revenions au plus ſimple, en nous écrivant directement. Si l'on ouvre nos lettres, que nous importe? Nous ne tramons pas des conſpirations. Si nous trouvons qu'elles ſe perdent, il ſera temps alors de prendre d'autres meſures. Quant à préſent, contentons-nous de les numéroter, comme je fais celle-ci; ce ſera le moyen de reconnoître ſi l'on en a intercepté quelqu'une. Je ne croyois vous écrire qu'un mot, & me voilà à ma troiſieme page. La conſéquence eſt facile à tirer. Mon reſpect, je vous prie, à Mad. DeLeyre, & mes ſalutations à M. l'abbé de Condillac. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

Motiers, le 5 juin 1764.

C'EST en vain que je lutte contre moi-même, pour vous épargner les importunités d'un malheureux. La douleur qui me déchire, ne connoît plus de discrétion. Ce n'est pas à vous que je m'adresserois, madame la maréchale, si je connoissois quelqu'un qui eût été plus cher au digne ami que j'ai perdu. Mais avec qui puis-je moins déplorer cette perte, qu'avec la personne du monde qui la sent le plus? Eh! comment ceux qu'il aima, peuvent-ils rester divisés? Leurs cœurs ne devroient-ils pas se réunir pour le pleurer? Si le vôtre ne vous dit plus rien pour moi, prenez du moins quelque intérêt à mes miseres, par celui que vous savez qu'il y prenoit.

Mais c'est trop me flatter, sans doute; il avoit cessé d'y en prendre; à votre

exemple, il m'avoit oublié. Hélas! qu'ai-je fait? Quel eſt mon crime, ſi ce n'eſt de vous avoir trop aimés l'un & l'autre, & de m'être apprêté ainſi les regrets dont je ſuis conſumé? Juſqu'au dernier inſtant, vous avez joui de ſa plus tendre affection. La mort ſeule a pu vous l'ôter; mais moi, je vous ai perdus tous deux pleins de vie. Je ſuis plus à plaindre que vous.

LETTRE

A LA MÊME.

Motiers, le 17 juin 1764.

QUE mon état eſt affreux, & que votre lettre m'a ſoulagé! Oui, madame la maréchale, la certitude d'avoir été aimé de M. le maréchal, ſans me conſoler de ſa perte, en adoucit l'amertume, & fait ſuccéder à mon déſeſpoir, des larmes précieuſes & douces, dont je ne ceſſerai d'honorer ſa mémoire tous les jours de ma vie. J'oſe dire qu'il me la devoit, cette amitié ſincere, que vous m'aſſurez qu'il eut tou-

jours pour moi ; car mon cœur n'eut jamais d'attachement plus vrai, plus vif, plus tendre, que celui qu'il m'avoit inſpiré. C'eſt encore un de mes regrets, que les triſtes bienſéances m'aient ſouvent empêché de lui faire connoître juſqu'à quel point il m'étoit cher. J'en puis dire autant à votre égard, Mad. la maréchale, & j'en ai pour preuve bien cruelle, les déchiremens que j'ai ſentis, dans la perſuaſion d'être oublié de vous. Mon deſſein n'eſt point d'entrer en explication ſur le paſſé. Vous dites m'avoir écrit la derniere : nous ſommes là-deſſus, bien loin de compte ; mais vos bontés me ſont ſi précieuſes, que pourvu qu'elles me ſoient rendues, je me chargerai volontiers d'un tort que mon cœur n'eut jamais, & qu'il ſaura bien vous faire oublier. Je conſens que vous ne m'accordiez rien qu'à titre de grace ; mais ſi je n'ai point mérité votre amitié, ſongez, je vous ſupplie, que de votre propre aveu, M. le maréchal m'accordoit la ſienne. C'eſt en ſon nom, c'eſt au nom de ſa mémoire qui nous eſt ſi chere à tous deux, que je

réclame

réclame de votre part, les sentimens qu'il eut pour moi, & que de mon côté, je voue à la personne qu'il aima le plus, tous ceux que j'avois pour lui. Il est impossible de dire davantage. Je ne demande ni de fréquentes lettres, ni des réponses exactes: mais quand vous sentirez que je dois être inquiet, (& quand on aime les gens, cela se devine) faites-moi dire un mot par M. de la Roche, & je suis content.

LETTRE

A M. DE SAUTTERSHAIM.

A Motiers, le 21 juin 1764.

Je suis honteux d'avoir tardé si longtemps, monsieur, à vous répondre. Je sais mieux que personne, quels privileges d'attention méritent les infortunés; mais à ce même titre, je mérite aussi quelque indulgence, & je ne différois que pour pouvoir vous dire quelque chose de positif sur les dix louis, dont vous craignez de vous prévaloir, de peur de n'être pas en état

de me les rendre. Mais soyez bien tranquille sur cet article, puisque ma plus constante maxime, quand je prête, (ce qui, vu ma situation, m'arrive rarement) est de ne compter jamais sur la restitution, & même de ne la pas exiger. Ce qui retarde à cet égard, l'exécution de ma promesse, est un événement malheureux, qui ne me laisse pas disposer dans le moment, d'un argent qui m'appartient; si-tôt que je le pourrai, je n'oublierai pas qu'une chose offerte est une chose due, quand il n'y a que l'impuissance de rendre, qui empêche d'accepter.

J'ai du penchant à croire que pour le présent, vous me parlez sincérement; mais à moins d'en être sûr, je ne puis continuer avec vous, une correspondance qui, aux termes où nous avons été, ne pourroit qu'être désagréable à tous deux, sans une confiance réciproque. Malheureusement, ma santé est si mauvaise, mon état est si triste, & j'ai tant d'embarras plus pressans, que je ne puis vaquer maintenant aux recherches nécessaires, pour vérifier votre

hiſtoire & votre conduite, ni demeurer avec vous en liaiſons, que cette vérification ne ſoit faite : ce qui emporte de votre côté, la néceſſité de diſpoſer de ce que vous avez laiſſé chez moi, & que je ſouhaite de ne pas garder plus long-temps. Je voudrois donc, monſieur, vous faire acheter une autre malle à la place de la mienne, dont j'ai beſoin, & que vous trouvaſſiez un autre dépoſitaire qui ſe chargeât de vos effets, ou que vous me marquaſſiez par quelle voie je dois vous les envoyer.

Mon deſſein n'eſt pas d'entrer en diſcuſſion ſur les explications de votre derniere lettre. Vous demandez, par exemple, ſi la ſervante de la maiſon-de-ville a des preuves que l'enfant qu'elle vous donne, eſt de vous. Ordinairement, on ne prend pas des témoins dans ces ſortes d'affaires : mais elle a fait ſes déclarations juridiques & prêté ſerment au moment de l'accouchement, ſelon la forme preſcrite en ce pays par la loi ; & cela fait foi en juſtice & dans le public, par défaut d'oppoſition de votre part.

Quelles qu'aient été vos mœurs juſqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même ; & l'adverſité, qui acheve de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, ſi vous en faites un bon uſage, vous ramener au bien, pour lequel il m'a toujours paru que vous étiez né. L'épreuve eſt rude & pénible ; mais quand le mal eſt grand, le remede y doit être proportionné. Adieu, monſieur. Je comprends que votre ſituation demanderoit de ma part autre choſe que des diſcours : mais la mienne me tient enchaîné pour le préſent. Prenez, s'il eſt poſſible, un peu de patience, & ſoyez perſuadé qu'au moment que je pourrai diſpoſer de la bagatelle en queſtion, vous aurez de mes nouvelles. Je vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 6 juillet 1764.

J'APPRENDS, monſieur, avec grand plaiſir, votre heureuſe arrivée à Geneve, & je vous remercie de l'inquiétude que vous donne ma ſciatique naiſſante. Des perſonnes à qui je ſuis attaché, & qui me marquent qu'elles me viennent voir, m'ôtent la liberté de partir pour Aix. Je vous prie de ne pas envoyer la flanelle, dont je vous remercie, mais dont il me ſeroit impoſſible de faire un uſage aſſez ſuivi pour m'en reſſentir. Les ſoins qui gênent & qui durent, m'importunent plus que les maux, & en toute choſe j'aime mieux ſouffrir qu'agir.

La réponſe du Conſeil aux dernieres repréſentations, ne m'étonne point; mais ce qui m'étonne, c'eſt la perſévérance des citoyens & bourgeois à faire des repréſentations.

La brochure que vous m'avez envoyée, me paroît d'un homme qui a trop d'étoffe dans la tête, pour n'en avoir pas un peu dans le cœur. Si jamais il prend part à quelque affaire, il fera poids dans le parti qu'il embraſſera.

Celui à qui je me ſuis adreſſé pour les airs de mandoline, m'a marqué qu'il les feroit graver. Ainſi il ne me reſte qu'à vous remercier pour cela, de la peine que vous avez bien voulu prendre.

Mlle. le Vaſſeur vous remercie de l'honneur de votre ſouvenir, & vous aſſure de ſon reſpect. Je vous prie d'aſſurer du mien, Mad. d'Ivernois. J'embraſſe M. Deluc, & vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

Je reçois à l'inſtant la flanelle, & vous en remercie, en attendant le plaiſir de vous voir.

LETTRE

AU MÊME.

A Yverdon, ce mercredi 1er août 1764.

LE voyage, monsieur, qui doit me rapprocher de vous, est commencé; mais je ne sais quand il s'achevera, vu les pluies qui tombent actuellement, & qui rendent les chemins désagréables pour un piéton. Toutefois, supposant que la pluie cesse & que le chemin se ressuie passablement d'ici à demain après dîné, je me propose d'aller coucher à Goumoins, après-demain à Morges, où j'attendrai peut-être un jour ou deux. Comme j'en crois les cabarets mauvais, & le séjour ennuyeux, je tâcherai de trouver un bateau pour traverser à Thonon, où je séjournerai quelques jours, attendant de vos nouvelles. Je vous marque ma marche un peu en détail, afin que, si vous vouliez me joindre à Morges, vous puissiez savoir quand m'y trouver: mais encore une fois, ma maniere de

voyager fait que tous mes arrangemens dépendent du temps. Je ferai charmé de vous voir & nos amis, à condition que je ne ferai point gêné dans ma maniere de vivre, & qu'on n'amenera point de femmes, quelque plaiſir que j'euſſe en tout autre temps de faire connoiſſance avec Mad. d'Ivernois. Je lui préſente mon reſpect, & vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 20 août 1764.

En arrivant ici avant-hier, monſieur, en médiocre état, je reçus avec des centaines de lettres, la vôtre pour m'en conſoler, mais à laquelle l'importunité des autres m'empêche de répondre en détail aujourd'hui.

Je ſuis très-ſenſible à la grace que veut me faire M. Guyot; ce ſeroit en abuſer, que de prendre toutes ſes bougies au prix

auquel il veut bien me les paſſer. D'ailleurs, il ne me paroît pas que celle que vous m'avez envoyée, ſoit exactement ſemblable aux miennes; il faudroit, pour en faire l'eſſai convenablement, & plus de loiſir, & un plus grand nombre. A tout événement, ſi de ces cinq douzaines M. Guyot vouloit bien en céder deux, je pourrois, ſur ces vingt-quatre bougies, faire cet hiver des eſſais qui me décideroient ſur ce qui pourroit lui en reſter au printemps; & ſi pour ce nombre il permet le choix, je les aimerois mieux griſes ou noires, que rouges; & ſur-tout des plus longues qu'il ait, puiſque je ſuis obligé de mettre à toutes, des alonges qui m'incommodent beaucoup, mais qui ſont néceſſaires pour que la bougie pénetre juſqu'à l'obſtacle.

Vous aurez la Nouvelle Héloïſe; mais comme je ſuppoſe que vous n'êtes pas preſſé, j'attendrai que les tracas me laiſſent reſpirer. Du reſte, ne vous faites pas tant valoir pour m'avoir demandé cette bagatelle; votre intention ſe pénetre aiſément

Les autres donnent pour recevoir ; vous faites tout le contraire, & même vous abuſez de ma facilité. Ne m'envoyez point de l'eau d'Auguſte, parce qu'en vérité je n'en ſaurois que faire, ne la trouvant pas fort agréable & n'ayant pas grand'foi à ſes vertus. Quant à la truite, l'aſſaiſonnement & la main qui l'a préparée doivent rendre excellente une choſe naturellement auſſi bonne ; mais mon état préſent m'interdit l'uſage de ces ſortes de mets. Toutefois ce préſent vient d'une part qui m'empêche de le refuſer, & j'ai grand'peur que ma gourmandiſe ne m'empêche de m'en abſtenir.

Je dois vous avertir, par rapport à l'eau d'Auguſte, de ne plus vous ſervir d'une aiguille de cuivre, ou de vous abſtenir d'en boire ; car la liqueur doit diſſoudre aſſez de cuivre pour rendre cette boiſſon pernicieuſe, & pour en faire même un poiſon. Ne négligez pas cet avis.

J'aurois cent choſes à vous dire ; mais le temps me preſſe, il faut finir. Ce ne ſeroit pas ſans vous faire tous les remerciemens

que je vous dois, si des paroles y pouvoient suffire. Bien des respects à madame, je vous supplie; mille choses à nos amis; recevez les remerciemens & salutations de Mlle. le Vasseur, & d'un homme dont le cœur est plein de vous.

Je ne puis m'empêcher de vous réitérer que l'idée d'adresser *D* à *B*, est une chose excellente. C'est une mine d'or que cette idée, entre des mains qui sauront l'exploiter.

LETTRE

A M. le Prince DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 3 septembre 1764.

J'APPRENDS avec plus de chagrin que de surprise, l'accident qui vous a forcé d'ôter à votre second enfant, sa nourrice naturelle. Ces refus de lait sont assez communs; mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature: les meres pour l'ordinaire, y ont bonne part. Cependant en cette occasion, mes soupçons tombent

plus ſur le pere que ſur la mere. Vous me parlez de ce joli ſein, en époux jaloux de lui conſerver toute ſa fraîcheur, & qui, au pis-aller, aime mieux que le dégât qui peut s'y faire, ſoit de ſa façon que de celle de l'enfant; mais les voluptés conjugales ſont paſſageres, & les plaiſirs de l'amant ne font le bonheur ni du pere ni de l'époux.

Rien de plus intéreſſant que les détails des progrès de Sophie. Ces premiers actes d'autorité ont été très-bien vus & très-bien réprimés. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'éducation, eſt de ne donner aux pleurs des enfans, ni plus ni moins d'attention qu'il n'eſt néceſſaire. Il faut que l'enfant demande, & non qu'il commande; il faut que la mere accorde ſouvent, mais qu'elle ne cede jamais. Je vois que Sophie ſera très-ruſée; & tant mieux, pourvu qu'elle ne ſoit ni capricieuſe, ni impérieuſe. Mais je vois qu'elle aura grand beſoin de la vigilance paternelle & maternelle, & de l'eſprit de diſcernement que vous y joignez. Je ſens, au plaiſir & à l'in-

quiétude que me donnent toutes vos lettres, que le ſuccès de l'éducation de cette chere enfant m'intéreſſe preſque autant que vous.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 15 ſeptembre 1764.

La difficulté, monſieur, de trouver un logement qui me convienne, me force à demeurer ici cet hiver; ainſi vous m'y trouverez à votre paſſage. Je viens de recevoir avec votre lettre du 11, le mémoire que vous m'y annoncez; je n'ai point celui de *E* à *G*, & je n'ai aucune nouvelle de *C*: ce qui me confirme dans l'opinion où j'étois ſur ſon ſort.

Je ſuis charmé, mais non ſurpris, de ce que vous me marquez de la part de M. Abauzit. Cet homme vénérable eſt trop éclairé pour ne pas voir mes intentions, & trop vertueux pour ne les pas approuver.

Je ſavois le voyage de M. le duc de

Randan. Deux caroſſées d'officiers du régiment du Roi, qui l'ont accompagné, & qui me ſont venus voir, m'en ont dit les détails. On leur avoit aſſuré à Geneve, que j'étois un loup-garou inabordable. Ils ne ſont pas édifiés de ce qu'on leur a dit de moi dans ce pays là.

J'aurai ſoin de mettre une marque diſtinctive aux papiers qui me viennent de vous; mais je vous avertis que ſi j'en dois faire uſage, il faudra qu'ils me reſtent très-long-temps, auſſi bien que tout ce qui eſt entre mes mains, & tout ce dont j'ai beſoin encore. Nous en cauſerons quand j'aurai le plaiſir de vous voir; moment que j'attends avec un véritable empreſſement. Mes reſpects à Mad. d'Ivernois, & mes ſalutations à nos amis. Je vous embraſſe.

Je crois vous avoir marqué que j'avois ici la harangue de M. Chouet.

LETTRE

A M. DANIEL ROGUIN.

A Motiers, le 22 ſeptembre 1764.

JE ſuis vivement touché, très-cher papa, de la perte que nous venons de faire ; car outre que nul événement dans votre famille ne m'eſt étranger, j'ai pour ma part à regretter toutes les bontés dont m'honoroit M. le banneret. La tranquillité de ſes derniers momens nous montre bien que l'horreur qu'on y trouve, eſt moins dans la choſe que dans la maniere de l'enviſager. Une vie integre eſt, à tout événement, un grand moyen de paix dans ces momens là ; & la ſérénité avec laquelle vous philoſophez ſur cette matiere, vient autant de votre cœur que de votre raiſon. Cher papa, nous n'abrégerons pas, comme le défunt, notre carriere à force de vouloir la prolonger ; nous laiſſerons diſpoſer de nous, à la nature & à ſon Auteur, ſans troubler notre vie par l'effroi de la perdre.

Quand les maux ou les ans auront mûri ce fruit éphémere, nous le laiſſerons tomber ſans murmure ; & tout ce qu'il peut arriver de pis en toute ſuppoſition, eſt que nous ceſſerons alors, moi d'aimer le bien, vous d'en faire

---

LETTRE

A M. le Prince DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 14 octobre 1764.

C'EST à regret, prince, que je me prévaux quelquefois, des conditions que mon état & la néceſſité plus que ma pareſſe, m'ont forcé de faire avec vous. Je vous écris rarement ; mais j'ai toujours le cœur plein de vous & de tout ce qui vous eſt cher. Votre conſtance à ſuivre le genre de vie, ſi ſage & ſi ſimple, que vous avez choiſi, me fait voir que vous avez tout ce qu'il faut pour l'aimer toujours ; & cela m'attache & m'intéreſſe à vous, comme ſi j'étois votre égal, ou plutôt comme ſi vous étiez le mien ; car ce n'eſt que dans

les

les conditions privées, que l'on connoît l'amitié.

Le ſujet des deux épitaphes que vous m'avez envoyées, eſt bien moral : la penſée en eſt fort belle ; mais avouez que les vers de l'une & de l'autre ſont bien mauvais. Des vers plats ſur une plate penſée, ſont du moins un tout aſſorti ; au lieu qu'à mal dire une belle choſe, on a le double tort de mal dire & de la gâter.

Il me vient une idée en écrivant ceci : ne feriez-vous point l'auteur d'une de ces deux pieces ? Cela feroit plaiſant, & je le voudrois un peu. Que n'avez-vous fait quatre mauvais vers, afin que je puſſe vous le dire, & que vous m'en aimaſſiez encore plus !

LETTRE

A M. DE LATOUR.

Motiers, le 14 octobre 1764.

OUI, monſieur, j'accepte encore mon ſecond portrait. Vous ſavez que j'ai fait du

premier, un uſage auſſi honorable à vous qu'à moi, & bien précieux à mon cœur. M. le maréchal de Luxembourg daigna l'accepter. Mad. la maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié, de votre généroſité, de vos rares talens, occupe une place digne de la main dont il eſt ſorti. J'en deſtine au ſecond, une plus humble, mais dont le même ſentiment a fait choix. Il ne me quittera point, monſieur, cet admirable portrait, qui me rend en quelque façon l'original reſpectable. Il ſera ſous mes yeux chaque jour de ma vie. Il parlera ſans ceſſe à mon cœur. Il ſera tranſmis après moi dans ma famille; & ce qui me flatte le plus dans cette idée, eſt qu'on s'y ſouviendra toujours de notre amitié.

Je vous prie inſtamment de vouloir bien donner à M. LeNieps, vos directions pour l'emballage. Je tremble que cet ouvrage, que je me réjouis de faire admirer en Suiſſe, ne ſouffre quelque atteinte dans le tranſport.

LETTRE

A M. MARTEAU.

A Motiers, le 14 octobre 1764.

J'AI reçu, monsieur, au retour d'une tournée que j'ai faite dans nos montagnes, votre lettre du 4 août, & l'ouvrage que vous y avez joint. J'y ai trouvé des sentimens, de l'honnêteté, du goût; & il m'a rappellé avec plaisir notre ancienne connoissance. Je ne voudrois pourtant pas qu'avec le talent que vous paroissez avoir, vous en bornassiez l'emploi à de pareilles bagatelles.

Ne songez pas, monsieur, à venir ici avec une femme & douze cents livres de rente viagere pour toute fortune. La liberté met ici tout le monde à son aise. Le commerce qu'on ne gêne point, y fleurit; on y a beaucoup d'argent & peu de denrées; ce n'est pas le moyen d'y vivre à bon marché. Je vous conseille aussi de bien songer, avant de vous marier,

à ce que vous allez faire. Une rente viagere n'eſt pas une grande reſſource pour une famille. Je remarque d'ailleurs, que tous les jeunes gens à marier trouvent des Sophies; mais je n'entends plus parler de Sophies auſſi-tôt qu'ils ſont mariés.

Je vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Motiers, le 14 octobre 1764.

VOICI, monſieur, celle des trois eſtampes que vous m'avez envoyées, qui dans le nombre des gens que j'ai conſultés, a eu la pluralité des voix. Pluſieurs cependant préferent celle qui eſt en habit françois; & l'on peut balancer avec raiſon, puiſque l'une & l'autre ont été gravées ſur le même portrait, peint par M. de Latour. Quant à l'eſtampe où le viſage eſt de profil, elle n'a pas la moindre reſſemblance; il paroît que

celui qui l'a faite, ne m'avoit jamais vu, & il s'eſt même trompé ſur mon âge.

Je voudrois, monſieur, être digne de l'honneur que vous me faites. Mon portrait figure mal parmi ceux des grands philoſophes dont vous me parlez; mais j'oſe croire qu'il n'eſt pas déplacé parmi ceux des amis de la juſtice & de la vérité. Je vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 15 octobre 1764.

VOICI la lettre que vous m'avez envoyée. Je ſuis peu ſurpris de ce qu'elle contient; mais vous paroiſſiez avoir une ſi grande opinion de celui à qui vous vous adreſſiez, qu'il peut vous être bon d'avoir vu ce qu'il en étoit.

Vous ſongez à changer de pays: c'eſt fort bien fait, à mon avis; mais il eût été mieux encore de commencer par changer

de robe, puiſque celle que vous portez ne peut plus que vous déshonorer. Je vous aimerai toujours, & je n'ai point ceſſé de vous eſtimer; mais je veux que mes amis ſentent ce qu'ils ſe doivent, & qu'ils faſſent leur devoir pour eux-mêmes, auſſi bien qu'ils le font pour moi. Adieu, cher Moultou; je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DELEYRE.

A Motiers, le 17 octobre 1764.

J'AI le cœur ſurchargé de mes torts, cher DeLeyre; je comprends par votre lettre, qu'il m'eſt échappé, dans un moment d'humeur, des expreſſions déſobligeantes, dont vous auriez raiſon d'être offenſé, s'il ne falloit pardonner beaucoup à mon tempérament & à ma ſituation. Je ſens que je me ſuis mis en colere ſans ſujet, & dans une occaſion où vous méritiez d'être déſabuſé, & non querellé. Si j'ai plus

fait, & que je vous aie outragé, comme il ſemble par vos reproches, j'ai fait, dans un emportement ridicule, ce que dans nul autre temps je n'aurois fait avec perſonne, & bien moins encore avec vous. Je ſuis inexcuſable, je l'avoue ; mais je vous ai offenſé ſans le vouloir. Voyez moins l'action que l'intention, je vous en ſupplie. Il eſt permis aux autres hommes de n'être que juſtes ; mais les amis doivent être clémens.

Je reviens de longues courſes que j'ai faites dans nos montagnes, & même juſqu'en Savoie, où je comptois aller prendre à Aix, les bains pour une ſciatique naiſſante, qui, par ſon progrès, m'ôtoit le ſeul plaiſir qui me reſte dans la vie, ſavoir, la promenade. Il a fallu revenir, ſans avoir été juſques là. Je trouve en rentrant chez moi, des tas de paquets & de lettres à faire tourner la tête. Il faut abſolument répondre au tiers de tout cela, pour le moins. Quelle tâche ! Pour ſurcroît, je commence à ſentir cruellement les approches de l'hiver, ſouffrant, occupé,

ſur-tout ennuyé : jugez de ma ſituation ! N'attendez donc de moi, juſqu'à ce qu'elle change, ni de fréquentes ni de longues lettres ; mais ſoyez bien convaincu que je vous aime, que je ſuis fâché de vous avoir offenſé, & que je ne puis être bien avec moi-même, juſqu'à ce que j'aie fait ma paix avec vous.

LETTRE

A M. FOULQUIER, au ſujet du mémoire de M. de J..... ſur les mariages des proteſtans.

A Motiers, le 18 octobre 1764.

VOICI, monſieur, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru fort bien fait ; il dit aſſez, & ne dit rien de trop. Il y auroit ſeulement quelques petites fautes de langue à corriger, ſi l'on vouloit le donner au public. Mais ce n'eſt rien ; l'ouvrage eſt bon, & ne ſent point trop ſon théologien.

Il me paroît que depuis quelque temps, le gouvernement de France, éclairé par

quelques bons écrits, ſe rapproche aſſez d'une tolérance tacite en faveur des proteſtans. Mais je penſe auſſi, que le moment de l'expulſion des Jéſuites le force à plus de circonſpection que dans un autre temps, de peur que ces peres & leurs amis ne ſe prévalent de cette indulgence, pour confondre leur cauſe avec celle de la religion. Cela étant, ce moment ne ſeroit pas le plus favorable pour agir à la cour; mais en attendant qu'il vînt, on pourroit continuer d'inſtruire & d'intéreſſer le public par des écrits ſages & modérés, forts de raiſons d'état, claires & préciſes, & dépouillés de toutes ces aigres & puériles déclamations trop ordinaires aux gens d'égliſe. Je crois même qu'on doit éviter d'irriter trop le clergé catholique; il faut dire les faits, ſans les charger de réflexions offenſantes. Concevez, au contraire, un mémoire adreſſé aux évêques de France en termes décens & reſpectueux, & où, ſur des principes qu'ils n'oſeroient déſavouer, on interpelleroit leur équité, leur charité, leur commiſé-

ration, leur patriotiſme, & même leur chriſtianiſme : ce mémoire, je le ſais bien, ne changeroit pas leur volonté ; mais il leur feroit honte de la montrer, & les empêcheroit peut-être de perſécuter ſi ouvertement & ſi durement nos malheureux freres. Je puis me tromper ; voilà ce que je penſe. Pour moi, je n'écrirai point ; cela ne m'eſt pas poſſible : mais par-tout où mes ſoins & mes conſeils pourront être utiles aux opprimés, ils trouveront toujours en moi dans leur malheur, l'intérêt & le zele que dans les miens je n'ai trouvé chez perſonne.

LETTRE

A M. le comte CHARLES DE ZINZENDORFF.

A Motiers, le 20 octobre 1764.

J'AVOIS réſolu, monſieur, de vous écrire. Je ſuis fâché que vous m'ayez prévenu ; mais je n'ai pu trouver juſqu'ici, le temps de chercher dans des tas de lettres, la matiere du mémoire dont vous vouliez bien

vous charger. Tout ce que je me rappelle à ce ſujet, eſt que l'homme en queſtion s'appelle M. de Sauttershaim, fils d'un bourguemaître de Bude, & qu'il a été employé durant deux ans, dans une des chambres dont ſont compoſés à Vienne, les différens conſeils de la reine. C'eſt un homme d'environ trente ans, d'une bonne taille, ayant aſſez d'embonpoint pour ſon âge, brun, portant ſes cheveux, d'un viſage aſſez agréable, ne manquant pas d'eſprit. Je ne ſais de lui que des choſes honnêtes, & qui ne ſont point d'un aventurier.

J'étois bien ſûr, monſieur, que lorſque vous auriez vu M. le prince de Wirtemberg, vous changeriez de ſentiment ſur ſon compte, & je ſuis bien ſûr maintenant que vous n'en changerez plus. Il y a longtemps qu'à force de m'inſpirer du reſpect, il m'a fait oublier ſa naiſſance ; ou ſi je m'en ſouviens quelquefois encore, c'eſt pour honorer tant plus ſa vertu.

Les Corſes, par leur valeur ayant acquis l'indépendance, oſent aſpirer encore à la liberté. Pour l'établir, ils s'adreſſent

au seul ami qu'ils lui connoissent. Puisse-t-il justifier l'honneur de leur choix!

Je recevrai toujours, monsieur, avec empressement, des témoignages de votre souvenir, & j'y répondrai de même. Ils ne peuvent que me rappeller la journée agréable que j'ai passée avec vous, & nourrir le desir d'en avoir encore de pareilles. Agréez, monsieur, mes salutations & mon respect.

Je suis bien aise que vous connoissiez M. Deluc. C'est un digne citoyen. Il a été l'utile défenseur de la liberté de sa patrie: maintenant il voudroit courir encore après cette liberté qui n'est plus; il perd son temps.

LETTRE

*A Mad. P**.*

A Motiers, le 24 octobre 1764.

J'AI reçu vos deux lettres, madame: c'est avouer tous mes torts; ils sont grands, mais involontaires; ils tiennent aux défa-

grémens de mon état. Tous les jours je voulois vous répondre, & tous les jours des réponſes plus indiſpenſables venoient renvoyer celle-là : car enfin avec la meilleure volonté du monde, on ne ſauroit paſſer la vie à faire des réponſes du matin juſqu'au ſoir. D'ailleurs je n'en connois point de meilleure aux ſentimens obligeans dont vous m'honorez, que de tâcher d'en être digne, & de vous rendre ceux qui vous ſont dus. Quant aux opinions ſur leſquelles vous me marquez que nous ne ſommes pas d'accord, qu'aurois-je à dire, moi qui ne diſpute jamais avec perſonne, qui trouve très-bon que chacun ait ſes idées, & qui ne veux pas plus qu'on ſe ſoumette aux miennes, que me ſoumettre à celles d'autrui ? Ce qui me ſembloit utile & vrai, j'ai cru de mon devoir de le dire ; mais je n'eus jamais la manie de vouloir le faire adopter, & je réclame pour moi la liberté que je laiſſe à tout le monde. Nous ſommes d'accord, madame, ſur les devoirs des gens de bien ; je n'en doute point. Gardons au reſte,

vous ; vos sentimens, moi, les miens, & vivons en paix. Voilà mon avis. Je vous salue, madame, avec respect & de tout mon cœur.

REPONSE

A Mad. DE LUZE.

A Motiers, le 27 octobre 1764.

VOUS me faites, madame, vous & Mlle. Bondely, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Il y a long-temps que mes maux & ma barbe grise m'avertissent que je n'ai plus le droit de braver la neige & les frimats, pour aller voir les dames. J'honore beaucoup Mlle. Bondely, & je fais grand cas de son éloquence ; mais elle me persuadera difficilement que, parce qu'elle a toujours le printemps avec elle, l'hiver & ses glaces ne sont pas autour de moi. Loin de pouvoir en ce moment faire des visites, je ne suis pas même en état d'en recevoir. Me voïlà comme une marmotte, terré pour sept mois au moins. Si j'arrive au

bout de ce temps, j'irai volontiers, madame, au milieu des fleurs & de la verdure, me réveiller auprès de vous : mais maintenant je m'engourdis avec la nature ; juſqu'à ce qu'elle renaiſſe, je ne vis plus.

LETTRE

A milord MARÉCHAL.

A Motiers-Travers, le 29 octobre 1764.

Je voudrois, milord, pouvoir ſuppoſer que vous n'avez point reçu mes lettres, je ſerois beaucoup moins attriſté ; mais outre qu'il n'eſt pas poſſible qu'il ne vous en ſoit parvenu quelqu'une, ſi le cas pouvoit être, les bontés dont vous m'honoriez, vous auroient à vous-même inſpiré quelque inquiétude. Vous vous ſeriez informé de moi ; vous m'auriez fait dire au moins quelques mots par quelqu'un. Mais point : mille gens en ce pays ont de vos nouvelles, & je ſuis le ſeul oublié. Cela m'apprend mon malheur ; mais qui m'en apprendra la cauſe ? Je ceſſe de la chercher,

n'en trouvant aucune qui ſoit digne de vous.

Milord, les ſentimens que je vous dois & que je vous ai voués, dureront toute ma vie ; je ne penſerai jamais à vous ſans attendriſſement ; je vous regarderai toujours comme mon protecteur & mon pere. Mais comme je ne crains rien tant que d'être importun, & que je ne ſais pas nourrir ſeul une correſpondance, je ceſſerai de vous écrire, juſqu'à ce que vous m'ayez permis de continuer.

Daignez, milord, je vous ſupplie, agréer mon profond reſpect.

LETTRE

A M. DE MALESHERBES.

A Motiers-Travers, par Pontarlier, le 11 novembre 1764.

J'USE rarement, monſieur, de la permiſſion que vous m'avez donnée de vous écrire ; mais les malheureux doivent être diſcrets. Mon cœur n'eſt pas plus changé que

que mon ſort ; & plongé dans un abyme de maux dont je ne ſortirai de ma vie, j'ai beau ſentir mes miſeres, je ſens toujours vos bontés.

En apprenant votre retraite, monſieur, j'ai plaint les gens de lettres ; mais je vous ai félicité. En ceſſant d'être à leur tête par votre place, vous y ſerez toujours par vos talens ; par eux, vous embelliſſez votre ame & votre aſyle. Occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités : vous philoſophez plus à votre aiſe, & votre cœur a moins à ſouffrir. C'eſt un moyen d'émulation, ſelon moi, bien plus ſûr, bien plus digne, d'accueillir & diſtinguer le mérite à Malesherbes, que de le protéger à Paris.

Où eſt-il, où eſt-il, ce château de Malesherbes, que j'ai tant deſiré de voir ? Les bois, les jardins auroient maintenant un attrait de plus pour moi, dans le nouveau goût qui me gagne. Je ſuis tenté d'eſſayer de la botanique ; non comme vous, monſieur, en grand, & comme une branche de l'hiſtoire naturelle ; mais tout

au plus en garçon apothicaire, pour ſavoir faire ma tiſane & mes bouillons. C'eſt le véritable amuſement d'un ſolitaire qui ſe promene & qui ne veut penſer à rien. Il ne me vient jamais une idée vertueuſe & utile, que je ne voie à côté de moi, la potence ou l'échafaud : avec un Linnæus dans la poche, & du foin dans la tête, j'eſpere qu'on ne me pendra pas. Je m'attends à faire les progrès d'un écolier à barbe griſe : mais qu'importe ? Je ne veux pas ſavoir, mais étudier ; & cette étude, ſi conforme à ma vie ambulante, m'amuſera beaucoup & me ſera ſalutaire : on n'étudie pas toujours ſi utilement que cela.

Je viens, à la priere de mes anciens concitoyens, de faire imprimer en Hollande, une eſpece de réfutation des *Lettres de la campagne ;* écrit que peut-être vous aurez vu. Le mien n'a trait abſolument qu'à la procédure faite à Geneve contre moi, & à ſes ſuites ; je n'y parle des François qu'avec éloge, de la médiation de la France qu'avec reſpect ; il n'y a pas un

mot contre les catholiques ni leur clergé; les rieurs y ſont toujours pour lui contre nos miniſtres. Enfin cet ouvrage auroit pu s'imprimer à Paris avec privilege du roi, & le gouvernement auroit dû en être bien aiſe. M. de Sartine en a défendu l'entrée. J'en ſuis fâché, parce que cette défenſe me met hors d'état de faire paſſer ſous vos yeux, cet écrit dans ſa nouveauté, n'oſant, ſans votre permiſſion, vous le faire envoyer par la poſte.

Agréez, monſieur, je vous ſupplie, mon profond reſpect.

On dit que la raiſon ſur laquelle M. de Sartine a défendu l'entrée de mon ouvrage, eſt que j'oſe m'y juſtifier contre l'accuſation d'avoir rejeté les miracles. Ce M. de Sartine m'a bien l'air d'un homme qui ne feroit pas fâché de me faire pendre, uniquement pour avoir prouvé que je ne méritois pas d'être pendu. France, France! vous dédaignez trop dans votre gloire, les hommes qui vous aiment & qui ſavent écrire. Quelque mépriſables qu'ils vous paroiſſent, ce ſeroit toujours

plus ſagement fait de ne pas les pouſſer à bout.

LETTRE

A M. le Prince L. E. DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 15 novembre 1764.

IL eſt certain que vos vers ne ſont pas bons, & il eſt certain de plus, que ſi vous vous piquiez d'en faire de tels, ou même de vous y trop bien connoître, il faudroit vous dire comme un muſicien diſoit à Philippe de Macédoine, qui critiquoit ſes airs de flûte : A Dieu ne plaiſe, Sire, que tu ſaches ces choſes là mieux que moi ! Du reſte, quand on ne croit pas faire de bons vers, il eſt toujours permis d'en faire, pourvu qu'on ne les eſtime que ce qu'ils valent, & qu'on ne les montre qu'à ſes amis.

Il y a bien du temps que je n'ai des nouvelles de nos petites éleves, de leur digne précepteur, & de leur aimable gouvernante. De grace, une petite relation de

l'état préſent des choſes. J'aime à ſuivre les progrès de ces chers enfans dans tout leur détail.

Il eſt vrai que les Corſes m'ont fait propoſer de travailler à leur dreſſer un plan de gouvernement. Si ce travail eſt au-deſſus de mes forces, il n'eſt pas au-deſſus de mon zele. Du reſte, c'eſt une entrepriſe à méditer long-temps, qui demande bien des préliminaires; & avant d'y ſonger, il faut voir d'abord ce que la France veut faire de ces pauvres gens. En attendant, je crois que le général Paoli mérite l'eſtime & le reſpect de toute la terre, puiſqu'étant le maître, il n'a pas craint de s'adreſſer à quelqu'un qu'il ſait bien, la guerre exceptée, ne vouloir laiſſer perſonne au-deſſus des loix. Je ſuis prêt à conſacrer ma vie à leur ſervice; mais pour ne pas m'expoſer à perdre mon temps, j'ai débuté par toucher l'endroit ſenſible. Nous verrons ce que cela produira.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 29 novembre 1764.

JE m'apperçois à l'inſtant, monſieur, d'un qui-pro-quo que je viens de faire en prenant dans votre lettre, le 6 décembre pour le 6 janvier. Cela me donne l'eſpoir de vous voir un mois plus tôt que je n'avois cru ; & je prends le parti de vous l'écrire, de peur que vous n'imaginiez peut-être ſur ma lettre d'aujourd'hui, que je voudrois renvoyer aux rois, votre viſite : de quoi je ſerois bien fâché. M. de Payraube ſort d'ici, & m'a apporté votre lettre & vos nouveaux cadeaux. Nous avons pour le préſent beaucoup de comptes à faire, & d'autres arrangemens à prendre pour l'avenir. D'aujourd'hui en huit donc, j'attends, monſieur, le plaiſir de vous embraſſer ; & en attendant, je vous ſouhaite un bon voyage, & vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DE MONTPEROUX, réſident de France à Geneve.

A Motiers, le 9 décembre 1764.

L'ÉCRIT, monſieur, qui vous eſt préſenté de ma part, contient mon apologie & celle de nombre d'honnêtes gens offenſés dans leurs droits, par l'infraction des miens. La place que vous rempliſſez, monſieur, & vos anciennes bontés pour moi, m'engagent également à mettre ſous vos yeux cet écrit. Il peut devenir une des pieces d'un procès, au jugement duquel vous préſiderez peut-être. D'ailleurs, auſſi zélé ſujet que bon patriote, vous aimerez me voir célébrer dans ces lettres, le plus beau monument du regne de Louis XV, & rendre aux François, malgré mes malheurs, toute la juſtice qui leur eſt due.

Je vous ſupplie, monſieur, d'agréer mon reſpect.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Motiers, le 9 décembre 1764.

Je voudrois, monſieur, pour contenter votre obligeante fantaiſie, pouvoir vous envoyer le profil que vous me demandez; mais je ne ſuis pas en lieu à trouver aiſément quelqu'un qui le ſache tracer. J'eſpérois me prévaloir pour cela, de la viſite qu'un graveur hollandois qui va s'établir à Morat, avoit deſſein de me faire; mais il vient de me marquer que des affaires indiſpenſables ne lui en laiſſoient pas le temps. Si M. Liotard fait un tour juſqu'ici, comme il paroît le deſirer, c'eſt une autre occaſion dont je profiterai pour vous complaire, pour peu que l'état cruel où je ſuis, m'en laiſſe le pouvoir. Si cette ſeconde occaſion me manque, je n'en vois pas de prochaine qui puiſſe y ſuppléer. Au reſte, je prends peu d'intérêt à ma figure, j'en prends

peu même à mes livres ; mais j'en prends beaucoup à l'eſtime des honnêtes gens, dont les cœurs ont lu dans le mien. C'eſt dans le vif amour du juſte & du vrai, c'eſt dans des penchans bons & honnêtes, qui ſans doute m'attacheroient à vous, que je voudrois vous faire aimer ce qui eſt véritablement moi, & vous laiſſer de mon effigie intérieure, un ſouvenir qui vous fût intéreſſant. Je vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 17 décembre 1764.

Il eſt bon, monſieur, que vous ſachiez que depuis votre départ d'ici, je n'ai reçu aucune de vos lettres, ni nouvelles d'aucune eſpece par le canal de perſonne, quoique vous m'euſſiez promis de m'annoncer votre heureuſe arrivée à Geneve, & de m'écrire même auparavant. Vous pouvez concevoir mon inquiétude. Je ſais

bien que c'eſt l'ordinaire qu'on m'accable de lettres inutiles, & que tout ſe taiſe dans les momens eſſentiels; je m'étois flatté cependant qu'il y auroit dans celui-ci, quelque exception en ma faveur. Je me ſuis trompé. Il faut prendre patience, & ſe réſoudre à attendre qu'il vous plaiſe de me donner des nouvelles de votre ſanté, que je ſouhaite être bonne, de tout mon cœur.

Mes reſpects à madame, je vous ſupplie.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 29 décembre 1764.

J'AI reçu, monſieur, toutes les lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, juſqu'à celle du 25 incluſivement. J'ai auſſi reçu les eſtampes que vous avez eu la bonté de m'envoyer; mais le meſſager de Geneve n'étant point encore de retour, je n'ai pas reçu, par conſéquent, les deux paquets que vous lui avez remis, & je n'ai pas non plus entendu parler

encore du paquet que vous m'avez envoyé par le voiturier. Je prierai M. le tréſorier de s'en faire informer à Neuchatel, puiſqu'il y doit être de retour depuis pluſieurs jours.

Les vacherins que vous m'envoyez, ſeront diſtribués en votre nom dans votre famille. La caiſſe de vin de Lavaux, que vous m'annoncez, ne ſera reçue qu'en payant le prix; ſans quoi, elle reſtera chez M. d'Ivernois. Je croyois que vous feriez quelque attention à ce dont nous étions convenus ici; puiſque vous n'y voulez pas avoir égard, ce ſera déſormais mon affaire; & je vous avoue que je commence à craindre que le train que vous avez pris, ne produiſe entre nous une rupture qui m'affligeroit beaucoup. Ce qu'il y a de parfaitement ſûr, c'eſt que perſonne au monde ne ſera bien reçu à vouloir me faire des préſens par force; les vôtres, monſieur, ſont ſi fréquens, & j'oſe dire, ſi obſtinés, que de la part de tout autre homme, en qui je reconnoîtrois moins de franchiſe, je croirois qu'ils cachent quel-

que vue ſecrette, qui ne ſe découvriroit qu'en temps & lieu.

Mon cher monſieur, vivons bons amis, je vous en ſupplie. Les ſoins que vous vous donnez pour mes petites commiſſions, me ſont très-précieux. Si vous voulez que je croie qu'ils ne vous ſont pas importuns, faites-moi des comptes ſi exacts, qu'il n'y ſoit pas même oublié le papier pour les paquets, ou la ficelle des emballages. A cette condition, j'accepte vos ſoins obligeans, & toute mon affection ne vous eſt pas moins acquiſe que ma reconnoiſſance vous eſt due. Mais de grace, ne rendez pas là-deſſus, une troiſieme explication néceſſaire; car elle ſeroit la derniere bien ſûrement.

Je ſuis & ſerai même pluſieurs années, hors d'état de m'occuper des objets relatifs à l'imprimé qu'une perſonne vous a remis pour me le prêter. Ainſi, s'il faut s'en ſervir promptement, je ſerai contraint de le renvoyer ſans en faire uſage; mon intention étoit de raſſembler des matériaux pour le temps éloigné de mes loiſirs,

ſi jamais il vient, de quoi je doute. Ainſi ne m'envoyez rien là-deſſus, qui ne puiſſe reſter entre mes mains, ſans autre condition que de l'y retrouver quand on voudra.

Vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre de remerciement que M. C....r m'a écrite. Comment ſe peut-il qu'avec un cœur ſi aimant & ſi tendre, je ne trouve par-tout que haine & que malveillans? Je ne puis là-deſſus me vaincre; l'idée d'un ſeul ennemi, quoiqu'injuſte, me fait ſécher de douleur. Genevois, Genevois, il faut que mon amitié pour vous, me coûte à la fin la vie!

Obligez-moi, mon cher monſieur, en m'envoyant la note de l'argent que vous avez déboursé pour toutes mes commiſſions, & d'en tirer ſur moi le montant par lettre de change, ou de me marquer par qui je dois vous le faire tenir. N'omettez pas ce qu'a fourni M. Deluc. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 31 décembre 1764.

JE reçois, mon cher monſieur, votre lettre du 28 & les feuilles de la réponſe; vous recevrez auſſi bientôt la muſique que vous demandez. J'ai reçu par ce même courier, un imprimé intitulé : *Sentimens des citoyens.* J'ai d'abord reconnu le ſtyle paſtoral de M. Vernes, défenſeur de la foi, de la vérité, de la vertu, & de la charité chrétienne. Les citoyens ne pouvoient choiſir un plus digne organe pour déclarer au public leurs ſentimens. Il eſt très à ſouhaiter que cette piece ſe répande en Europe; elle achevera ce que le décret a commencé.

Tout ce qu'on me marque de M. le premier, eſt d'un magiſtrat bien ſage. Si les autres l'étoient autant, tout ſeroit bientôt pacifié, & les choſes rentreroient dans l'état douteux où peut-être il ſeroit à

desirer qu'elles fussent encore. Mais fiez-vous aux sottises que l'animosité leur fera faire : ils vont désormais travailler pour vous.

Les deux exemplaires que demande M***, sont sans doute pour travailler dessus : mais n'importe ; je les lui enverrois avec grand plaisir, si j'en avois l'occasion, sur-tout s'il vouloit prendre le ton de M. Vernes. Si par hasard c'étoit en effet par goût pour l'ouvrage, M*** seroit un théologien bien étonnant : mais laissez-les faire. La colere les transporte : comme ils vont prêter le flanc ! O monsieur ! si tous ces gens là, moins brutaux, moins rogues, s'étoient avisés de me prendre par des caresses, j'étois perdu ; je sens que jamais je n'aurois pu résister : mais par le côté qu'ils m'ont pris, je suis à l'épreuve. Ils feront tant, qu'ils me rendront illustre & grand, au lieu que j'étois fait pour n'être jamais qu'un petit garçon. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 7 janvier 1763.

IL étoit bien cruel, monſieur, que chacun de nous deſirant ſi fort conſerver l'amitié de l'autre, crût également l'avoir perdue. Je me ſouviens très-bien, moi qui ſuis ſi peu exact à écrire, de vous avoir écrit le dernier. Votre ſilence obſtiné me navra l'ame, & me fit croire que ceux qui vouloient vous détacher de moi, avoient réuſſi : cependant, même dans cette ſuppoſition, je plaignois votre foibleſſe ſans accuſer votre cœur ; & mes plaintes, peut-être indiſcretes, prouvoient mieux que n'eût fait mon ſilence, l'amertume de ma douleur. Que pouvoit faire de plus, un homme qui ne s'eſt jamais départi de ces deux maximes, & ne s'en veut jamais départir : l'une, de ne jamais rechercher perſonne ; l'autre, de ne point courir après ceux qui s'en vont ? Votre retraite m'a

m'a déchiré ; ſi vous revenez ſincérement, votre retour me rendra la vie. Malheureuſement, je trouve dans votre lettre, plus d'éloges que de ſentimens. Je n'ai que faire de vos louanges, & je donnerois mon ſang pour votre amitié.

Quant à mon dernier écrit, loin de l'avoir fait par animoſité, je ne l'ai fait qu'avec la plus grande répugnance, & vivement ſollicité : c'eſt un devoir que j'ai rempli ſans m'y complaire ; mais je n'ai qu'un ton : tant pis pour ceux qui me forcent de le prendre, car je n'en changerai ſûrement pas pour eux. Du reſte, ne craignez rien de l'effet de mon livre ; il ne fera du mal qu'à moi. Je connois mieux que vous, la bourgeoiſie de Geneve ; elle n'ira pas plus loin qu'il ne faut, je vous en réponds.

Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compreſſa quieſcent.

Moultou, je n'aime à vous voir, ni miniſtre, ni citoyen de Geneve. Dans l'état où ſont les mœurs, les goûts, les eſprits dans cette ville, vous n'êtes pas fait

pour l'habiter. Si cette déclaration vous fâche encore, ne nous raccommodons pas; car je ne cesserai point de vous la faire. Le plus mauvais parti qu'un homme de votre portée puisse prendre, est celui de se partager. Il faut être tout-à-fait comme les autres, ou tout-à-fait comme soi. Pensez-y; je vous embrasse.

Saluez de ma part votre vénérable pere.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 7 janvier 1765.

J'AI reçu, monsieur, avec vos dernieres lettres, comprise celle du 5, la réponse aux *Lettres écrites de la campagne.* Cet ouvrage est excellent, & doit être en tout temps, le manuel des citoyens. Voilà, monsieur, le ton respectueux, mais ferme & noble, qu'il faut toujours prendre, au lieu du ton craintif & rampant, dont on n'osoit sortir autrefois: mais il ne faut jamais passer au-delà. Vos magistrats n'é-

tant plus mes ſupérieurs, je puis vis-à-vis d'eux, prendre un ton qu'il ne vous conviendroit pas d'imiter.

Je vous remercie derechef, des ſoins ſans nombre que vous avez bien voulu prendre pour mes petites commiſſions, mais qui ſont grandes par la peine continuelle qu'elles vous donnent; car il ſemble à votre activité, que vous ne pouvez être occupé que de moi. Vos ſoins obligeans, monſieur, peuvent m'être auſſi utiles que votre amitié me ſera précieuſe; & lorſque vous voudrez bien obſerver nos conditions, une fois à mon aiſe de ce côté, bien ſûr de vos bontés, je n'épargnerai point vos peines.

Je n'ai point encore donné le louis de votre part, à ma pauvre voiſine; premiérement, parce que ſa ſanté étant paſſable à préſent, elle n'eſt pas abſolument ſous la condition que vous y avez miſe; & en ſecond lieu, parce que vous exigez de n'être pas nommé : condition que je ne puis admettre, parce que ce ſeroit faire préſumer à ces bonnes gens, que cette

libéralité vient de moi, & que je me cache par modeſtie: idée à laquelle il ne me convient pas de donner lieu.

Bien des remerciemens à M. Deluc fils, de ſa bonne volonté. Je ne vous cacherai pas que l'optique me feroit fort agréable; mais premiérement je ne conſentirai point que M. Deluc, déjà ſi chargé d'autres occupations, s'en donne la peine lui-même, & je crains que cette fantaiſie ne coûte plus d'argent que je n'y en puis mettre pour le préſent. Mais il m'a promis de me pourvoir d'un microſcope; peut-être même en faudroit-il deux. Il en ſait l'uſage; il décidera. Je ferois bien aiſe auſſi d'avoir en couleurs bien pures, un peu d'outremer & de carmin, du verd de veſſie, & de la gomme arabique.

Il eſt très à deſirer que la fermentation cauſée par les derniers écrits, n'ait rien de tumultueux. Si les Genevois ſont ſages, ils ſe réuniront, mais paiſiblement; ils ne ſe livreront à aucune impétuoſité, & ne feront aucune démarche bruſque. Il eſt vrai que la longueur du temps eſt contre

eux ; car on travaillera fortement à les défunir, & tôt ou tard on réuſſira. La combinaiſon des droits, des préjugés, des circonſtances, exige dans les démarches autant de ſageſſe que de fermeté. Il eſt des momens qui ne reviennent plus, quand on les néglige ; mais il faut autant de pénétration pour les connoître, que d'adreſſe à les ſaiſir. N'y auroit-il pas moyen de réveiller un peu le Deux-cent ? S'il ne voit pas ici ſon intérêt, ſes membres ne ſont que des cruches. Mais tenez-vous ſûrs qu'on vous tendra des pieges, & craignez les faux freres. Profitez du zele apparent de M. Ch. mais ne vous y fiez pas ; je vous le répete. Ne comptez point non plus ſur l'homme dont vous m'avez envoyé une réponſe. S'il faut agir, que ce ſoit plus loin. Du reſte, je commence à penſer que ſi l'on ſe conduit bien, cette reſſource haſardeuſe ne ſera pas néceſſaire.

Vous voulez une inſcription ſur votre exemplaire. Mes bons Saint-Gervaiſiens en ont mis une qui ſe rapporte à l'ou-

vrage ; en voici une autre qui se rapporte à l'auteur : *Alto quæsivit cælo lucem, ingemuitque repertâ.*

Je suis fâché de vous donner du latin ; mais le françois ne vaut rien pour ce genre. Il est mou, il est mort ; il n'a pas plus de nerf que de vie.

Mille remerciemens, je vous prie, à Mad. d'Ivernois, pour la bonté qu'elle a eue de présider à l'achat pour Mlle. le Vasseur. Son goût se montre dans ses emplettes, comme son esprit dans ses lettres. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Voici une lettre pour M. Moultou. La sienne m'a fait le plus grand plaisir, & mon cœur en avoit besoin.

Je m'apperçois que l'inscription ci-dessus, est beaucoup trop longue pour l'usage que vous en voulez faire. En voici une de l'invention de M. Moultou, qui dit à peu près la même chose en moins de mots : *Luget & monet.*

J'oubliois de vous dire que le premier de ce mois, messieurs de Couvet me firent prier par une députation, de vouloir bien

agréer la bourgeoiſie de leur communauté ; ce que je fis avec reconnoiſſance : & le lendemain, un des gouverneurs avec le ſecretaire m'apporterent des lettres conçues en termes très-obligeans & très-honorables, & dans le cartouche deſquelles, deſſiné en miniature, ils avoient eu l'attention de mettre ma deviſe. Je leur dis, car je ne veux rien vous taire, que je me tenois plus libre, ſujet d'un roi juſte, & plus honoré d'être membre d'une communauté où regnoient l'égalité & la concorde, que citoyen d'une république où les loix n'étoient qu'un mot, & la liberté qu'un leurre. Il eſt dit dans les lettres, que la délibération a été unanime aux ſuffrages de 125 voix.

Hier, l'abbaye de l'arquebuſe de Couvet me fit offrir le même honneur, & je l'acceptai de même. Vous ſavez que je ſuis déjà de celle de Motiers. Je vous avoue que je ſuis plus flatté de ces marques de bienveillance, après un aſſez long ſéjour dans le pays pour que ma conduite & mes mœurs y fuſſent connues, que ſi elles

m'eussent été prodiguées d'abord en y arrivant.

LETTRE

A M. DE GAUFFECOURT.

A Motiers-Travers, le 12 janvier 1765.

JE suis bien aise, mon cher papa, que vous puissiez envisager dans la sérénité de votre paisible apathie, les agitations & les traverses de ma vie, & que vous ne laissiez pas de prendre aux soupirs qu'elles m'arrachent, un intérêt digne de notre ancienne amitié.

Je voudrois encore plus que vous, que le *moi* parût moins dans les Lettres écrites de la montagne ; mais sans le *moi*, ces lettres n'auroient point existé. Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui étoit difficile d'oublier qu'il étoit là.

Vous doutez qu'on permette une réponse. Vous vous trompez ; ils répondront par des libelles diffamatoires. C'est

ce que j'attends pour achever de les écraſer. Que je ſuis heureux qu'on ne ſe ſoit pas aviſé de me prendre par des careſſes ! J'étois perdu ; je ſens que je n'aurois jamais réſiſté. Graces au ciel, on ne m'a pas gâté de ce côté là, & je me ſens inébranlable par celui qu'on a choiſi. Ces gens là feront tant qu'ils me rendront grand & illuſtre ; au lieu que naturellement je ne devois être qu'un petit garçon. Tout ceci n'eſt pas fini : vous verrez la ſuite, & vous ſentirez, je l'eſpere, que les outrages & les libelles n'auront pas avili votre ami. Mes ſalutations, je vous prie, à M. de Quinſonas : les deux lignes qu'il a jointes à votre lettre, me ſont précieuſes ; ſon amitié me paroît deſirable, & il ſeroit bien doux de la former par un médiateur tel que vous.

Je vous prie de faire dire à M. Bourgeois que je n'oublie point ſa lettre, mais que j'attends pour y répondre, d'avoir quelque choſe de poſitif à lui marquer. Je ſuis fâché de ne pas ſavoir ſon adreſſe.

Bon jour, bon papa ; parlez-moi de

temps en temps de votre ſanté & de votre amitié. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

P. S. Il paroît à Geneve, une eſpece de deſir de ſe rapprocher de part & d'autre. Plût à Dieu que ce deſir fût ſincere d'un côté, & que j'euſſe la joie de voir finir des diviſions dont je ſuis la cauſe innocente! Plût à Dieu que je puſſe contribuer moi-même à cette bonne œuvre, par toutes les déférences & ſatisfactions que l'honneur peut me permettre! Je n'aurois rien fait de ma vie d'auſſi bon cœur, & dès ce moment, je me tairois pour jamais.

LETTRE

A M. DUCLOS.

A Motiers, le 13 janvier 1763.

J'ATTENDOIS, mon cher ami, pour vous remercier de votre préſent, que j'euſſe eu le plaiſir de lire cette nouvelle édition, & de la comparer avec la précédente; mais

la ſituation violente où me jette la fureur de mes ennemis, ne me laiſſe pas un moment de relâche; & il faut renvoyer les plaiſirs à des momens plus heureux, s'il m'eſt encore permis d'en attendre. Votre portrait n'avoit pas beſoin de la circonſtance, pour me cauſer de l'émotion; mais il eſt vrai qu'elle en a été plus vive, par la comparaiſon de mes miſeres préſentes, avec les temps où j'avois le bonheur de vous voir tous les jours. Je voudrois bien que vous me fiſſiez l'amitié de m'en donner une ſeconde épreuve pour mon portefeuille. Les vrais amis ſont trop rares, pour qu'en effet la planche ne reſtât pas long-temps neuve, ſi vous n'en donniez qu'une épreuve à chacun des vôtres: mais j'oſe ici dire au nom de tous, qu'ils ſont bien dignes que vous l'uſiez pour eux.

Quoique je ſache que vous n'êtes point fait pour en perdre, je ſuis peu ſurpris que vous ayez à vous plaindre de ceux avec leſquels j'ai été forcé de rompre. Je ſens que quiconque eſt un faux ami pour moi, n'en peut être un vrai pour perſonne.

Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entrepriſe d'écrire ma vie, que vous m'exhortez de reprendre. Il vient de paroître à Geneve, un libelle effroyable, pour lequel la dame d'E....y a fourni des mémoires à ſa maniere, leſquels me mettent déjà fort à mon aiſe vis-à-vis d'elle & de ce qui l'entoure. Dieu me préſerve toutefois de l'imiter, même en me défendant! Mais ſans réveler les ſecrets qu'elle m'a confiés, il m'en reſte aſſez de ceux que je ne tiens pas d'elle, pour la faire connoître autant qu'il eſt néceſſaire, en ce qui ſe rapporte à moi. Elle ne me croit pas ſi bien inſtruit; mais puiſqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour, combien j'ai été diſcret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, & je prendrai du moins des meſures pour que rien ne paroiſſe de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire, & je dirai tout; je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaiſes penſées. Je me peindrai tel que je fus, tel que je ſuis; le mal offuſquera

preſque toujours le bien ; & malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs oſe ſe dire, je ſuis meilleur que ne fut cet homme là.

Cher ami, j'ai le cœur oppreſſé, j'ai les yeux gonflés de larmes. Jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je ſouffre, & j'étouffe. Que ne ſuis-je auprès de vous! Du moins je reſpirerois. Je vous embraſſe.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 17 janvier 1765.

VOTRE lettre, monſieur, du 9 de ce mois, ne m'eſt parvenue qu'hier, & très-certainement elle avoit été ouverte.

Il me ſemble que je ne ſerois pas de votre avis ſur la queſtion de porter ou de ne pas porter au conſeil-général, les griefs de la bourgeoiſie ; puiſqu'en ſuppoſant de la part du petit-conſeil, le refus de la ſatisfaire ſur ces griefs, il n'y a nul autre

moyen de prouver qu'il y eſt obligé : car enfin, de ce que des particuliers ſe plaignent, il ne s'enſuit pas qu'ils aient raiſon de ſe plaindre ; & de ce qu'ils diſent que la loi a été violée, il ne s'enſuit pas que cela ſoit vrai, ſur-tout quand le conſeil n'en convient pas. Je vois ici deux parties, ſavoir, les repréſentans & le petit-conſeil. Qui ſera juge entre les deux ?

D'ailleurs, la grande affaire en cette occaſion eſt, d'annuller le prétendu droit négatif dans ſa partie qui n'eſt pas légitime ; & rien n'eſt plus important pour conſtater cette nullité, que l'appel au conſeil-général. Le fait ſeul de cette aſſemblée donneroit aux repréſentans, gain de cauſe, quand même leurs griefs n'y ſeroient pas adoptés.

Je conviens que par la diminution du nombre, cette ſouveraine aſſemblée perdra peu à peu ſon autorité ; mais cet inconvénient, peut-être inévitable, eſt encore éloigné, & il eſt bien plus grand, en renonçant dès à préſent, aux conſeils-généraux. Il eſt certain que votre gouverne-

ment tend rapidement à l'ariſtocratie héréditaire ; mais il ne s'enſuit pas qu'on doive abandonner dès à préſent, un bon remede, & ſur-tout s'il eſt unique, ſeulement parce qu'on prévoit qu'il perdra ſa force un jour. Mille incidens peuvent d'ailleurs retarder ce progrès encore ; mais ſi le petit-conſeil demeure ſeul juge de vos griefs, en tout état de cauſe vous êtes perdus.

La queſtion me paroît bien établie dans ma huitieme Lettre. On ſe plaint que la loi eſt tranſgreſſée. Si le conſeil convient de cette tranſgreſſion & la répare, tout eſt dit, & vous n'avez rien à demander de plus. Mais s'il n'en convient pas, ou refuſe de la réparer, que vous reſte-t-il à demander pour l'y contraindre ? Un conſeil-général.

L'idée de faire une déclaration ſommaire des griefs, eſt excellente ; mais il faut éviter de la faire d'une maniere trop dure, qui mette le conſeil trop au pied du mur. Demander que le jugement contre moi ſoit révoqué, c'eſt demander une choſe inſupportable pour eux, & auſſi parfaite

ment inutile pour vous que pour moi. Il n'eſt pas même ſûr que l'affirmative paſſât au conſeil-général, & ce ſeroit m'expoſer à un nouvel affront encore plus ſolemnel. Mais demander ſi l'article 88 de l'ordonnance eccléſiaſtique ne s'applique pas aux auteurs des livres, ainſi qu'à ceux qui dogmatiſent de vive voix, c'eſt exiger une déciſion très-raiſonnable, qui dans le droit aura la même force, en ſuppoſant l'affirmative, que ſi la procédure étoit annullée, mais qui ſauve le conſeil de l'affront de l'annuller ouvertement. Sauvez à vos magiſtrats des rétractations humiliantes, & prévenez les interprétations arbitraires pour l'avenir. Il y a cependant des points, ſur leſquels on doit exiger les déclarations les plus expreſſes : tels ſont les tribunaux ſans ſyndics, tels ſont les empriſonnemens faits d'office, &c. Laiſſez là, meſſieurs, le petit point d'honneur, & allez au ſolide. Voilà mon avis.

J'ai reçu les couleurs & le microſcope. Mille remerciemens, & à M. Deluc. N'oubliez pas, je vous ſupplie, de tenir une

note

note exacte de tout. Dans celle que vous m'avez envoyée, vous avez oublié la flanelle. Je vous prie de réparer cette omiſſion.

J'ai fait donner le louis à ma voiſine. Digne homme, que les bénedictions du ciel ſur vous & ſur votre famille, augmentent de jour en jour une fortune dont vous faites un ſi noble uſage!

Le meſſager doit partir la ſemaine prochaine. Je voudrois que vous attendiſſiez les occaſions de vous ſervir de lui, plutôt que d'importuner inceſſamment M. le tréſorier, pour tant de petits articles qui ne preſſent point du tout, & dont l'expédition lui donne encore plus d'incommodité, qu'à moi d'avantage.

Ne faites rien mettre dans la gazette. Le gazetier, vendu à mes ennemis, altéreroit infailliblement votre article, ou l'empoiſonneroit dans quelque autre. D'ailleurs, à quoi bon? Que ne ſuis-je oublié du genre humain! Que ne puis-je, aux dépens de cette petite gloriole qui ne me flatta de ma vie, jouir du repos

que j'idolâtre, de cette paix si chere à mon cœur, & qu'on ne goûte que dans l'obscurité ! O si je puis faire une fois mes derniers adieux au public !... Mais peut-être avant cet heureux moment, faut-il les faire à la vie. La volonté de Dieu soit faite. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de vouloir bien donner cours à cette lettre pour Chambéry. Je ne puis faire la procuration que vous demandez, que dans la belle saison, voulant qu'elle soit légalisée à Yverdon ou à Neuchatel, par des raisons que je vous expliquerai, & qui n'ont aucun rapport à la chose.

LETTRE

A M. PICTET.

A Motiers, le 19 janvier 1763.

VOUS auriez toujours, monsieur, des réponses bien promptes, si ma diligence à les faire, étoit proportionnée au plaisir que je reçois de vos lettres. Mais il me

ſemble que par égard pour ma triſte ſituation, vous m'avez promis ſur cet article, une indulgence dont aſſurément mon cœur n'a pas beſoin, mais que les tracas des faux empreſſés & l'indolence de mon état me rendent chaque jour plus néceſſaire. Rappellez-vous donc quelquefois, je vous ſupplie, les ſentimens que je vous ai voués, & ne concluez rien de mon ſilence contre mes déclarations.

Vous aurez pu comprendre aiſément, monſieur, à la lecture des *Lettres de la montagne*, combien elles ont été écrites à contre-cœur. Je n'ai jamais rempli devoir avec plus de répugnance que celui qui m'impoſoit cette tâche; mais enfin c'en étoit un, tant envers moi qu'envers ceux qui s'étoient compromis en prenant ma défenſe. J'aurois pu, j'en conviens, le remplir ſur un autre ton; mais je n'en ai qu'un: ceux qui ne l'aiment pas, ne devoient pas me forcer à le prendre. Puiſqu'ils s'étudient à m'obliger de leur dire leur vérité, il faut bien uſer du droit qu'ils me donnent. Que je ſuis heureux qu'ils ne

ſe ſoient pas aviſés de me gâter par des careſſes ! Je ſens bien mon cœur : j'étois perdu, s'ils m'avoient pris de ce côté-là ; mais je me crois à l'épreuve, par celui qu'ils ont préféré.

Ce que j'ai dit à la page 189, eſt ſi ſimple, que vous ne pouvez m'en ſavoir aucun gré ; mais vous pouvez m'en ſavoir un peu de ce que je n'ai pas oſé dire, & vous n'ignorez pas la raiſon qui m'a rendu diſcret.

Puiſque vous avez cependant, monſieur, le courage d'avouer dans ces circonſtances, l'amitié dont vous m'honorez, je m'en honore trop moi-même pour ne pas vous prendre au mot. Juſqu'ici je n'ai point indiſcrétement parlé de notre correſpondance, & je n'ai laiſſé voir aucune de vos lettres. Mais par la permiſſion que vous m'en donnez, j'ai montré la derniere. Par les talens qu'elle annonce, elle mérite à ſon auteur la célébrité : mais elle la lui mérite encore à meilleur titre, par les vertus qui s'y font ſentir.

LETTRE

A milord MARÉCHAL.

A Motiers, le 26 janvier 1765.

J'ESPÉROIS, milord, finir ici mes jours en paix; je sens que cela n'est pas possible. Quoique je vive en toute sûreté dans ce pays, sous la protection du roi, je suis trop près de Genève & de Berne, qui ne me laisseront point en repos. Vous savez à quel usage ils jugent à propos d'employer la religion. Ils en font un gros torchon de paille, enduit de boue, qu'ils me fourrent dans la bouche à toute force, pour me mettre en pieces tout à leur aise, sans que je puisse crier. Il faut donc fuir, malgré mes maux, malgré ma paresse; il faut chercher quelqu'endroit paisible, où je puisse respirer. Mais où aller? Voilà, milord, sur quoi je vous consulte.

Je ne vois que deux pays à choisir: l'Angleterre, ou l'Italie. L'Angleterre seroit bien plus selon mon humeur; mais

elle eſt moins convenable à ma ſanté, & je ne ſais pas la langue, grand inconvénient quand on s'y tranſplante ſeul. D'ailleurs il y fait ſi cher vivre, qu'un homme qui manque de grandes reſſources, n'y doit point aller, à moins qu'il ne veuille s'intriguer pour s'en procurer : choſe que je ne ferai de ma vie ; cela eſt plus décidé que jamais.

Le climat de l'Italie me conviendroit fort, & mon état à tous égards, me le rend de beaucoup préférable ; mais j'ai beſoin de protection pour qu'on m'y laiſſe tranquille. Il faudroit que quelqu'un des princes de ce pays là m'accordât un aſyle dans quelqu'une de ſes maiſons, afin que le clergé ne pût me chercher querelle, ſi par haſard la fantaiſie lui en prenoit : & cela ne me paroît ni bienſéant à demander, ni facile à obtenir, quand on ne connoît perſonne. J'aimerois aſſez le ſéjour de Veniſe que je connois déjà ; mais quoique Jéſus ait défendu la vengeance à ſes apôtres, St. Marc ne ſe pique pas d'obéir ſur ce point ; j'ai penſé que ſi le roi ne dédai-

gnoit pas de m'honorer de quelque apparente commiſſion, ou de quelque titre ſans fonctions comme ſans appointemens, (& qui ne ſignifiât rien, que l'honneur que j'aurois d'être à lui) je pourrois ſous cette ſauve-garde, ſoit à Veniſe, ſoit ailleurs, jouir en ſûreté, du reſpect qu'on porte à tout ce qui lui appartient. Voyez, milord, ſi dans cette occurrence, votre ſollicitude paternelle imagineroit quelque-choſe pour me préſerver d'aller ſous les plombs: ce qui feroit finir aſſez triſtement une vie bien malheureuſe. C'eſt une choſe bien précieuſe à mon cœur, que le repos, mais qui me ſeroit bien plus précieuſe encore, ſi je la tenois de vous. Au reſte, ceci n'eſt qu'une idée qui me vient, & qui peut-être eſt très-ridicule. Un mot de votre part, me décidera ſur ce qu'il en faut penſer.

LETTRE

A M. BALLIERE.

A Motiers, le 28 janvier 1765.

DEUX envois de M. Ducheſne, qui ont demeuré très-long-temps en route, m'ont apporté, monſieur, l'un votre lettre, & l'autre votre livre. (*) Voilà ce qui m'a fait tarder ſi long-temps à vous remercier de l'une & de l'autre. Que ne donnerois-je pas pour avoir pu conſulter votre ouvrage ou vos lumieres, il y a dix ou douze ans, lorſque je travaillois à raſſembler les articles mal digérés que j'avois faits pour l'Encyclopédie! Aujourd'hui, que cette collection eſt achevée, & que tout ce qui s'y rapporte eſt entiérement effacé de mon eſprit, il n'eſt plus temps de reprendre cette longue & ennuyeuſe beſogne, malgré les erreurs & les fautes dont elle fourmille. J'ai pourtant le plaiſir de ſentir quel-

(*) Un exemplaire de la *Théorie de la muſique.*

quefois que j'étois, pour ainſi dire, à la piſte de vos découvertes, & qu'avec un peu plus d'étude & de méditation, j'aurois pu peut-être en atteindre quelques-unes. Car, par exemple, j'ai très-bien vu que l'expérience qui ſert de principe à M. Rameau, n'eſt qu'une partie de celle des aliquotes, & que c'eſt de cette derniere, priſe dans ſa totalité, qu'il faut déduire le ſyſtême de notre harmonie : mais je n'ai eu du reſte, que des demi-lueurs qui n'ont fait que m'égarer. Il eſt trop tard pour revenir maintenant ſur mes pas, & il faut que mon ouvrage reſte avec toutes ſes fautes, ou qu'il ſoit refondu dans une ſeconde édition par une meilleure main. Plût à Dieu, monſieur, que cette main fût la vôtre ! Vous trouveriez peut-être aſſez de bonnes recherches toutes faites, pour vous épargner le travail du manœuvre, & vous laiſſer ſeulement celui de l'architecte & du théoricien.

Recevez, monſieur, je vous ſupplie, mes très-humbles ſalutations.

LETTRE

A M. SÉGUIER DE S. BRISSON.

Motiers, janvier 1765.

J'AI reçu, monsieur, votre lettre du 27 décembre. J'ai aussi lu *Ariste* & *Philopenès*. Malgré le plaisir que m'ont fait l'un & l'autre, je ne me repens point du mal que je vous ai dit du premier; & ne doutez pas que je ne vous en eusse dit du second, si vous m'eussiez consulté. Mon cher S. Brisson, je ne vous dirai jamais assez, avec quelle douleur je vous vois entrer dans une carriere couverte de fleurs & semée d'abymes, où l'on ne peut éviter de se corrompre ou de se perdre, où l'on devient malheureux ou méchant, à mesure qu'on avance, & très-souvent l'un & l'autre avant d'arriver. Le métier d'auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions des gens qui menent les autres; mais pour qui veut sincérement le bien de l'humanité, c'est un métier funeste. Aurez-vous

plus de zele que moi, pour la juſtice, pour la vérité, pour tout ce qui eſt honnête & bon? Aurez-vous des ſentimens plus déſintéreſſés, une religion plus douce, plus tolérante, plus pure, plus ſenſée? Aſpirerez-vous à moins de choſes? Suivrez-vous une route plus ſolitaire? Irez-vous ſur le chemin de moins de gens? Choquerez-vous moins de rivaux & de concurrens? Eviterez-vous avec plus de ſoin, de croiſer les intérêts de perſonne? Et toutefois, vous voyez: je ne ſais comme il exiſte dans le monde, un ſeul honnête homme, à qui mon exemple ne faſſe pas tomber la plume des mains. Faites du bien, mon cher S. Briſſon, mais non pas des livres. Loin de corriger les méchans, ils ne font que les aigrir. Le meilleur livre fait très-peu de bien aux hommes & beaucoup de mal à ſon auteur. Je vous ai déjà vu aux champs, pour une brochure, qui n'étoit pas même fort mal-honnête: à quoi devez-vous vous attendre, ſi ces choſes vous bleſſent déjà?

Comment pouvez-vous croire que je

veuille paſſer en Corſe, ſachant que les troupes françoiſes y ſont ? Jugez-vous que je n'aie pas aſſez de mes malheurs, ſans en aller chercher d'autres ? Non, monſieur : dans l'accablement où je ſuis, j'ai beſoin de reprendre haleine ; j'ai beſoin d'aller plus loin de Geneve, chercher quelques momens de repos ; car on ne m'en laiſſera nulle part, un long ſur la terre ; je ne puis plus l'eſpérer que dans ſon ſein. J'ignore encore de quel côté j'irai ; il ne m'en reſte plus guere à choiſir. Je voudrois, chemin faiſant, me chercher quelque retraite fixe, pour m'y tranſplanter tout-à-fait, où l'on eût l'humanité de me recevoir & de me laiſſer mourir en paix. Mais où la trouver parmi les chrétiens ? La Turquie eſt trop loin d'ici.

Ne doutez pas, cher S. Briſſon, qu'il ne me fût fort doux de vous avoir pour compagnon de voyage, pour conſolateur, & pour garde-malade ; mais j'ai contre ce même voyage, de grandes objections par rapport à vous. Premiérement, ôtez-vous de l'eſprit de me conſulter ſur rien, & de

trouver dans mon entretien, la moindre reſſource contre l'ennui. L'étourdiſſement où me jettent des agitations ſans relâche, m'a rendu ſtupide ; ma tête eſt en léthargie, mon cœur même eſt mort. Je ne ſens ni ne penſe plus. Il me reſte un ſeul plaiſir dans la vie : j'aime encore à marcher ; mais en marchant, je ne rêve pas même : j'ai les ſenſations des objets qui me frappent, & rien de plus. Je voulois eſſayer d'un peu de botanique, pour m'amuſer du moins à reconnoître en chemin quelques plantes : mais ma mémoire eſt abſolument éteinte ; elle ne peut pas même aller juſques là. Imaginez le plaiſir de voyager avec un pareil automate.

Ce n'eſt pas tout : je ſens le mauvais effet que ce voyage ici, fera pour vous-même. Vous n'êtes déjà pas trop bien auprès des dévots : voulez-vous achever de vous perdre ? Vos compatriotes même en général, ne vous pardonnent pas de me connoître : comment vous pardonneroient-ils de m'aimer ? Je ſuis très-fâché que vous m'ayez nommé à la tête de votre

Ariſte. Ne faites plus pareille ſottiſe, ou je me brouille avec vous tout de bon.

Dites-moi ſur-tout, de quel œil vous croyez que votre famille verra ce voyage. Madame votre mere en frémira. Je frémis moi-même à penſer au funeſte effet qu'il peut produire auprès de vos proches; & vous voulez que je vous laiſſe faire! C'eſt vouloir que je ſois le dernier des hommes. Non, monſieur; obtenez l'agrément de madame votre mere, & venez. Je vous embraſſe avec la plus grande joie; mais ſans cela, n'en parlons plus.

LETTRE

A M. S^l. BOURGEOIS.

A Motiers, le 2 février 1765.

J'AI reçu, monſieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 janvier, l'écrit que vous avez pris la peine d'y joindre. Je vous remercie de l'une & de l'autre.

Vous m'aſſurez qu'un grand nombre

de lecteurs me traitent d'homme plein d'orgueil, de préſomption, d'arrogance; vous avez ſoin d'ajouter que ce ſont là, leurs propres expreſſions. Voilà, monſieur, de fort vilains vices, dont je dois tâcher de me corriger. Mais ſans doute ces meſſieurs, qui uſent ſi libéralement de ces termes, ſont eux-mêmes ſi remplis d'humilité, de douceur & de modeſtie, qu'il n'eſt pas aiſé d'en avoir autant qu'eux.

Je vois, monſieur, que vous avez de la ſanté, du loiſir, & du goût pour la diſpute. Je vous en fais mon compliment; & pour moi, qui n'ai rien de tout cela, je vous ſalue, monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. PAUL CHAPUIS.

A Motiers, le 2 février 1765.

J'AI lu, monſieur, avec grand plaiſir, la lettre dont vous m'avez honoré le

18 janvier. J'y trouve tant de juſteſſe, de ſens, & une ſi honnête franchiſe, que j'ai regret de ne pouvoir vous ſuivre dans les détails où vous y êtes entré. Mais, de grace, mettez-vous à ma place ; ſuppoſez-vous malade, accablé de chagrins, d'affaires, de lettres, de viſites, excédé d'importuns de toute eſpece, qui, ne ſachant que faire de leur temps, abſorberoient impitoyablement le vôtre, & dont chacun voudroit vous occuper de lui ſeul & de ſes idées. Dans cette poſition, monſieur, car c'eſt la mienne, il me faudroit dix têtes, vingt mains, quatre ſecretaires, & des jours de quarante-huit heures, pour répondre à tout ; encore ne pourrois-je contenter perſonne, parce que ſouvent deux lignes d'objections demandent vingt pages de ſolutions.

Monſieur, j'ai dit ce que je ſavois, & peut-être ce que je ne ſavois pas : ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que je n'en ſais pas davantage ; ainſi je ne ferois plus que bavarder : il vaut mieux me taire. Je vois que la plupart de ceux qui m'écrivent, penſent comme

comme moi sur quelques points, & différemment sur d'autres : tous les hommes en sont à peu près là. Il ne faut point se tourmenter de ces différences inévitables, surtout quand on est d'accord sur l'essentiel, comme il me paroît que nous le sommes vous & moi.

Je trouve les chefs auxquels vous réduisez les éclaircissemens à demander au conseil, assez raisonnables. Il n'y a que le premier, qu'il faut retrancher comme inutile ; puisque ne voulant jamais rentrer dans Geneve, il m'est parfaitement égal que le jugement rendu contre moi, soit ou ne soit pas redressé. Ceux qui pensent que l'intérêt ou la passion m'a fait agir dans cette affaire, lisent bien mal le fond de mon cœur. Ma conduite est une, & n'a jamais varié sur ce point ; si mes contemporains ne me rendent pas justice en ceci, je m'en console en me la rendant à moi-même, & je l'attends de la postérité.

Bon jour, monsieur ; vous croyez que j'ai fait avec vous en finissant ma lettre. Point du tout : ayant oublié votre adresse,

il faut maintenant la retourner chercher dans votre premiere lettre, perdue dans cinq cents autres, où il me faudra peut-être une demi journée pour la trouver. Ce qui acheve de m'étourdir, eſt que je manque d'ordre : mais le découragement & la pareſſe m'abſorbent, m'anéantiſſent, & je ſuis trop vieux pour me corriger de rien. Je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

A Mad. GUYENET.

A Motiers, le 6 février 1765.

QUE j'apprenne à ma bonne amie mes bonnes nouvelles. Le 22 janvier, on a brûlé mon livre à la Haye ; on doit aujourd'hui le brûler à Geneve ; on le brûlera, j'eſpere, encore ailleurs. Voilà, par le froid qu'il fait, des gens bien brûlans. Que de feux de joie brillent à mon honneur dans l'Europe ! Qu'ont donc fait mes autres écrits, pour n'être pas auſſi brûlés ? & que n'en ai-je à faire brûler encore !

Mais j'ai fini pour ma vie ; il faut savoir mettre des bornes à son orgueil. Je n'en mets point à mon attachement pour vous ; & vous voyez qu'au milieu de mes triomphes, je n'oublie pas mes amis. Augmentez-en bientôt le nombre, chere Isabelle. J'en attends l'heureuse nouvelle avec la plus vive impatience. Il ne manque plus rien à ma gloire ; mais il manque à mon bonheur, d'être grand-papa. (1)

LETTRE

A Mad. DE CHENONCEAUX.

A Motiers, le 6 février 1765.

Je suis entraîné, madame, dans un torrent de malheurs, qui m'absorbe & m'ôte le temps de vous écrire. Je me soutiens cependant assez bien. Je n'ai plus de tête, mais mon cœur me reste encore.

Faites-moi l'amitié, madame, de faire

---

(1) Mad. Guyenet appelloit M. Rousseau son papa.

tenir cette lettre à M. l'abbé de Mably, & de me faire paſſer ſa réponſe auſſi-tôt qu'il ſe pourra. On fait circuler ſous ſon nom dans Geneve, une lettre avec laquelle on acheve de me traîner par les boues, & toujours vers le bûcher. Je ſerois ſûr que cette lettre n'eſt pas de lui, par cela ſeul qu'elle eſt lourdement écrite; j'en ſuis encore plus ſûr, parce qu'elle eſt baſſe & mal-honnête. Mais à Geneve, où l'on ſe connoît auſſi mal en ſtyle qu'en procédés, le public s'y trompe. Je crois qu'il eſt bon qu'on le déſabuſe, autant pour l'honneur de M. l'abbé de Mably, que pour le mien.

LETTRE

A M. l'abbé DE MABLY.

A Motiers, le 6 février 1765.

VOICI, monſieur, une lettre qu'on vous attribue, & qui circule dans Geneve, à la faveur de votre nom. Daignez me marquer, non ce que j'en dois croire, mais

ce que j'en dois dire ; car je n'en puis parler comme j'en penſe, que quand vous m'y aurez autoriſé.

Si mes malheurs ne vous ont point fait oublier nos anciennes liaiſons & l'amitié dont vous m'honorâtes, conſervez-la, monſieur, à un homme qui n'a point mérité de la perdre, & qui vous ſera toujours attaché. (*)

(*) A la ſuite de cette lettre, Rouſſeau a tranſcrit celle attribuée à l'abbé de Mably. Elle eſt du 11 janvier 1765, & l'extrait lui en fut envoyé de Geneve le 4 février ſuivant, par un anonyme. Voici cet extrait.

" UNE choſe qui me fâche beaucoup, c'eſt la „ lecture que je viens de faire des *Lettres de la* „ *montagne ;* & voilà toutes mes idées boulever- „ ſées ſur le compte de Rouſſeau. Je le croyois „ honnête homme : je croyois que ſa morale étoit „ ſérieuſe, qu'elle étoit dans ſon cœur, & non pas „ au bout de ſa plume. Il me fait prendre, malgré „ moi, une autre façon de penſer, & j'en ſuis affli- „ gé. S'il s'étoit borné à prétendre que ſon déiſme „ eſt un bon chriſtianiſme, & qu'on a eu tort de „ brûler ſon livre & de décréter ſa perſonne, on „ pourroit rire de ſes ſophiſmes, de ſes paralogiſ-

„ mes & de ſes paradoxes, & on auroit dit qu'il
„ eſt fâcheux que l'homme le plus éloquent de
„ ſon ſiecle n'ait pas le ſens commun. Mais cet
„ homme finit par être une eſpece de conjuré.
„ Eſt-ce Eroſtrate qui veut brûler le temple d'E-
„ pheſe ? Eſt-ce un Gracchus ? Je ſais bien que
„ les trois dernieres lettres, dans leſquelles Rouſ-
„ ſeau attaque votre gouvernement, ne ſont rem-
„ plies que de déclamations & de mauvais rai-
„ ſonnemens ; mais il eſt à craindre que tout cela
„ ne paroiſſe très-juſte, très-ſage & très-raiſon-
„ nable à des têtes échauffées, & qui ne ſavent
„ pas juger & goûter leur bonheur. Je croirois
„ que votre gouvernement eſt auſſi bon qu'il peut
„ l'être, eu égard à ſa ſituation ; & dans ce cas,
„ c'eſt un crime que d'en troubler l'harmonie.
„ J'eſpere que cette affaire n'aura aucune ſuite
„ fâcheuſe ; & l'excellente tête qui a fait les *Let-*
„ *tres de la campagne*, a ſans doute tout ce qu'il
„ faut pour entretenir l'ordre au milieu de la fer-
„ mentation, ouvrir les yeux du peuple, & lui
„ faire connoître ſes erreurs, ou plutôt celles de
„ Rouſſeau. Que voulez-vous ! il n'eſt point de
„ bonheur parfait pour les hommes, ni de gou-
„ vernement ſans inconvénient. La liberté veut
„ être achetée ; elle eſt expoſée à des momens
„ d'agitation & d'inquiétude. Malgré cela, elle
„ vaut mieux que le deſpotiſme. Je vous deman-

„ derois pardon, madame, de vous parler ſi gra-
„ vement, ſi vous étiez Pariſienne; mais vous
„ êtes Genevoiſe, & des choſes ſérieuſes vous
„ plaiſent plus que nos colifichets. „

L'anonyme avoit accompagné cet envoi, du billet ſuivant :

" O toi, le plus vertueux & le plus modeſte
„ de tous les hommes, ſur-tout pour les ſtatues
„ & les médailles, juge à préſent lequel les mé-
„ rite le mieux, de celui-ci ou de toi! „

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 7 février 1763.

CHER ami, comptons donc déſormais l'un ſur l'autre, & que notre confiance ſoit à l'épreuve de l'éloignement, du ſilence & de la froideur d'une lettre; car quoiqu'on ait toujours le même cœur, on n'eſt pas toujours de la même humeur. Votre état me touche vivement: qui doit mieux ſentir vos peines, que moi qui vous aime? & qui doit mieux compatir aux maux de votre pere, que moi qui en ſens ſi ſouvent

de pareils ? J'ai dans ce moment, une attaque qui n'eſt pas légere. Jugez au milieu de tout le reſte.

Oui, je vous deſire hors de Geneve. Je doute que la plus pure vertu pût s'y conſerver toujours telle, ſur-tout parmi l'ordre de gens avec qui vous vivez. Jugez de leur parti par leurs manœuvres; ils ont toutes celles du crime; ils ne travaillent que ſous terre, comme les taupes; leurs procédés ſont auſſi noirs que leurs cœurs. J'ai reçu avant-hier, une lettre anonyme, où l'on me faiſoit d'un air de triomphe, l'extrait d'une prétendue lettre de l'abbé de Mably, que l'abbé de Mably n'a très-ſûrement jamais écrite. Cette lettre eſt lourde & mal-adroite; elle ſent le terroir; elle eſt mal-honnête & baſſe, à la maniere de ces meſſieurs. On y dit d'un ton de ſixieme : *Eſt-ce Eroſtrate qui veut brûler le temple d'Epheſe ? Eſt-ce un Gracchus ?* &c. Cependant, au nom de l'abbé de Mably, voilà, j'en ſuis ſûr, tout votre Deux-cent à genoux, & tous vos bourgeois pris pour dupes. Ils ne réſiſtent jamais à la fauſſe

autorité des noms : on a beau les tromper tous les jours ; ils ne voient jamais qu'on les trompe.

En faisant imprimer à Paris la lettre de M. Vernes, j'ai bien eu soin de relever par une note, l'endroit qu'il prétendoit vous regarder. Je n'ai pas besoin qu'on me dise ces choses là ; je les sens d'avance. Il m'a écrit une lettre honnête ; je lui ai répondu poliment. S'il désavoue la piece en termes convenables, & qu'il s'en tienne là, je ne repliquerai rien, car je suis las de querelles : mais s'il s'avise de faire le mauvais, nous verrons. Il sera difficile de prouver juridiquement qu'il est auteur de la piece ; cependant je me crois en état de pousser les indices si près de la preuve, que le public n'en doutera pas plus que moi. Vous êtes très à portée de m'aider dans ces recherches, & cela bien secrétement. Cependant, si les perquisitions sur ce point sont difficiles, il n'en est pas de même de celles sur les propos qu'il tenoit publiquement & sans mesure, lorsque l'ouvrage parut : là-dessus, il vous est très-aisé d'avoi

des faits, des discours articulés, avec les circonstances des lieux, des temps, des personnes. Faites ces recherches avec soin, je vous en prie ; ou si vous partez, chargez de ce soin, quelqu'un de vos amis ou des miens ; quelqu'un sur qui vous puissiez compter, & qu'il n'est pas même nécessaire que je connoisse, puisqu'il peut m'envoyer sans signer, les faits qu'il aura ramassés : mais il faudroit se servir d'une voie sûre, ou garder un double de ce qu'on m'envoie, pour me le renvoyer au besoin par duplicata. Ces recherches peuvent m'être très-importantes. J'espere cependant qu'elles seront superflues ; car, encore un coup, je suis bien résolu de n'en faire usage qu'à la derniere extrêmité, & s'il me pousse contre le mur. Autrement, je resterai en repos, cela est sûr.

Ecrivez-moi avant votre départ. J'espere que vous m'écrirez aussi de Montpellier, & que vous m'y donnerez votre adresse, & des nouvelles de votre digne pere. Vous savez qu'on vient de brûler mon livre à la Haye ; c'est le ministre

Chais & l'inquiſiteur Voltaire, qui ont arrangé cela; Rey me le marque. Il ajoute que dans le pays, tout le monde eſt d'un étonnement ſans égal, de cette belle expédition : pour moi, ces choſes là ne m'étonnent plus, mais elles me font toujours rire. Je parierois ma tête, qu'hier votre Deux-cent en a fait autant.

Si vous pouvez m'envoyer un exemplaire du libelle, de l'impreſſion de Geneve, vous me ferez plaiſir. Je n'ai plus le mien, l'ayant envoyé à Paris.

En ce moment, ce qu'on m'écrit de Vernes, me fait douter ſi peut-être l'ouvrage ne feroit point d'un autre, qui auroit pris toutes ſes meſures pour le lui faire attribuer. Que ne donnerois-je point pour ſavoir la vérité !

Je ſais des gens qui auroient grand beſoin d'une plume, & je ſais un homme bien digne de la leur fournir. Il le pourroit ſans ſe compromettre ; & puiſqu'il aime la vertu, jamais il n'en auroit fait un plus bel acte.

LETTRE

A M. LENIEPS.

A Motiers, le 8 février 1765.

JE commençois à être inquiet de vous, cher ami ; votre lettre vient bien à propos me tirer de peine. La violente crise où je suis, me force à ne vous parler dans celle-ci que de moi. Vous aurez vu qu'on a brûlé le 22, mon livre à la Haye. Rey me marque que le ministre Chais s'est donné beaucoup de mouvemens, & que l'inquisiteur Voltaire a écrit beaucoup de lettres pour cette affaire. Je pense qu'avant-hier le Deux-Cent en a fait autant à Geneve ; du moins tout étoit préparé pour cela. Toutes ces brûleries sont si bêtes, qu'elles ne font plus que me faire rire. Je vous envoie ci-joint, copie d'une lettre (*) que j'écrivis avant-hier là-dessus, à une jeune femme qui m'appelle son papa. Si la lettre vous paroît

(*) Voyez celle du 6 février, à Mad. Guyenet, page 322.

bonne, vous pouvez la faire courir, pourvu que les copies ſoient exactes.

Prévoyant les chagrins ſans nombre, que m'attireroit mon dernier ouvrage, je ne le fis qu'avec répugnance, malgré moi, & vivement ſollicité. Le voilà fait, publié, brûlé. Je m'en tiens là. Non ſeulement je ne veux plus me mêler des affaires de Geneve, ni même en entendre parler; mais pour le coup, je quitte tout-à-fait la plume, & ſoyez aſſuré que rien au monde ne me la fera reprendre. Si l'on m'eût laiſſé faire, il y a long-temps que j'aurois pris ce parti; mais il eſt pris ſi bien que, quoi qu'il arrive, rien ne m'y fera renoncer. Je ne demande au ciel que quelqu'intervalle de paix juſqu'à ma derniere heure, & tous mes malheurs ſeront oubliés; mais dût-on me pourſuivre juſqu'au tombeau, je ceſſe de me défendre. Je ferai comme les enfans & les ivrognes, qui ſe laiſſent tomber tout bonnement quand on les pouſſe, & ne ſe font aucun mal; au lieu qu'un homme qui veut ſe roidir, n'en tombe pas moins, & ſe caſſe

une jambe, ou un bras, par-deſſus le marché.

On répand donc que c'eſt l'inquiſiteur qui m'a écrit au nom des Corſes, & que j'ai donné dans un piege ſi ſubtil. Ce qui me paroît ici tout-à-fait bon, eſt que l'inquiſiteur trouve plaiſant de ſe faire paſſer pour fauſſaire, pourvu qu'il me faſſe paſſer pour dupe. Suppoſons que ma ſtupidité fût telle que, ſans autre information, j'euſſe pris cette prétendue lettre pour argent comptant; eſt-il concevable qu'une pareille négociation ſe fût bornée à cette unique lettre, ſans inſtructions, ſans éclairciſſemens, ſans mémoires, ſans précis d'aucune eſpece? Ou bien, M. de Voltaire aura-t-il pris la peine de fabriquer auſſi tout cela? Je veux que ſa profonde érudition ait pu tromper, ſur ce point, mon ignorance: tout cela n'a pu ſe faire au moins, ſans avoir de ma part, quelque réponſe, ne fût-ce que pour ſavoir ſi j'acceptois la propoſition. Il ne pouvoit même avoir que cette réponſe en vue, pour atteſter

ma crédulité : ainſi ſon premier ſoin a dû être de ſe la faire écrire. Qu'il la montre, & tout ſera dit.

Voyez comment ces pauvres gens accordent leurs flûtes. Au premier bruit d'une lettre que j'avois reçue, on y mit auſſi-tôt pour emplâtre, que Mrs. Helvétius & Diderot en avoient reçu de pareilles. Que ſont maintenant devenues ces lettres ? M. de Voltaire a-t-il auſſi voulu ſe moquer d'eux ? Je ris toujours de vos Pariſiens, de ces eſprits ſi ſubtils, de ces jolis faiſeurs d'épigrammes, que leur Voltaire mene inceſſamment avec des contes de vieilles, qu'on ne feroit pas croire aux enfans. J'oſe dire que ce Voltaire lui-même, avec tout ſon eſprit, n'eſt qu'une bête, un méchant très-mal-adroit. Il me pourſuit, il m'écraſe, il me perſécute, & peut-être me fera-t-il périr à la fin : grande merveille, avec cent mille livres de rente, tant d'amis puiſſans à la cour, & tant de ſi baſſes cajoleries, contre un pauvre homme dans mon état! J'oſe dire que ſi Voltaire, dans une ſitua-

tion pareille à la mienne, oſoit m'attaquer, & que je daignaſſe employer contre lui ſes propres armes, il ſeroit bientôt terraſſé. Vous allez juger de la fineſſe de ſes pieges, par un fait qui peut-être a donné lieu au bruit qu'il a répandu, comme s'il eût été ſûr d'avance, du ſuccès d'une ruſe ſi bien conduite.

Un chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Geneve, & dit venir d'Italie, eſt venu me voir, il y a quinze jours, de la part du général Paoli, faiſant beaucoup l'empreſſé des commiſſions dont il ſe diſoit chargé près de moi, mais me diſant au fond très-peu de choſe, & m'étalant d'un air important, d'aſſez chétives paperaſſes fort pochetées. A chaque piece qu'il me montroit, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même piece, & la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait tous ſes efforts pour ſavoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corſe, il n'a pu là-deſſus m'arracher un ſeul mot. Comme il ne m'a point apporté de

lettres,

lettres, & qu'il n'a voulu ni ſe nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des viſites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laiſſé de paſſer encore ici dix ou douze jours, ſans me revenir voir.

Tout cela peut être une choſe fort ſimple; peut-être ayant quelque envie de me voir, n'a-t-il cherché qu'un prétexte pour s'introduire; & peut-être eſt-ce un galant homme, très-bien intentionné, & qui n'a d'autre tort dans ce fait, que d'avoir fait un peu trop l'empreſſé pour rien. Mais comme tant de malheurs doivent m'avoir appris à me tenir ſur mes gardes, vous m'avouerez que, ſi c'eſt un piege, il n'eſt pas fin.

M. Vernes m'a écrit une lettre honnête pour déſavouer avec horreur le libelle. Je lui ai répondu très-honnêtement, & je me ſuis obligé de contribuer, autant qu'il m'eſt poſſible, à répandre ſon déſaveu, dans le doute que quelqu'un plus méchant que lui, ne ſe cache ſous ſon manteau.

LETTRE

A M. DELEYRE.

A Motiers, le 11 février 1765.

JE répondis, cher DeLeyre, à votre lettre (N°. 4.) par un gentilhomme Ecossois, nommé M. Boswell, qui devant s'arrêter à Turin, n'arrivera peut-être pas à Parme aussi-tôt que cette lettre. Mais une bévue que j'ai faite, est d'avoir mis ma lettre ouverte, dans celle que je lui écrivis en la lui adressant à Geneve. Il m'en a remercié, comme d'une marque de confiance. Il se trompe; ce n'est qu'une marque d'étourderie. J'espere, au reste, que le mal ne sera pas grand; car quoique je ne me souvienne pas de ce que contenoit ma lettre, je suis sûr de n'avoir aucun secret qui craigne les yeux d'un tiers.

Vous ne sauriez avoir d'idée de l'orage qu'excite contre moi, la publication des *Lettres écrites de la montagne*. C'est une défense que je devois à mes anciens conci-

toyens, & que je me devois à moi-même ; mais comme j'aime encore mieux mon repos que ma juſtification, ce ſera mon dernier écrit, quoi qu'il arrive. Si je puis faire le recueil général que je projette, je finirai par là ; & graces au ciel, le public n'entendra plus parler de moi. Si M. Boſwell étoit parti d'ici huit jours plus tard, je lui aurois remis pour vous, un exemplaire de ce dernier écrit, qui au reſte n'intéreſſe que Genève & les Genevois ; mais je ne le reçus qu'après ſon départ.

Une amie de M. l'abbé de Condillac & de moi, me marqua de Paris, ſa maladie & ſa guériſon dans la même lettre ; ce qui me ſauva l'inquiétude d'apprendre la premiere nouvelle avant l'autre. Je vois cependant, en reprenant votre lettre, que vous m'aviez marqué cette premiere nouvelle, mais dans le poſtſcriptum, ſi ſéparé du reſte, & en ſi petit caractere, qu'il m'avoit échappé dans une fort grande lettre, que je ne pus lire que très à la hâte, dans la circonſtance où je la reçus. La même amie me marque qu'il doit retourner en France

l'année prochaine, & que peut-être aurai-je le plaisir de le voir. Ainsi soit-il!

Je savois déjà par les bruits publics, ce que je savois des triomphes du jongleur Turretin, dans votre cour. La pierre renchérira, s'il faut un buste à chaque inoculateur de la petite-vérole; & je trouve que l'abbé de Condillac méritoit mieux ce buste pour l'avoir gagnée, que lui pour l'avoir guérie.

Donnez-moi de vos nouvelles, cher DeLeyre, & de celles de Mad. DeLeyre. Vous m'apprenez à connoître cette digne femme, & à vous aimer autant de votre attachement pour elle, que je vous en blâmois avant votre mariage, quand je ne la connoissois pas. C'est une réparation dont elle doit être contente, que celle que la vertu arrache à la vérité. Je vous embrasse.

LETTRE

A M. DASTIER.

A Motiers, le 17 février 1765.

Les malheureux jours que je passe au milieu des tempêtes, m'empêchent, monsieur, d'entretenir avec vous une correspondance aussi fréquente qu'il seroit à desirer pour mon instruction & pour ma consolation. Les bruits publics auront peut-être porté jusqu'à vous, l'idée des nouvelles persécutions que m'attire l'ouvrage auquel vous avez daigné vous intéresser. J'ai cherché tous les moyens de vous en faire parvenir un exemplaire; mais il m'en est venu si peu de Hollande, si lentement, avec tant d'embarras, j'en suis si peu le maître, & les occasions pour aller jusqu'à vous sont si rares, qu'apprenant qu'on a imprimé à Lyon cet ouvrage, je ne doute point qu'il ne vous parvienne beaucoup plus tôt par cette voie, qu'il ne m'est possible de vous le faire parvenir.

d'ici. Ainſi ma deſtinée eſt d'être en tout, prévenu par vos bontés, ſans pouvoir remplir envers vous aucun des devoirs qu'elles m'impoſent. Acceptez le tribut des malheureux & des foibles : la reconnoiſſance & l'intention.

Les éclairciſſemens que vous avez bien voulu me donner ſur les affaires de Corſe, m'ont abſolument fait abandonner le projet d'aller dans ce pays là ; d'autant plus que n'en recevant plus de nouvelles, je dois juger par les empreſſemens ſuſpects de quelques inconnus, que je ſuis circonvenu par des pieges, dont je veux tâcher de me garantir. Cependant on m'a fait parvenir quelques pieces dont je puis tirer parti, du moins pour mon amuſement, dans la ferme réſolution où je ſuis de me tenir en repos pour le reſte de ma vie, & de ne plus occuper le public de moi. Dans cette poſition, monſieur, je ſouhaiterois fort que vous vouluſſiez bien, dans vos plus grands loiſirs, continuer à me communiquer vos obſervations & vos idées, & m'indiquer les ſources où je pour-

rois puiſer les inſtructions relatives à cet objet. Ne penſez-vous pas que M. de Curzai doit avoir là-deſſus, de fort bons mémoires, & que s'il vouloit les communiquer à un homme zélé, mais diſcret, ils ne pourroient que lui faire honneur, ſans le compromettre, puiſque rien ne reſteroit écrit de ma part là-deſſus, que de ſon aveu, & qu'il ne feroit nommé qu'autant qu'il conſentiroit à l'être? Si vous approuvez cette idée, ne pourriez-vous point m'aider à découvrir où eſt M. de Curzai, me procurer exactement ſon adreſſe, & me mettre même en correſpondance avec lui?

Me voici bientôt à la fin d'un hiver paſſé un peu moins cruellement que le précédent quant au corps, mais beaucoup plus quant à l'ame. J'ignore encore ce que je deviendrai cet été. Je ſuis ici trop voiſin de Geneve, pour y pouvoir jamais jouir d'un vrai repos. Je ſuis bien tenté d'aller chercher du côté de l'Italie, quelqu'aſyle où le climat & l'inquiſition ſoient plus doux qu'ici. D'ailleurs, mille déſœu-

vrés me menacent de toutes parts, de leurs importunes visites, auxquelles je voudrois bien échapper. Que ne suis-je plus à portée, monsieur, de recevoir la vôtre, & que j'en aurois besoin! Mais en vérité, l'on ne fait point un si long trajet par partie de plaisir; & moi, dans ma vie orageuse, je ne suis pas assez maître de l'avenir, pour pouvoir faire un plan fixe, sur l'exécution duquel je puisse compter. Un de ceux qui me rient le plus, est d'aller passer quelques semaines avec un gentilhomme Savoyard de mes très-anciens amis, dans une de ses terres. Seroit-il impossible d'exécuter de là, l'ancien projet d'un rendez-vous à la grande Chartreuse? Si cette idée vous plaisoit, je sens qu'elle auroit la préférence. Je n'ai point écrit à Mad. de la Tour du Pin. Le nombre & la force de mes tracas absorbent tous mes bons desseins. Si vous lui écrivez, qu'elle apprenne au moins mes remords, je vous en supplie. Si ma faute m'attiroit sa disgrace, je ne m'en consolerois pas.

Vous ne me parlez point, monsieur,

du petit compte de l'huile & du café. Il n'eſt pas permis d'être auſſi peu ſoigneux pour les comptes, quand on l'eſt ſi fort pour les commiſſions. Je vous ſalue, monſieur, & vous embraſſe avec le plus véritable attachement.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 18 février 1765.

Ce qui arrive ne me ſurprend point; je l'ai toujours prévu, & j'ai toujours dit qu'en pareil cas, il falloit s'en tenir là. Au lieu de faire tout ce qu'on peut, il ſuffit de faire tout ce qu'on doit; & cela eſt fait. On ne ſauroit aller plus loin, ſans expoſer la patrie & le repos public: ce que le ſage ne doit jamais. Quand il n'y a plus de liberté commune, il reſte une reſſource: c'eſt de cultiver la liberté particuliere, c'eſt-à-dire, la vertu. L'homme vertueux eſt toujours libre; car en faiſant toujours ſon devoir, il ne fait jamais que ce qu'il

veut. Si la bourgeoiſie de Geneve ſavoit remonter ſes principes, épurer ſes goûts, prendre des mœurs plus ſéveres, en livrant ces meſſieurs à l'aviliſſement des leurs, elle leur deviendroit encore ſi reſpectable, qu'avec leur morgue apparente, ils trembleroient devant elle; & comme les jongleurs de toute eſpece & leurs amis ne vivront pas toujours, tel changement de circonſtances étrangeres pourroit les mettre à portée de faire examiner enfin par la juſtice, ce que la ſeule force décide aujourd'hui.

Je vous prie de vouloir bien ſaluer Mrs. Deluc de ma part, & leur dire que je ne puis leur écrire. Comme cela n'eſt plus néceſſaire ni utile, il n'eſt pas raiſonnable de l'exiger. On ne doit pas m'envier le repos que je demande, & je crois l'avoir aſſez payé.

Tâchez de m'envoyer avant votre départ, ce dont vous m'avez parlé; non pour en faire à préſent aucun uſage, mais pour prendre d'avance, tous les arrangemens néceſſaires pour en faire uſage un

jour. J'aurois même autre choſe, & d'un genre plus agréable, à vous propoſer; mais nous en parlerons à loiſir. Je vous embraſſe.

LETTRE

A M. le Prince DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 18 février 1765.

A l'arrivée de M. de Schlieben & de Maltzan, je les reçus pour vous, prince; enſuite je les gardai pour eux-mêmes, & j'achetai une journée agréable à leurs dépens. J'en ai ſi rarement de telles, qu'il eſt bien naturel que j'en profite; & ſur les ſentimens d'humanité que je leur connois, ils doivent être bien aiſes de me l'avoir donnée.

Ils ſont attachés au vertueux prince Henri, par des ſentimens qui les honorent: pleins de tout ce qu'ils venoient de voir auprès de vous, ils ont verſé dans mon cœur attriſté, un baume de vie & de conſolation. Leurs diſcours y portoient un

peu de ce feu qui brille encore dans de grandes ames; & j'ai preſque oublié mes miſeres, en ſongeant de qui j'avois l'honneur d'être aimé.

En tout autre temps, je ne craindrois pas une brouillerie avec la princeſſe, pour me ménager l'avantage d'un raccommodement; mais en vérité, je ſuis aujourd'hui ſi mauſſade, que n'ayant point mérité la querelle, à peine oſai-je eſpérer le pardon. Dites-lui toutefois, je vous ſupplie, que l'amour paternel n'eſt pas excluſif, comme l'amour conjugal; qu'un cœur de pere, ſans ſe partager, ſe multiplie, & qu'ordinairement les cadets n'ont pas la plus mauvaiſe part. Mon Iſabelle eſt l'ainée & devoit être la ſeule : mais ſa ſœur eſt bien ingrate, d'oſer me traiter de volage, elle qui d'abord m'a forcé de l'être, & qui me force à préſent de ne l'être plus.

Si j'ai fait quelques vers dans ma jeuneſſe, comme ils ne valoient pas mieux que les vôtres, j'ai pris pour moi le conſeil que je vous ai donné. *Les Benjamites*, ou *le Lévite d'Ephraïm*, eſt une eſpece de petit

poëme en proſe, de ſept à huit pages, qui n'a de mérite que d'avoir été fait pour me diſtraire quand je partis de Paris, & qui n'eſt digne en aucune maniere, de paroître aux yeux du héros qui daigne en parler.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 22 février 1765.

Où êtes-vous, monſieur, que faites-vous, comment vous portez-vous? Votre abſence & votre long ſilence me tiennent en peine. C'eſt votre tour d'être pareſſeux, à la bonne heure; pourvu que je ſache que vous vous portez bien, & que Mad. d'Ivernois, que je ſupplie d'agréer mon reſpect, veuille bien m'en faire informer par un bulletin de deux lignes.

Le tour qu'ont pris vos affaires, meſſieurs, & les miennes; la perſuaſion que la vérité ni la juſtice n'ont plus aucune autorité parmi les hommes; l'ardent deſir

de me ménager quelques momens de repos sur la fin de ma triste carriere, m'ont fait prendre l'irrévocable résolution de renoncer désormais, à tout commerce avec le public, à toute correspondance hors de la plus absolue nécessité, sur-tout à Geneve; & de me ménager quelques douleurs de moins, en ignorant tout ce qui se passe, & à quoi je ne peux plus rien. Les bontés dont vous m'avez comblé, & l'avantage que j'ai de vous voir deux fois l'année, me feront pourtant faire pour vous, si vous l'agréez, une exception, au moyen de laquelle j'aurai le plaisir d'avoir aussi de temps en temps, des nouvelles de nos amis, auxquels je ne cesserai assurément point de m'intéresser.

Votre aimable parente, la jeune Mad. Guyenet, après une couche assez heureuse, est si mal depuis deux jours, qu'il est à craindre que je ne la perde. Je dis *moi*; car sûrement de tout ce qui l'entoure, rien ne lui est plus véritablement attaché que moi: & je le suis moins à cause de son esprit, qui me paroît pour-

tant d'autant plus agréable qu'elle eſt moins preſſée de le montrer, qu'à cauſe de ſon bon cœur & de ſa vertu; qualités rares dans tous les pays du monde, & bien plus rares encore dans celui-ci.

Pour moi, mon cher monſieur, je ne vous dis rien de ma ſituation particuliere: vous pouvez l'imaginer. Cependant depuis ma réſolution, je me ſens l'ame beaucoup plus calme. Comme je m'attends à tout de la part des hommes, & qu'ils m'ont déjà fait à peu près du pis qu'ils pouvoient; je tâcherai de ne plus m'affliger que des maux réels; c'eſt-à-dire, de ceux que ma volonté peut faire, ou de ceux que mon corps peut ſouffrir. Ces derniers me retiennent actuellement dans des entraves que je tiens de votre charité, mais qui ne laiſſent pas d'être fort pénibles. J'attends avec empreſſement de vos nouvelles, & vous embraſſe, mon cher monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A Mad. la générale SANDOZ.

A Motiers, le lundi 25 février 1765.

L'ADMIRATION me tue, & sur-tout de votre part. Ah, madame! un peu d'amitié, & parmi tant d'affronts, je ferai le plus glorieux des êtres. Votre patrie (1) est injuste, sans doute; mais avec le mal, elle a produit le remede. Peut-elle me faire quelque injustice, que votre estime ne puisse réparer? La lettre que vous m'avez envoyée, est d'un homme d'église: c'est tout dire, & peut-être trop; car il paroît assez modéré. Mais, vu le traitement que je viens d'essuyer à l'instigation de ses confreres, j'attendois des réparations, & il en exige; vous voyez que nous sommes loin de compte. Conservez-moi vos bontés, madame; elles me feront toujours précieuses, & j'aspire au bonheur d'être à portée de les cultiver.

(1) La Hollande.

LETTRE

LETTRE

A Mad. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 25 mars 1765.

JE ſuis comblé de vos bontés, madame, & confus de mes torts. Ils ſont tous dans ma ſituation, je vous aſſure; aucun n'eſt dans mes ſentimens. Vous avez trop bien deviné, madame, le ſort de notre aimable & infortunée amie. M. Tiſſot m'a fait l'amitié de venir la voir; ſous ſa direction, elle eſt déjà beaucoup mieux. Je ne doute point qu'il n'acheve de rétablir ſon corps & ſa tête; mais je crains que ſon cœur ne ſoit plus long-temps malade, & que l'amitié même ne puiſſe pas grand' choſe ſur un mal auquel la médecine ne peut rien.

Pourquoi, madame, n'avez-vous pas ouvert ma lettre pour monſieur votre mari? J'y avois compté; une médiatrice telle que vous, ne peut que rendre notre commerce encore plus agréable. Dites-lui, je vous ſupplie, mille choſes pour moi;

que je n'ai pas le temps de lui dire. J'ai le temps seulement de l'aimer de tout mon cœur, & j'emploie bien ce temps là. Pour l'employer mieux encore, je voudrois que vous daignaſſiez en uſurper une partie. Il faut finir, madame. Mille ſalutations & reſpects.

LETTRE

A M. LALIAUD.

A Motiers, le 7 avril 1765.

PUISQUE vous le voulez abſolument, monſieur, voici deux mauvaiſes eſquiſſes que j'ai fait faire, faute de mieux; par une maniere de peintre qui a paſſé par Neuchatel. La grande eſt un profil à la ſilhouette, où j'ai fait ajouter quelques traits en crayon, pour mieux déterminer la poſition des traits; l'autre eſt un profil tiré à la vue. On ne trouve pas beaucoup de reſſemblance à l'un ni à l'autre: j'en ſuis fâché, mais je n'ai pu faire mieux; je crois même que vous

me fauriez quelque gré de cette petite attention, ſi vous connoiſſiez la ſituation où j'étois, quand je me ſuis ménagé le moment de vous complaire.

Il y a un portrait de moi, très-reſſemblant, dans l'appartement de Mad. la maréchale de Luxembourg. Si M. Le-Moine prenoit la peine de s'y tranſporter & de demander de ma part, M. de la Roche, je ne doute pas qu'il n'eût la complaiſance de le lui montrer.

Je ne vous connois, monſieur, que par vos lettres, mais elles reſpirent la droiture & l'honnêteté; elles me donnent la plus grande opinion de votre ame; l'eſtime que vous m'y témoignez me flatte, & je ſuis bien aiſe que vous ſachiez qu'elle fait une des conſolations de ma vie.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 22 avril 1765.

J'AI reçu, monsieur, tous vos envois, & ma sensibilité à votre amitié augmente de jour en jour : mais j'ai une grace à vous demander ; c'est de ne me plus parler des affaires de Geneve, & de ne plus m'envoyer aucune piece qui s'y rapporte. Pourquoi veut-on absolument, par de si tristes images, me faire finir dans l'affliction, le reste des malheureux jours que la nature m'a comptés, & m'ôter un repos dont j'ai si grand besoin, & que j'ai si chérement acheté ? Quelque plaisir que me fasse votre correspondance, si vous continuez d'y faire entrer des objets dont je ne puis ni ne veux plus m'occuper, vous me forcerez d'y renoncer.

Parmi ce que m'a apporté le neveu de M. Vieusseux, il y avoit une lettre de Venise, où celui qui l'écrit a eu l'étour-

derie de ne pas marquer ſon adreſſe. Si vous ſavez par quelle voie eſt venue cette lettre, informez-vous, de grace, ſi je ne pourrois pas me ſervir de la même voie, pour faire parvenir ma réponſe.

Je vous remercie du vin de Lunel: mais, mon cher monſieur, nous ſommes convenus, ce me ſemble, que vous ne m'enverriez plus rien de ce qui ne vous coûte rien. Vous me paroiſſez n'avoir pas pour cette convention, la même mémoire qui vous ſert ſi bien dans mes commiſſions.

Je ne peux rien vous dire du chevalier de Malthe; il eſt encore à Neuchatel. Il m'a apporté une lettre de M. de Paoli, qui n'eſt certainement pas ſuppoſée. Cependant la conduite de cet homme là eſt en tout ſi extraordinaire, que je ne puis prendre ſur moi de m'y fier; & je lui ai remis pour M. Paoli, une réponſe qui ne ſignifie rien, & qui le renvoie à notre correſpondance ordinaire, laquelle n'eſt pas connue du chevalier. Tout ceci, je vous prie, entre nous.

Mon état empire au lieu de s'adoucir. Il me vient du monde des quatre coins de l'Europe. Je prends le parti de laiſſer à la poſte, les lettres que je ne connois pas, ne pouvant plus y ſuffire. Selon toute apparence, je ne pourrai guere jouir à ce voyage, du plaiſir de vous voir tranquillement. Il faut eſpérer qu'une autre fois, je ſerai plus heureux.

La lieutenante eſt à Neuchatel. Je ne veux lui faire votre commiſſion que de bouche. Je crains qu'elle ne pût vous aller voir ſeule, & que la compagnie qu'elle ſeroit forcée de ſe donner, ne fût pas trop du goût de Mad. d'Ivernois, à qui je préſente mon reſpect. J'embraſſe tendrement ſon cher mari.

Bien des ſalutations aux amis & bonnes connoiſſances.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 30 mai 1763.

Je ſuis très-inquiet de vous, monſieur. Suivant ce que vous m'aviez marqué, j'ai ſuſpendu mes courſes & mes affaires, pour revenir vous attendre ici dès le 20; cependant ni moi ni perſonne n'avons entendu parler de vous. Je crains que vous ne ſoyez malade; faites-moi du moins écrire deux mots, par charité.

Il m'eſt impoſſible de vous attendre plus long-temps que deux ou trois jours encore; mais je ne ſerai jamais aſſez éloigné d'ici, pour que, lorſque vous y viendrez, nous ne puiſſions pas nous joindre. On vous dira chez moi, où je ſerai; & ſelon vos arrangemens de route, vous viendrez, ou l'on m'enverra chercher.

Voici, monſieur, deux lettres pour Genes, auxquelles je vous prie de donner cours, en faiſant affranchir, s'il eſt néceſ-

faire. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, & vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A M. KLUPFFEL.

Motiers, mai 1765.

CE n'eſt pas, mon cher ami, faute d'empreſſement à vous répondre, que j'ai différé ſi long-temps; mais les tracas dans leſquels je me ſuis trouvé, & un voyage que j'ai fait à l'autre extrêmité du pays, m'ont fait renvoyer ce plaiſir à un moment plus tranquille. Si j'avois fait le voyage de Berlin, j'aurois penſé que je paſſois près d'un ancien ami, & je me ſerois détourné pour aller vous embraſſer. Un autre motif encore m'eût attiré dans votre ville; c'eût été le deſir d'être préſenté par vous, à Mad. la ducheſſe de Saxe-Gotha, & de voir de près cette grande princeſſe, qui, fût-elle perſonne privée, feroit admirer ſon eſprit & ſon mérite. La reconnoiſſance m'auroit

fait même un devoir d'accomplir ce projet, après la maniere obligeante dont il a plu à S. A. S. d'écrire sur mon compte à milord Maréchal ; & au risque de lui faire dire, n'étoit-ce que cela ? J'aurois justifié, par mon obéissance à ses ordres, mon empressement à lui faire ma cour. Mais, mon cher ami, ma situation à tous égards, ne me permet plus d'entreprendre de grands voyages ; & un homme qui, huit mois de l'année, ne peut sortir de sa chambre, n'est guere en état de faire des voyages de deux cents lieues. Toutes les bontés dont milord Maréchal m'honore, tous les sentimens qui m'attachent à cet homme respectable, me font desirer bien vivement de finir mes jours près de lui : mais il sait que c'est un desir qu'il m'est impossible de satisfaire ; & il ne me reste, pour nourrir cette espérance, que celle de le revoir quelque jour en ce pays. Je voudrois, mon cher ami, pouvoir nourrir par rapport à vous, la même espérance ; ce seroit une grande consolation pour moi, de vous embrasser encore une fois en ma

vie, & de retrouver en vous, l'ami tendre & vrai, près duquel j'ai passé de si douces heures & que je n'ai jamais cessé de regretter. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 20 juillet 1765.

J'ARRIVE il y a trois jours ; je reçois vos lettres, vos envois, M. Chapuis, &c. Mille remerciemens. Je vous renvoie les deux lettres. J'ai bien les bilboquets ; mais je ne puis m'en servir, parce qu'outre que les cordons sont trop courts, je n'en ai point pour changer, & qu'ils s'usent très-promptement.

Je vous remercie aussi du livre de M. Claparede. Comme mes plantes & mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre, je n'ai lu ni ne lirai ce livre, que je crois fort beau. Mais ne m'envoyez plus de tous ces beaux livres ; car je vous

avoue qu'ils m'ennuient à la mort, & que je n'aime pas à m'ennuyer.

Mille ſalutations à M. Deluc, & à ſa famille. Je le remercie du ſoin qu'il veut bien donner à l'optique. Je n'ai point d'eſtampes. Je le prie d'en faire auſſi l'emplette, & de les choiſir belles & bien enluminées; car je n'aurai pas le temps de les enluminer. Une douzaine me ſuffira quant à préſent. Je ſouhaite que l'illuſion ſoit parfaite, ou rien.

Mlle. le Vaſſeur a reçu votre envoi, dont elle vous fait ſes remerciemens, & moi mes reproches. Vous êtes un donneur inſupportable. Il n'y a pas moyen de vivre avec vous.

J'ai paſſé huit ou dix jours charmans dans l'iſle de S. Pierre, mais toujours obſédé d'importuns. J'excepte de ce nombre, M. de Graffenried, baillif de Nidau, qui eſt venu dîner avec moi. C'eſt un homme plein d'eſprit & de connoiſſances, titré, très-opulent, & qui malgré cela, me paroît penſer très-bien, & dire tout haut ce qu'il penſe.

Je reçois à l'instant vos lettres & envois des 16 & 17. Je suis surchargé, accablé, écrasé de visites, de lettres, & d'affaires, malade par-dessus le marché ; & vous voulez que j'aille à Morges, m'aboucher avec M. Vernes ? Il n'y a ni possibilité ni raison à cela. Laissez-lui faire ses perquisitions ; qu'il prouve, & il sera content de moi. Mais en attendant, je ne veux nul commerce avec lui. Vous verrez à votre premier voyage, ce que j'ai fait ; vous jugerez de mes preuves, & de celles qui peuvent les détruire. En attendant, je n'ai rien publié, je ne publierai rien, sans nouveau sujet de parler. Je pardonne de tout mon cœur à M. Vernes, même en le supposant coupable. Je suis fâché de lui avoir nui ; je ne veux plus lui nuire, à moins que je n'y sois forcé. Je donnerois tout au monde pour le croire innocent, afin qu'il connût mon cœur, & qu'il vît comment je répare mes torts. Mais avant de le déclarer innocent, il faut que je le croie ; & je crois si décidément le contraire, que je n'imagine pas même comment il pourra

me déperſuader. Qu'il prouve, & je ſuis à ſes pieds. Mais pour Dieu, s'il eſt coupable, conſeillez-lui de ſe taire. C'eſt pour lui le meilleur parti. Je vous embraſſe.

Notre archiprêtre fait imprimer à Yverdon, une réponſe que le magiſtrat de Neuchatel a refuſé la permiſſion d'imprimer, à cauſe des perſonnalités. Je ſuis bien aiſe que toute la terre connoiſſe la frénéſie du perſonnage. Vous ſavez que le colonel Pury a été fait conſeiller d'état. Si notre homme ne ſent pas celui-là, il faut qu'il ſoit ladre comme un vieux porc.

Ma lettre a par oubli retardé d'un ordinaire. Tout bien penſé, j'abandonne l'optique pour la botanique; & ſi notre ami étoit à portée de me faire faire les petits outils néceſſaires pour la diſſection des fleurs, je ſerois ſûr que ſon intelligence ſuppléeroit avantageuſement à celle des ouvriers. Ces outils conſiſtent en trois ou quatre microſcopes de différens foyers, de petites pinces délicates & minces pour tenir les fleurs, de ciſeaux très-fins, canifs & lancettes pour les découper. Je ſerois

bien aise d'avoir le tout à double, excepté les microscopes, parce qu'il y a ici quelqu'un qui a le même goût que moi, & qui a été mal servi.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 1er août 1765.

Si vous n'êtes point ennuyé, monsieur, de mériter des remerciemens, moi je suis ennuyé d'en faire : ainsi n'en parlons plus. Je suis en vérité fort embarrassé de l'emploi du présent de Mlle. votre fille. La bonté qu'elle a eue de s'occuper de moi, mérite que je m'en fasse honneur, & je n'ose. Je suis à la fois vain & sot ; c'est trop, il faudroit choisir. Je crois que je prendrai le parti de tourner la chose en plaisanterie, & de dire qu'une jeune demoiselle m'enchaîne par les poignets.

Je suis indigné de l'insultante lettre du ministre. Il vous croit le cœur assez bas pour penser comme lui. Il est inutile que

je vous envoie ce que je lui écrirois à votre place. Vous ne vous en ſerviriez pas. Suivez vos propres mouvemens ; vous trouverez aſſez ce qu'il faut lui dire, & vous le lui direz moins durement que moi.

M. Deluc eſt en vérité trop complaiſant, de ſe prêter ainſi à toutes mes fantaiſies : mais je vous avoue qu'il ne ſauroit me faire plus de plaiſir, que de vouloir bien s'occuper de mes petits inſtrumens. Je raffole de la botanique : cela ne fait qu'empirer tous les jours. Je n'ai plus que du foin dans la tête ; je vais devenir plante moi-même un de ces matins, & je prends déjà racine à Motiers, en dépit de l'archiprêtre, qui continue d'ameuter la canaille pour m'en chaſſer.

J'ai grande envie de voir M. de Conzié ; mais je ne compte pas pouvoir aller à ſa terre pour cette année. J'ai regret aux plaiſirs dont cela me prive ; mais il faut céder à la néceſſité.

Les lettres de l'archiprêtre ſont, à ce qu'on dit, imprimées : je ne ſais pourquoi elles ne paroiſſent pas. Il eſt étonnant que

vous ayez cru que je lui ferois l'honneur de lui répondre. Serez-vous toujours la dupe de ces bruits là ?

Mes respects à Mad. d'Ivernois. Recevez ceux de Mlle. le Vasseur, & les salutations de celui qui vous aime.

LETTRE

A Mlle. D'IVERNOIS, à Geneve.

A Motiers, le 1er août 1765.

Vous me remerciez, mademoiselle, du présent que vous me faites, & moi je devrois vous le reprocher : car si je vous fais aimer le travail, vous me faites aimer le luxe ; c'est rendre le mal pour le bien. Je puis, il est vrai, vous remercier d'un autre miracle aussi grand & plus utile ; c'est de me rendre exact à répondre, & de me donner du plaisir à l'être. J'en aurai toujours, mademoiselle, à vous témoigner ma reconnoissance, & à mériter votre amitié.

Mes respects, je vous en prie, à la très-bonne maman.

LETTRE

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 15 août 1765.

J'AI tort, cher Moultou, de ne vous avoir pas accusé sur-le-champ la réception de l'argent & de l'étoffe. Je n'ai que mon état pour excuse; mais cette excuse n'est que trop bonne, malheureusement. Cet état est toujours le même; & ma seule consolation est, qu'il ne peut plus guere changer en pis. Il n'y a plus aucune apparence au voyage d'Ecosse. C'étoit là que j'aurois voulu vivre; mais tout pays est bon pour mourir, excepté toutefois celui-ci, quand on laisse quelque chose après soi.

Je crois que vous avez bien fait de vous détacher de V.... s. Les gens faux sont plus dangereux, amis qu'ennemis. D'ailleurs, c'est une petite perte; je lui ai toujours trouvé peu d'esprit, avec beaucoup de prétentions: mais je l'aimois, le croyant bon homme. Jugez comment j'en

dois penſer, aujourd'hui que je ſais qu'il n'eſt qu'un méchant ſot. Cher ami, ne me parlez plus de lui, je vous prie; ne joignons pas aux ſentimens douloureux, des idées déplaiſantes : la paix de l'ame eſt le ſeul bien qui reſte à ma portée, & le plus précieux dont je puiſſe jouir ; je m'y tiens. J'eſpere qu'à ma derniere heure, le Scrutateur des cœurs ne trouvera dans le mien que la juſtice & l'amitié.

Puiſque vous n'avez pas voulu déduire ni me marquer le prix de la laine, comme je vous en avois prié, j'exige au moins que vous ne vous mêliez plus des autres commiſſions de Mlle. le Vaſſeur, qui me charge de vous préſenter ſes remerciemens & ſes reſpects. Pour moi, dans l'état où je ſuis, à moins qu'il ne change, il ne me faut plus d'autres proviſions que celles qu'on peut emporter avec ſoi. Bon jour, mon ami; je vous embraſſe.

LETTRE

A M. d'Ivernois.

A Motiers, le 15 août 1765.

J'ai reçu tous vos envois, monsieur, & je vous remercie des commissions ; elles sont fort bien, & je vous prie aussi d'en faire mes remerciemens à M. Deluc. A l'égard des abricots, par respect pour Mad. d'Ivernois, je veux bien ne pas les renvoyer ; mais j'ai là-dessus, deux choses à vous dire, & je vous les dis pour la derniere fois. L'une, qu'à faire aux gens des cadeaux malgré eux, & à les servir à notre mode & non pas à la leur, je vois plus de vanité que d'amitié. L'autre, que je suis très-déterminé à secouer toute espece de joug qu'on peut vouloir m'imposer malgré moi, quel qu'il puisse être ; que, quand cela ne peut se faire qu'en rompant, je romps ; & que quand une fois j'ai rompu, je ne renoue jamais : c'est pour la vie. Votre amitié, monsieur,

m'eſt trop précieuſe, pour que je vous pardonnaſſe jamais de m'y avoir fait renoncer.

Les cadeaux ſont un petit commerce d'amitié fort agréable, quand ils ſont réciproques. Mais ce commerce demande de part & d'autre, de la peine & des ſoins; & la peine & les ſoins ſont le fléau de ma vie: j'aime mieux un quart d'heure d'oiſiveté que toutes les confitures de la terre. Voulez-vous me faire des préſens qui ſoient pour mon cœur, d'un prix ineſtimable? Procurez-moi des loiſirs, ſauvez-moi des viſites, fourniſſez-moi des moyens de n'écrire à perſonne. Alors je vous devrai le bonheur de ma vie, & je reconnoîtrai les ſoins du véritable ami. Autrement, non.

M. Marcuard eſt venu lui cinq ou ſixieme: j'étois malade; je n'ai pu le voir ni lui ni ſa compagnie. Je ſuis bien aiſe de ſavoir que les viſites que vous me forcez de faire, m'en attirent. Maintenant que je ſuis averti, ſi j'y ſuis repris, ce ſera ma faute.

Votre M. de Fourniere, qui part de Bordeaux pour me venir voir, ne s'embarraſſe pas ſi cela me convient ou non. Comme il fait tous ſes petits arrangemens ſans moi, il ne trouvera pas mauvais, je penſe, que je prenne les miens ſans lui.

Quant à M. Liotard, ſon voyage ayant un but déterminé, qui ſe rapporte plus à moi qu'à lui, il mérite une exception, & il l'aura. Les grands talens exigent des égards. Je ne réponds pas qu'il me trouve en état de me laiſſer peindre; mais je réponds qu'il aura lieu d'être content de la réception que je lui ferai. Au reſte, avertiſſez-le que pour être ſûr de me trouver, & de me trouver libre, il ne doit pas venir avant le 4 ou le 5 de ſeptembre.

Je ſuis étonné du front qu'a eu le ſieur Durey de ſe préſenter chez vous, ſachant que vous m'honorez de votre amitié. Je ne ſais s'il a fait ce qu'il vous a dit; mais je ſuis bien ſûr qu'il ne vous a pas dit tout ce qu'il a fait. C'eſt le dernier des miſérables.

J'ai vu depuis quelque temps beaucoup d'Anglois ; mais M. Wilkes n'a pas paru, que je fache. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

A Motiers, le 25 août 1765.

ENGAGEZ, monſieur, je vous en prie, M. Liotard, non ſeulement à venir ſeul, à moins qu'il ne lui ſoit extrêmement agréable de venir avec M. Wilkes ; mais à différer ſon départ juſqu'au mois d'octobre : car en vérité, l'on ne me laiſſe plus reſpirer. Il m'eſt abſolument néceſſaire de reprendre haleine ; & lorſqu'une compagnie que j'attends à la fin du mois, ſera repartie, je ferai forcé de partir moi-même pour quelque temps, pour éviter quelques-unes des bandes qui me tombent, non plus par deux ou trois, comme autrefois, mais par ſept ou huit à la fois.

Vous avez eu bien tort d'imaginer que

je vouluſſe ceſſer de vous écrire, puiſque l'exception eſt faite pour vous depuis long-temps. Il eſt vrai que je voudrois que cela ne devînt une tâche onéreuſe, ni pour vous, ni pour moi. Ecrivons à notre aiſe, & quand nous en aurons la commodité. Mais ſi vous voulez m'aſſervir réguliérement à vous écrire tous les huit ou quinze jours, je vous déclare une fois pour toutes, que cela ne m'eſt pas poſſible; & quand vous vous plaindrez de m'avoir écrit tant de lettres ſans réponſe, vous voudrez bien vous tenir pour dit une fois pour toutes: *pourquoi m'en écrivez-vous tant?*

Tout en vous querellant, j'abuſe de votre complaiſance. Voici une réponſe pour Veniſe: vous m'avez dit que vous pourriez la faire tenir; ainſi je vous l'envoie, ſans ſavoir l'adreſſe. Ceux qui ont remis la lettre à laquelle celle-ci répond, y ſuppléeront. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

A Neuchatel, ce lundi 10 ſeptembre 1765.

LES bruits publics vous apprendront, monſieur, ce qui s'eſt paſſé, & comment le paſteur de Motiers s'eſt fait ouvertement, capitaine de coupe-jarrets. Votre amitié pour moi m'engage à me preſſer de vous tranquilliſer ſur mon compte. Graces au ciel, je ſuis en ſûreté, & hors de Motiers, où je compte ne retourner de ma vie : mais malheureuſement, ma gouvernante & mon bagage y ſont encore ; mais j'eſpere que le gouvernement donnera des ordres qui contiendront ces enragés & leur digne chef. En attendant que vous ſoyez mieux inſtruit de tout, je vous conſeille de ne pas vous fier à ce que vous écriront vos parens ; & je ſuis forcé de vous déclarer qu'ils ont pris dans cette occaſion, un parti qui les déſho-

nore. Aimez-moi toujours ; je vous aime de tout mon cœur, & je vous embraſſe.

Adreſſez tout ſimplement vos lettres à M. du Peyrou à Neuchatel ; & pour éviter les enveloppes, mettez ſimplement une croix au-deſſus de l'adreſſe : il ſaura ce que cela veut dire.

LETTRE

A M. DE LUZE.

A Strasbourg, le 4 novembre 1765.

J'ARRIVE, monſieur, du plus déteſtable voyage à tous égards, que j'aie fait de ma vie. J'arrive excédé, rendu ; mais enfin j'arrive, & graces à vous, dans une maiſon où je puis me remettre & reprendre haleine à mon aiſe : car je ne puis ſonger à reprendre de long-temps ma route ; & ſi j'en ai encore une pareille à celle que je viens de faire, il me ſera totalement impoſſible de la ſoutenir. Je ne me prévaux point ſi-tôt de votre lettre pour M. Zollicoffre ; car j'aime fort le plaiſir de prince,

de garder l'incognito le plus long-temps qu'on peut. Que ne puis-je le garder le reſte de ma vie ! Je ferois encore un heureux mortel. Je ne ſais au reſte, comment m'accueilliront les François ; mais s'ils font tant que de me chaſſer, ils ne choiſiront pas le temps que je ſuis malade, & s'y prendront moins brutalement que les Bernois. Je ſuis d'une laſſitude à ne pouvoir tenir la plume. Le cocher veut repartir dès aujourd'hui ; je n'écris donc point à M. du Peyrou. Veuillez ſuppléer à ce que je ne puis faire ; je lui écrirai dans la ſemaine infailliblement. Il faut que je lui parle de vos attentions & de vos bontés, mieux que je ne peux faire à vous-même. Ma maniere d'en remercier, eſt d'en profiter ; & ſur ce pied, l'on ne peut être mieux remercié que vous l'êtes : mais il eſt juſte que je lui parle de l'effet qu'a produit ſa recommandation. Bon jour, monſieur, bonne foire & bon voyage. J'eſpere avoir le plaiſir de vous embraſſer encore ici.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 21 novembre 1765.

NE soyez point en peine de moi, monsieur; graces au ciel, je ne suis plus en Suisse : je le sens tous les jours à l'accueil dont on m'honore ici; mais ma santé est dans un délabrement facile à imaginer. Mes papiers & mes livres sont restés dans un désordre épouvantable : la malle que vous savez, a été remise à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers; vos papiers sont restés parmi les miens; n'en soyez point en peine; ils se retrouveront, mais il faut du tems. Vous pouvez m'écrire ici, ou à l'adresse de M. du Peyrou à Neuchatel. Vous pouvez aussi, & même je vous en prie, tirer sur moi à vue, pour l'argent que je vous dois, & dont j'ignore la somme. Je ne vous dis rien de vos parens; mais malgré ce que vous m'avez fait dire par M. Desarts, je compte & compterai

toujours ſur votre amitié, comme vous pouvez toujours compter ſur la mienne. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DE LUZE.

A Strasbourg, le 27 novembre 1765.

JE me réjouis, monſieur, de votre heureuſe arrivée à Paris, & je ſuis ſenſible aux bons ſoins dont vous vous êtes occupé pour moi dès l'inſtant même; c'eſt une ſuite de vos bontés pour moi, qui ne m'étonne plus, mais qui me touche toujours. J'ai différé d'un jour à vous répondre, pour vous envoyer la copie que vous demandez, & que vous trouverez ci-jointe: vous pouvez la lire à qui il vous plaira; mais je vous prie de ne la pas laiſſer tranſcrire. Il eſt ſuperflu de prendre de nouvelles informations ſur la ſûreté de mon paſſage à Paris; j'ai là-deſſus les meilleures aſſurances: mais j'ignore encore ſi je ſerai dans le cas de m'en prévaloir, vu la

faiſon, vu mon état, qui ne me permet pas à préſent de me mettre en route. Si-tôt que je ſerai déterminé de maniere ou d'autre, je vous le manderai. Je vous prie de me maintenir dans les bons ſouvenirs de Mad. de Faugnes, & de lui dire que l'empreſſement de la revoir, ainſi que M. de Faugnes, & d'entretenir chez eux une connoiſſance qui s'eſt faite chez vous, entre pour beaucoup dans le deſir que j'ai de paſſer par Paris. J'ajoute de grand cœur, & j'eſpere que vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre, s'augmente extrêmement, par l'agrément de vous y ſuivre, & de voyager avec vous. Voilà quant à préſent, tout ce que je puis dire ſur cet article: je ne tarderai pas à vous parler plus poſitivement; mais juſqu'à préſent, cet arrangement eſt très-douteux. Recevez mes plus tendres ſalutations; je vous embraſſe, monſieur, de tout mon cœur.

Prêt à fermer ma lettre, je reçois la vôtre ſans date, qui contient les éclairciſſemens que vous avez eu la bonté de

prendre avec Guy : ce qui me détermine abſolument à vous aller joindre, auſſi-tôt que je ſerai en état de ſoutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangemens pour celui de Londres : je me réjouis beaucoup de le faire avec vous. Je ne joins pas ici ma lettre à M. de Graffenried, ſur ce que vous me marquez qu'elle court Paris. Je marquerai à M. Guy le temps précis de mon départ ; ainſi vous en pourrez être informé par lui. Qu'il ne m'envoie perſonne ; je trouverai ici ce qu'il me faut. Rey m'a envoyé ſon commis, pour m'emmener en Hollande ; il s'en retournera comme il eſt venu.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 2 décembre 1765.

VOUS ne doutez pas, monſieur, du plaiſir avec lequel j'ai reçu vos deux lettres & celle de M. Deluc. On s'attache à ce qu'on aime, à proportion des maux

qu'il nous coûte. Jugez par-là, ſi mon cœur eſt toujours au milieu de vous. Je ſuis arrivé dans cette ville, malade & rendu de fatigue. Je m'y repoſe avec le plaiſir qu'on a de ſe retrouver parmi des humains, en ſortant du milieu des bêtes féroces. J'oſe dire que depuis le commandant de la province juſqu'au dernier bourgeois de Strasbourg, tout le monde deſireroit de me voir paſſer ici mes jours: mais telle n'eſt pas ma vocation. Hors d'état de ſoutenir la route de Berlin, je prends le parti de paſſer en Angleterre. Je m'arrêterai quinze jours ou trois ſemaines à Paris, & vous pouvez m'y donner de vos nouvelles, chez la veuve Duchesne, libraire rue S. Jaques.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de ſonger à mes commiſſions. J'ai d'autres prunes à digérer; ainſi diſpoſez des vôtres. Quant aux bilboquets & aux mouchoirs, je voudrois bien que vous puſſiez me les envoyer à Paris: ils me feroient grand plaiſir; mais à cauſe que les mouchoirs ſont neufs, j'ai peur

que cela ne ſoit difficile. Je ſuis maintenant très en état d'acquitter votre petit mémoire ſans m'incommoder. Il n'en ſera pas de même, lorſqu'après les frais d'un voyage long & coûteux, j'en ferai à ceux de mon premier établiſſement en Angleterre. Ainſi je voudrois bien que vous vouluſſiez tirer ſur moi à Paris à vue, le montant du mémoire en queſtion. Si vous voulez abſolument remettre cette affaire au temps où je ſerai plus tranquille, je vous prie au moins de me marquer à combien tous vos débourſés ſe montent, & permettre que je vous en faſſe mon billet. Conſidérez, mon bon ami, que vous avez une nombreuſe famille, à qui vous devez compte de l'emploi de votre temps, & que le partage de votre fortune, quelque grande qu'elle puiſſe être, vous oblige à n'en rien laiſſer diſſiper, pour laiſſer tous vos enfans dans une aiſance honnête. Moi, de mon côté, je ſerai inquiet ſur cette petite dette, tant qu'elle ne ſera pas ou payée ou réglée. Au reſte, quoique cette violente expulſion me dérange,

après

après un peu d'embarras, je me retrouverai du pain & le néceſſaire pour le reſte de mes jours, par des arrangemens dont je dois vous avoir parlé ; & quant à préſent, rien ne me manque : j'ai tout l'argent qu'il me faut pour mon voyage, & au-delà ; & avec un peu d'économie, je compte me retrouver bientôt au courant comme auparavant. J'ai cru vous devoir ces détails, pour tranquilliſer votre honnête cœur ſur le compte d'un homme que vous aimez. Vous ſentez que, dans le déſordre & la précipitation d'un départ bruſque, je n'ai pu emmener Mlle. le Vaſſeur, errer avec moi dans cette ſaiſon, juſqu'à ce que j'euſſe un gîte. Je l'ai laiſſée à l'isle S. Pierre, où elle eſt très bien, & avec de très-honnêtes gens. Je penſe à la faire venir ce printemps en Angleterre, par le bateau qui part d'Yverdon tous les ans. Bon jour, monſieur ; mille tendres ſalutations à votre chere famille, & à tous nos amis. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DE LUZE.

A Paris, le 16 décembre 1765.

J'ARRIVE chez Mad. Ducheſne, plein du deſir de vous voir, de vous embraſſer, & de concerter avec vous le prompt voyage de Londres, s'il y a moyen. Je ſuis ici dans la plus parfaite ſûreté ; j'en ai en poche, l'aſſurance la plus préciſe. (1) Cependant, pour éviter d'être accablé, je veux y reſter le moins qu'il me ſera poſſible, & garder le plus parfait incognito, s'il ſe peut. Ainſi ne me décelez, je vous prie, à qui que ce ſoit. Je voudrois vous aller voir; mais pour ne pas promener mon bonnet dans les rues (2), je deſire que vous puiſſiez venir vous-même, le plus tôt qu'il ſe pourra. Je vous embraſſe, monſieur, de tout mon cœur.

(1) Il avoit un paſſe-port du miniſtre, bon pour trois mois.

(2) Il portoit encore l'habillement arménien.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Paris, le 20 décembre 1765.

VOTRE lettre, mon bon ami, m'alarme plus qu'elle ne m'inſtruit. Vous me parlez de milord Maréchal, pour avoir la protection du roi; mais de quel roi entendez-vous parler? Je puis me faire fort de celle du roi de Pruſſe; mais de quoi vous ſerviroit-elle auprès de la médiation? Et s'il eſt queſtion du roi de France, quel crédit milord Maréchal a-t-il à ſa cour? Employer cette voie, ſeroit vouloir tout gâter.

Mon bon ami, laiſſez faire vos amis; & ſoyez tranquille. Je vous donne ma parole, que ſi la médiation a lieu, les miſérables qui vous menacent, ne vous feront aucun mal par cette voie là. Voilà ſur quoi vous pouvez compter. Cependant ne négligez pas l'occaſion de voir M. le réſident, pour parer aux préventions qu'on peut lui donner contre vous. Du reſte, je

vous le répete, ſoyez tranquille. La médiation ne vous fera aucun mal.

Je déloge dans deux heures, pour aller occuper au Temple, l'appartement qui m'y eſt deſtiné. Vous pourrez m'écrire *à l'hôtel de S. Simon, au Temple, à Paris.* Je vous embraſſe de la plus tendre amitié.

LETTRE

A M. DE LUZE.

Ce dimanche matin 22 décembre 1765.

L'AFFLICTION, monſieur, où la perte d'un pere tendrement aimé, plonge en ce moment Mad. de Verdelin, ne me permet pas de me livrer à des amuſemens, tandis qu'elle eſt dans les larmes. Ainſi nous n'aurons point de muſique aujourd'hui. Je ſerai cependant chez moi ce ſoir comme à l'ordinaire; & s'il entre dans vos arrangemens d'y paſſer, ce changement ne m'ôtera pas le plaiſir de vous y voir. Mille ſalutations.

LETTRE

AU MÊME.

Ce jeudi 26 décembre 1765.

Je ne ſaurois, monſieur, durer plus long-temps ſur ce théatre public. Pourriez-vous par charité, accélérer un peu notre départ? M. Hume conſent à partir le jeudi 2 à midi, pour aller coucher à Senlis. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me ferez le plus grand plaiſir. Nous n'aurons pas la berline à quatre; ainſi vous prendrez votre chaiſe de poſte, M. Hume la ſienne, & nous changerons de temps en temps. Voyez, de grace, ſi tout cela vous convient, & ſi vous voulez m'envoyer quelque choſe à mettre dans ma malle. Mille tendres ſalutations.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Chiſwick, le 23 février 1766.

JE reçois, monſieur, votre lettre du premier de ce mois. Je ſens la douleur qu'a dû vous cauſer la perte de Mad. votre mere, & l'amitié me la fait partager. C'eſt le cours de la nature, que les parens meurent avant leurs enfans, & que les enfans de ceux-ci reſtent pour les conſoler. Vous avez dans votre famille & dans vos amis, de quoi ne vous laiſſer ſentir d'une telle perte, que ce que votre bon naturel ne lui peut refuſer.

Vous n'avez pas dû penſer que je vouluſſe être redevable à M. de Voltaire, de mon rétabliſſement. Qu'il vous ſerve utilement, & qu'il continue au ſurplus, ſes plaiſanteries ſur mon compte; elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurois pu m'honorer de ſon amitié, s'il en eût été capable; je n'aurois jamais voulu

de ſa protection. Jugez ſi j'en veux, après ce qui s'eſt paſſé. Son apologie eſt pitoyable; il ne me croit pas ſi bien inſtruit. Parlez-lui toujours de ma part, en termes honnêtes; n'acceptez ni ne refuſez rien. Le moins d'explications que vous aurez avec lui ſur mon compte, ſera le mieux, à moins que vous n'apperceviez clairement qu'il revient de bonne foi: mais il a tous les torts; il faut qu'il faſſe toutes les avances, & voilà ce qu'il ne ſera jamais. Il veut pardonner & protéger: nous ſommes fort loin de compte.

Je ne connois point M. de Guerchi, ambaſſadeur de France en cette cour; & quand je le connoîtrois, je doute que ſa recommandation ni celle d'un autre fût de quelque poids dans vos affaires. Votre ſort eſt décidé à Verſailles. M. de Beauteville ne fera qu'exécuter l'arrêt prononcé. Toutefois je tente de lui écrire, quoique je ſois très-peu connu de lui. Je voudrois qu'il vous connût, & qu'il vous aimât, ce qui eſt à peu près la même choſe. Une lettre ſert au moins à faire connoiſ-

ſance ; vous pourrez donc lui rendre la mienne, après l'avoir cachetée, ſi vous le jugez à propos. Je vous l'envoie à Bordeaux, pour plus de ſûreté ; mais ſur-tout n'en parlez ni ne la montrez à perſonne. Je vous en ferai peut-être paſſer à Geneve un double par duplicata, pour plus de ſûreté.

Je vous ſuis obligé de votre lettre de crédit. Je ſerai peut-être dans le cas d'en faire uſage. Selon mes arrangemens avec M. du Peyrou, il a écrit à ſon banquier de me donner l'argent que je lui demanderois. Je lui ai demandé vingt-cinq louis ; il ne m'a fait aucune réponſe. Je ne ſuis pas d'humeur de demander deux fois. Ainſi, quand j'aurai découvert l'adreſſe de Mrs. Lucadou & Drake, que vous ne m'avez pas donnée, je les prierai peut-être de m'avancer cette ſomme, & j'en ferai le reçu de maniere qu'il vous ſerve d'aſſignation, pour être rembourſée par M. du Peyrou.

J'aurois à vous conſulter ſur autre choſe. J'ai chez Mad. Boy de la Tour, trois

mille livres de France, & Mlle. le Vaſſeur quatre cents. L'augmentation de dépenſe que le ſéjour d'Angleterre va m'occaſionner, me fait deſirer de placer ces ſommes en rente viagere ſur la tête de Mlle. le Vaſſeur. Le petit revenu de cet argent doubleroit de cette maniere, & ne ſeroit pas perdu pour cette pauvre fille à ma mort. Il ſe fait, à ce qu'on dit, un emprunt en France ; croyez-vous que je pourrois placer là mon argent, ſans riſque ? Y ſerois-je à temps ? Pourriez-vous vous charger de cette affaire ? A qui faudroit-il que je remiſſe le billet pour retirer cet argent, & cela pourroit-il ſe faire convenablement, ſans en avoir prévenu Mad. Boy de la Tour ? Voyez. Dans l'éloignement où je vais être de Londres, les correſpondances ſeront longues & difficiles. C'eſt pour cela que je voudrois en partant, emporter aſſez d'argent pour avoir le temps de m'arranger. D'ailleurs, j'écrirai peu ; j'attendrai des occaſions pour éviter d'immenſes ports de lettres, & je ne recevrai point de lettres par la poſte.

J'aurai ſoin de donner une adreſſe à M. Caſenove, avant de partir ; ce que je compte faire dans quinze jours au plus tard. Bon voyage, heureux retour. Je vous embraſſe.

Je ſuppoſe que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite de Londres, il y a environ trois ſemaines, ou un mois.

Il me vient une penſée. Une hiſtoire de la médiation pourroit devenir un ouvrage intéreſſant. Recueillez, s'il ſe peut, des pieces, des anecdotes, des faits, ſans faire ſemblant de rien. Je regrette pluſieurs pieces qui étoient dans la malle, & qui ſeroient néceſſaires. Ceci n'eſt qu'un projet qui, j'eſpere, ne s'exécutera jamais, au moins de ma part. Toutefois, de ma part ou d'une autre, un bon recueil de matériaux auroit tôt ou tard ſon emploi. En faiſant un peu cauſer Voltaire, l'on en pourroit tirer d'excellentes choſes. Je vous conſeille de le voir quelquefois ; mais ſurtout ne me compromettez pas.

Je ne comprends pas ce que j'ai pu vous envoyer, à la place de cette lettre que je

vous écrivois, en vous envoyant celle pour M. de Beauteville. Je me hâte de réparer cette étourderie. Voici votre lettre. Vous pourrez juger si ce que j'ai pu vous envoyer à la place, demande de m'être renvoyé. Pour moi, je n'en fais rien.

LETTRE

A M. le chevalier DE BEAUTEVILLE.

A Chiswick, le 23 février 1766.

MONSIEUR. C'est au nom, cher à votre cœur, de feu M. le maréchal de Luxembourg, que j'ose rappeller à votre souvenir un homme à qui l'honneur de son amitié valut celui d'être connu de vous. Dans la noble fonction que va remplir V. E. vous entendrez quelquefois parler de cet infortuné. Vous connoîtrez ses malheurs dans leur source, & vous jugerez s'ils étoient mérités. Toutefois, quelque confiance qu'il ait en vos sentimens integres & généreux, il n'a rien à demander pour lui-même; il sait endurer des torts qui ne

ſeront point réparés : mais il oſe, monſieur, préſenter à Votre Excellence, un homme de bien, ſon ami, & digne de l'être de tous les honnêtes gens. Vous voudrez connoître la vérité, & prêter à ſes défenſeurs, une oreille impartiale. M. d'Ivernois eſt en état de vous la dire, & par lui-même, & par ſes amis, tous eſtimables par leurs mœurs, par leurs vertus, & par leur bon ſens. Ce ne ſont point des hommes brillans, intrigans, verſés dans l'art de ſéduire ; mais ce ſont de dignes citoyens, diſtingués autant par une conduite ſage & meſurée, que par leur attachement à la conſtitution & aux loix. Daignez, monſieur, leur accorder un accueil favorable, & les écouter avec bonté. Ils vous expoſeront leurs raiſons & leurs droits avec toute la candeur & la ſimplicité de leur caractere ; & je m'aſſure que vous trouverez en eux mon excuſe, pour la liberté que je prends de vous les préſenter.

Je ſupplie Votre Excellence, d'agréer mon profond reſpect.

LETTRE

AU ROI DE PRUSSE.

A Wootton, le 30 mars 1766.

SIRE.

JE dois au malheur qui me poursuit, deux biens qui m'en consolent : la bienveillance de milord Maréchal, & la protection de Votre Majesté. Forcé de vivre loin de l'état où je fus inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que j'y ai contractés. Permettez, Sire, que vos bontés me suivent avec ma reconnoissance, & que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé, comme je serai toujours votre plus fidele sujet.

LETTRE

A M. le chevalier D'EON.

A Wootton, le 31 mars 1766.

J'ÉTOIS, monsieur, à la veille de mon départ pour cette province, lorsque je reçus le paquet que vous m'avez adressé; & ne l'ayant ouvert qu'ici, je n'ai pu lire plus tôt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai même encore pu que parcourir rapidement vos mémoires. C'en est assez pour confirmer l'opinion que j'avois des rares talens de l'auteur, mais non pas pour juger du fond de la querelle entre vous & M. de Guerchi. J'avoue pourtant, monsieur, que dans le principe, je crois voir le tort de votre côté; & il ne me paroît pas juste que, comme ministre, vous vouliez en votre nom & à ses frais, faire la même dépense qu'il eût faite lui-même. Mais sur la lecture de vos mémoires, je trouve dans la suite de cette affaire, des torts beaucoup

plus graves du côté de M. de Guerchi ; & la violence de ſes pourſuites n'aura, je penſe, aucun de ſes propres amis pour approbateur. Tout ce que prouve l'avantage qu'il a ſur vous à cet égard, eſt qu'il eſt le plus fort, & que vous êtes le plus foible. Cela met contre lui, tout le préjugé de l'injuſtice ; car le pouvoir & l'impunité rendent les forts audacieux : le bon droit ſeul eſt l'arme des foibles, & cette arme leur creve ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela, comme vous, monſieur ; & ma vie eſt un tiſſu de preuves en faits, que la juſtice a toujours tort contre la puiſſance. Mon ſort eſt tel que j'ai dû l'attendre de ce principe. J'en ſuis accablé ſans en être ſurpris ; je ſais que tel eſt l'ordre, pas moral, mais naturel des choſes. Qu'un prêtre huguenot me faſſe lapider par la canaille ; qu'un conſeil, ou qu'un parlement me décrete ; qu'un ſénat m'outrage de gaieté de cœur, qu'il me chaſſe barbarement, au cœur de l'hiver, moi malade, ſans ombre de plainte, de juſtice, ni de raiſon ; j'en ſouffre ſans doute : mais

je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête, au moment que je passe au-dessous de lui. Monsieur, les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation. L'injustice marche avec le pouvoir: nous qui sommes victimes & persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans & persécuteurs comme eux. Cette réflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgraces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience, quand on le sent attaché à notre constitution.

Je ne puis qu'applaudir, monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la mienne, & que nous restions chacun dans la nôtre en sincérité de cœur. La vôtre est fondée sur la soumission, & vous vous soumettez. La mienne est fondée sur la discussion, & je raisonne. Tout cela est fort bien pour gens qui ne veulent être

ni prosélytes, ni missionnaires, comme je pense que nous ne voulons l'être ni vous ni moi. Si mon principe me paroît le plus vrai, le vôtre me paroît le plus commode; & un grand avantage que vous avez, est que votre clergé s'y tient bien : au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons, à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il dit; & n'ôte l'infaillibilité à l'église, qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Monsieur, j'ai éprouvé, comme vous, des tracasseries d'ambassadeurs : que Dieu vous préserve de celles des prêtres! Je finis par ce vœu salutaire, en vous saluant très-humblement, monsieur, & de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 31 mars 1766.

Je vous écrivis avant-hier, mon ami, & je reçus le même soir, votre lettre du 15. Elle avoit été ouverte & recachetée.

Elle me vint par M. Hume, très-lié avec le fils de Tronchin le jongleur, & demeurant dans la même maiſon ; très-lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, & auquel, s'il n'eſt pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire. Je lui dois de la reconnoiſſance pour tous les ſoins qu'il a pris de moi, dans un pays dont j'ignore la langue. Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts ; mais ma réputation n'y gagne pas, & je ne ſais comment il arrive que les papiers publics, qui parloient beaucoup de moi, & toujours avec honneur, avant notre arrivée, depuis qu'il eſt à Londres, n'en parlent plus, ou n'en parlent que déſavantageuſement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres paſſent par ſes mains ; celles que j'écris, n'arrivent point ; celles que je reçois, ont été ouvertes. Pluſieurs autres faits me rendent tout ſuſpect de ſa part, juſqu'à ſon zele. Je ne puis voir encore quelles ſont ſes intentions : mais je ne puis m'empêcher de les croire ſiniſtres ; & je ſuis fort trompé, ſi toutes nos lettres ne ſont éven-

tées par les jongleurs, qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, & je verrai, de mon côté, de m'ouvrir avec vos correspondans, une communication directe, sans passer par ce dangereux entrepôt.

Puisqu'un associé vous étoit nécessaire, je crois que vous avez bien fait de choisir M. Deluc. Il joint la probité avec les lumieres & l'activité dans le travail : trouvant tout cela dans votre association, & l'y portant vous-même, il y aura bien du malheur, si vous n'avez lieu tous deux d'en être contens. J'y gagnerai beaucoup moi-même, si elle vous procure du loisir pour me venir voir. J'imagine que si vous préveniez de ce dessein M. du Peyrou, il ne seroit pas impossible que vous fissiez le voyage ensemble, en l'avançant ou retardant, selon qu'il conviendroit à tous deux. J'ai grand besoin d'épancher mon cœur, & de consulter de vrais amis sur ma situation. Je croyois être à la fin de mes

malheurs, & ils ne font que de commencer. Livré ſans reſſource à de faux amis, j'ai grand beſoin d'en trouver de vrais, qui me conſolent & qui me conſeillent. Lorſque vous voudrez partir, avertiſſez-m'en d'avance, & mandez-moi ſi vous paſſerez par Paris : j'ai des commiſſions pour ce pays là, que des amis ſeuls peuvent faire. Je ne ſaurois, quant à préſent, vous envoyer de procuration, n'ayant point ici aux environs, de notaire, ſurtout qui parle françois, & étant bien éloigné de ſavoir aſſez d'anglois, pour dire des choſes auſſi compliquées. Comme l'affaire ne preſſe pas, elle s'arrangera entre nous, lors de votre voyage. En attendant, veillez à vos affaires particulieres & publiques. Songez bien plus aux intérêts de l'état qu'aux miens. Que votre conſtitution ſe rétabliſſe, s'il eſt poſſible : oubliez tout autre objet, pour ne ſonger qu'à celui-là ; & du reſte, pourvoyez-vous de tout ce qui peut rendre votre voyage utile, autant qu'il peut l'être à tous égards.

Vous m'obligerez de communiquer à

M. du Peyrou cette lettre, du moins le commencement. Je ſuis très en peine pour établir de lui à moi, une correſpondance prompte & ſûre. Je ne connois que vous en qui je me fie, & qui ſoyez poſté pour cela; mais un expédient auſſi indiſcret ne ſe propoſe guere, & ne peut avoir que la néceſſité pour excuſe. Au reſte, nous ſommes ſûrs les uns des autres; renonçons à de fréquentes lettres, que l'éloignement expoſe à trop de frais & de riſques. N'écrivons que quand la néceſſité le requiert. Examinons bien le cachet avant de l'ouvrir, l'état des lettres, leurs dates, les mains par où elles paſſent. Si on les intercepte encore, il eſt impoſſible qu'avec ces précautions, ces abus durent longtemps. Je ne ſerois pas étonné que celle-ci fût encore ouverte & même ſupprimée, parce que la poſte étant loin d'ici, il faut néceſſairement un intermédiaire entre elle & moi: mais avec le temps, je parviendrai à déſorienter les curieux; & quant à préſent, ils n'en apprendront pas plus qu'ils n'en ſavent. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A milord STRAFFORT.

A Wootton, le 3 avril 1766.

LES témoignages de votre souvenir, milord, & de vos bontés pour moi, me feront toujours autant de plaisir que d'honneur. J'ai regret de n'avoir pu profiter à Chiswick, de la derniere promenade que vous y avez faite. J'espere réparer bientôt cette perte en ce pays. Je voudrois être plus jeune & mieux portant : j'irois vous rendre quelquefois mes devoirs en Yorcshire ; mais quinze lieues font beaucoup, pour un piéton presque sexagénaire ; car dès que je suis une fois en place, je ne voyage plus pour mon plaisir, autrement qu'à pied. Toutefois je ne renonce pas à cette entreprise, & vous pouvez vous attendre à voir quelque jour, un pauvre garçon herboriste, aller vous demander l'hospitalité. Pour vous, milord, qui avez des chevaux & des équi-

pages, ſi vous faites quelque pélerinage équeſtre dans ce canton, & quelque ſtation dans la maiſon que j'habite, outre l'honneur qu'en recevra le maître du logis, vous ferez une œuvre pie en faveur d'un exilé de la terre-ferme, priſonnier, mais bien volontaire, dans le pays de la liberté. Agréez, milord, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A Mad. la comteſſe DE BOUFFLERS.

A Wootton, le 9 avril 1766.

C'EST à regret, madame, que je vais affliger votre bon cœur; mais il faut abſolument que vous connoiſſiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un ſort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connois perſonne que lui, quelqu'un qui eſt très au fait & fait toutes mes affaires, travaille en ſecret, mais ſans relâche, à m'y déshonorer, & réuſſit avec

un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse, a été déguisé; mon dernier voyage de Paris, & l'accueil que j'y ai reçu, ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étois généralement mépriſé & décrié en France, pour ma mauvaiſe conduite, & que c'eſt pour cela principalement que je n'oſois m'y montrer. On a mis dans les papiers publics, que ſans la protection de M. Hume, je n'aurois oſé derniérement traverſer la France, pour m'embarquer à Calais; mais qu'il m'avoit obtenu le paſſe-port dont je m'étois ſervi. On a traduit & imprimé comme authentique, la fauſſe lettre du roi de Pruſſe, fabriquée par d'Alembert, & répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me préſenter à Londres avec Mlle. le Vaſſeur, dans tous les jours qui pouvoient jeter ſur moi du ridicule. On a fait ſupprimer chez un libraire, une édition & traduction qui s'alloit faire, des lettres de M. du Peyrou. Dans moins de ſix ſemaines, tous les papiers publics, qui d'abord ne parloient de moi qu'avec hon-

neur, ont changé de langage, & n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

La cour & le public ont de même rapidement changé sur mon compte; & les gens sur-tout, avec qui M. Hume a le plus de liaison, sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, affectant pour l'amour de lui, de vouloir me faire la charité plutôt qu'honnêteté, sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime, & comme persuadés qu'il n'y a que des services d'argent, qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage, il m'avoit parlé du jongleur Tronchin, comme d'un homme qui avoit fait près de lui, des avances traîtresses, & dont il étoit fondé à se défier. Il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité, & vient de le placer auprès de M. Mitchel, ministre à Berlin, où ce jeune homme va, sans doute chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume, dans cette même maison, venant

de la campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine & le dédain ſe ſont manifeſtés contre moi, dans les hôteſſes & les ſervantes, & de quel accueil infame on y a régalé Mlle. le Vaſſeur. Enfin je ſuis preſqu'aſſuré de reconnoître, au ton haineux & mépriſant, tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences ; & je l'ai vu cent fois, même en ma préſence, tenir indirectement les propos qui pouvoient le plus indiſpoſer contre moi, ceux à qui il parloit. Deviner quel eſt ſon but, c'eſt ce qui m'eſt difficile ; d'autant plus qu'étant à ſa diſcrétion, & dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont paſſé juſqu'ici par ſes mains ; qu'il a toujours été très-avide de les voir & de les avoir ; que de celles que j'ai écrites, peu ſont parvenues ; que preſque toutes celles que j'ai reçues avoient été ouvertes, & celles d'où j'aurois pu tirer quelque éclairciſſement, probablement ſupprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques. L'une, que le premier ſoir depuis notre départ

de Paris, étant couchés tous trois dans la même chambre, j'entendis au milieu de la nuit, David Hume s'écrier pluſieurs fois à pleine voix : *je tiens J. J. Rouſſeau ;* ce que je ne pus alors interpréter que favorablement : cependant il y avoit dans le ton, je ne ſais quoi d'effrayant & de ſiniſtre, que je n'oublierai jamais. La ſeconde remarque vient d'une eſpece d'épanchement que j'eus avec lui, après une autre occaſion de lettre que je vais vous dire. J'avois écrit le ſoir ſur ſa table, à Mad. de Chenonceaux. Il étoit très-inquiet de ſavoir ce que j'écrivois, & ne pouvoit preſque s'abſtenir d'y lire. Je ferme ma lettre ſans la lui montrer ; il la demande avidement, diſant qu'il l'enverra le lendemain par la poſte : il faut bien la donner ; elle reſte ſur ſa table. Lord Newnham arrive ; David ſort un moment, je ne ſais pourquoi. Je reprends ma lettre, en diſant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain. Milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet de l'ambaſſadeur de France. J'accepte ;

David rentre, tandis que lord Newnham fait ſon enveloppe ; il tire ſon cachet ; David offre le ſien avec tant d'empreſſement, qu'il faut s'en ſervir par préférence : on ſonne, lord Newnham donne la lettre au domeſtique, pour l'envoyer ſur-le-champ chez l'ambaſſadeur. Je me dis en moi-même : je ſuis ſûr que David va ſuivre le domeſtique. Il n'y manqua pas, & je parierois tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue, ou qu'elle avoit été décachetée.

A ſouper, il fixoit alternativement ſur Mlle. le Vaſſeur & ſur moi, des regards qui m'effrayerent, & qu'un honnête homme n'eſt guere aſſez malheureux pour avoir reçus de la nature. Quand elle fut montée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avoit deſtiné, nous reſtâmes quelque temps ſans rien dire ; il me fixa de nouveau du même air ; je voulus eſſayer de le fixer à mon tour, il me fut impoſſible de ſoutenir ſon affreux regard. Je ſentis mon ame ſe troubler ; j'étois dans une émotion horrible ; enfin, le remords de

mal juger d'un ſi grand homme, ſur des apparences, prévalut. Je me précipitai dans ſes bras, tout en larmes, en m'écriant : Non, David Hume n'eſt pas un traître, cela n'eſt pas poſſible ; & s'il n'étoit pas le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir. A cela, mon homme, au lieu de s'attendrir avec moi, ou de ſe mettre en colere, au lieu de me demander des explications, reſte tranquille, répond à mes tranſports par quelques careſſes froides, en me frappant de petits coups ſur le dos, & s'écriant pluſieurs fois : Mon cher monſieur, quoi donc, mon cher monſieur ? J'avoue que cette maniere de recevoir mon épanchement, me frappa plus que tout le reſte. Je partis le lendemain pour cette province, où j'ai raſſemblé de nouveaux faits, réfléchi, combiné & conclu en attendant que je meure.

J'ai toutes mes facultés dans un bouleverſement qui ne me permet pas de vous parler d'autre choſe. Madame, ne vous rebutez pas par mes miſeres, & daignez

m'aimer encore, quoique le plus malheureux des hommes.

J'ai vu le docteur Gatti en grande liaison avec notre homme; & deux seules entrevues m'ont appris certainement que, quoi que vous en puissiez dire, le docteur Gatti ne m'aime pas. Je dois vous avertir aussi, que la boîte que vous m'avez envoyée par lui, avoit été ouverte, & qu'on y avoit mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque de quoi rire, à penser combien mes curieux ont été punis.

LETTRE

A MM. BECKET & DE HONDT.

A Wootton, le 9 avril 1766.

J'ÉTOIS surpris, messieurs, de ne point voir paroître la traduction & l'impression des lettres de M. du Peyrou, que je vous ai remises, & dont vous me paroissiez si empressés : mais en lisant dans les papiers publics, une prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée, j'ai d'abord com-

pris pourquoi celles de M. du Peyrou ne paroiſſoient point. A la bonne heure, meſſieurs; puiſque le public veut être trompé, qu'on le trompe; j'y prends, quant à moi, fort peu d'intérêt, & j'eſpere que les noires vapeurs qu'on excite à Londres, ne troubleront pas la ſérénité de l'air que je reſpire ici. Mais il me paroît que, ne faiſant aucun uſage de cet exemplaire, vous auriez dû ſonger à me le rendre, avant que je vous en fiſſe ſouvenir. Ayez la bonté, meſſieurs, je vous prie, de faire remettre cet exemplaire à mon adreſſe, chez M. Davenport, demeurant proche du lord Egremont, en Piccadilly. Je vous fais, meſſieurs, mes très-humbles ſalutations.

LETTRE

A M. F. H. ROUSSEAU.

A Wootton, le 10 avril 1766.

JE me reprocherois, mon cher couſin, de tarder plus long-temps à vous remer-

cier des visites & amitiés que vous m'avez faites pendant mon séjour à Londres & au voisinage. Je n'ai point oublié vos offres obligeantes, & je m'en prévaudrai dans l'occasion avec confiance, sûr de trouver toujours en vous un bon parent, comme vous le trouverez toujours en moi. Je n'ai pas oublié non plus, que j'avois compté parler de vos vues à un certain homme, au sujet du voyage d'Italie. Sur la conduite extraordinaire & peu nette de cet homme, il m'est d'abord venu des soupçons, & ensuite des lumieres qui m'ont empêché de lui parler, & qui, je crois, vous en empêcheront de même, quand vous saurez que cet homme, à l'abri d'une amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices, l'honnête projet de déshonorer votre parent; qu'il est en train d'exécuter ce projet, si on le laisse faire. Ce qui me frappe le plus en cette occasion, c'est la légéreté, & j'ose dire, l'étourderie avec laquelle les Anglois, sur la foi de deux ou trois fourbes, dont la conduite double & traîtresse devroit les saisir d'horreur,

jugent

jugent du caractere & des mœurs d'un étranger qu'ils ne connoiſſent point, & qu'ils ſavent être eſtimé, honoré & reſpecté dans les lieux où il a paſſé ſa vie. Voilà ce ſingulier abrégé de mon hiſtoire, où l'on me donne entr'autres, pour fils d'un muſicien, courant Londres comme une piece authentique. Voilà qu'on imprime effrontément dans leurs feuilles, que M. Hume a été mon protecteur en France, & que c'eſt lui qui m'a obtenu le paſſe-port avec lequel j'ai paſſé dernierement à Paris. Voilà cette prétendue lettre du roi de Pruſſe, imprimée dans leurs feuilles; & les voilà eux, ne doutant pas que cette lettre, chef-d'œuvre de galimatias & d'impertinence, n'ait réellement été écrite par ce prince, ſans que pas un ſeul s'aviſe de penſer qu'il ſeroit pourtant bon de m'entendre, & de ſavoir ce que j'ai à dire à tout cela. En vérité, de ſi mauvais juges de la réputation ne méritent pas qu'un homme ſenſé ſe mette fort en peine, de celle qu'il peut avoir parmi eux. Ainſi je les laiſſe dire, en attendant

que le moment vienne de les faire rougir. Quoi qu'il en ſoit, s'il y a des lâches & des traîtres dans ce pays, il y a auſſi des gens d'honneur & d'une probité ſûre, auxquels un honnête homme peut ſans honte avoir obligation. C'eſt à eux que je veux parler de vous, ſi l'occaſion s'en préſente, & vous pouvez compter que je ne la laiſſerai pas échapper. Adieu, mon cher couſin; portez-vous bien, & ſoyez toujours gai. Pour moi, je n'ai pas trop de quoi l'être; mais j'eſpere que les noires vapeurs de Londres ne troubleront pas la ſérénité de l'air que je reſpire ici. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A M. . . .

Avril 1766.

J'APPRENDS, monſieur, avec quelque ſurpriſe, de quelle maniere on me traite à Londres, dans un public plus léger que

je n'aurois cru. Il me semble qu'il vaudroit beaucoup mieux refuser aux infortunés tout asyle, que de les accueillir pour les insulter; & je vous avoue que l'hospitalité vendue au prix du déshonneur, me paroît trop chere. Je trouve aussi que pour juger un homme qu'on ne connoît point, il faudroit s'en rapporter à ceux qui le connoissent; & il me paroît bizarre qu'emportant de tous les pays où j'ai vécu, l'estime & la considération des honnêtes gens & du public, l'Angleterre où j'arrive, soit le seul où l'on me la refuse. C'est en même temps ce qui me console; l'accueil que je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, me dédommage de tout ce qu'on dit à Londres. Comme les Anglois, un peu légers à juger, ne sont pourtant pas injustes, si jamais je vis en Angleterre aussi longtemps qu'en France, j'espere à la fin n'y pas être moins estimé. Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'une nation toute entiere ne change pas immédiatement du blanc au

noir ſans cauſe, & que cette cauſe ſecrette eſt d'autant plus dangereuſe qu'on s'en défie moins ; c'eſt cela même qui devroit ouvrir les yeux du public ſur ceux qui le menent ; mais ils ſe cachent avec trop d'adreſſe, pour qu'il s'aviſe de les chercher où ils ſont. Un jour il en ſaura davantage, & il rougira de ſa légéreté. Pour vous, monſieur, vous avez trop de ſens, & vous êtes trop équitable, pour être compté parmi ces juges plus ſéveres que judicieux. Vous m'avez honoré de votre eſtime : je ne mériterai jamais de la perdre ; & comme vous avez toute la mienne, j'y joins la confiance que vous méritez.

LETTRE

A M. DE MALESHERBES.

A Wootton, le 10 mai 1766.

CE n'eſt pas d'aujourd'hui, monſieur, que j'aime à vous ouvrir mon cœur, & que vous le permettez. La confiance que

vous m'avez inſpirée, m'a déjà fait ſentir près de vous, que l'affliction même a quelquefois ſes douceurs; mais ce prix de l'épanchement me devient bien plus ſenſible, depuis que mes maux portés à leur comble, ne me laiſſent plus dans la vie, d'autre eſpoir que des conſolations; & depuis qu'à mon dernier voyage à Paris, j'ai ſi bien achevé de vous connoître. Oui, monſieur, avouer un tort, le déclarer, eſt un effort de juſtice aſſez rare; mais s'accuſer au malheureux qu'on a perdu, quoiqu'innocemment, & ne l'en aimer que davantage, eſt un acte de force qui n'appartenoit qu'à vous. Votre ame honore l'humanité, & la rétablit dans mon eſtime. Je ſavois qu'il y avoit encore de l'amitié parmi les hommes; mais ſans vous, j'ignorerois qu'il y eût de la vertu.

Laiſſez-moi donc vous décrire mon état une ſeconde fois en ma vie. Que mon ſort a changé, depuis mon ſéjour de Montmorency! Vous m'avez cru malheureux alors, & vous vous trompiez;

ſi vous me croyez heureux maintenant, vous vous trompez davantage. Vous allez connoître un genre de malheurs, digne de couronner tous les autres, & qu'en vérité je n'aurois pas cru fait pour moi.

Je vivois en Suiſſe, en homme doux & paiſible, fuyant le monde, ne me mêlant de rien, ne diſputant jamais, ne parlant pas même de mes opinions. On m'en chaſſe par des perſécutions, ſans ſujet, ſans motif, ſans prétexte, les plus violentes, les moins méritées qu'il ſoit poſſible d'imaginer, & qu'on a la barbarie de me reprocher encore, comme ſi je me les étois attirées par vanité. Languiſſant, malade, affligé, je m'acheminois à l'entrée de l'hiver vers Berlin. A Straſbourg, je reçois de M. Hume, les invitations les plus tendres de me livrer à ſa conduite, & de le ſuivre en Angleterre, où il ſe charge de me procurer une retraite agréable & tranquille. J'avois eu déjà le projet de m'y retirer; milord Maréchal me l'avoit toujours conſeillé. M. le

duc d'Aumont avoit, à la priere de Mad. de Verdelin, demandé & obtenu pour moi un paſſe-port. J'en fais uſage; je pars le cœur plein du bon David, je cours à Paris me jeter entre ſes bras. M. le prince de Conti m'honore d'un accueil plus convenable à ſa généroſité qu'à ma ſituation, & auquel je me prête par devoir, mais avec répugnance, prévoyant combien mes ennemis m'en feroient payer cher l'éclat.

Ce fut un ſpectacle bien doux pour moi, que l'augmentation ſenſible de bienveillance pour M. Hume, que cette bonne œuvre produiſit dans tout Paris: il devoit en être touché comme moi; je doute qu'il le fût de la même maniere. Quoi qu'il en ſoit, voilà de ces complimens à la françoiſe, que j'aime, & que les autres nations ne ſavent guere imiter.

Mais ce qui me fit une peine extrême, fut de voir que M. le prince de Conti m'accabloit en ſa préſence, de ſi grandes bontés, qu'elles auroient pu paſſer pour railleuſes, ſi j'euſſe été moins à plaindre,

ou que le prince eût été moins généreux. Toutes les attentions étoient pour moi; M. Hume étoit oublié en quelque ſorte, ou invité à y concourir. Il étoit clair que cette préférence d'humanité, dont j'étois l'objet, en montroit pour lui une beaucoup plus flatteuſe; c'étoit lui dire: *mon ami Hume, aidez-moi à marquer de la commiſération à cet infortuné.* Mais ſon cœur jaloux fut trop bête pour ſentir cette diſtinction là.

Nous partons. Il étoit ſi occupé de moi, qu'il en parloit, même durant ſon ſommeil; vous ſaurez ci-après, ce qu'il dit à la premiere couchée. En débarquant à Douvres, tranſporté de toucher enfin cette terre de liberté, & d'y être amené par cet homme illuſtre, je lui ſautai au cou, je l'embraſſai étroitement ſans rien dire, mais en couvrant ſon viſage de baiſers & de pleurs. Ce n'eſt pas la ſeule fois, ni la plus remarquable, où il ait pu voir en moi, les ſaiſiſſemens d'un cœur pénétré. Je ne ſais pas trop ce qu'il fait de ces ſouvenirs, s'ils lui viennent; mais

j'ai dans l'eſprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous ſommes fêtés arrivant à Londres. Dans les deux Chambres, à la Cour même, on s'empreſſe à me marquer de la bienveillance & de l'eſtime. M. Hume me préſente de très-bonne grace à tout le monde; & il étoit naturel de lui attribuer, comme je faiſois, la meilleure partie de ce bon accueil. L'affluence me fait trouver le ſéjour de la ville incommode : auſſi-tôt les maiſons de campagne ſe préſentent en foule; on m'en offre à choiſir dans toutes les provinces. M. Hume ſe charge des propoſitions; il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voiſines; j'héſite longtemps ſur le choix; je me détermine enfin pour cette province. Auſſi-tôt M. Hume arrange tout; les embarras s'applaniſſent; je pars; j'arrive dans une habitation commode, agréable & ſolitaire : le maître prévoit tout, rien ne me manque; je ſuis tranquille, indépendant. Voilà le moment ſi deſiré, où tous mes maux doivent finir;

non, c'eſt là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

Peut-être n'ignorez-vous pas, monſieur, qu'avant mon arrivée en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe, où j'avois le plus de réputation; j'oſerois preſque dire, de conſidération. Les papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y avoit qu'un cri d'indignation contre mes perſécuteurs. Ce ton ſe ſoutint à mon arrivée; les papiers l'annoncerent en triomphe; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge, & elle en glorifioit avec juſtice, ſes loix & ſon gouvernement. Tout-à-coup, & ſans aucune cauſe aſſignable, ce ton change; mais ſi fort & ſi vîte, que dans tous les caprices du public, on n'en vit jamais un plus étonnant. Le ſignal fut donné dans un certain magaſin, auſſi plein d'inepties que de menſonges, & où l'auteur bien inſtruit, me donnoit pour fils de muſicien. Dès ce moment, tout part avec un accord d'inſultes & d'outrages, qui tient du prodige: des foules de livres & d'écrits

m'attaquent perſonnellement, ſans ménagement, ſans diſcrétion; & nulle feuille n'oſeroit paroître, ſi elle ne contenoit quelque mal-honnêteté contre moi. Trop accoutumé aux injures du public, pour m'en affecter encore, je ne laiſſois pas d'être ſurpris de ce changement ſi bruſque, de ce concert ſi parfaitement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué, ne dît un ſeul mot pour ma défenſe. Je trouvois bizarre que préciſément après le retour de M. Hume, qui a tant d'influence ici ſur les gens de lettres, & de ſi grandes liaiſons avec eux, ſa préſence eût produit un effet ſi contraire à celui que j'en pouvois attendre; que pas un de ſes amis ne ſe fût montré le mien; & l'on voyoit bien que les gens qui me traitoient ſi mal, n'étoient pas ſes ennemis, puiſqu'en faiſant ſonner haut ſa qualité de miniſtre, ils diſoient que je n'avois traverſé la France que ſous ſa protection; qu'il m'avoit obtenu un paſſe-port de la cour de France: & peu s'en falloit qu'ils n'ajoutaſſent que

j'avois fait le voyage à ſes frais. Une autre choſe m'étonnoit davantage. Tous m'avoient également careſſé à mon arrivée; mais à meſure que notre ſéjour ſe prolongeoit, je voyois de la façon la plus ſenſible, changer avec moi les manieres de ſes amis. Toujours, je l'avoue, ils ont pris les mêmes ſoins en ma faveur; mais loin de me marquer la même eſtime, ils accompagnoient leurs ſervices, de l'air dédaigneux le plus choquant; on eût dit qu'ils ne cherchoient à m'obliger, que pour avoir droit de me marquer du mépris. Malheureuſement, ils s'étoient emparés de moi. Que faire, livré à leur merci dans un pays dont je ne ſavois pas la langue? Baiſſer la tête, & ne pas voir les affronts. Si quelques Anglois ont continué à me marquer de l'eſtime, ce ſont uniquement ceux avec qui M. Hume n'a aucune liaiſon.

Les flagorneries m'ont toujours été ſuſpectes. Il m'en a fait des plus baſſes & de toutes les façons; mais je n'ai jamais trouvé dans ſon langage, rien qui ſentît

la vraie amitié. On eût dit même, qu'en voulant me faire des patrons, il cherchoit à m'ôter leur bienveillance; il vouloit plutôt que j'en fuſſe aſſiſté qu'aimé; & cent fois j'ai été ſurpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite, près des gens qui pouvoient s'en offenſer. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Muſæum, ami de milord Maréchal, & paſteur d'une paroiſſe où l'on vouloit m'établir, vient me voir. M. Hume, moi préſent, lui fait mes excuſes de ne l'avoir pas prévenu. *Le docteur Maty*, lui dit-il, *nous avoit invités pour jeudi au Muſæum, où M. Rouſſeau devoit vous voir; mais il préféra d'aller avec Mad. Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choſes en un jour.*

On répand à Paris une fauſſe lettre du roi de Pruſſe, qui depuis a été traduite & imprimée ici. J'apprends avec étonnement, que c'eſt un M. Walpole, ami de M. Hume, qui fait courir cette lettre; je lui demande ſi cela eſt vrai. Au lieu de me répondre, il me demande froide-

ment de qui je le tiens ; & quelques jours après, il veut que je confie à ce même M. Walpole, des papiers qui m'intéreſſent, & que je cherche à faire venir en ſûreté. Je vois cette prétendue lettre du roi de Pruſſe, & j'y reconnois à l'inſtant le ſtyle de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume, & mon ennemi d'autant plus dangereux, qu'il a ſoin de cacher ſa haine. J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, eſt non-ſeulement un ami de M. Hume, mais qu'il loge avec lui ; & quand M. Hume voit que je ſais cela, il m'en fait la confidence, m'aſſurant que le fils ne reſſemble pas au pere. J'ai logé deux ou trois nuits avec ma gouvernante dans cette même maiſon, chez M. Hume ; & à l'accueil que nous ont fait ſes hôteſſes qui ſont ſes amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas reſſembler à ſon pere, leur avoit parlé d'elle & de moi.

Tous ces faits combinés, & d'autres ſemblables que j'obſerve, me donnent inſenſiblement une inquiétude que je re-

pouſſe avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas, pluſieurs de celles que je reçois ont été ouvertes, & toutes ont paſſé par les mains de M. Hume: ſi quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un ſoir je vois encore chez lui, une manœuvre de lettre dont je ſuis frappé. Voici ce que c'eſt que cette manœuvre; car il peut importer de la détailler. Je vous l'ai dit, monſieur; dans un fait, je veux tout dire. Après ſoupé, gardant tous deux le ſilence au coin de ſon feu, je m'apperçois qu'il me regarde fixement; ce qui lui arrive ſouvent, & d'une maniere aſſez remarquable. Pour cette fois, ſon regard ardent & prolongé devint preſque inquiétant. J'eſſaie de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux ſur les ſiens, je ſens un frémiſſement inexplicable, & je ſuis bientôt forcé de les baiſſer. La phyſionomie & le ton du bon David ſont d'un bon homme; mais il faut que, pour me fixer dans nos tête-à-tête, ce bon homme ait trouvé d'autres yeux que les ſiens.

L'impreſſion de ce regard me reſte; mon trouble augmente juſqu'au faiſiſſement. Bientôt un violent remords me gagne ; je m'indigne de moi-même. Enfin, dans un tranſport que je me rappelle encore avec délices, je me jette à ſon cou, je le ſerre étroitement, je l'inonde de mes larmes ; je m'écrie : *Non, non, David Hume n'eſt pas un traître ; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend mes embraſſemens, & tout en me frappant de petits coups ſur le dos, me répete pluſieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi ! mon cher monſieur ? Eh ! mon cher monſieur ! Quoi donc, mon cher monſieur ?* Il ne me dit rien de plus ; je ſens que mon cœur ſe reſſerre ; notre explication fini là ; nous allons nous coucher, & le lendemain je pars pour la province.

Je reviens maintenant à ce que j'entendis à Roye, la premiere nuit qui ſuivit notre départ. Nous étions couchés dans la même chambre, & pluſieurs fois au milieu de la nuit, je l'entendis s'écrier avec

avec une véhémence extrême : *je tiens J. J. Rouſſeau.* Je pris ces mots dans un ſens favorable, qu'aſſurément le ton n'indiquoit pas ; c'eſt un ton dont il m'eſt impoſſible de donner l'idée, & qui n'a nul rapport à celui qu'il a pendant le jour, & qui correſpond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je ſentis un treſſaillement d'effroi, dont je n'étois pas le maître ; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre, & rire de ma terreur. Dès le lendemain, tout fut ſi parfaitement oublié, que je n'y ai pas même penſé durant tout mon ſéjour à Londres & au voiſinage. Je ne m'en ſuis ſouvenu que depuis mon arrivée ici, en repaſſant toutes les obſervations que j'ai faites, & dont le nombre augmente de jour en jour ; mais à préſent, je ſuis trop ſûr de ne plus l'oublier. Cet homme, que mon mauvais deſtin ſemble avoir forgé tout exprès pour moi, n'eſt pas dans la ſphere ordinaire de l'humanité, & vous avez aſſurément plus que perſonne, le droit de

trouver ſon caractere incroyable : mon deſſein n'eſt pas auſſi, que vous le jugiez ſur mon rapport, mais ſeulement que vous jugiez de ma ſituation.

Seul dans un pays qui m'eſt inconnu, parmi des peuples peu doux, dont je ne ſais pas la langue, & qu'on excite à me haïr, ſans appui, ſans ami, ſans moyen de parer les atteintes qu'on me porte, je pourrois par cela ſeul ſembler fort à plaindre. Je vous proteſte cependant, que ce n'eſt ni aux déſagrémens que j'eſſuie, ni aux dangers que je peux courir, que je ſuis ſenſible : j'ai même ſi bien pris mon parti ſur ma réputation, que je ne ſonge plus à la défendre. Je l'abandonne, ſans peine, au moins durant ma vie, à mes infatigables ennemis. Mais de penſer qu'un homme, avec qui je n'eus jamais aucun démêlé, un homme de mérite, eſtimable par ſes talens, eſtimé par ſon caractere, me tend les bras dans ma détreſſe, & m'étouffe quand je m'y ſuis jeté, voilà, monſieur, une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alembert, Tronchin n'ont

jamais un inſtant affecté mon ame; mais quand je vivrois mille ans, je ſens que juſqu'à ma derniere heure, jamais David Hume ne ceſſera de m'être préſent.

Cependant j'endure mes maux avec aſſez de patience, & je me félicite ſurtout de ce que mon naturel n'en eſt point aigri: cela me les rend moins inſupportables. J'ai repris mes promenades ſolitaires; mais au lieu d'y rêver, j'herboriſe; c'eſt une diſtraction dont je ſens le beſoin: malheureuſement, elle ne m'eſt pas ici d'une grande reſſource; nous avons peu de beaux jours; j'ai de mauvais yeux, un mauvais microſcope; je ſuis trop ignorant pour herboriſer ſans livres, & je n'en ai point encore ici. D'ailleurs, mes nuits ſont cruelles, mon corps ſouffre encore plus que mon cœur; la perte totale du ſommeil me livre aux plus triſtes idées; l'air du pays joint à tout cela ſa ſombre influence, & je commence à ſentir fréquemment que j'ai trop vécu. Le pis eſt, que je crains la mort encore; non-ſeulement pour elle-même, non-ſeule-

ment pour n'avoir pas un de mes amis qui puiſſe adoucir mes dernieres heures, mais ſur-tout pour l'abandon total où je laiſſerois ici la compagne de mes miſeres, livrée à la barbarie, ou qui pis eſt, à l'inſultante pitié de ceux dont les ſoins ne ſont qu'un raffinement de cruauté pour faire endurer l'opprobre en ſilence. Je ne ſais pas en vérité quelles reſſources la philoſophie offre à un homme dans mon état. Pour moi, je n'en vois que deux qui ſoient à mon uſage, l'eſpérance & la réſignation.

Le plaiſir, monſieur, que j'ai de vous écrire eſt ſi parfaitement indépendant de l'attente d'une réponſe, que je ne vous envoie pour cela aucune adreſſe, bien ſûr que vous ne vous ſervirez pas de celle de M. Hume, avec qui j'ai rompu toute communication. Vos ſentimens me ſont connus, il ne m'en faut pas davantage ; j'aurai l'équivalent de cent lettres, dans l'aſſurance où je ſuis que vous penſez à moi quelquefois avec intérêt. Je prends le parti de ſupprimer déſormais

tout commerce de lettres, hors les cas d'abſolue néceſſité; de ne plus lire ni journaux ni nouvelles publiques, & de paſſer dans l'ignorance de ce qui ſe dit & ſe fait dans le monde, les jours tranquilles qu'on voudra me laiſſer.

Je fais, monſieur, les vœux les plus vrais & les plus tendres pour votre félicité.

LETTRE

A Mad. la marquiſe DE CRÉQUI.

A Wootton, mai 1766.

BIEN loin de vous oublier, madame, je fais un de mes plaiſirs dans cette retraite, de me rappeller les heureux temps de ma vie. Ils ont été rares & courts, mais leur ſouvenir les multiplie; c'eſt le paſſé qui me rend le préſent ſupportable, & j'ai trop beſoin de vous pour vous oublier. Je ne vous écrirai pas pourtant, madame, & je renonce à tout commerce de lettres, hors les cas d'abſolue néceſſité.

Il eſt temps de chercher le repos, & je ſens que je n'en puis avoir, qu'en renonçant à toute correſpondance hors du lieu que j'habite. Je prends donc mon parti, trop tard ſans doute, mais aſſez tôt pour jouir des jours tranquilles qu'on voudra bien me laiſſer. Adieu, madame; l'amitié dont vous m'avez honoré me ſera toujours préſente & chere: daignez auſſi vous en ſouvenir quelquefois.

LETTRE

A M. DE LUZE.

A Wootton, le 16 mai 1766.

QUOIQUE ma longue lettre à Mad. de Luze ſoit, monſieur, à votre intention comme à la ſienne, je ne puis m'empêcher d'y joindre un mot pour vous remercier, & des ſoins que vous avez bien voulu prendre pour réparer la banqueroute que j'avois faite à Strasbourg, ſans en rien ſavoir, & de votre obligeante lettre du 10 avril. J'ai ſenti, à l'extrême

plaiſir que m'a fait ſa lecture, combien je vous ſuis attaché & combien tous vos bons procédés pour moi, ont jeté de reſſentiment dans mon ame. Comptez, monſieur, que je vous aimerai toute ma vie, & qu'un des regrets qui me ſuivent en Angleterre, eſt d'y vivre éloigné de vous. J'ai formé dans votre pays, des attachemens qui me le rendront toujours cher; & le deſir de m'y revoir un jour, que vous voulez bien me témoigner, n'eſt pas moins dans mon cœur que dans le vôtre : mais comment eſpérer qu'il s'accompliſſe ? Si j'avois fait quelque faute qui m'eût attiré la haine de vos compatriotes, ſi je m'étois mal conduit en quelque choſe, ſi j'avois quelque tort à me reprocher, j'eſpérerois en le réparant, parvenir à le leur faire oublier & à obtenir leur bienveillance : mais qu'ai-je fait pour la perdre, en quoi me ſuis-je mal conduit, à qui ai-je manqué dans la moindre choſe, à qui ai-je pu rendre ſervice que je ne l'aie pas fait ? Et vous voyez comme ils m'ont traité. Mettez-vous à

ma place, & dites-moi s'il eſt poſſible de vivre parmi des gens qui veulent aſſommer un homme ſans grief, ſans motif, ſans plainte contre ſa perſonne, & uniquement parce qu'il eſt malheureux. Je ſens qu'il ſeroit à deſirer pour l'honneur de ces meſſieurs, que je retournaſſe finir mes jours au milieu d'eux; je ſens que je le deſirerois moi-même: mais je ſens auſſi que ce ſeroit une haute folie, à laquelle la prudence ne me permet pas de ſonger. Ce qui me reſte à eſpérer en tout ceci, eſt de conſerver les amis que j'ai eu le bonheur d'y faire, & d'être toujours aimé d'eux, quoiqu'abſent. Si quelque choſe pouvoit me dédommager de leur commerce, ce ſeroit celui du galant homme dont j'habite la maiſon, & qui n'épargne rien pour m'en rendre le ſéjour agréable. Tous les gentilshommes des environs, tous les miniſtres des paroiſſes voiſines ont la bonté de me marquer des empreſſemens qui me touchent, en ce qu'ils me montrent la diſpoſition générale du pays. Le peuple meme, malgré

mon équipage, oublie en ma faveur sa dureté ordinaire envers les étrangers; Mad. de Luze vous dira comment est le pays; enfin j'y trouverois de quoi n'en regretter aucun autre, si j'étois plus près du soleil & de mes amis. Bon jour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

FIN du Tome sixieme.

TABLE

DES LETTRES

Contenues dans ce volume.

LETTRE *à M. le maréchal de Luxembourg.* page 1
à M. le prince de Conti. 2
à Mad. la maréchale de Luxembourg. 3
à M. le maréchal de Luxembourg. 6
à Mlle. le Vasseur. 10
à M. le maréchal de Luxembourg. 16
à M. Moultou. 18
au même. 22
au même. 23
au même. 27
à M Marcet. 31
au Roi de Prusse. 38
à M. Moultou. 39
au même. 41
à Mad. la maréchale de Luxembourg. 46
à milord Maréchal. 47

LETTRE *à Mad. la comteſſe de Boufflers.* page 49
à M. Moultou. 54
à M. Pictet. 59
à M. Moultou. 63
au même. 66
au Roi de Pruſſe. 69
à milord Maréchal, en lui envoyant la lettre précédente. 71
à M. Moultou. 74
au même. 78
au même. 80
à milord Maréchal. 85
à Mad. la comteſſe de Boufflers. 89
à M. ..., curé d'Amberier en Bugey. 93
au même. 94
au même. 98
à M. Moultou. 101
au même. 103
au même. 108
au même. 111
à M. Deluc. 114
à M. Beau-Château. 118
*à M. ****.* 121
à M. Petitpierre, paſteur à Neuchatel. 125
à M. Moultou. 127
à M. J. Burnand. 130
au même. 132
au même. 133

LETTRE *à M. de Montmollin, en lui envoyant ma lettre à M. de Beaumont.* page 134
à M. Moultou. 135
à M. de la Porte. 138
à M. Moultou. 141
à M. le maréchal de Luxembourg. 143
à M. Moultou. 145
à M. Marc Chapuis. 147
à M. Moultou. 148
à M. A. A. 152
à M. Moultou. 155
au même. 156
à M. Deluc. 159
à M. de Gauffecourt. 165
à M. Duclos. 168
au même. 175
à M. Martinet, chez lui. 177
à M. Moultou. 178
à M. d'Ivernois. 182
à M. le Prince L. E. de Wirtemberg. 184
à M. Regnault, à Lyon. 187
à Mad. de Luze Warney. 188
à M. le Prince L. E. de Wirtemberg. 189
à M. d'Ivernois. 193
à M. 195
à M. 199
à M. le Prince L. E. de Wirtemberg. 202

LETTRE *à Mad. la marquiſe de Verdelin.* page 207
à Mlle. Julie Bondeli. 210
à M. Pictet. 213
à Mad. de Luze. 216
à Mad. Roguin née Bouquet. 217
à M le Prince L. E. de Wirtemberg. 221
à M. le maréchal de Luxembourg. 225
à M. d'Ivernois. 226
à Mad. de Verdelin. 228
à M. de Sauttershaim. 232
à M. DeLeyre. 234
à Mad. la maréchale de Luxembourg. 238
à la même. 239
à M. de Sauttershaim. 241
à M. d'Ivernois. 245
au même. 247
au même. 248
à M. le Prince de Wirtemberg. 251
à M. d'Ivernois. 253
à M. Daniel Roguin. 255
à M. le Prince de Wirtemberg 256
à M. de Latour. 257
à M. Marteau. 259
à M. Laliaud. 260
à M. Moultou. 261
à M. DeLeyre. 262
à M. Foulquier. 264

LETTRE *à M. le comte Charles de Zinzendorff.* page 266
*à Mad. P**.* 268
RÉPONSE *à Mad. de Luze.* 270
LETTRE *à milord Maréchal.* 271
à M. de Malesherbes. 272
à M. le Prince L. E. de Wirtemberg. 276
à M. d'Ivernois. 278
à M. de Montperoux, réſident de France à Geneve. 279
à M. Laliaud. 280
à M. d'Ivernois. 281
au méme. 282
au méme. 286
à M. Moultou. 288
à M. d'Ivernois. 290
à M. de Gauffecourt. 296
à M. Duclos. 298
à M. d'Ivernois. 301
à M. Pictet. 306
à milord Maréchal. 309
à M. Balliere. 312
à M. Séguier de S. Briſſon. 314
à M. Sl. Bourgeois. 318
à M. Paul Chapuis. 319
à Mad. Guyenet. 322
à Mad. de Chenonceaux. 323
à M. l'abbé de Mably. 324
à M. Moultou. 327
à M. LeNieps. 332

LETTRE *à M. DeLeyre.* page 338
à M. Daſtier. 341
à M. Moultou. 345
à M. le Prince de Wirtemberg. 347
à M. d'Ivernois. 349
à Mad. la générale Sandoz. 352
à Mad. d'Ivernois. 353
à M. Laliaud. 354
à M. d'Ivernois. 356
au même. 359
à M. Klupffel. 360
à M. d'Ivernois. 362
au même. 366
à Mlle. d'Ivernois, à Geneve. 368
à M. Moultou. 369
à M. d'Ivernois. 371
au même. 374
au même. 376
à M. de Luze. 377
à M. d'Ivernois. 379
à M. de Luze. 380
à M. d'Ivernois. 382
à M. de Luze. 386
à M. d'Ivernois. 387
à M. de Luze. 388
au même. 389
à M. d'Ivernois. 390
à M. le chevalier de Beauzeville. 395
au Roi de Pruſſe. 397
à M. le chevalier d'Eon. 398

LETTRE *à M. d'Ivernois.* page 401
à milord Straffort. 406
à Mad. la comteſſe de Boufflers. 407
à MM. Becket & de Hondt. 414
à M. F. H. Rouſſeau. 415
à M. 418
à M. de Malesherbes. 420
à Mad. la marquiſe de Créqui. 437
à M. de Luze. 438

FIN de la Table du Tome VI.

PHYS

Library
of the
University of Toronto